LA GRAMMAIRE SELON L'ACADÉMIE

PAR BONNEAU ET LUCAN

REVUE PAR

M. MICHAUD

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

OUVRAGE ADOPTÉ

Par le Conseil de l'Instruction Publique
de la Province de Québec

———

QUÉBEC
J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE
Nº 63, rue St.-Joseph, St.-Roch

1873

de
éco
res
a v
jus
de
rer
em
mé
pre
inv
aut
sar
ent
étre
auj
la l
por
blé
fera
a s
dor
l'ir
ma
sar
seu
pas
il e
leu
per
la

AVANT-PROPOS.

L'espace de soixante-treize ans, qui nous séparait de l'avant-dernière édition du Dictionnaire de l'Académie, ne s'est point écoulé sans que les grammairiens se soient crus dispensés du respect dû à une telle autorité. Ce laps de temps, auront-ils dit, a vu naître deux révolutions, et la littérature prendre un essor jusque-là sans exemple, et se régénérer : or, la langue, au milieu de cette rénovation, de cet ébranlement général, n'a pu demeurer stationnaire. Partant de ce principe, et peut-être plus empressés d'accueillir les nouveautés que d'en apprécier le mérite, ils nous ont donné des préceptes souvent peu fondés, et presque toujours trop circonscrits, trop exclusifs : conséquence inverse au motif qui les avait déterminés, au mouvement qui, autour d'eux, élargissait, agrandissait tout.

Mais aujourd'hui que l'Académie s'est prononcée, qu'elle a sanctionné telle locution et rejeté telle autre, qu'elle a brisé les entraves et le cercle étroit où l'on tenait une foule de mots comme étreints par les acceptions bornées auxquelles on les limitait ; aujourd'hui, enfin, qu'elle a fait justice du caprice des uns et de la logique des autres, en passant avec toute la force de sa prépondérance le niveau sur toutes les irrégularités, il nous a semblé que ce ne serait point un ouvrage sans intérêt que celui qui ferait connaître les modifications, les diverses acceptions qu'elle a signalées dans son édition de 1835, et souvent comme pour donner un démenti aux maximes qu'on nous enseigne.

En effet, outre que les principes qu'elle pose font disparaître l'incertitude qui résultait de la diversité d'opinions de nos grammairiens, elle agrandit encore la limite de ces principes en faisant des concessions impérieusement réclamées par l'usage.

Aussi, et nous oserons le dire, il n'existe aujourd'hui pas une seule grammaire en harmonie avec les sentiments de l'Académie, pas une qui ne soit à refondre sur une foule de cas. Par exemple, il en est une très-suivie, et que l'on pouvait croire une des meilleures à en juger sur son immense succès, et dans laquelle, cependant, (disons-le dans l'intérêt de la vérité, dans l'intérêt de la science), il ne serait pas difficile de trouver plus de *quatre-*

vingts règles incomplètes ou fausses (et ici nous ne jugeons que d'après l'Académie), et près de *trente* tout-à-fait en contradiction avec l'opinion de ce tribunal suprême.

La nôtre, toute basée sur l'opinion de l'Académie, ne pouvait être entachée des mêmes vices. Ce corps savant y a si bien reconnu l'expression de ses sentiments sur les principes de notre langue, que huit de ses membres, savoir : MM. *Droz*, *Dupaty*, *Lemercier*, *Michaud*, *Charles Nodier*, *de Pongerville*, *de Ségur* et *Tissot*, en ont spontanément demandé l'adoption au Conseil royal de l'Instruction publique. Aujourd'hui que ce Conseil l'a adoptée comme livre classique, et l'a autorisée pour l'usage des colléges, on ne peut être taxé de présomption en avançant que le succès en est assuré.

Nous y avons signalé la plupart des erreurs dont nous venons de parler. Nous l'avons fait, non sans craindre d'indisposer le Conseil royal. Mais, dans sa justice, ce Conseil n'en a pas moins adopté notre livre, ne l'a pas moins autorisé pour l'usage des colléges : c'est là un fait bien significatif, et dont il est facile de tirer la conséquence ; c'est, nous oserons le dire, l'approbation, la sanction de nos principes, et la condamnation de ceux que nous avons attaqués. Car, de deux choses l'une : ou la critique que nous faisons de la grammaire de M. Chapsal est fondée, ou elle ne l'est pas. Si elle ne l'était pas, le Conseil royal, au lieu d'adopter notre livre, l'eût rejeté ; et puisque, au contraire, il l'a adopté, c'est qu'il partage notre opinion.

Nous signalerons, à partir de la 19e édition de cette grammaire, deux améliorations d'une très-grande importance : c'est le développement que nous avons donné aux deux questions, jusqu'ici plutôt esquivées que traitées, des *collectifs* et du *participe présent*, question incontestablement, et sans comparaison aucune, les plus difficiles, les plus délicates de toute la langue française.

Nous présentons les *participes passés* réduits à deux règles sans exception, et sur le plan suivi par l'un de nous dans un ouvrage qui compte déjà huit éditions. Nous avons traité de l'emploi des *temps du subjonctif*, point si important et néanmoins si négligé, avec plus d'étendue que dans aucune de nos grammaires.

LA GRAMMAIRE

SELON

L'ACADÉMIE.

PREMIÈRE PARTIE.

INTRODUCTION.

1.—La Grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement (1).

2.—Le langage parlé et le langage écrit sont l'un et l'autre formés de *mots*, et les mots sont composés de *lettres* ou *caractères*.

3.—Il y a deux sortes de lettres : les *voyelles* et les *consonnes*.

4.—Les *voyelles* sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u* et *y*. Elles sont ainsi nommées, parce que, seules, elles forment une *voix*, un *son*.

5.—Mais il y a dans la langue française six autres sons, que notre alphabet ne permet pas de rendre par une seule lettre, tels sont *eu*, *ou*, *an*, *in*, *on*, *un*, qu'il faut considérer comme six voyelles.

6.—Les consonnes sont *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *z*. On les appelle ainsi, parce qu'elles ne produisent une voix, un son, qu'à l'aide des voyelles. En effet, dans *ba*, *bo*, *bu*, etc., le son appartient presque tout entier aux voyelles *a*, *o*, *u*.

7.—Les voyelles sont *longues* ou *brèves*. Les voyelles *longues* sont celles sur lesquelles la voix s'appuie quel-

---

(1) La Grammaire est-elle une *science* ou un *art* ? L'Académie la définit *un art*.

que temps, et les *brèves*, celles dont la prononciation est rapide. Ainsi,

a est long dans *plâtre*, et bref dans *chatte* ;
e est long dans *tête*, et bref dans *trompette* ;
i est long dans *abîme*, et bref dans *cime* ;
o est long dans *rôle*, et bref dans *code* ;
u est long dans *bûche*, et bref dans *cruche* ;
eu est long dans *jeûne* , et bref dans *seul* ;
ou est long dans *route*, et bref dans *goutte* ;
in est long dans *pinte*, et bref dans *chemin* ;

Il n'y a guère que l'usage qui puisse nous apprendre à distinguer les voyelles longues des voyelles brèves.

Remarques sur quelques voyelles.

8.—Il y a trois sortes d'*e* : l'*e muet*, l'*é fermé* et l'*è ouvert*.

L'*e muet* n'a qu'un son sourd et peu sensible, comme dans *plume*, *monde*, *que*, *ce*, *me*, ou ne sert qu'à rendre plus longue la voyelle qui le précède, comme dans *pluie*, *soie*, *joie*, il *jouera*, *enjouement*.

L'*é fermé* se prononce la bouche presque fermée, comme dans *été*, *sévérité*, *répéter*, *clocher*.

L'*è ouvert* se prononce la bouche un peu plus ouverte que pour l'*é fermé*, et comme dans *cyprès*, *excès*, *regret*, *elle*, *même*.

9.—Mais, comme on le voit, les différentes sortes d'*e* sont le plus souvent indiquées par des signes que l'on appelle *accents*.

10.—Il y a trois sortes d'*accents*, savoir : l'accent *aigu* (ˊ), qui se met sur la plupart des *é* fermés : *révéré*, *pénétré* ; l'accent *grave* (ˋ), qui se met sur la plupart des *è* ouverts : *après*, *exprès*, *père*, *mère* ; et l'accent *circonflexe* (ˆ), qui se met sur la plupart des voyelles longues : *pâle*, *blême*, *abîme*, *impôt*, *bûche*. Nous disons *la plupart*, attendu qu'il y a : 1° des *é* fermés sans accent aigu, comme dans *payer*, *chanter*, *papier*, vous *payez*, vous *chantez* ; 2° des *è* ouverts sans accent grave, comme dans *sujet*, *appel*, *net* ; 3° des voyelles longues sans accent circonflexe, comme dans *scie*, *bas*, *rue*, etc.

11.—L'*y* sert souvent pour deux *i*, comme dans *crayon*, *noyau*, *royaume*, *payer* ; et quelquefois pour un *i*, comme dans *physique*, *style*, *tyran*, *martyr*.

Remarque sur la consonne H.

12.—La lettre *h* est *muette* ou *aspirée;* elle est muette, quand elle est nulle dans la prononciation, comme dans *heureux*, *honneur*, *honnête*, *homme;* elle est aspirée, quand elle fait prononcer avec aspiration la voyelle qui suit: le *héros*, la *hardiesse*, le *haut*, la *hanche*. Alors il ne saurait exister de liaison entre la consonne qui la précède et la voyelle qui la suit; il faut donc prononcer *les haricots*, *les haines*, *les hameaux*, comme s'ils étaient ainsi écrits: *lé haricots*, *lé haines*, *lé hameaux*.

Des mots considérés sous le rapport de leur articulation.

13.—Les émissions de voix, nécessaires pour l'articulation des mots, sont ce qu'on appelle des *syllabes: jour*, *nuit*, *pain*, *vin*, sont des mots d'une seule syllabe; il y en a deux dans *charmant*, *enfant*, savoir: *char-mant*, *en-fant;* et trois dans *li-ber-té*, *ap-pli-qué*.

14.—On appelle *monosyllabe* un mot qui n'a qu'une syllabe; tels sont *bon*, *pain*, *sur*, *lui; dissyllabe*, celui qui en a deux: *enfant*, *poli; trissyllabe*, celui qui en a trois: *apporté*, *satisfait*.

15.—On donne aussi le nom de *polysyllabe* à tout mot formé de plus d'une syllabe: *voisin*, *complaisant*, *libéralité*.

16.—Une syllabe dans laquelle on entend distinctement deux sons, prend le nom de *diphthongue;* telles sont les syllabes *ia*, *ié*, *io ieu*, *oi*, *oin*, *ué*, *ui*, etc.: *fruitier*, *loi*, *foin*, *vieux*.

17.—La langue française se compose de dix espèces de mots qu'on appelle *les parties du discours*. Ces espèces de mots sont le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

Coup d'œil sur l'origine des différentes espèces de mots.

Cette division des mots en dix espèces n'est l'œuvre ni du hasard ni du caprice des hommes, mais la conséquence nécessaire de l'organisation des personnes et de

l'existence des choses; car toute langue a pour éléments primitifs les objets mêmes qui composent la nature.

C'est ce qui fait que, bien qu'elles diffèrent par les mots et par les sons, les langues ont toutes entre elles une certaine communauté, une certaine affinité sous le rapport des principes fondamentaux.

Il nous a paru que jeter un coup d'œil sur les causes premières de la création des parties du discours, ou, en d'autres termes, que remonter aux choses mêmes pour expliquer les signes appelés à les représenter, ce serait répandre quelque attrait sur une matière aride, et laisser encore sur l'esprit des élèves une impression plus profonde et conséquemment plus profitable.

DU NOM

ET DE SON ORIGINE.

18.—Dès la création, la terre présentant comme aujourd'hui des êtres animés et des êtres inanimés d'une variété infinie, les hommes éprouvèrent le besoin de distinguer chaque objet par un terme spécial, de lui donner un nom particulier.

Or, les grammairiens ont appelé *nom* le mot par lequel on *nomme* une personne ou une chose. Ainsi, lorsque nous disons *père*, *mère*, *frère*, *sœur*, *parent*, *ami*, *Pierre*, *Jean*, *César*, *Napoléon*, *ville*, *village*, *église*, *maison*, *table*, *plume*, nous *nommons*, soit des personnes, soit des choses : donc ces mots sont des *noms* (1).

DE L'ARTICLE

ET DE SON ORIGINE.

19.—L'*article* n'étant pas de toutes les langues, il faut en conclure que seul, et par lui-même, il ne sau-

(1) Comme nos vues, quant à présent, sont uniquement de faire connaître chaque espèce de mot en remontant à la cause et à l'origine de sa formation, il ne sera rien dit ici des règles qui y ont trait, ces règles devant faire la matière des chapitres suivants.

rait rien exprimer; ce n'est guère qu'à l'invariabilité de la terminaison des noms qu'il doit son existence. Aussi, renvoyons-nous, pour ce que nous avons à en dire, à cette espèce de mot même.

Nos seuls articles sont *le*, *la*, *les*, *du*, *des*, *au*, *aux*.

DE L'ADJECTIF

ET DE SON ORIGINE.

20. Quoique à l'aide du nom, chaque objet fût désigné par un terme particulier, bientôt se déclara la nécessité de dire de ces objets leurs couleurs ou leurs formes, leur force ou leur taille, enfin, remarquez bien ce mot, d'*ajouter* à l'idée de l'objet l'idée de ses qualités.

En effet, voyons-nous un cheval, il est *jeune* ou *vieux*, *blanc* ou *noir*, *grand* ou *petit*, *lourd* ou *léger*, *vif* ou *pesant*. Or, ces mots *jeune*, *vieux*, *blanc*, *noir*, *grand*, *petit*, joints au nom *cheval*, sont, pour ainsi dire, autant d'attributs qui ajoutent à l'idée que nous donne le mot *cheval*, l'idée de ses qualités, de sa taille, de sa légèreté, etc. Remarquons-nous une femme, nous la trouvons *belle* ou *laide*, *petite* ou *grande*, *brune* ou *blonde*, etc.; ici encore chacun de ces mots, *belle*, *laide*, *petite*, *grande*, *brune*, *blonde*, ajoute à l'idée que nous donne le mot *femme*, l'idée de ses qualités.

Ces mots donc n'ayant d'autre fonction que d'*ajouter* des idées de formes, de couleurs ou de qualités, les grammairiens ont dû chercher un terme qui rappelât cette fonction; et, au lieu de se servir de l'expression *mot qui ajoute*, ils ont choisi le terme plus court *adjectif*, qui, seul, a toute cette signification.

DU PRONOM

ET DE SON ORIGINE.

21.—Si, comme on le voit, c'est à la nature même des choses que nous devons l'origine du nom et de l'adjectif, il n'en est pas de même du *pronom*, dont l'existence ne peut être attribuée qu'à une raison d'harmonie.

En effet, il est vraisemblable que, dans le principe, on s'occupa de l'indispensable avant de penser à ce qui n'était qu'agrément. On peut conséquemment présumer qu'au lieu de dire, comme nous le faisons aujourd'hui, *lorsque le général eut tout examiné, et qu'*IL *eut harangué ses soldats,* IL *donna le signal de l'attaque,* les premiers hommes s'exprimèrent ainsi : *lorsque le général eut tout examiné, et que le général eut harangue ses soldats, le général donna le signal de l'attaque.*

Mais après avoir accru leurs connaissances, et leur oreille étant devenue plus sensible à l'harmonie, ils durent pour faire disparaître la monotonie et les langueurs de leur premier langage, chercher à éviter cette répétition fatigante du nom.

En conséquence, il leur fallut non-seulement inventer des mots pour remplacer les noms, mais encore leur donner une conformation particulière, c'est-à-dire les faire extrêmement courts, afin que, d'une part, ils pussent se répéter pour ainsi dire sans être aperçus, et que, de l'autre, il en résultât pour la diction une allure plus franche et plus rapide.

Considérée sous ce point de vue, la conformation des pronoms de la langue française est admirablement combinée : ce ne sont guère que des monosyllabes : *je, me, moi, tu, te, toi, il, elle, on, se, soi, le, la, les, lui, leur, qui, que, ce, dont, en, y,* sont des pronoms dont la répétition, grâce à leur brièveté, ne cause ni fatigue ni lenteur (1). Un seul exemple suffira pour en convaincre.

*J'aperçus l'empereur et m'*EN *approchai pour mieux* LE *voir et* LE *contempler.* La personne exprimée par le mot *empereur* figure quatre fois dans cette courte phrase, savoir, dans les mots *empereur, en, le* et *le.* Et, sans le secours du pronom, il eût fallu dire, *j'aperçus l'empereur, et m'approchai de l'empereur pour mieux voir l'empereur, et contempler l'empereur.*

---

(1) S'il en est quelques-uns d'une conformation plus développée, ils sont d'un usage infiniment plus restreint, comme *chacun, quiconque,* ou l'œuvre du temps, qui en a fait des contractions. (Par *contraction,* on entend la réunion, la fusion de plusieurs mots en un seul : tels sont les pronoms *celui-ci, celle-là,* qui sont formés des mots *celui qui est ici. Celle qui est là.*)

Ces mots donc n'ayant d'autre fonction que de *remplacer* les noms, les grammairiens, désireux d'exprimer cette fonction par un seul terme, ont fait le mot moitié latin, moitié français, *pronom*, qui signifie *pour le nom, à la place du nom* (1).

DU VERBE

ET DE SON ORIGINE.

22.—Une langue déjà pourvue du nom et de l'adjectif permettait bien de désigner chaque objet et d'en peindre les qualités, les formes, les couleurs, etc. Mais de leur nature ces objets étant animés ou inanimés, il fallut encore créer une espèce de mot pour exprimer les circonstances relatives à leur être : les objets inanimés, c'est-à-dire sans vie, ne peuvent guère qu'être en repos ; mais quant aux être animés, c'est-à-dire ayant vie, il y a par rapport à eux trois circonstances différentes, qui dépendent de leur état même d'existence : *se mouvoir*, *sentir*, *être en repos*, ou *en tel ou tel état*, ce qui peut s'exprimer par les trois mots *marcher*, *aimer*, *dormir ;* il n'y a pas une quatrième alternative.

Or, toutes les actions, tous les mouvements des hommes, tels que *marcher*, *courir*, *voyager*, *venir*, *parler*, *écrire*, *boire*, *manger*, etc. ; toutes leurs passions, tous leurs sentiments, tels que *chérir*, *aimer*, *détester*, *haïr*, etc.; toutes les situations, tous les états dans lesquels ils peuvent se trouver, comme *languir*, *dormir*, *se reposer*, *être*, *exister*, etc. ; toutes ces circonstances, disons-nous, étant exprimées par une même espèce de mot, on comprend que cette espèce, par son importance, tient le premier rang dans les langues, qu'elle en est pour ainsi dire l'âme.

Aussi, les grammairiens, pour exprimer toute cette importance, l'ont-ils appelée *verbe*, expression qui signifie *parole*. En effet, le verbe est la parole même : avec lui, on dit tout ; sans lui, on ne peut rien exprimer qui ait un sens.

---

(1) *Pronom* est formé de *pro*, préposition latine qui signifie *pour* ou *à la place de*, et du mot français *nom*, ce qui, réuni, signifie *pour le nom, à la place du nom.*

DU PARTICIPE

ET DE SON ORIGINE.

23.—Dans les langues, il existe une espèce de mot qui, quoique étant née du verbe, tient encore de la nature de l'adjectif; tels sont *frappé, frappée ; chéri, chérie ; venu, venue ; soumis, soumise*, etc., qui viennent des verbes *frapper, chérir, venir, soumettre.*

C'est de cette double fonction, c'est de ce qu'elle *participe* de ces deux natures, que cette espèce de mot tire son nom de *participe.*

DE L'ADVERBE

ET DE SON ORIGINE.

24.—De même que les objets ne sauraient exister sans avoir telle ou telle forme, telle ou telle couleur, telle ou telle qualité, comme dans ces exemples, *table ronde, chapeau blanc, bon pain*, etc. ; de même une action ne saurait avoir lieu sans se faire de telle ou telle manière, à telle ou telle époque, dans tel ou tel ordre, etc. Et ces expressions qui marquent la manière, le temps, l'ordre, sont appelées *adverbes.*

EXEMPLES.—*Il chante* AGRÉABLEMENT, c'est-à-dire *d'une manière agréable ; il se conduit* EXEMPLAIREMENT, c'est-à-dire *d'une manière exemplaire. Il arrivera* BIENTÔT, *partirez-vous* DEMAIN ? *Bientôt* et *demain* marquent le temps. D'ABORD *il nous écrivit*, PUIS *il vint nous voir. D'abord* et *puis* marquent l'ordre.

Ainsi qu'on le voit, les adverbes sont en général pour les verbes ce que sont les adjectifs pour les noms.

Et comme cette sorte de mots ne saurait guère être que *près du verbe*, les grammairiens lui ont donné, pour cela, le nom *adverbe*, expression formée du mot latin *ad*, qui signifie *vers* ou *près de*, et du mot français *verbe*, lesquels, réunis, font *vers le verbe*, c'est-à-dire *qui se place vers le verbe, près du verbe.*

DE LA PREPOSITION

ET DE SON ORIGINE.

25.—A l'aide des espèces de mots dont nous avons parlé jusqu'ici, il était déjà possible d'exprimer des idées complètes, il est vrai, mais des idées très-circonscrites, et sans plus de rapports ni de liaisons que celles qui suivent :

Ces jeunes personnes étudient leurs leçons.
Mon cheval a brisé ma voiture.
Le général a attaqué l'ennemi.
J'ai acheté des livres instructifs.

La première de ces phrases, par exemple, dit bien que les jeunes personnes étudient leurs leçons; mais si l'on voulait indiquer le lieu où elles étudient, le but de cette étude, depuis quel temps elle dure, etc., on ne le pourrait qu'à l'aide d'une préposition.

EXEMPLES.—*Ces jeunes personnes étudient leurs leçons* DANS *le jardin*, SUR le gazon, SOUS *un arbre.* (*Dans, sur, sous*, servent à désigner le lieu.) *Elles étudient* POUR *avoir la première place*, AFIN *d'être les premières.* (*Pour* et *afin de* expriment le but de leur étude.) *Elles s'appliquent ainsi* DEPUIS *une heure.* (*Depuis* sert à marquer le temps.)

C'est parce que cette espèce de mot se met toujours *avant* le lieu, le but, le temps, en un mot, *avant* les rapports qu'elle concourt à exprimer, qu'on l'appelle *préposition*, expression formée du nom français *position*, et du mot latin *præ*, qui signifie *avant*, ce qui fait *position avant*, c'est-à-dire, qui occupe *une position, une place avant* son rapport.

DE LA CONJONCTION

ET DE SON ORIGINE.

26.—Bien que les hommes eussent dans les espèces de mots dont nous avons parlé jusqu'ici presque tous les éléments nécessaires à la représentation des idées, il leur manquait encore les moyens d'attacher, de

lier ces idées les unes avec les autres pour en faire un tout coordonné : ils se trouvaient dans la position d'un constructeur qui a tous les matériaux nécessaires pour édifier, mais qui manque encore de liens et de ciment.

Outre que la diction fût jusque-là décousue et sans grâce, les pensées manquant de liaisons, la communication en était plus laborieuse, et très-souvent le sens plus difficile à saisir.

En effet, cette phrase, PUISQUE *votre ami ne me croit point,* ET QU'*il pense* QUE *je le trompe, je cesserai de le voir,* ne pourrait guère, sans conjonction, se rendre autrement que par, *votre ami ne me croit point, il pense être trompé par moi, je dois cesser de le voir.* Cette dernière façon de s'exprimer n'a ni l'ensemble, ni le coulant, ni la précision que donnent à la première les conjonctions *puisque, que, et que.*

Les grammairiens donc, pour donner à cette espèce de mot un nom qui peignit sa fonction dans le discours, l'ont appelée *conjonction*, expression qui signifie *liaison, union,* c'est-à-dire *qui lie* un mot à un autre mot, les idées les unes aux autres, les phrases entre elles.

DE L'INTERJECTION

ET DE SON ORIGINE.

27.—Il est dans notre nature, lorsque nous sommes vivement affectés d'un sentiment, soit de joie, soit de douleur, de surprise, de crainte, de colère ou d'admiration, etc., de pousser, de *jeter* un cri.

Un fils, par exemple, aperçoit-il sa mère, dont il a été séparé quelque temps, il s'écriera probablement de surprise : HA ! *voilà maman !*

Sommes-nous étonnés de voir encore quelqu'un que nous croyions absent, il pourra nous arriver de dire : EH BIEN ! *vous êtes encore ici !* HE QUOI ! *vous n'êtes pas encore parti !*

Avons-nous à peindre les regrets, la douleur que nous cause la perte de quelqu'un, nous pourrons nous exprimer ainsi : HÉLAS ! *il n'est plus !*

Ces mots *ha ! eh bien ! hé quoi ! hélas !* que l'on

peut considérer pour la plupart comme des cris brusquement *jetés*, ont reçu, pour ce motif, le nom d'*interjection*, expression qui a quelque analogie avec les mots *jet*, *jeter*.

CHAPITRE PREMIER.

DU NOM.

28.—Comme nous l'avons déjà dit, le *nom* est le mot par lequel on nomme, par lequel on représente une personne ou une chose : tels sont *père*, *mère*, *jardin*, *maison*. On l'appelle aussi *substantif*, parce que souvent l'objet nommé représente une *substance* (1).

29.—On distingue deux sortes de noms : le nom *commun* et le nom *propre*.

30.—On appelle nom *commun* celui qui peut se donner à toutes les personnes ou à toutes les choses de la même espèce. Or, *ville*, *maison*, *homme*, *femme*, etc., sont des noms communs, car ils peuvent se dire de toutes les villes, de toutes les maisons, de tous les hommes et de toutes les femmes.

31.—Le nom *propre* est le mot par lequel on désigne particulièrement une personne ou une chose, comme *Napoléon*, *l'Italie*. Or, si je dis, *Paris est la capitale de la France*, je me sers de deux noms propres, savoir, *Paris* et *France*. En effet, *Paris* est le nom particulier d'une ville, et *France* le nom particulier d'un pays. Mais les grammairiens, au lieu de se servir de l'expression *nom particulier*, ont employé cette autre, *nom propre*, qui a la même signification.

La première lettre des noms propres doit être une majuscule, c'est-à-dire une grande lettre.

Du genre des noms.

32.—Comme chez les hommes et les animaux on

---

(1) Nous donnerons la préférence au mot *nom*, parce qu'il peut, sans exception, se dire de tous les noms. L'appellation *substantif* ne peut recevoir une application aussi générale ; attendu qu'un nombre infini de choses n'existent que dans notre esprit, et ne représentent aucune substance ; tels sont *désir*, *pensée*, *loisir*, *agilité*, *etc.*

distingue deux espèces, c'est-à-dire le mâle et la femelle, la Grammaire a dû tenir compte de cette distinction. Mais au lieu d'employer les mots *espèce mâle*, *espèce femelle*, on a dit *genre masculin*, *genre féminin*, expression qui ont la même valeur.

33.—Ainsi, l'on dit qu'un nom est du genre masculin, s'il représente un homme ou un animal de l'espèce mâle, comme *père*, *frère*, *bœuf*, *cheval ;* on dit qu'un nom est du genre féminin, s'il représente une femme ou un animal de l'espèce femelle, comme *mère*, *sœur*, *lionne*, *jument*.

34.—Mais on a encore donné le genre masculin et le genre féminin à des noms de choses inanimées. Par exemple, on a fait *habit* et *chapeau* du masculin, et *redingote* et *robe* du féminin, sans que la Grammaire puisse en rendre compte : l'usage seul nous apprendra donc à connaître le genre de ces sortes de noms ; faut-il *un* avant un nom, ce nom est du masculin ; faut-il *une*, il est du féminin. Ainsi, *jardin*, *tapis*, sont du masculin, parce qu'on dit *un* jardin, *un* tapis ; *plume*, *bougie*, sont du féminin, parce qu'on dit *une* plume, *une* bougie.

Du nombre des noms.

35. On appelle *nombre* une quantité quelconque ; *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, etc., sont des nombres.

36.—Quoique les nombres soient illimités, la Grammaire n'en reconnaît que deux, savoir, *un* et *plusieurs*. Mais à la place de nombre *un*, on a dit nombre *singulier ; de plusieurs*, on a dit nombre *pluriel*. Ainsi, *la sœur* est du nombre singulier, *les sœurs*, du nombre pluriel.

De la formation du pluriel dans les noms.

37.—On forme le *pluriel* d'un nom en ajoutant *s* à son singulier : *le père, les pères ; la mère, les mères ; le jour, les jours.*

38.—Mais cette règle n'est pas générale, car

1° Les noms qui finissent au singulier par *s*, *x* ou *z*, s'écrivent au pluriel comme au singulier : *un fils, un bras ; des fils, des bras ; un nez, une croix ; des nez, des croix.* (Pas d'exception.)

2° Les noms terminés par *au* ou par *eu* prennent *x* au pluriel : *un tonneau, des tonneaux ; un neveu, des neveux.* Il n'y a qu'une seule exception ; c'est *landau*, dont le pluriel se forme par *s : des landaus.* (ACAD.)

3° Les noms terminés par *ou* prennent *s* au pluriel : *un sou, un clou ; des sous, des clous.*

Il n'y a que sept exceptions : *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou* et *pou*, qui prennent *x* : *des bijoux, des cailloux, des choux, des genoux*, etc.

4° Les noms terminés en *al* ont leur pluriel en *aux* : *général, tribunal, journal, cheval, maréchal, bocal, local*, etc., font donc, *généraux, tribunaux, journaux, chevaux, maréchaux, bocaux, locaux* (1).

Il n'y a d'autres exceptions que *bal, carnaval, régal, aval, cal* (durillon), *nopal, chacal, serval, narval*, dont le pluriel est *bals, carnavals, régals*, etc. —*Pal* fait au pluriel *paux* ou *pals*.

40. — *Remarque*. Les pluriels en *aux* venant d'un singulier en *al*, comme *généraux*, qui vient de *général*, ne prennent pas la lettre *e* dans cette syllabe *aux*. (Pas d'exception.) Mais les pluriels en *aux* venant d'un singulier en *au* prennent un *e* : *un chapeau, des chapeaux*.

41. — De cette dernière catégorie, cependant, il faut excepter *affutiau, aloyau, boyau, étau, gluau, gruau, hoyau, joyau, noyau, pilau, sarrau, senau, tuyau* et *unau*, dont la syllabe *au* s'écrit sans *e*.

42.—5° Les noms qui finissent en *ail* se forment au pluriel par un *s* : *un éventail, des éventails ; un gouvernail, des gouvernails ; un portail, des portails.*

43.—Il n'y a d'exceptions que les six suivants : *bail, corail, émail, soupirail, vantail* et *travail*, qui font *baux, coraux, émaux, soupiraux, vantaux* et *travaux*. Ce dernier a aussi le pluriel *travails*, et dans deux cas : 1° lorsqu'il signifie les rapports d'un ministre au roi, ou d'un commis au ministre ; 2° lorsqu'il se dit de machines par lesquelles on contient les chevaux vicieux quand on les ferre, ou quand on les panse. *Bétail* fait *bestiaux*.

---

(1) 39. — On trouve dans quelques dictionnaires, *des bocals, des locals* ; mais l'Académie dit *des bocaux, des locaux* : on doit la féliciter de diminuer ainsi le nombre des exceptions.

44. — Ail, espèce d'oignon, a aussi deux pluriels : *ails* et *aulx* (Acad.) *Des ails* plaît plut à l'oreille que *des aulx*.

6° Les trois noms *aïeul, ciel, œil*, ont aussi un double pluriel : *aïeul* fait au pluriel *aïeuls*, lorsqu'il signifie *grand-père : mes* AÏEULS *paternels, mes* AÏEULS *maternels*.

Aïeul fait *aïeux* dans deux cas. 1° lorsqu'il se dit de ceux qui ont vécu dans les siècles passés : *c'était la mode chez nos* AÏEUX ; *nos* AÏEUX *étaient plus simples que nous :* 2° pour désigner ceux de qui l'ont descend : *ce droit lui vient de ses* AÏEUX. (Acad.)

Nota. Ecrivez ainsi avec *e aïeule*, pour signifier *grand'mère, mon* AÏEULE *paternelle, mon* AÏEULE *maternelle*.

Ciel fait au pluriel *ciels* et *cieux*. On dit *un ciel, des ciels*, quand il s'agit de *ciels* de lit ou de l'imitation de ciel, soit en peinture, soit en tapisserie : *les* CIELS *réussissent mal en tapisserie ; ce peintre fait bien les* CIELS. Dans tous les autres cas, il faut *cieux : l'immensité des* CIEUX, *le royaume des* CIEUX, etc.

Œil fait au pluriel yeux : *des* YEUX *noirs, des* YEUX *bleus*.

L'Académie n'admet guère le pluriel *œils* que dans le nom *œil-de-bœuf, des œils-de-bœufs*. (Fenêtres rondes.)

Yeux, ajoute-t-elle, se dit de certains vides, de certains trous qui se trouvent dans la mie du pain, et dans plusieurs espèces de fromage : *un pain qui a des* YEUX, *du fromage qui n'a point d'*YEUX. Il se dit encore des boutons qui paraissent sur une tige d'arbre : *tailler à deux* YEUX, *à trois* YEUX.

45.—Remarque.—L'Académie conserve le *t* au pluriel des noms en *ant* ou en *ent ;* elle écrit donc, *les enfants, les parents, les instants, les talents*, etc.

46. — Nous ferons remarquer que l'usage autorise aussi à écrire, en supprimant le *t* au pluriel, les mêmes noms, lorsqu'ils sont formés de plus d'une syllabe : *les enfans, les parens, les instans, les talens*. Et s'ils n'ont qu'une syllabe, le *t* se conserve : *les vents, les gants, les dents*. La première de ces façons d'orthographier est toute logique, la seconde n'a pour elle que le caprice de l'usage.

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

47.—L'*article* est un mot qui a pour principale propriété d'indiquer le genre et le nombre des noms avant lesquels il est employé.

48.—Voici tous nos articles : *le, la, les*, qu'on appelle articles *simples*, et *du, des, au, aux*, qu'on appelle articles *composés*.

49.—*Le* se met avant un nom masculin singulier :

le pain, le vin ; la, avant un nom féminin singulier : *la mère, la fille ; les*, avant les noms pluriels des deux genres : *les frères, les sœurs.*

50.—*Du, des, au, aux*, sont appelés articles *composés* parce qu'ils renferment en eux l'un des mots *de, à :* nous disons donc, *le talent* DU *maître*, pour *de le maître ; la légèreté* DES *enfants*, pour *de les* enfants ; *j'ai parlé* AU *général*, pour *à le* général ; *obéir* AUX *lois*, pour *à les* lois.

51.—Mais, pour l'agrément de la langue, on supprime la lettre *e* de l'article *le*, et la lettre *a* de l'article *la*, quand ils se trouvent devant un mot qui commence par une voyelle ou un *h* muet ; et alors on remplace la lettre supprimée par cette figure ('), qu'on appelle *apostrophe.* Ainsi, pour éviter tout ce qu'il y aurait de choquant pour l'oreille dans *le oiseau, le ami, la oreille, le homme*, on a retranché les lettres *e, a*, des articles *le, la*, et l'on a dit, *l'oiseau, l'ami, l'oreille, l'homme*, etc.

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

52.—Nous l'avons déjà dit, l'*adjectif* a pour fonction d'exprimer les qualités, les formes, les couleurs, en un mot, toutes les manières d'être des personnes ou des choses. Voyons-nous un fruit, il nous paraît *petit* ou *gros, mûr* ou *vert ;* il est *bon* ou *mauvais, tendre* ou *dur*, etc. Or, ces mots *petit, gros, mûr, vert, bon, mauvais, tendre, dur*, exprimant les qualités ou les manières d'être du fruit, sont autant d'adjectifs. Avons-nous à parler d'un chapeau, nous aurons à dire qu'il est *blanc* ou *noir, léger* ou *pesant, rond* ou *ovale, grand* ou *étroit.* Ces mots *blanc, noir, léger, pesant, rond, ovale, grand, étroit*, sont encore des adjectifs.

53.—Mais les qualités, les formes, etc., qu'on aperçoit dans un être masculin, pouvant tout aussi bien exister chez un être féminin, un même adjectif se rapportera donc tantôt à un nom masculin, tantôt à un nom

féminin. Cela posé, il reste à examiner les modifications que fait éprouver à un adjectif la différence du genre.

De la formation du féminin dans les adjectifs.

54.—PREMIÈRE RÈGLE.—Tout adjectif terminé au masculin par un *e* muet, comme *sage*, *utile*, *agréable*, reste tel au féminin : *le frère* SAGE, *la sœur* SAGE.

55.—DEUXIÈME RÈGLE.—Tout adjectif qui ne finit pas par un *e* muet au masculin, en prend un au féminin : *petit*, *grand*, *poli*, *vrai*, *zélé*, *exquis*, font donc au féminin, *petite*, *grande*, *polie*, *vraie*, *zélée*, *exquise*.

56.—Mais il faut excepter de cette dernière règle, 1° les adjectifs dont le féminin exige la réduplication de la dernière lettre et un *e* muet, 2° et les adjectifs dont la formation féminine est irrégulière.

57.—Les adjectifs qui exigent au féminin la réduplication de leur dernière lettre sont:

1° Ceux qui sont terminés en *el* ou en *eil* comme *actuel*, *habituel*, *vermeil*, *pareil*, dont le féminin est *actuelle*, *habituelle*, *vermeille*, *pareille*. (Point d'exception.)

58. — Remarquez 1° que *fidèle* et *infidèle* ne font point partie de cette catégorie ; ils appartiennent à la première règle, c'est-à-dire que, prenant un *e* muet au masculin, le féminin ne change pas : *un serviteur fidèle*, *une mémoire fidèle* ; 2° que *rebelle* prend toujours deux *l* : *un chef rebelle*, *une armée rebelle*.

2° Les adjectifs terminés par *ien* qui, sans exception, font au féminin, *ienne : chrétien*, *païen*, *ancien ; chrétienne*, *païenne*, *ancienne*. (Point d'exception.).

3° Les adjectifs terminés par *on*, comme *bon*, *bouffon*, *mignon*, qui font au féminin, *bonne*, *bouffonne*, *mignonne*. (Pas d'exception.)

4° Les adjectifs terminés par *et* comme *net*, *sujet*, *muet*, *fluet*, qui font au féminin, *ette : nette*, *sujette*, *muette*, *fluette*. Il faut en excepter *complète*, *concrète*, *discrète*, *inquiète*, *replète*, *secrète*.

5° Les adjectifs *bas*, *épais*, *exprès*, *gras*, *gros*, *las*, *profès*, qui font au féminin, *basse*, *épaisse*, *expresse*, *grasse*, *grosse*, *lasse*, *professe*.—*Nul*, *gentil*, *paysan*, *sot*, *vieillot*, dont le féminin est *nulle*, *gentille*, *paysanne*, *sotte*, *vieillotte*.

6° Et enfin les adjectifs *fou, mou, vieux, beau* et *nouveau*, dont le féminin est *folle, molle, vieille, belle, nouvelle*, parce qu'au masculin on dit aussi *fol, mol, vieil, bel, nouvel*, lorsqu'ils se trouvent avant un nom commençant par une voyelle ou un *h* muet : *fol espoir, mol abandon, bel enfant, nouvel ouvrage, vieil homme.* (On dit aussi *vieux homme.*)

59.—Les adjectifs dont la formation féminine est irrégulière, sont :

1° Ceux qui sont terminés par *f*, tels que *veuf, actif, bref, vif*, qui perdent au féminin la lettre *f* pour prendre *ve, veuve, active, brève, vive.*

Il n'y a qu'un seul mot qui fasse exception, encore est-il peu usité ; c'est l'adjectif *pouf*, qui se dit du grès, des pierres ou du marbre, qui, lorsqu'on les travaille, tombent en poussière : *ce grès est* POUF, *cette pierre est* POUF. (Acad).

2° Les adjectifs terminés par *x*, qui perdent cette lettre pour prendre *se : heureux, boiteux, honteux ; heureuse, boiteuse, honteuse.* Il n'y a que cinq exceptions : *doux, faux, préfix, roux* et *vieux*, dont le féminin est *douce, fausse, préfixe, rousse, vieille.*

3° Les adjectifs *blanc, sec, frais, franc*, qui font *blanche, sèche, fraîche, franche* (1).—*Public, caduc, turc, grec, franc*, dont le féminin est *publique, caduque, turque, grecque* (2), *franque* (3).—*Long, oblong, tiers, malin, bénin*, qui font *longue, oblongue, tierce, maligne, bénigne.* —*Favori, coi*, qui font *favorite, coite.*

4° (*Châtain, dispos* et *fat*, ne se disent pas au féminin.)

5° Les adjectifs terminés par *eur*, dont le féminin se forme de différentes manières, savoir :

Premièrement.—Les adjectifs en *eur* formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *eur*, et qui font *euse* au féminin, comme *parleur, menteur, voleur*,

---

(1) *Franc, franche*, qui a de la franchise, ou qui est libre.

(2) Remarquez que *grec* est de ces mots le seul qui conserve la lettre *c* au féminin : *une Grecque.*

(3) *Franc, franque, langue franque*, sorte de jargon mêlé de français, d'italien, d'espagnol, etc., que parlent les Francs de la basse classe établis dans le Levant ou en Barbarie.

trompeur, dont le féminin est *parleuse, menteuse, voleuse, trompeuse*, parce qu'ils viennent des participes présents *parlant, mentant, volant, trompant*. Il faut cependant en excepter *débiteur* (qui doit), *exécuteur, inventeur, persécuteur, enchanteur*, qui font au féminin *débitrice, exécutrice, persécutrice, enchanteresse*.

Secondement.—Les adjectifs en *teur* non formés d'un participe présent, et qui font au fémin *trice : admirateur, adulateur, approbateur, conciliateur, conservateur, délateur, dénonciateur, directeur, investigateur, lecteur, donateur, testateur*, etc., etc.; *admiratrice, adulatrice, approbatrice, conciliatrice, conservatrice, délatrice, dénonciatrice, directrice, investigatrice, lectrice, donatrice, testatrice, etc.*

60.—*Remarque*.—*Amateur* se dit des deux genres : *un homme, une femme amateur*.

61.—Il est aussi des adjectifs en *eur*, qui ont une double formation féminine; tels sont:

62. — CHANTEUR, dont le féminin est *chanteuse* et *cantatrice*. CHANTEUSE se dit de toute femme qui chante, soit qu'elle en fasse ou non sa profession : *les chanteuses de l'Opéra*. Cependant, lorsque la personne dont on parle a acquis quelque célébrité dans l'art du chant, au lieu de *chanteuse*, on dit CANTATRICE. (ACAD.)

63. — CHASSEUR, dont le féminin est *chasseuse* et *chasseresse*. CHASSEUSE se dit d'une femme qui chasse, ou qui aime à chasser : *j'aperçois une* CHASSEUSE *dans la plaine, ces dames sont d'habiles* CHASSEUSES.—CHASSERESSE ne se dit qu'en poésie : *Diane la* CHASSERESSE, *les nymphes* CHASSERESSES. (ACAD.)

64. — DÉBITEUR, qui, comme on l'a déjà vu, fait *débitrice*, lorsqu'il signifie *qui doit : elle est ma* DÉBITRICE *de cinq cents francs ;* et DÉBITEUSE (qui débite) : *c'est une* DÉBITEUSE *de nouvelles, une grande* DÉBITEUSE *de mensonges*. (ACAD.)

65. — DEMANDEUR, dont le féminin est *demandeuse* et *demanderesse*. DEMANDEUSE se dit de celle qui a l'habitude de demander pour obtenir quelque chose, ou qui en fait profession : *c'est une* DEMANDEUSE *perpétuelle*. — DEMANDERESSE est un terme de procédure, qui signifie celle qui intente un procès, qui fait une demande en justice : *telle est la somme réclamée par la* DEMANDERESSE. — *Défendeur*, autre terme de procédure, fait *défenderesse*.

66. — DEVINEUR dont le féminin fait *devineuse*. Il se dit de ceux qui, sans se donner pour prédire les événements, sans en faire profession, aiment à juger par voie de conjecture : *c'est un bon* DEVINEUR, *une adroite* DEVINEUSE. — DEVINERESSE n'est pas, comme on l'a imprimé, le féminin de *devineur*, mais de *devin*. Ils se disent de ceux

qui se donnent pour prédire les événements, et qui en font profession : *les* DEVINS *et les* DEVINERESSES *sont des imposteurs.* (ACAD.)

67. — VENDEUR, dont le féminin est *vendeuse* et *venderesse.* VENDEUSE se dit de celle qui fait profession de vendre : *une* VENDEUSE *de fruits, des* VENDEUSES *à la halle.* — VENDERESSE ne se dit qu'en pratique, et d'une femme qui, sans faire profession de vendre, a cédé, a vendu telle chose : *la* VENDERESSE *est garante.* (ACAD.)

68. BAILLEUR (qui donne à ferme, à loyer), dont le féminin est *bailleresse ;* mais ce féminin, dit l'Académie, est maintenant presque inusité. — VENGEUR, dont le féminin est *vengeresse,* mais ce féminin n'est que du style : *Jeanne d'Arc fut la* VENGERESSE *de la France ; la main* VENGERESSE *de ce héros brisa les fers de sa patrie.* — PÉCHEUR (qui commet des péchés) dont le féminin est *pécheresse.*—GOUVERNEUR, dont le féminin est *gouvernante.* — Et SERVITEUR, qui fait *servante.*

PREMIÈRE REMARQUE. — Le féminin des adjectifs en *érieur* se forme ainsi par un *e* muet : *antérieur, inférieur, supérieur ; antérieure, inférieure, supérieure.* Il faut y ajouter *majeur, mineur* et *meilleur ;* qui font *majeure, mineure, meilleure.*

DEUXIÈME REMARQUE. — Les adjectifs en *eur,* qui expriment des professions, des états plus particulièrement exercés par des hommes, ne changent pas au féminin ; tels sont *auteur, traducteur, docteur, professeur,* etc.

Formation du pluriel dans les adjectifs.

69. On forme le pluriel des adjectifs comme celui des noms, c'est-à-dire, en ajoutant un *s* au singulier ; *petit, petite ; petits, petites.* Cependant il faut remarquer :

1° Que, comme dans les noms encore, les adjectifs terminés au singulier par *s* ou *x*, comme *gros, heureux,* restent tels au pluriel : *un gros cheval, de gros chevaux ; un homme heureux, des hommes heureux ;*

2° Que les trois adjectifs en *au, beau, jumeau, nouveau,* les seuls de notre langue qui aient cette terminaison, prennent un *x* au pluriel : *de beaux enfants, deux frères jumeaux, de nouveaux ouvrages ;*

3° Que la plupart des adjectifs en *al* font leur pluriel en *aux ; libéral, libéraux ; original, originaux ; principal, principaux ; égal, égaux ; spécial, spéciaux,* etc.

70.—Mais nous insisterons sur les adjectifs en *al,* attendu que les grammaires les plus suivies même

sont sur ce point incomplètes et en désaccord tout à la fois avec cette autorité imposante de l'Académie.

Adjectifs en AL *sur le pluriel masculin desquels l'Académie ne s'était pas prononcée jusqu'à son édition de* 1835, *où on lit :*

71. — *Biennal*, des emplois biennaux ;
Brutal, des appétis brutaux ;
Doctrinal, des avis doctrinaux ;
Électoral, colléges électoraux ;
Équinoxial, des points équinoxiaux ;
Fatal, au pluriel *fatals* (peu usité, dit l'Acad.) ;
Grammatical, les principes grammaticaux ;
Illégal, actes illégaux ;
Impérial, ornements impériaux ;
Loyal, de loyaux services ;
Machinal, mouvements machinaux (peu usité) ;
Matrimonial, droits matrimoniaux ;
Musical, des caractères musicaux ;
Numéral, des adjectifs numéraux ;
Original, des tableaux, des manuscrits originaux ;
Radical, termes radicaux ;
Social, des rapports sociaux ;
Trivial, des détails triviaux (peu usité, Acad.) ;
Verbal, adjectifs verbaux, procès-verbaux.

Martial, pectoral, nasal, n'ont de pluriel masculin que lorsqu'ils sont employés comme termes d'anatomie ou de médecines ; *remèdes martiaux, muscles pectoraux, os nasaux,* (c'est-à-dire qui ont rapport au nez.)

Adjectifs en AL *dont l'Académie dit positivement qu'ils n'ont pas de pluriel masculin.*

72. — *Amical, colossal, glacial, natal, automnal, frugal, jovial, naval* (1).

---

(1) Cependant nous ferons remarquer que l'usage commence à introduire parmi nous, et que notre oreille commence à supporter *des conseils, des rapports amicals, des édifices colossals, des repas frugals, des vents glacials, des caractères, des hommes jovials, des combats navals.* Toutefois, nous le répétons, l'Académie ne donne aucun exemple de ces adjectifs employés au pluriel masculin.

Adjectifs en AL *sur le pluriel masculin desquels l'Académie ne se prononce pas, et dont on ne trouve dans son dictionnaire aucun exemple qui autorise à les y employer.*

73.—*Annal*,
Archiépiscopal (1),
Austral (2),
Bénéficial,
Boréal (3),
Canonial,
Collégial,
Crucial,
Crural (4),
Décemviral,
Décimal (5),
Déloyal (6),
Diagonal,
Diamétral,
Doctoral,
Equilatéral (7),
Expérimental,
Final,
Filial,
Horizontal,
Idéal,
Immoral (8),
Impartial (9),
Initial,
Instrumental,
Labial,
Lingual,
Littéral,
Lustral,
Mental,
Médical,
Médicinal,
Paradoxal,
Paroissial,
Partial,
Pascal,
Pastoral,
Patriarcal,
Patronal,
Primordial,
Proverbial,
Théatral,
Transversal,
Virginal,
Vocal,
Zodiacal.

74. — Le silence de l'Académie sur l'emploi de ces adjectifs au masculin pluriel est motivé par deux raisons : la principale, c'est qu'ils sont la plupart d'un usage si limité, qu'ils ne s'emploient souvent qu'avec quelques noms féminins, et quelquefois même avec un seul : tels sont *collégial, crucial, diagonal, paroissial, patronal, transversal, médicinal*, etc., qui ne se disent que dans ces expressions : *église collégiale ; incision cruciale* (en croix) ; *fête patronale ; ligne transversale, ligne diagonale ; plante, herbe médicinale.* Le besoin du pluriel masculin ne se manifestant pas, ce pluriel devient donc inutile. La seconde raison tient à des motifs d'euphonie, c'est-à-dire que le pluriel masculin soit en *als*, soit en *aux*, serait également désagréable à l'oreille.

---

(1) Prononcez *arkiépiscopal.*

(2) L'Académie n'a point admis cet exemple, *signes austraux*, qui se trouve dans l'édition de son dictionnaire, faite en 1798, ce silence semble indiquer qu'elle ne reconnaît pas de pluriel masculin à cet adjectif.

(3) *Boréal*, doit nécessairement suivre la même loi que *austral.*

(4) Toutefois les chirurgiens terminent en *aux* le pluriel de tous les adjectifs en *al* qui entrent dans les termes de leur art : ils disent donc *les nerfs cruraux.*

(5) L'usage est favorable au pluriel *décimaux :* les arithméticiens disent *des nombres décimaux.*

(6) Il n'y a dans l'Académie aucun exemple de cet adjectif employé au pluriel ; mais puisqu'elle dit *de loyaux services*, il doit être permis de dire *des moyens, des procédés déloyaux.*

(7) *Latéral*, faisant au pluriel *latéraux, équilatéral* fait *équilatéraux.*

(8) Point d'exemple de l'emploi de cet adjectif au pluriel masculin ; mais l'Académie disant *des contes, des préceptes moraux*, il doit être régulier de dire *des contes, des préceptes immoraux, des êtres immoraux.*

(9) L'usage est favorable à *impartiaux ; des arbitres, des juges impartiaux.*

75. — *Remarque.* — Conformément encore à ce qui a été dit des noms en *ant* ou *ent*, l'Académie conserve le *t* dans les adjectifs qui ont l'une ou l'autre de ces terminaisons. Elle écrit donc, *des enfants diligents* et *obéissants ; des monuments intéressants.* Comme nous l'avons déjà dit, cette façon d'orthographier est toute rationnelle, toute logique; la suppression du *t*, au contraire, manque de fondement. Toutefois, l'usage autorise cette suppression, excepté dans l'adjectif *lent*, le seul de cette terminaison qui n'ait qu'une syllabe.

76.—Les adjectifs expriment les qualités ou simplement, ou avec comparaison, ou les élèvent à un très-haut degré; de là trois degrés de signification, savoir, le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif* (1).

77.—Le *positif* n'est rien autre chose que l'adjectif même: *Dieu est* BON, *la journée est* BELLE.

78.—Le *comparatif* exprime la comparaison; et toute comparaison a pour résultat l'*égalité*, la *supériorité* ou l'*infériorité*.

Le comparatif d'*égalité* se forme à l'aide des mots *autant*, *aussi : le fils est* AUSSI *vertueux que le père ; il est modeste* AUTANT *qu'habile.*

Le comparatif de *supériorité* se forme avec plus : *la science est* PLUS *précieuse que l'or.*

Le comparatif d'*infériorité* se forme avec moins : *cet hiver a été* MOINS *rigoureux et* MOINS *long que le precédent.*

Il y a trois adjectifs qui expriment seuls une comparaison: *meilleur* au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas; *pire* au lieu de *plus mauvais*, et *moindre* au lieu de *plus petit.*

79.—Le *superlatif* exprime la qualité portée à un très-haut degré.

Il y a deux sortes de superlatifs : le superlatif *absolu*, qui marque la qualité portée à un très-haut degré absolument, c'est-à-dire sans rapport à aucun objet: *ce serviteur est* TRÈS-FIDÈLE; et le superlatif *relatif*, qui exprime un très-haut degré *relativement*, c'est à-dire avec compa-

---

(1) " Parler de ces trois degrés de signification, c'est, selon un auteur suivi, faire une distinction *erronée*, et *inutile*, attendu qu'elle ne sert de base à aucun principe de grammaire. " C'est là une sentence fausse et démentie par les faits. On en voit la preuve au numéro 517 de cette gammaire.

raison : *cet enfant est* LE PLUS INSTRUIT *de sa division, et sa sœur* LA MOINS AVANCÉE *de la sienne.* On forme le superlatif *absolu* en mettant avant l'adjectif l'un des mots *très, fort, bien, extrêmement : quoiqu'il soit* FORT INSTRUIT, *il lui est* TRÈS-DIFFICILE *de rendre nettement ses pensées,* etc. On forme le superlatif *relatif* en mettant un des mots *le, la, les, du, des, au, mon, ton, son, notre, votre, leur, leurs,* avant un comparatif de supériorité ou d'infériorité : *la vaccine est une* DES PLUS BELLES *et* DES PLUS UTILES *découvertes des temps modernes : les qualités du cœur ne sont pas* LES MOINS PRÉCIEUSES.

80.—Quoique les adjectifs soient le plus souvent appelés à exprimer quelque chose qui soit dans les objets mêmes et leur appartienne, comme quand nous disons *homme instruit, visage ovale,* qualité et forme qui résident dans les noms *homme, visage,* il en est cependant qui *déterminent* plutôt les noms qu'ils ne les qualifient ; tels sont ces mots *mon, ton, son, ce, cet, un, deux, premier, second,* etc., et que, pour ce motif, on appelle adjectifs *déterminatifs.*

81.—En effet, quand je dis MON *cheval est fatigué,* CET *enfant est sage, prenez la* PREMIÈRE *rue à droite,* ces mots *mon, cet, première,* n'expriment rien qui soit dans la nature du cheval, de l'enfant ou de la rue ; ils font plus particulièrement entendre que je parle de tel cheval, de tel enfant, de telle rue ; ils les spécifient, il les *déterminent.*

82.—Il y a trois sortes d'adjectifs déterminatifs : les adjectifs *démonstratifs,* les adjectifs *possessifs* et les adjectifs *numéraux.*

Des adjectifs démonstratifs.

83.—Les adjectifs *démonstratifs* remplissent la double fonction de déterminer les objets, et de les montrer aux yeux, ou de les rappeler à l'esprit.

Les adjectifs démonstratifs sont :

Pour le masculin singulier, ***ce, cet*** **;**
Pour le féminin singulier, ***cette*** **;**
Pour le pluriel des deux genres, ***ces.***

Remarque.—Quoique *ce* et *cet* soient l'un et l'autre du masculin, *ce* ne se met qu'avant une consonne ou un *h* aspiré : CE *pays*, CE *hameau*, et *cet* seulement avant une voyelle ou un *h* muet : CET *emploi*, CET *honneur*.

Des adjectifs possessifs.

84.—Les adjectifs *possessifs* remplissent la double fonction de déterminer tel ou tel objet, et d'exprimer une idée de possession. Voici ces adjectifs :

SINGULIER.		PLURIEL.
Masculin,	**Féminin.**	**Des deux genres.**
Mon,	*ma,*	*mes,*
Ton,	*ta,*	*tes,*
Son,	*sa,*	*ses,*
Notre,	*notre,*	*nos,*
Votre,	*votre,*	*vos,*
Leur,	*leur,*	*leurs.*

85.—Quoique *mon, ton, son,* soient plus particulièrement du masculin, ils s'emploient aussi, par euphonie, avant les noms et les adjectifs féminins commençant par une voyelle ou un *h* muet : nous disons donc *mon épouse, ton aimable mère, son honorable famille,* pour éviter ce qu'il y aurait de choquant pour l'oreille dans *ma épouse, ta aimable mère, sa honorable famille.*

Des adjectifs numéraux.

86.—Les adjectifs *numéraux* ont aussi la double fonction de déterminer les objets et d'exprimer une idée de nombre ou d'ordre.

87.—Il y en a de deux sortes : les adjectifs de nombres *cardinaux* et les adjectifs de nombres *ordinaux.*

88.—Les adjectifs de nombres *cardinaux* marquent le nombre, la quantité ; tels sont *un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, vingt, trente,* etc.

89.—Les adjectifs de nombres *ordinaux* ne marquent que l'ordre, le rang où est un objet par rapport à un ou à plusieurs autres ; ces adjectifs sont *premier, second* ou *deuxième, troisième, quatrième, vingtième, centième,* etc.

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

90.—Le *pronom*, comme on l'a déjà vu, est un mot qui remplace le nom et en tient lieu.

91.—Il y a cinq sortes de pronoms, savoir: les pronoms *personnels*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *relatifs*, et les pronoms *indéfinis*.

Des pronoms personnels.

92.—Les pronoms *personnels* sont ceux qui représentent plus particulièrement les personnes.

93.—Il n'y a que trois personnes; et ce nombre vient de la situation différente des individus par rapport à l'action de parler: ou les personnes parlent, ou on leur parle, ou on parle d'elles; il ne saurait y avoir un quatrième cas: de là donc le nombre de trois personnes.

94.—La première personne est celle qui parle: JE *vois*, JE *marche*, *ceci est à* MOI, *secourez*-MOI.

95.—La seconde personne est celle à qui l'on parle: TU *lis et* TU *écris sans cesse*, *repose*-TOI, j'irai avec TOI.

96.—La troisième personne est celle de qui l'on parle; IL *rit*, ELLE *chante*, ILS *courent*, ELLES *marchent*.

Voici les pronoms personnels:

1re personne, *je, me, moi*; pluriel, *nous*; } pour les deux
2e personne, *tu, te, toi*; pluriel, *vous*; } genres.
3e personne, *il, ils, eux*, pour le m. seulin;
Elle, elles, la, pour le féminin;
Lui, les, leur, se, soi, pour les deux genres.

Des pronoms démonstratifs.

97.—Les pronoms *démonstratifs* sont ceux qui, tout en représentant l'objet, le montrent à nos yeux, ou le rappellent à notre esprit. Par exemple, quand, après avoir examiné plusieurs objets, nous disons, *je prendrai* CELUI-CI, *ajoutez-y encore* CELUI-LA, nous désignons, nous montrons ces objets.

Voici les pronoms démonstratifs :

Ce, celui, celui-ci, celui-là, pour le masculin singulier ;
Ceux, ceux-ci, ceux-là, pour le masculin pluriel ;
Celle, celle-ci, celle-là, pour le féminin singulier ;
Celles, celles-ci, celles-là, pour le féminin pluriel ;
Ceci, cela, pour les deux genres.

Des pronoms possessifs.

98. – Les pronoms *possessifs* sont ceux qui, tout à la fois, représentent les objets et expriment une idée de possession.

Voici les pronoms possessifs :

SING. MASC.	SING. FÉM.	PLUR. MASC.	PLUR. FÉM.
Le mien,	*la mienne,*	*les miens.*	*les miennes.*
Le tien,	*la tienne,*	*les tiens,*	*les tiennes.*
Le sien,	*la sienne,*	*les siens,*	*les siennes,*
Le nôtre,	*la nôtre,*	*les nôtres,*	*les nôtres.*
Le vôtre,	*la vôtre,*	*les vôtres,*	*les vôtres.*
Le leur,	*la leur,*	*les leurs,*	*les leurs.*

99. — *Remarque.* — *Notre* et *votre* ne prennent l'accent circonflexe que lorsqu'ils sont pronoms, c'est-à-dire lorsqu'ils sont précédés d'un article : *votre cheval est plus joli que le* NÔTRE.

Des pronoms relatifs.

100.—On appelle pronoms *relatifs* ceux qui ont rapport à un nom ou à un autre pronom qui les précède.

Voici les pronoms relatifs :

Qui, que, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, dont, en, y.

101.—On appelle *antécédent* le nom ou le pronom auquel le pronom relatif se rapporte. Dans cette phrase, *Dieu,* DONT *nous admirons la sagesse, est l'auteur des choses* QUE *nous voyons, et de celles* QUI *nous sont cachées. Dieu* est l'antécédent du relatif *dont ; choses* est l'antécédent du relatif *que,* et le pronom *celles* l'antécédent de *qui.*

Des pronoms indéfinis.

102.—On appelle *indéfinis* les pronoms dont on se sert pour représenter des personnes ou des choses qu'on ne veut ou qu'on ne peut nommer. Quand je dis, *on sonne, quelqu'un frappe,* ces expressions *quelqu'un, on,* me sont

d'une nécessité absolue, attendu l'impossibilité où je suis de déterminer le nom de celui qui sonne ou qui frappe.

103.—Les pronoms indéfinis peuvent se diviser en quatre classes, savoir :

1° Ceux qui ne sauraient être que pronoms indéfinis, comme *on, quelqu'un, quiconque, qui que ce soit, quoi que ce soit, chacun, l'un l'autre, les uns les autres, autrui, rien, tout le monde ;*

2° Ceux qui sont tour à tour pronoms indéfinis et adjectifs, comme *autre, nul, plusieurs, tel, tout.* Ils sont pronoms indéfinis lorsqu'ils n'ont de rapport à aucun nom ou à aucun pronom ; ils sont adjectifs s'ils se se rapportent soit à un nom, soit à un pronom.

Phrases où ces mots sont pronoms indéfinis.	*Phrases où ces mots sont adjectifs.*
Un *autre* que lui aurait apprécié la délicatesse de ce procédé.	Remettons l'examen de cette affaire à *un autre* jour.
Nul n'est satisfait de sa fortune, *nul* n'a échappé.	*Nulle* puissance n'est comparable à celle de Dieu ; *nul* désir.
Il ne faut pas que *plusieurs* pâtissent pour un seul ; *plusieurs* prétendent que... (Acad.)	*Plusieurs* voyageurs rapportent le même fait, mais j'en ai vu *plusieurs* qui le nient.
Tel se dit votre ami, qui ne vous obligerait pas de quelques francs.	Un ami *tel* que lui est un second soi-même ; *telle* vie, *telle* fin.
Tout atteste la majesté de Dieu, *tout* est fini, *tout* est prêt.	*Tout* ce qu'il dit est exact ; *tout* mon temps est employé.

3° Ceux qui sont tantôt pronoms indéfinis, et tantôt pronoms relatifs, comme *qui, que, quoi.* Ils sont pronoms indéfinis lorsqu'ils ne se rapportent ni à un nom ni à un pronom ; et pronoms relatifs, quand ils se rapportent soit à un nom soit à un pronom.

Qui, que, quoi, sont pronoms indéfinis dans ces phrases :	*Qui, que, quoi,* sont pronoms relatifs dans ces phrases :
Que veut-il ? *que* fais-tu ? *que* pensez-vous lui devoir ?	Le livre *que* je lis ; voilà ce *qu*'il m'a dit.
Qui demandez-vous ? à *qui* désirez-vous parler ?	Celui *qui* s'instruit se prépare des jouissances.
Quoi de plus hideux que l'ignorance ? à *quoi* réfléchit-il ?	Je ne fais aucun cas de ce à *quoi* il passe son temps.

4° Et enfin, le mot *personne* et le mot *chose* dans *quelque chose.*

Personne est pronom indéfini et du masculin, lorsqu'il n'est accompagné ni d'un article, ni d'un des déterminatifs *ce*, *cet*, *mon*, *ton*, *une*, *deux*, etc.

PERSONNE *n'est plus gracieux que votre père : c'est un homme qui ne fréquente* PERSONNE, *qui ne parle à* PERSONNE.

Personne est nom commun et du féminin, lorsqu'il est précédé, soit de l'article, soit d'un déterminatif, soit d'un adjectif quelconque.

Avez-vous vu CETTE PERSONNE ? *Voilà* UNE PERSONNE *bien aimable et instruite.* CERTAINES PERSONNES *le croient.*

Chose fait partie du pronom indéfini, *quelque chose*, quand il signifie *certaine chose ;* alors il est du masculin.

Voilà QUELQUE CHOSE *de bon, de bien fait.*

Chose est nom commun et du féminin dans *quelque chose*, lorsqu'il signifie *quelle que soit la chose.*

Il n'est point ému, QUELQUE CHOSE *qu'on lui dise*, c'est-à-dire, *quelle que soit la chose* qu'on lui dise.

CHAPITRE V.

DU VERBE.

104.—Le *verbe* est un mot qui marque l'affirmation. Quand je dis *mon frère est brave*, j'affirme que la bravoure est dans le caractère de mon frère.

105.—Mais pour nous qui avons pris à tâche de montrer que les différentes espèces de mots tirent leur origine des choses mêmes ou de ce qui leur est propre, nous ajouterons :

106.—Puisqu'il est du propre des êtres de *sentir*, de se *mouvoir* ou d'*être en repos ;* que ces trois circonstances sont exprimées par une seule partie du discours appelée *verbe ;* qu'elles embrassent et résument leurs diverses facultés, leurs attributs, qu'en un mot elles peignent complétement le jeu et l'état de la nature vivante ou inanimée, nous définirons en outre le verbe un mot qui marque le *sentiment*, le *mouvement* ou le *repos* (1).

---

(1) Nous ne voulons nullement élever une controverse sur ce point ;

DU SUJET.

107.—Mais comme les trois circonstances exprimées par le verbe ne peuvent avoir lieu sans cause, c'est-à-dire qu'il ne saurait y avoir de mouvement sans que quelqu'un ou quelque chose le produise ; que nul sentiment n'existe à moins que quelqu'un ne l'éprouve ; que l'état de repos fait supposer que telle chose est dans cet état, les grammairiens ont appelé *sujet* la cause de l'action ou du sentiment. (*Sujet* est ici le synonyme de *cause*.)

108.—Ainsi, quand nous disons, *nos soldats portaient le désespoir et la mort dans les rangs de l'ennemi*, *les soldats* faisant l'action de porter, sont le sujet de ce verbe ; *le vent poussait et amoncelait la neige*, l'action de pousser et d'amonceler étant faite par le *vent*, ce nom est le sujet de ces deux verbes.

109.—Un moyen mécanique de trouver le sujet d'un verbe, c'est de mettre avant ce verbe *qui est-ce qui*, si l'on suppose que l'action est faite par des personnes, et *qu'est-ce qui*, si l'on suppose qu'elle est faite par des choses.

Ainsi, pour trouver le sujet de ces phrases, *cet étranger ne connaît pas la ville*, *le vin pris immodérément ruine la santé*, on dira *qui est-ce qui* ne connaît pas la ville ? *l'étranger*, voilà le sujet de *connaît* ; *qu'est-ce qui* ruine la santé ? *le vin*, voilà le sujet de *ruine*.

110.—Le sujet d'un verbe ne saurait guère être qu'un nom ou un pronom. Quand le sujet est un nom, il faut écrire le verbe à la troisième personne : *le général commandait, les soldats obéissaient*.

---

on ne saurait ne pas reconnaître que cette définition du verbe (*c'est un mot qui marque l'affirmation*) est juste, et qu'elle ne souffre pas d'exception. Mais nous pensons que ce n'est là qu'un attribut de cette espèce de mot. Qu'on réponde de bonne foi à cette question : les hommes obéissant à la nécessité en créant une espèce de mot pour rendre la différence qu'il y a entre *marcher* et *courir*, *sauter* et *se traîner*, *trotter* et *galoper*, *aimer* et *haïr*, *veiller* et *dormir*, etc., les hommes, disons-nous, furent-ils plutôt occupés d'exprimer une affirmation que de peindre ce qui se passait autour d'eux et en eux ? Vraisemblablement non : alors donc la propriété qu'a le verbe d'exprimer l'affirmation serait plutôt une particularité, un attribut de cette espèce de mot, qu'une définition qui en rappelle la cause originelle.

111.—Quand le sujet est un pronom, ce pronom étant de la première, de la seconde ou de la troisième personne, communique sa personne au verbe : *je parle, tu chantes, il lit, nous écoutons, vous voyagez, ils partent.*

112.—Quelquefois, cependant, un verbe a pour sujet un autre verbe ; dans ce cas, on met la troisième personne du singulier : *parler trop haut en société* EST *inconvenant*, c'est-à-dire l'action de parler *est.*

113.—Lorsque plusieurs personnes concourent à faire l'action exprimée par le verbe, il faut nécessairement que ce verbe soit au pluriel.

Mon père et mon frère arriveront ce soir. Il faut la troisième personne du pluriel *arriveront*, parce que les sujets *père* et *frère* étant des noms, sont l'un et l'autre de la troisième personne.

114.—Mais si les sujets d'un verbe sont de différentes personnes, non-seulement il faut mettre ce verbe au pluriel, mais à celle des personnes qui a la priorité; la première personne a la priorité sur les deux autres, et la seconde l'a sur la troisième. Il faut donc dire : *Vous et moi nous partirons*, en mettant le verbe à la première personne du pluriel, parce que, des deux sujets *vous* et *moi*, la priorité est acquise au pronom *moi*, qui est de la première personne.

Vous et lui perdrez à ce marché.

Vous, mon oncle et moi, nous ferons ce voyage.

DU RÉGIME *ou* COMPLÉMENT.

115.—On appelle *régime* ou *complément* du verbe le mot qui dépend immédiatement d'un verbe, et qui lui est nécessaire pour en *compléter* la signification. En disant *cet homme apporte*, j'exprime une idée incomplète; mais si j'ajoute l'expression *une lettre*, ce mot *lettre* complète l'idée, et reçoit, pour ce motif, le nom de *complément*. On le nomme aussi *régime*, parce qu'il est *régi* par le verbe, parce qu'il est sous sa dépendance.

116.—Il y a deux sortes de régime, le régime *direct*, et le régime *indirect.*

117.—Le régime *direct* est le mot sur lequel tombe directement l'action du verbe, le mot qui est l'objet im-

médiat de cette action. Quand je dis, *ce cheval a renversé plusieurs personnes sur son passage ; les flammes detruisirent cet edifice malgré nos secours ; les personnes* sont le régime direct du verbe *renverser*, parce que l'action exprimée par ce verbe tombe directement sur elles ; *l'édifice* est le régime direct de *detruisirent*, parce que c'est sur lui que tombe l'action de *détruire.*

118. — Un moyen mécanique de trouver le régime direct d'un verbe, c'est de mettre *qui?* ou *quoi?* après ce verbe : *je vous attendrai ce soir, je lui écrivis une lettre.* J'attendrai *qui? vous ;* j'écrivis *quoi? une lettre ; vous* et *lettre* sont donc les regimes directs des verbes *attendre, écrire.*

119. — Le régime *indirect* est le mot sur lequel l'action ne tombe qu'indirectement ; ce régime est ordinairement précédé de l'une des propositions *à, de : j'ai donné un anneau à ma sœur ; j'ai tiré mon ami de peine. A ma sœur* est le régime indirect de *j'ai donné ; de peine* est le régime indirect de *j'ai tiré* (1).

120. — *Remarque.* — Parmi les pronoms, il en est qui sont toujours régimes directs, d'autres toujours régimes indirects, et d'autres tantôt régimes directs et tantôt régimes indirects.

121. — *Le, la, les, que,* sont les seuls pronoms qui ne puissent être que des régimes directs ; *je* LE *cherche,* c'est-à-dire je cherche *lui ; je* LA *regarde,* c'est-à-dire je regarde *elle ; il* LES *salue,* c'est-à-dire il salue *eux* ou *elles ; voilà les chevaux* QUE *j'ai acheté,* c'est-à-dire *lesquels* chevaux j'ai achetés ; *la maison* QUE *je veux vendre,* c'est-à-dire *laquelle* maison je veux vendre.

122.—Encore le pronom *que* est-il quelquefois employé pour *durant* ou *pendant lequel, laquelle,* comme quand nous disons *les deux heures* QUE *j'ai marché m'ont fatigué,* c'est-à-dire les deux heures *pendant lesquelles* j'ai marché ; *les vingt ans* QU'*il a régné,* c'est-à-dire *durant lesquels* il a régné.

---

(1) L'Académie ne pense point que les noms ou les pronoms précédés de *pour, avec, dans,* etc., soient des régimes indirects des verbes ; elle dit positivement que ce sont les régimes de ces propositions ; c'est aussi l'opinion d'une foule de grammairiens et la nôtre. Voici comment elle décompose cette phrase *servir Dieu avec ferveur : Dieu,* dit-elle, est le régime direct de *servir,* et *ferveur* le régime de la préposition *avec.* (ACAD., au mot *Régime.*)

123. — *Lui, leur, dont, en, y,* ne sauraient être que régimes indirects, par la raison qu'ils renferment toujours une préposition : *je* LUI *parlerai*, c'est à-dire *à lui, à elle ; il* LEUR *écrivit*, c'est-à-dire *à eux, à elles ; les outils* DONT *il se sert*, c'est à-dire *desquels* il se sert ; *ces fruits sont mûrs, mangez-*EN, c'est-à-dire *mangez de ces fruits ; cette science est intéressante, et je m'*Y *applique*, c'est-à dire que je m'applique *à cette science.*

124. — *Me, te, se, nous, vous,* sont tantôt régimes indirects, et tantôt régimes directs. Ils sont régimes indirects toutes les fois qu'ils renferment la proposition *à*, c'est-à-dire qu'ils sont employés pour *à moi, à toi, à lui*, etc.

> *Il* ME *remit vos lettres*, c'est-à-dire *à moi ;*
> *Je* T'*écrirai bientôt*, c'est-à-dire j'écrirai *à toi ;*
> *Il* SE *fit mal*, c'est-à-dire il fit mal *à lui*, etc.

125.—*Me, te, se, nous, vous,* sont régimes *directs*, lorsqu'ils sont mis pour *moi, toi, lui*, etc.

> *Il* ME *salua*, c'est-à-dire il salua *moi ;*
> *Je* TE *remercie*, c'est-à-dire je remercie *toi ;*
> *Ils* SE *frappèrent*, c'est-à-dire ils frappèrent *eux*, etc.

Des différentes sortes de verbes.

126.—Il y a cinq sortes de verbes, savoir : le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *pronominal* et le verbe *impersonnel.*

127.—Un verbe n'est *actif* que quand 1° le sujet fait l'action, 2° et qu'il a un régime direct.

128.—Mais, comme il n'y a guère que l'usage qui nous apprenne que tel verbe peut avoir un régime direct, on a dit avec raison que toutes les fois que l'on peut mettre *quelqu'un* ou *quelque chose* après un verbe, on doit en conclure qu'il est actif. Or, *chercher, trouver, prendre, apporter*, sont des verbes actifs, car on peut dire *chercher, trouver quelqu'un ; prendre, apporter quelque chose.* (Ce nom *actif*, donné à cette espèce de verbe, lui vient non-seulement de ce que le sujet est en effet *actif*, c'est-à-dire parce qu'il *agit*, mais encore parce qu'il *fait l'action* directement sur quelqu'un ou sur quelque chose.)

129. — Mais ces mêmes verbes *chercher*, *trouver*, *prendre*, *apporter*, etc., que nous venons de qualifier de verbes actifs, deviendront dans certains cas des verbes *passifs* ; cela tient à la situation seule du sujet à l'égard de l'action ; le sujet est-il actif, c'est-à-dire le sujet fait-il l'action, le verbe est actif ; *des voleurs ont attaqué une voiture publique ;* le sujet est-il passif (*passif* signifie *qui supporte l'action*), le verbe alors est passif ; *une voiture publique a été attaquée par des voleurs.*

130.—On appelle *neutre* un verbe qui n'est ni *actif* ni *passif*. (*Neutre* signifie *ni l'un ni l'autre.*)

131.—Ainsi que le verbe actif, le verbe *neutre* exprime souvent une action faite par le sujet ; mais il diffère du verbe actif en ce qu'il ne saurait avoir de régime direct : *je marche, tu cours, il voyage.* Le verbe neutre se distingue donc du verbe actif en ce qu'il ne saurait être suivi de *quelqu'un* ni de *quelque chose.* Or, *dormir, régner, plaire, convenir*, sont neutres, car on ne peut dire *dormir quelqu'un ; régner, convenir quelque chose.*

132.—On nomme *pronominal* le verbe qui se conjugue avec deux pronoms de la même personne ; *je me promène, je me repens.*

133.—On en distingue de deux sortes : les pronominaux *essentiels* et les pronominaux *accidentels.*

134.—Le verbe pronominal *essentiel* est celui qui prend indispensablement deux pronoms de la même personne dans sa conjugaison, comme *je me souviens, je me repens, je m'empare*, qui ne peuvent se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne : *je me souviens, tu te souviens ; je me repens, tu te repens ; je m'empare, tu t'empares ;* et non *je souviens, je repens, j'empare.*

135.—On appelle pronominal *accidentel* celui qui, étant conjugué avec deux pronoms de la même personne, pourrait se conjuguer avec un seul. Ainsi, dans *je me suis donné beaucoup de mal, ils se sont frappés*, on ne trouve que des verbes pronominaux accidentels,

car *donner* et *frapper* peuvent se conjuguer avec un seul pronom : *je donne, tu donnes ; je frappe, tu frappes.*

136.—On nomme *impersonnel* le verbe qui n'a dans tous ses temps que la troisième personne du singulier : *il faut, il pleut, il neige,* etc. (1).

137.—Nous en distinguerons de deux sortes : les impersonnels *essentiels* et les impersonnels *accidentels.* Nous appellerons impersonnels *essentiels* ceux qui ne

---

(1) A l'appellation *impersonnel*, un grammairien suivi a substitué la dénomination *unipersonnel*, en donnant pour raison que le mot *impersonnel* veut dire *qui n'a pas de personne*, et que l'expression *unipersonnel* convient mieux, etc. C'est là une sentence qui repose sur une définition fausse du mot *impersonnel*, et, quant au fond de la question, sur des motifs qui nous paraissent superficiels.

C'est uniquement de son *sujet*, et non de sa *conformation* qu'un verbe tire sa qualité d'*actif, passif, neutre, pronominal* ou *impersonnel.* Prouvons cela.

Prenons un verbe quelconque, *frapper*, par exemple, et examinons-le abstractivement, c'est-à-dire seul, sans rapport avec aucun autre mot. Que représente *frapper ?* Non une idée mixte ou composée, comme *une action* et *un être* capable de faire cette action ; mais une idée simple et uniquement propre à peindre une action ; c'est à cela, et à cela seul, que se borne son rôle dans le discours, où il ne paraîtra qu'à la condition expresse qu'un *être* quelconque exécutera cette action, comme quand je dis, *cet enfant frappe son frère.*

Le verbe est donc, à l'égard du sujet, dans une dépendance égale à celle de l'adjectif à l'égard du nom. Car, de même qu'il faut d'abord qu'un être existe pour qu'il existe tel (*un beau cheval*), de même il faut premièrement un être doué de la faculté d'agir, pour que telle action s'accomplisse. (*L'enfant étudie.*)

Cette dépendance du verbe à l'égard du sujet est palpable et se remarque à tous les temps et à toutes les personnes : *je parle, tu parles, il parle, nous parlons, vous parlez, ils parlent ; je finirai, tu finiras, il finira, nous finirons, vous finirez, ils finiront.* Toutes formes différentes auxquelles le verbe s'assouplit, et cela à cause du *sujet.*

Cette même prépondérance du sujet sur le verbe et qui fait que quand le sujet est au singulier, le verbe doit être au singulier ; que quand le sujet est au pluriel, le verbe se met au pluriel ; que quand le sujet est de la première ou de la seconde personne, le verbe aussi doit être de la première ou de la seconde personne, etc., cette même prépondérance, disons-nous, fait encore que quand le sujet, agissant directement sur quelqu'un ou sur quelque chose, devient *actif*, le verbe aussi est *actif ;* que quand le sujet est *passif*, le verbe aussi est *passif.* Or, quand le sujet est *impersonnel*, le verbe aussi devient *impersonnel.*

D'où l'on doit conclure :

1° Qu'il n'y a point de verbe absolument *actif,*
Point de verbe absolument *passif,*
Point de verbe absolument *neutre,*
Point de verbe absolument *pronominal,*
Point de verbe absolument *impersonnel,*

2° Et que ces diverses dénominations des verbes leur viennent du

sauraient avoir que la troisième personne du singulier ; tels sont, *il faut*, *il pleut*, *il vente*, *il grêle*, etc. En effet, on ne peut dire, *je faux*, *je pleux*, *tu pleux*, etc.

138.—Et nous nommerons impersonnels *accidentels* ceux qui pouvant se conjuguer à toutes les personnes, ont pour sujet le pronom *il*, lorsque ce pronom ne se rapporte à rien ; IL EST ARRIVÉ *deux dames dans cette*

---

sujet auquel il les empruntent, absolument comme les adjectifs empruntent le genre et le nombre des noms auxquels ces adjectifs se rapportent.

Cela est si vrai, qu'il y a, en assez grand nombre, des verbes qui, selon que le sujet est *actif*, *passif*, *neutre*, *pronominal* ou *impersonnel*, sont tour à tour de toutes ces sortes.

Prenons pour exemple *passer* et *servir*.

Je PASSE *la rivière.* Ici *passer* est *actif*, parce que, d'une part, le sujet agit, et que, de l'autre, ce verbe a un complément direct qui est *la rivière.*

L'été dernier, cette rivière a été PASSÉE *à sec.* Ici *passer* est *passif*, parce que le sujet, *la rivière*, au lieu d'agir, est *passif*, c'est-à-dire qu'il supporte l'action : en effet, la rivière n'a pas passé la rivière, *elle a été passée.*

Votre frère PASSE, *appelez-le.* Ici *passer* est neutre, parce que le sujet *frère*, bien que agissant, fait une action qui ne sort pas de lui, une action qu'il n'exerce directement sur personne : or, il n'est pas *actif* dans le sens grammatical de ce mot. Ce même sujet ne supporte pas non plus une action faite sur lui par d'autres : or, il n'est pas *passif* : de là l'expression *ni l'un ni l'autre* rendue par *neutre.*

Nous nous serions bien PASSÉS *d'une telle visite.* Ici *passer* est *pronominal*, parce que les personnes exprimées par le sujet *nous* se reproduisent une seconde fois par *nous ; je me, tu te, nous nous, vous vous*, etc. : c'est de la nécessité de conjuguer ainsi ces verbes avec deux *pronoms* que vient l'expression *pronominal.*

Il s'est PASSÉ *bien du temps depuis lors.* Ici *passer* est *impersonnel*, parce que le sujet *il* est *impersonnel*, c'est-à-dire parce que ce sujet ne représente *aucune personne, aucun être déterminé.*

SERVIR est *actif* dans SEVIR *son pays ;*

Servir est *passif* dans *nous avons été bien* SERVIS ;

Servir est *neutre* dans *ces objets leur ont bien* SERVI ;

Servir est *pronominal* dans *ils se sont* SERVIS *de votre nom ;*

Servir est *impersonnel* dans *il a été servi à leur table des mets fort recherchés.*

Comme on le voit, c'est le *sujet*, et le *sujet seul*, qui fait qu'un verbe est d'une sorte plutôt que d'une autre.

Or, quatre sortes de nos verbes pouvant en général avoir pour *sujets* des noms de *personnes*, on les a appelés pour cela seul verbes *personnels* (c'est-à-dire verbes dont le *sujet* est ou peut être une *personne.*)

Quant aux verbes dont le sujet *ne peut être une personne*, tels que *il pleut*, *il grêle*, *il tonne*, etc., on les a, pour cela aussi, et par opposition aux premiers nommés verbes *impersonnels*, deux expressions (*personnel* et *impersonnel*) qui ont entre elles le rapport même qui existe entre *poli* et *impoli*, *puissant* et *impuissant*, *digne* et *indigne*, *possible* et *impossible*, etc.

voiture ; IL SE PASSE *dans ce moment des choses bien étranges ;* IL A ÉTÉ SAISI *des armes prohibées.* Quoique ces verbes, *arriver, passer, saisir,* puissent se conjuguer à toutes les personnes, ils sont ici impersonnels, parce que le pronom *il,* qui les précède, et qui en est le sujet, ne se rapporte à rien (1).

Remarque.—Lorsque le verbe *être* n'est point auxiliaire, c'est-à-dire lorsqu'il n'aide point à en conjuguer un autre, il prend le nom de *verbe substantif;* alors il signifie *exister : Dieu s'appelle celui qui* EST ; *cet homme n'*EST *plus.*

139.—On distingue dans le verbe le *nombre,* la *personne,* le *mode* et le *temps.*

Du nombre.

140.—Il y a dans le verbe deux nombres : le *singulier* et le *pluriel.* Lorsque le sujet d'un verbe est au singulier, ce verbe est aussi au singulier : *je marche, tu cours, il appelle.* Si le sujet représente plusieurs personnes ou plusieurs choses, le verbe est au pluriel : *nous marchons, ils appellent.*

De la personne.

141.—Les verbes ont trois personnes, et ces personnes sont indiquées, soit par les pronoms, soit par les noms : le sujet d'un verbe est-il un pronom de la première personne, ce verbe est à la première personne ; le sujet est-il de la seconde personne, le verbe est à la seconde personne : *je parle, je suis, c'est moi qui ai ; tu parles, tu es, c'est toi qui as* (*Voir* 31.)

Du mode.

142.—Ce mot signifie *manière.* On appelle donc *mode* les différentes manières d'exprimer l'action marquée par le verbe.

---

(1) Cette division des verbes pronominaux et des verbes impersonnels en *accidentels* et en *essentiels* est d'une très-grande importance pour l'application des règles des participes.

143.—Il y a cinq modes : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif* et l'*infinitif*.

144.—L'*indicatif* exprime une action sûre, certaine, soit que cette action se fasse présentement, soit qu'elle se trouve faite ou qu'elle soit à faire : *je* CHANTE, *je* CHANTAIS, *j'ai* CHANTÉ, *je* CHANTERAI, etc.

145.—Le *conditionnel* exprime une action moyennant une condition : *les enfants* METTRAIENT *plus de zèle à leur instruction, s'ils en connaissaient le prix ; j'*AURAIS RÉUSSI *sans cet obstacle.*

146.—L'*impératif* exprime l'action avec commandement de la faire, ou exhortation à l'exécuter : APPORTEZ *cet objet ;* AIMEZ *Dieu ;* HONOREZ *vos parents, et vous prospérerez.*

147.—Le *subjonctif*, mode consacré au doute et à l'incertitude, exprime l'action d'une manière subordonnée, d'une manière dépendante d'une autre action : *il veut* QUE JE PARTE ; *nous désirons* QUE VOUS RÉUSSISSIEZ.

148.—L'*infinitif* exprime l'action indéfiniment, et sans aucun rapport de nombres ni de personnes : ENSEIGNER, *c'est* S'INSTRUIRE ; TRAVAILLER, *c'est* S'ENRICHIR.

Du temps.

149.—Le *temps* est l'époque, le moment de l'action exprimée par le verbe.

150.—Le temps ne saurait se diviser qu'en trois parties, savoir : le *présent*, le *passé* et l'*avenir*, qu'en grammaire on appelle *futur*.

151.—Mais parmi des actions qui appartiennent soit à un temps passé, soit à un futur, il y a différentes nuances qui ne peuvent être rendues par un seul temps. Par exemple, quand je dis, *je* LISAIS *lorsque votre frère entra*, et *j'*AI LU *ce passage*, j'exprime dans les deux cas une époque passée ; mais par l'imparfait *je lisais*, j'indique une action *imparfaite*, une action non terminée au moment où votre frère entra ; et par le passé indéfini, *j'ai lu*, j'exprime une action parfaite, c'est-à-dire entièrement achevée et sans rapport à aucune autre. Le *pré-*

sent étant un point indivisible, s'exprime par un seul temps.

152.—Nous avons huit temps pour exprimer les trois époques, savoir: un pour le *présent*, cinq pour le *passé*, et deux pour le *futur*.

153.—Le *présent* exprime l'action dans le moment même où elle se fait: *j'écris, je parle.*

154.—Les cinq temps qui marquent le *passé* sont:

1° L'*imparfait*, qui, tout en exprimant une action passée, la présente dans le moment même où elle avait lieu: ON DANSAIT *quand j'entrai ;*

2° Le *passé défini*, qui l'exprime comme ayant été faite dans un temps dont toutes les parties sont écoulées: *il* VINT *nous voir la semaine dernière ;*

3° Le *passé indéfini*, qui l'exprime comme ayant eu lieu dans un temps entièrement écoulé ou non ; *il* EST VENU *nous voir la semaine dernière ; il* EST VENU *nous voir aujourd'hui ;*

4° Le *passé antérieur*, qui exprime une action passée, indispensablement suivie d'une autre action également passée et immédiate : *quand il* EUT FINI, *il s'en alla ; il sortit lorsqu'il* EUT DINÉ ;

5° Le *plus-que-parfait*, qui exprime aussi une action passée, et relative à une autre action également passée et immédiate ou non : *aussitôt qu'il* AVAIT TERMINÉ, *il s'en allait ; j'*AVAIS FINI *quand il arriva.*

155.—Les deux temps qui marquent le *futur* sont :

1° Le *futur simple*, qui exprime une action à faire : *bientôt j'*IRAI *vous voir ;*

2° Le *futur composé* ou *passé*, qui exprime qu'une action se trouvera faite avant telle autre action à faire : *j'*AURAI TERMINÉ *quand vous viendrez, avant que vous veniez.*

156.—Mais les temps se divisent encore en temps *simples* et en temps *composés.*

157.—Les temps *simples* d'un verbe sont ceux où il n'entre que ce verbe : *je parle, je parlais, je parlai*, etc.

158.—On appelle temps *composés* ceux qui prennent *avoir* ou *être : j'ai parlé, j'avais parlé, je suis venu, j'étais venu*, etc.

159.—Ecrire ou réciter un verbe dans toute son étendue, c'est ce qu'on appelle *conjuguer*.

160.—Il y a quatre conjugaisons, que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif.

La première conjugaison a le présent de l'infinitif terminé en *er*, comme *chanter*;

La deuxième en *ir*, comme *finir*;

La troisième en *oir*, comme *recevoir*;

La quatrième en *re*, comme *rendre*.

161.—Mais les verbes *avoir* et *être* entrant dans la composition des autres, il convient de commencer par ces deux verbes.

VERBE AUXILIAIRE AVOIR.

INDICATIF PRÉSENT.

SING. **J'ai.**
Tu as (1)
Il a.
PLUR. **Nous avons.**
Vous avez.
Ils ont.

IMPARFAIT.

J'avais.
Tu avais.
Il avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils avaient.

PASSÉ DÉFINI.

J'eus.
Tu eus.
Il eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils eurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils ont eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avaient eu.

FUTUR.

J'aurai.
Tu auras.
Il aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils auront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai eu.
Tu auras eu.

---

(1) En général, les secondes personnes du singulier finissent par *s*.

Il aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

J'aurais.
Tu aurais.
Il aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils auraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

On dit aussi :

J'eusse eu.
Tu eusses eu.
Il eût eu.
Nous eussions eu.
Vous eussiez eu.
Ils eussent eu.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Aie.
Ayons.
Ayez.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'aie
Que tu aies.
Qu'il ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

INFINITIF PRÉSENT.

Avoir.

PASSÉ.

Avoir eu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Ayant.

PARTICIPE PASSÉ.

Eu, eue, ayant eu.

VERBE AUXILIAIRE **ÊTRE**.

INDICATIF PRÉSENT.

Je suis.
Tu es.
Il est.
Nous sommes.
Veus êtes.
Ils sont.

IMPARFAIT.

J'étais.
Tu étais.
Il était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils étaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus.
Tu fus.
Il fut.

Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils furent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été.
Tu as été.
Il a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils ont été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été.
Tu eus été.
Il eût été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été.
Tu avais été.
Il avait été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils avaient été.

FUTUR.

Je serai.
Tu seras.
Il sera.
Nous serons.
Nous serez.
Ils seront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été.
Tu auras été.
Il aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils auront été.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je serais.
Tu serais.
Il serait.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils seraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais été.
Tu aurais été.
Il aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils auraient été.

On dit aussi:

J'eusse été.
Tu eusses été.
Il eût été.
Nous eussions été.
Vous eussiez été.
Ils eussent été.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Sois.
Soyons.
Soyez.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils fussent.

PASSÉ.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils eussent été.

INFINITIF PRÉSENT.

Être.

PASSÉ.

Avoir été.

PARTICIPE PRÉSENT.

Étant.

PARTICIPE PASSÉ.

Été, ayant été,

PREMIÈRE CONJUGAISON, EN ER.

INDICATIF PRÉSENT.

Je	chant	e.
Tu	chant	es.
Il	chant	e.
Nous	chant	ons.
Vous	chant	ez.
Ils	chant	ent.

IMPARFAIT.

Je	chant	ais.
Tu	chant	ais.
Il	chant	ait.
Nous	chant	ions.
Vous	chant	iez.
Ils	chant	aient.

PASSÉ DÉFINI.

Je	chant	ai.
Tu	chant	as.
Il	chant	a.
Nous	chant	âmes.
Vous	chant	âtes.
Ils	chant	èrent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai chanté.
Tu as chanté.
Il a chanté.
Nous avons chanté.
Vous avez chanté.
Ils ont chanté.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus chanté.
Tu eus chanté.
Il eut chanté.
Nous eûmes chanté.
Vous eûtes chanté.
Ils eurent chanté.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais chanté.
Tu avais chanté.
Il avait chanté.
Nous avions chanté.
Vous aviez chanté.
Ils avaient chanté.

FUTUR.

Je	chant	erai.
Tu	chant	eras.
Il	chant	era.
Nous	chant	erons.
Vous	chant	erez.
Ils	chant	eront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai chanté.
Tu auras chanté.
Il aura chanté.
Nous aurons chanté.
Vous aurez chanté.
Ils auront chanté.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je	chant	erais.
Tu	chant	erais.
Il	chant	erait.
Nous	chant	erions.
Vous	chant	eriez.
Ils	chant	eraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais chanté.
Tu aurais chanté.
Il aurait chanté.
Nous aurions chanté.
Vous auriez chanté.
Ils auraient chanté.

On dit aussi :

J'eusse chanté.
Tu eusses chanté.
Il eût chanté.
Nous eussions chanté.

Vous eussiez chanté.
Ils eussent chanté.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Chant e.
Chant ons.
Chant ez.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Que je chant e.
Que tu chant es.
Qu'il chant e.
Que nous chant ions.
Que vous chant iez.
Qu'ils chant ent.

IMPARFAIT.

Que je chant asse.
Que tu chant asses.
Qu'il chant ât.
Que nous chant assions.
Que vous chant assiez.
Qu'ils chant assent.

PASSÉ.

Que j'aie chanté.
Que tu aies chanté.
Qu'il ait chanté.
Que nous ayons chanté.
Que vous ayez chanté.
Qu'ils aient chanté.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse chanté.
Que tu eusses chanté.
Qu'il eût chanté.
Que nous eussions chanté.
Que vous eussiez chanté.
Qu'ils eussent chanté.

INFINITIF PRÉSENT.

Chant er.

PASSÉ.

Avoir chanté.

PARTICIPE PRÉSENT.

Chant ant.

PARTICIPE PASSÉ.

Chanté, chantée, ayant chanté.

Ainsi se conjuguent les verbes *danser, aimer, estimer, brûler, trouver, apporter, adorer, diviser, travailler, donner, chercher, gagner, etc.*

SECONDE CONJUGAISON, EN IR.

INDICATIF PRÉSENT.

Je fin is.
Tu fin is.
Il fin it.
Nous fin issons.
Vous fin issez.
Ils fin issent.

IMPARFAIT.

Je fin issais.
Tu fin issais.
Il fin issait.
Nous fin issions.
Vous fin issiez.
Ils fin issaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fin is.
Tu fin is.
Il fin it.
Nous fin îmes.
Vous fin îtes.
Ils fin irent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai fini.
Tu as fini.
Il a fini.
Nous avons fini.
Vous avez fini.
Ils ont fini.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus fini.
Tu eus fini.
Il eut fini.

Nous eûmes fini.
Vous eûtes fini.
Ils eurent fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fini.
Tu avais fini.
Il avait fini.
Nous avions fini.
Vous aviez fini.
Ils avaient fini.

FUTUR.

Je fin irai.
Tu fin iras.
Il fin ira.
Nous fin irons.
Vous fin irez.
Ils fin iront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai fini.
Tu auras fini.
Il aura fini.
Nous aurons fini.
Vous aurez fini.
Ils auront fini.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je fin irais.
Tu fin irais.
Il fin irait.
Nous fin irions.
Vous fin iriez.
Ils fin iraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais fini.
Tu aurais fini.
Il aurait fini.
Nous aurions fini.
Vous auriez fini.
Ils auraient fini.

On dit aussi :

J'eusse fini.
Tu eusses fini.
Il eût fini.
Nous eussions fini.
Vous eussiez fini.
Ils eussent fini.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Fin is.
Fin issons.
Fin issez.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Que je fin isse.
Que tu fin isses.
Qu'il fin isse.
Que nous fin issions.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent.

IMPARFAIT.

Que je fin isse.
Que tu fin isses.
Qu'il fin it.
Que nous fin issions.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent.

PASSÉ.

Que j'aie fini.
Que tu aies fini.
Qu'il ait fini
Que nous ayons fini.
Que vous ayez fini.
Qu'ils aient fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini.
Que tu eusses fini.
Qu'il eût fini.
Que nous eussions fini.
Que vous eussiez fini.
Qu'ils eussent fini.

INFINITIF PRÉSENT.

Fin ir.

PASSÉ.

Avoir fini.

PARTICIPE PRÉSENT.

Fin issant.

PARTICIPE PASSÉ.

Fini, finie, ayant fini.

Ainsi se conjuguent les verbes *unir, nourrir, guérir, avertir, adoucir, languir, fléchir, agir, saisir,* etc.

TROISIÈME CONJUGAISON, EN OIR.

INDICATIF PRÉSENT.

Je reç ois.
Tu reç ois.
Il reç oit.
Nous rec evons.
Vous rec evez.
Ils reç oivent.

IMPARFAIT.

Je rec evais.
Tu rec evais.
Il rec evait.
Nous rec evions.
Vous rec eviez.
Ils rec evaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je reç us.
Tu reç us.
Il reç ut.
Nous reç ûmes.
Vous reç ûtes.
Ils reç urent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai reçu.
Tu as reçu.
Il a reçu.
Nous avons reçu.
Vous avez reçu.
Ils ont reçu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus reçu.
Tu eus reçu.
Il eut reçu.
Nous eûmes reçu.
Vous eûtes reçu.
Ils eurent reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais reçu.
Tu avais reçu.
Il avait reçu.
Nous avions reçu.
Vous aviez reçu.
Ils avaient reçu.

FUTUR.

Je rec evrai.
Tu rec evras.
Il rec evra.
Nous rec evrons.
Vous rec evrez.
Ils rec evront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai reçu.
Tu auras reçu.
Il aura reçu.
Nous aurons reçu.
Vous aurez reçu.
Ils auront reçu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je rec evrais.
Tu rec evrais.
Il rec evrait.
Nous rec evrions.
Vous rec evriez.
Ils rec evraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais reçu.
Tu aurais reçu.
Il aurait reçu.
Nous aurions reçu.
Vous auriez reçu.
Ils auraient reçu.

On dit aussi :

J'eusse reçu.
Tu eusses reçu.
Il eût reçu.
Nous eussions reçu.
Vous eussiez reçu.
Ils eussent reçu.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Reç ois.
Rec evons.
Rec evez.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Que je reç oive.

Que tu reç oives.
Qu'il reç oive.
Que nous rec evions
Que vous rec eviez.
Qu'ils reç oivent.

IMPARFAIT.

Que je reç usse.
Que tu reç usses.
Qu'il reç ût.
Que nous reç ussions.
Que vous reç ussiez.
Qu'ils reç ussent.

PASSÉ.

Que j'aie reçu.
Que tu aies reçu.
Qu'il ait reçu.
Que nous ayons reçu.
Que vous ayez reçu.
Qu'ils aient reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reçu.
Que tu eusses reçu.
Qu'il eût reçu.
Que nous eussions reçu.
Que vous eussiez reçu.
Qu'ils eussent reçu.

INFINITIF PRÉSENT.

Rec evoir.

PASSÉ.

Avoir reçu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Rec evant.

PARTICIPE PASSÉ.

Reçu, reçue, ayant reçu.

Ainsi se conjuguent *devoir*, *apercevoir*, *concevoir*, *percevoir*, et tous ceux dont l'infinitif est en *evoir*. Tous les autres verbes en *oir*, comme *pouvoir*, *vouloir*, *valoir*, etc., sont irréguliers, et feront l'objet d'observations particulières. (*Voir* page 66.)

QUATRIÈME CONJUGAISON, EN RE.

INDICATIF PRÉSENT.

Je rend s.
Tu rend s.
Il rend.
Nous rend ons.
Vous rend ez.
Ils rend ent.

IMPARFAIT.

Je rend ais.
Tu rend ais.
Il rend ait.
Nous rend ions.
Vous rend iez.
Ils rend aient.

PASSÉ DÉFINI.

Je rend is.
Tu rend is.
Il rend it.
Nous rend îmes.
Vous rend îtes.
Ils rend irent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai rendu.
Tu as rendu.
Il a rendu.
Nous avons rendu.
Vous avez rendu.
Ils ont rendu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus rendu.
Tu eus rendu.
Il eut rendu.
Nous eûmes rendu.
Vous eûtes rendu.
Ils eurent rendu (1).

---

(1) Il y a encore, dans les quatre conjugaisons, un quatrième *passé*

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais rendu.
Tu avais rendu.
Il avait rendu.
Nous avions rendu.
Vous aviez rendu.
Ils avaient rendu.

FUTUR.

Je rend rai.
Tu rend ras.
Il rend ra.
Nous rend rons.
Vous rend rez.
Ils rend ront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai rendu.
Tu auras rendu.
Il aura rendu.
Nous aurons rendu.
Vous aurez rendu.
Ils auront rendu.

CONDITIONNEL PRESENT.

Je rend rais.
Tu rend rais.
Il rend rait.
Nous rend rions.
Vous rend riez.
Ils rend raient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais rendu.
Tu aurais rendu.
Il aurait rendu.
Nous aurions rendu.
Vous auriez rendu.
Ils auraient rendu.

On dit aussi :

J'eusse rendu.
Tu eusses rendu.
Il eût rendu.
Nous eussions rendu.
Vous eussiez rendu.
Ils eussent rendu.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Rend s.
Rend ons.
Rend ez.

SUBJONCTIF PRESENT OU FUTUR.

Que je rend e.
Que tu rend es.
Qu'il rend e.
Que nous rend ions.
Que vous rend iez.
Qu'ils rend ent.

IMPARFAIT.

Que je rend isse.
Que tu rend isses.
Qu'il rend it.
Que nous rend issions.
Que vous rend issiez.
Qu'ils rend issent.

PASSÉ.

Que j'aie rendu.
Que tu aies rendu.
Qu'il ait rendu.
Que nous ayons rendu.
Que vous ayez rendu.
Qu'ils aient rendu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse rendu.
Que tu eusses rendu.
Qu'il eût rendu.
Que nous eussions rendu.
Que vous eussiez rendu.
Qu'ils eussent rendu.

INFINITIF PRESENT.

Rend re.

PASSÉ.

Avoir rendu.

PARTICIPE PRESENT.

Rend ant.

PARTICIPE PASSÉ.

Rendu, rendue, ayant rendu.

Ainsi se conjuguent *répandre, dépendre, fondre, vendre, entendre, étendre, perdre, attendre, répondre, mordre*, etc.

---

dont on se sert rarement : *J'ai eu rendu, tu as eu rendu, il a eu rendu, nous avons eu rendu, vous avez eu rendu, ils ont eu rendu.*

Remarques particulières sur les verbes des quatre conjugaisons.

1° Sur ceux de la première conjugaison.

162. — Dans les verbes terminés en *ger*, comme *manger*, *déranger*, le *g* doit être suivi d'un *e* muet avant les lettres *a*, *o*: *nous mangeons*, *je mangeai*; *nous dérangeons*, *il dérangea*. Ceci est une concession faite à l'harmonie, et pour ôter tout ce qu'auraient de dur *nous mangons*, *je mangai*, *tu dérangas*.

163.—Les verbes terminés par *cer*, comme *lancer*, *tracer*, prennent une cédille sous le *ç*, avant les lettres *a*, *o*: *je lançai*, *tu lanças*, *nous traçons*.

164.—Tout verbe de la première conjugaison ayant à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif un *é* fermé ou un *e* muet, comme *espérer*, *empiéter*, *enlever*, *peser*, perd cet *é* fermé ou cet *e* muet, pour prendre à la place un *è* ouvert, lorsque la syllabe suivante est muette. (On entend par syllabe *muette* celle qui est formée par un *e* muet.) On doit donc écrire avec l'*è* ouvert, *j'espère*, *tu espères*, *il espère*; *j'empiète*, *tu empiètes*, *il empiète*; *je sème*, *tu sèmes*; *je pèse*, *tu pèses*; et, sans aucun changement, *nous espérons*, *nous empiétons*, *vous enlevez*, *vous pesez*, parce que cet *e* n'est plus suivi d'une syllabe muette.

Cependant l'Académie maintient l'accent aigu à tous les temps et à toutes les personnes des verbes terminés par *éger*: elle écrit donc, *je protége*, *j'allége*, etc.

165.—Les lettres *l* et *t* des verbes terminés à l'infinitif par *eler*, *eter*, comme *renouveler*, *appeler*, *rejeter*, *acheter*, se doublent quand elles sont suivies d'un *e* muet: *j'appelle*, *tu appelles*, *il appelle*; *je renouvellerai*, *tu renouvelleras*; *je rejette*, *tu rejettes*, *il rejette*; *j'achette*, etc. Mais il faut écrire avec un seul *l* ou un seul *t*, *nous appelons*, *vous renouvelez*; *nous rejetions*, *vous rejetiez*; *j'achetai*, *tu achetas*, etc., parce que ces lettres *l*, *t*, ne sont plus suivies d'un *e* muet (1).

---

(1) Nous devons dire, cependant, que ces règles sur les verbes en *eler*, *eter*, ne s'accordent pas toujours avec la manière dont l'Académie

166.—Remarquez bien que *l* et *t* ne se redoublent que dans les verbes ayant à l'infinitif un *e* muet avant ces lettres. On ne pourrait donc écrire avec deux *l* ou deux *t*, *je répette, tu répettes ; je végette, tu végettes ; je révelle, il révelle ; je recelle, tu recelles*, parce que ces mots viennent des infinitifs *répéter, végéter, révéler, recéler*, où les lettres *l*, *t*, ne sont point précédées d'un *e* muet.

167.—Il est dans la première conjugaison un certain nombre de verbes dont l'orthographe, à quelques temps, paraît bizarre et sortir des règles ordinaires ; tels sont les verbes terminés en *ier*, *yer*, *éer*, comme *plier*, *déployer*, qui, à deux temps, prennent soit deux *i*, comme dans *autrefois nous* PLIIONS, *vous* PLIIEZ ; soit *yi*, comme dans *hier encore nous* EMPLOYIONS, *vous* EMPLOYIEZ ; soit deux *e* de suite, comme dans *je* CRÉE, *je* CRÉERAIS. Cette façon d'orthographier, cependant, est la conséquence rigoureuse de cette règle qui veut qu'en général ce qui est ajouté au *radical* d'un verbe, soit ajouté au radical des autres verbes de la même conjugaison.

Du radical.

168.—On entend par *radical* les lettres d'un mot qui se conservent dans tous ceux qui en sont formés.

Par exemple, en ôtant du *présent* de l'infinitif les deux dernières lettres d'un verbe de la première conjugaison, il en reste le radical. Or le radical de *chanter* est *chant*, comme le radical de *prier* est *pri ;* le radical de *employer*, *employ ;* le radical de *créer*, *cré*, etc.

Ainsi, quand j'écris au présent de l'indicatif *nous* CHANT *ons*, *vous* CHANT *ez*, je dois aussi écrire au même temps, *nous* PRI *ons*, *vous* PRI *ez*.

Quand, à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, j'ajoute *ions*, *iez*, au radical *chant*, pour avoir *nous* CHANT *ions*, *vous* CHANT *iez*, je suis forcé d'ajouter les mêmes lettres aux radicaux *pri* et *employ*,

---

les orthographie. Par exemple, elle écrit avec un seul *l* et un seul *t*, il *gèle*, il *achète*, votre habit *décolète*, et avec deux *l*, j'*appelle*, tu *appelles ;* je *jette, tu jettes*, quoique ces lettres *l*, *t*, soient, dans tous ces exemples, précédées et suivies d'un *e* muet. Le désir seul de généraliser un principe que l'usage appuie, et conséquemment de faire que l'application en soit plus facile, nous a fait déserter ici l'autorité sous le patronage de laquelle nous nous sommes placés.

ce qui fait *nous* PRI *ions*, *vous* PRI *iez* ; *nous* EMPLOY *ions*, *vous* EMPLOY *iez*.

169.—*Remarque.* D'après ce principe général, et quoiqu'ils appartiennent à d'autres conjugaisons, les verbes *fuir, rire, voir, croire*, etc., faisant aux deux premières personnes plurielles du présent de l'indicatif : *nous fuyons, vous fuyez ; nous rions, vous riez ; nous croyons, vous croyez*, etc., s'écriront donc aux mêmes personnes de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif, en prenant un *i* de plus qu'au présent de l'indicatif. (Cela leur est commun avec tous les verbes de la langue française.)

Ainsi, *fuir, rire, croire*, etc., faisant au présent de l'indicatif *nous fuyons, nous rions, vous croyez*, feront à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, *nous fuyions, vous fuyiez ; nous riions, vous riiez ; que nous croyions, que vous croyiez*, etc.

Et quand, au futur et au conditionnel, j'ajoute *erai, erais* au radical *chant*, pour avoir je CHANT *erai*, je CHANT *erais*, je dois, à ces deux temps, et dans tous les verbes réguliers de la première conjugaison, retrouver cette partie ajoutée.

Or, *prier, louer, créer*, ayant pour radicaux

PRI, LOU, CRÉ, feront à ces temps

Je PRI *erai*, *je* LOU *erai*, *je* CRÉ *erai*,
Je PRI *erais*, *je* LOU *erais*, *je* CRÉ *erais*.

170.—C'est encore à l'aide du radical que s'explique la présence de deux *e* de suite à quelques temps des verbes terminés en *éer*, comme *je crée, tu crées ; je supplée, tu supplées ;* et trois au participe passé féminin : *créée, suppléée.*

En effet, si au radical de CHANT *er*, j'ajoute un *e* muet pour former le présent de l'indicatif, je dois au radical de CRÉ *er* ajouter de même un *e* muet pour avoir le même temps.

Je chant autorise donc *je cré* *je supplé*	*e*	*Chant* autorise *cré* *supplé*	*é*
Je chant autorise aussi *je cré* *je supplée*	*erai.*	*Chant* autorise *cré* *supplé*	*ée*

Remarque.—Il n'y a de verbes en *éer* que *gréer, agréer, créer, suppléer, procréer, ragréer, désagréer, recréer, récrier.*

Suite des remarques sur les verbes de la première conjugaison.

171.—Les verbes en *yer* et tous ceux dans les temps desquels il entre un *y*, quelle que soit du reste la conjugaison à laquelle ils appartiennent, perdent, avant un *e* muet, cet *y*, qu'on remplace par un *i*. *Envoyer, employer*, font donc au présent de l'indicatif *j'envoie, tu envoies, il envoie ; j'emploie, tu emploies, il emploie ; j'emploierai, j'emploierais*, etc. *Fuir, croire, voir, avoir*, etc., prenant à quelques temps un *y*, sont assujettis à la même règle : *ils fuient, ils croient ; que je fuie, que je croie, que je voie, que j'aie.*

172.—Cependant, il est quelques verbes en *ayer* d'une conformation telle, qu'il n'est guère possible de les prononcer, ni conséquemment de les écrire autrement qu'avec l'*y*, même avant un *e* muet ; tels sont les verbes *rayer, enrayer*, etc. ; *je raye, je rayerai, je rayerais ; j'enrayerai, j'enrayerais*, et non *je raie, je raierai, je raierais, j'enraierai, j'enraierais* qui seraient de véritables cacophonies (1).

---

(1) Du numéro 162 au numéro 166, nous avons vu qu'on fait taire la logique pour plaire à l'harmonie, et que, par exemple, on écrit ainsi : 1° *Nous mangeons, je mangeai*, en mettant après le *g* un *e* qui est étranger au verbe ; 2° avec deux *l* ou deux *t* : *j'appelle, tu appelles ; je jette, tu jettes*, etc. ; 3° avec un *i* simple : *j'emploie, tu emploies ; j'envoie, tu envoies*, etc. ; car, selon la Grammaire, il faudrait se conformer à l'orthographe du temps générateur, qui est l'*infinitif*, et écrire : *j'appele* avec un seul *l*, à cause de l'infinitif *appeler* ; *je jete* avec un seul *t*, à cause de l'infinitif *jeter ; j'employe, j'envoye*, avec *y*, à cause des infinitifs *employer, envoyer.*

C'est donc, nous voulons le répéter, au profit de l'harmonie qu'on a ainsi établi ces principes. Mais quant aux verbes finissant par *ayer*, il ne faut pas considérer la règle comme *absolue :* ce serait aller contre les raisons mêmes qui lui ont donné naissance.

Ainsi, et c'est le goût seul qui doit en décider, chaque fois que la conformation d'un verbe en *ayer*, comme *balayer, rayer, enrayer*, etc., est telle, qu'en y remplaçant l'*y* par un *i* simple, l'oreille est désagréablement affectée, il faut laisser subsister l'*y*, conjuguer et écrire ainsi :

Je balaye,	*je raye,*	*j'enraye.*
tu balayes,	*tu rayes,*	*tu enrayes,*
il balaye,	*il raye,*	*il enraye*, etc.

L'Académie va plus loin : elle ne remplace guère l'*y* par un *i* que dans les verbes terminés par *oyer*, comme *employer*, *envoyer*, qu'elle conjugue ainsi : *j'emploie, tu emploies, il emploie ; j'envoie*, etc.

Quant aux verbes terminés par *ayer*, comme *payer*, *balayer*, etc., tout en autorisant à les écrire avec un *i* avant un *e* muet, elle donne constamment la préférence à l'*y* : elle écrit donc : *je paye, tu payes, il paye ; je balaye*, etc.

Remarques sur les verbes de la seconde conjugaison.

173.—Le verbe *haïr* conserve sur l'*i* le tréma, (c'est-à-dire deux points) à tous ses temps et à toutes ses personnes : *je haïssais, je haïrai*, etc. excepté 1° tout le singulier du présent de l'indicatif : *je hais, tu hais, il hait ;* 2° et la seconde personne de l'impératif : *hais*.

Tressaillir est régulier au futur et au conditionnel : *je tressaillirai, je tressaillirais*, et non *je tressaillerai, je tressaillerais*, comme l'ont dit quelques grammairiens. (ACAD.)

174.—Le moyen de ne pas confondre les verbes en *ir* de la seconde conjugaison avec les verbes en *ire* de la quatrième conjugaison, c'est de voir si le participe présent fait *isant* ou *ivant ;* dans ce cas, le verbe appartient à la quatrième conjugaison : *écrire, nuire, luire*, faisant *écrivant, nuisant, luisant*, sont donc de la quatrième, tandis que *ouvrir, servir, finir*, faisant *ouvrant, servant, finissant*, sont de la seconde.

Bruire, frire, maudire, rire, sourire, sont les seuls verbes en *ire*, qui, n'ayant le participe présent ni en *isant* ni en *ivant*, appartiennent à la quatrième conjugaison.

Remarques sur les verbes de la troisième conjugaison.

175.—Ceux des verbes de la troisième conjugaison qui ont l'infinitif en *evoir* sont les seuls qui se conjuguent régulièrement, comme *recevoir*. Tous les autres sont irréguliers ; nous donnons, *page* 66, le moyen de les conjuguer.

176.—*Devoir, redevoir* et *mouvoir* prennent un accent circonflexe au participe passé, mais seulement au masculin : *dû, redû, mû*. (ACAD.)

177.—De tous les verbes dont le son final fait *oir*, il n'y a que *boire* et *croire* qui ne soient point de la troisième conjugaison.

Remarques sur les verbes de la quatrième conjugaison.

178.—Parmi les verbes terminés en *dre*, les uns conservent le *d* au singulier du présent de l'indicatif, comme *je prends, tu prends, il prend;* les autres le perdent aux deux premières personnes, et prennent un *t* à la troisième, comme *je peins, tu peins, il peint.* Ceux-là seuls qui sont terminés en *indre* ou en *soudre*, comme *peindre, plaindre, résoudre*, etc., perdre le *d : je peins, tu peins, il peint ; je plains, tu plains, il plaint ; je résous, tu résous, il résout*, etc.

179.—Parmi les verbes en *indre*, les uns s'écrivent par *eindre*, et les autres par *aindre ;* il n'y en a que trois qui prennent la lettre *a : contraindre, craindre et plaindre.*

180.—Nous avons beaucoup de verbes terminés par *endre ;* tels sont *prendre, fendre, entendre*, etc. Mais nous n'en avons que deux terminés par *andre : épandre* et *répandre.*

181.—*Absoudre* et *dissoudre* font au participe passé *absous, dissous,* avec *s* à la fin, quoique le féminin soit *absoute, dissoute* (1).

Verbe conjugué sous la forme interrogative.

Les verbes conjugués sous la forme interrogative diffèrent des autres en ce que, dans leurs temps simples, les pronoms qui en sont sujets se mettent après : *vient-il? partons-nous?* et après l'auxiliaire dans leurs temps composés : *as-tu reçu? avez-vous réussi?* Nous donnerons pour exemple le verbe *terminer.*

---

(1) Pour faire l'application de ces diverses remarques sur les quatre conjugaisons, nous engageons les maîtres à faire écrire à leurs élèves les verbes ci-dessous. Les temps *simples* présentant seuls des difficultés, on peut dispenser les enfants d'écrire les temps *composés*, ou du moins ne les astreindre qu'à en donner la première personne, attendu qu'il n'y a aucun bénéfice pour eux à reproduire éternellement le verbe *avoir* et le verbe *être*, dont ils connaissent l'orthographe par la conjugaison qu'ils ont dû faire des verbes précédents.

Verbes à écrire : *manger, déranger, percer, tracer, enlever, peler, appeler, rejeter, renouveler, cacheter, révéler, recéler, acheter, crier, déployer, plier, payer, récréer, agréer, loger, semer, placer, niveler, répéter, étiqueter, tolérer, balayer, rayer, ragréer, lier, fuir, haïr, devoir, comprendre, enfreindre, peindre, entendre, dissoudre, ceindre.*

INDICATIF PRESENT.

Terminé-je ?
Termines-tu ?
Termine-t-il ?
Terminons-nous ?
Terminez-vous ?
Terminent-ils ?

IMPARFAIT.

Terminais-je ?
Terminais-tu ?
Terminait-il ?
Terminions-nous ?
Terminiez-vous ?
Terminaient-ils ?

PASSÉ DÉFINI.

Terminai-je ?
Terminas-tu ?
Termina-t-il ?
Terminâmes-nous ?
Terminâtes-vous ?
Terminèrent-ils ?

PASSÉ INDÉFINI.

Ai-je terminé ?
As-tu terminé ?
A-t-il terminé ?
Avons-nous terminé ?
Avez-vous terminé ?
Ont-ils terminé ?

PASSÉ ANTERIEUR.

Eus-je terminé ?
Eus-tu terminé ?
Eut-il terminé ?
Eûmes-nous terminé ?
Eûtes-vous terminé ?
Eurent-ils terminé ? (1)

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je terminé ?
Avais-tu terminé ?
Avait-il terminé ?
Avions-nous terminé ?
Aviez-vous terminé ?
Avaient-ils terminé ?

FUTUR.

Terminerai-je ?
Termineras-tu ?
Terminera-t-il ?
Terminerons-nous ?
Terminerez-vous ?
Termineront-ils ?

FUTUR PASSÉ.

Aurai-je terminé ?
Auras-tu terminé ?
Aura-t-il terminé ?
Aurons-nous terminé ?
Aurez-vous terminé ?
Auront-ils terminé ?

CONDITIONNEL PRESENT.

Terminerais-je ?
Terminerais-tu ?
Terminerait-il ?
Terminerions-nous ?
Termineriez-vous ?
Termineraient-ils ?

CONDITIONNEL PASSÉ.

Aurais-je terminé ?
Aurais-tu terminé ?
Aurait-il terminé ?
Aurions-nous terminé ?
Auriez-vous terminé ?
Auraient-ils terminé ?

On dit aussi :

Eussé-je terminé ?
Eusses-tu terminé ?
Eût-il terminé ?
Eussions-nous terminé ?
Eussiez-vous terminé ?
Eussent-ils terminé ?

182.—Il faut remarquer 1° que les autres temps ne peuvent s'employer sous la forme interrogative ;

(1) Il est peu de verbes qui, sous la forme interrogative, puissent se conjuguer au passé antérieur : ainsi, *eus-je aimé? eus-tu aimé? eut-il aimé? eûmes-nous aimé?* etc., ne peuvant trouver leur application, sont autant de barbarismes.

2° Que quand la première personne finit par un *e* muet, il faut transformer cet *e* muet en *é* fermé ; c'est pourquoi nous avons dit, *terminé-je, eussé-je terminé ?*

3° Que quand, sous la forme interrogative, cette première personne du présent de l'indicatif produit un son désagréable, ce qui arrive presque toujours lorsqu'elle n'est formée que d'une syllabe, comme *rends-je ? sors-je ? dors-je ? sens-je ?* il faut prendre un autre tour et dire, *est-ce que je rends ? est-ce que je sors ? est-ce que je dors ? est-ce que je sens ?* Il n'y a guère d'exceptions que *ai-je ? suis-je ? vais-je ? dis-je ? dois-je ? vois-je ? fais-je ? puis-je ?*

4° Que quand le verbe est à la troisième personne du singulier, et finit par une voyelle, on met entre le verbe et un des sujets *il, elle, on,* la lettre euphonique *t* (1), qu'on fait suivre et précéder d'un trait d'union : *termine-t-il aujourd'hui ? terminera-t-elle ? aura-t-on terminé ce soir ?*

5° Qu'entre le verbe et le pronom qui en est le sujet, on met un trait d'union : *terminerons-nous ? avez-vous terminé ?*

6° Qu'il est particulier aux verbes *avoir* et *devoir,* d'exprimer, sous une forme qui a quelque rapport avec la forme interrogative, un conditionnel par *eussé-je ? dussé-je ?*—EUSSÉ-JE *tort ; doit-il me traiter*

---

(1) 183.—On appelle *euphoniques* des lettres étrangères aux mots dans lesquels elles n'entrent, ou entre lesquels elles ne se placent que pour en rendre la prononciation plus agréable.

Nous avons quatre lettres euphoniques : *e, s, t, l.*

E, ne s'emploie, comme on l'a déjà dit, que dans les verbes en *ger,* et seulement après le *g,* quand il est suivi de l'une des lettres, *a, o,* il *mangea,* nous *mangeons,* etc.

S se met avant *en, y : donnes-en, mènes-y.*

T se place comme il vient d'être expliqué : *parle-t-il français ? s'exprime-t-elle bien ? achèvera-t-on aujourd'hui ?*

Si les trois lettres euphoniques précédentes sont indispensables dans les cas qui viennent d'être signalés, il n'en est pas de même de la quatrième, la lettre *l,* qu'on met quelquefois avant *on,* et dont l'emploi est purement facultatif : on dit également bien, *si on,* et *si l'on : voilà ce* QU'ON *rapporte,* ou *ce* QUE L'ON *rapporte,* etc. Quelques grammairiens, il est vrai, font une loi de dire *si l'on, et l'on, où l'on.* L'Académie est moins rigide : elle dit souvent sans *l, si on, et on, où on,* comme dans ces phrases : SI ON *veut que des chevaux travaillent bien, il faut les bien nourrir* (au mot *nourrir*) ; *le moment où* ON *arrive* (au mot *débotter*) ; *on ne saurait bien composer un remède,* SI ON *n'en connaît bien la dose* (au mot *dose*), etc., etc.

ainsi ? c'est-à-dire *quand j'*AURAIS *tort ;* DUSSÉ-JE *périr moi-même, j'essaierai de sauver ce malheureux,* c'est-à-dire *quand je* DEVRAIS *périr.*

De la formation des temps.

184.—Les *temps* d'un verbe se divisent en temps *primitifs* et en temps *dérivés.*

Les temps *primitifs* sont ceux qui servent à former les autres : il y en a cinq, qui sont :

Le *présent de l'infinitif,*
Le *participe présent,*
Le *participe passé,*
Le *présent de l'indicatif,*
Et le *passé défini.*
} dont sont formés tous les autres.

185.—Les temps *dérivés* sont ceux qui *dérivent* des temps primitifs, c'est-à-dire qui en sont formés.

De l'INFINITIF on forme deux temps :

1° Le *futur simple,* en changeant *r, oir* ou *re* en *rai.*

Aime r,	*fini r,*	*recev oir,*	*rend re.*
J'aime rai,	*je fini rai,*	*je recev rai,*	*je rend rai.*

2° Le *conditionnel présent,* en changeant *r, oir* ou *re,* en *rais.*

Aime r,	*fini r,*	*recev oir,*	*rend re.*
J'aime rais,	*je fini rais,*	*je recev rais,*	*je rend rais.*

186.—DU PARTICIPE PRÉSENT on forme trois temps :

1° Tout le pluriel du *présent de l'indicatif,* en changeant *ant* en *ons, ez, ent.*

Chant ant,	*finiss ant,*	*recev ant,*	*rend ant,*
N. chant ons.	*n. finiss ons,*	*n. recev ons,*	*n. rend ons,*
V. chant ez,	*v. finiss ez,*	*v. recev ez,*	*v. rend ez,*
Ils chant ent,	*ils finiss ent,*		*ils rend ent.*

Ceux des verbes de la troisième conjugaison qui ont le participe présent en *evant,* comme *recevoir, devoir,* etc., qui font *recevant, devant,* se terminent en *oivent* à la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif : *ils reçoivent, ils doivent,* etc.

2° L'*imparfait de l'indicatif,* en changeant *ant en ais.*

Chant ant,	*finiss ant,*	*recev ant,*	*rend ant.*
Je chant ais,	*je finiss ais,*	*je recev ais,*	*je rend ais.*

3° Le *présent du subjonctif,* en changeant *ant* en *e* muet.

Chant ant, *finiss ant,* *rend ant.*
Que je chant e, *que je finiss e,* *que je rend e.*

Ceux des verbes de la troisième conjugaison qui se terminent au participe présent en *evant*, ont le présent du subjonctif en *oive : recevant, que je reçoive.*

Du PARTICIPE PASSÉ on forme tous les temps composés à l'aide des verbes *avoir, être.*

J'ai chanté, j'ai fini, je suis venu, il est parti.

Du PRÉSENT DE L'INDICATIF on forme l'*impératif*, en supprimant les pronoms du premier de ces temps :

Je chante, *Je finis,* *je reçois,* *je rends,*
Chante, *finis,* *reçois,* *rends.*

187.—Remarquez bien que l'impératif, qui commence toujours par une seconde personne, s'écrit non comme la seconde personne du présent de l'indicatif, mais comme la première. C'est donc à tort qu'une foule de personnes, qui orthographient bien du reste, écrivent avec *s*, *approches-toi, reposes-toi ;* il faut *approche-toi, repose-toi.*

188.—Du PASSÉ DÉFINI on forme *l'imparfait du subjonctif*, en changeant *ai* en *asse*, pour les verbes de la première conjugaison, et en ajoutant *se* pour les verbes des trois autres.

Je chant ai, *je finis,* *je reçus,* *je rendis.*
Que je chant asse, *que je finis se,* *que je reçus se,* *que je rendis se.*

189.—Mais il est un certain nombre de verbes qui s'écartent des règles que nous venons de donner sur la formation des temps, et que, pour ce motif, on appelle verbes *irréguliers.*

Nous allons en présenter le tableau, en y faisant entrer d'autres verbes qu'on appelle *défectifs*, parce qu'ils n'ont pas tous leurs temps ou toutes leurs personnes ; comme *bruire*, qui n'a que l'infinitif et le participe présent *bruyant ;* ou comme *pleuvoir*, qui n'a qu'une personne à chaque temps : *il pleut, il pleuvait.*

190.—*Remarque.*—Le plus souvent, lorsqu'un temps primitif manque, les temps qui en dérivent manquent aussi : *soustraire*, par exemple, n'ayant pas de *passé défini*, n'a point *d'imparfait du subjonctif.*

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRESENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
PREMIÈRE CONJUGAISON.				
Aller.	Allant.	Allé.	Je vais.	J'allai.
Envoyer.	Envoyant.	Envoyé.	J'envoie.	J'envoyai.
SECONDE CONJUGAISON.				
Acquérir.	Acquérant.	Acquis.	J'acquiers.	J'acquis.
Bouillir.	Bouillant.	Bouilli.	Je bous.	Je bouillis.
Courir.	Courant.	Couru.	Je cours.	Je courus.
Cueillir.	Cueillant.	Cueilli.	Je cueille.	Je cueillis.
Dormir.	Dormant.	Dormi.	Je dors.	Je dormis.
Faillir.	Faillant.	Failli.	Je faux.	Je faillis.
Fuir.	Fuyant.	Fui.	Je fuis.	Je fuis.
Gésir.	Gisant.		Il gît.	

Temps dérivés,

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

ALLER. Prés. de l'indic. *Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont.* Futur. *J'irai, tu iras,* etc. Condit. *J'irais,* etc. Impératif. *Va, allons, allez.* Présent du subj. *Que j'aille, que tu ailles, qu'il aille, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent.* Il prend *être* dans ses temps composés.

ENVOYER n'est irrégulier qu'au futur. *J'enverrai, tu enverras,* etc. ; et au condit. *J'enverrais, tu enverrais,* etc.

ACQUERIR. Présent de l'indic. *J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent.* Imparf. *J'acquérais,* etc. Futur. *J'acquerrai, tu acquerras,* etc. Condi. *J'acquerrais,* etc. Impératif. *Acquiers, acquérons, acquérez,* etc. Présent du subj. *Que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, que nous acquérions, que vous acquériez, qu'ils acquièrent.*

BOUILLIR se conj. régulièrement d'après ses temps primitifs.

COURIR n'est irrégulier qu'au futur. *Je courrai, tu courras,* etc. ; et au condit. *Je courrais, tu courrais,* etc.

CUEILLIR n'est irrégulier qu'au futur. *Je cueillerai, tu cueilleras,* etc. ; et au condit. *Je cueillerais,* etc.

DORMIR se conj. régulièrement suivant ses temps primitifs.

FAILLIR, quoiqu'on lui donne en général les cinq temps primitifs, n'est guère usité qu'au passé défini. *Je faillis, tu faillis,* etc. ; au futur. *Je faillirai, tu failliras,* etc. (on ne se sert plus de cet autre futur : *Je faudrai*) ; au condit. *Je faillirais, tu faillirais,* etc.

GESIR est inusité à l'infinitif. Il s'emploie seulement aux personnes et aux temps suivants : au prés. de l'indic. *Il gît, nous gisons, vous gisez, ils gisent ;* à l'imparf. de l'indic. *Je gisais, tu gisais,* etc. ; au participe présent. *Gisant.* On ne s'en sert qu'en parlant de personnes malades ou mortes, ou de choses renversées par le temps ou la destruction : *Son cadavre* GÎT *sur la terre ; nous* GISONS *tous les deux sur le carreau ; des monuments détruits qui* GISENT *dans la poussière.* (ACAD.)

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRESENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
SUITE DE LA SECONDE CONJUGAISON.				
Mentir.	Mentant.	Menti.	Je mens.	Je mentis.
Mourir.	Mourant.	Mort.	Je meurs.	Je mourus.
Offrir.	Offrant.	Offert.	J'offre.	J'offris.
Ouvrir.	Ouvrant.	Ouvert.	J'ouvre.	J'ouvris.
Partir.	Partant.	Parti.	Je pars.	Je partis.
Sentir.	Sentant.	Senti.	Je sens.	Je sentis.
Sortir.	Sortant.	Sorti.	Je sors.	Je sortis.
Tenir.	Tenant.	Tenu.	Je tiens.	Je tins.
Tressaillir.	Tressaillant.	Tressailli.	Je tressaille	Je tressaillis.
Venir.	Venant.	Venu.	Je viens.	Je vins.
Vêtir.	Vêtant.	Vêtu.	Je vêts.	Je vêtis.

Temps dérivés,

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

Mentir se conjugue régulièrement d'après ses temps primitifs.

Mourir. Futur. *Je mourrai, tu mourras,* etc. Cond. *Je mourrais, tu mourrais,* etc. Prés. du subj. *Que je meure, que tu meures, qu'il meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent.* (Le reste, suivant les temps primitifs; et les temps composés, avec *être*.)

Offrir, **Ouvrir**, **Partir**, **Sentir**, **Sortir**, — Se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.—**Partir** et **Sortir** prennent *être* dans leurs temps composés.

Tenir. Prés. de l'indic. *Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent.* Futur. *Je tiendrai, tu tiendras,* etc. Cond. *Je tiendrais, tu tiendrais,* etc. Impératif. *Tiens, tenons, tenez.* Prés. du subj. *Que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, que nous tenions, que vous teniez, qu'ils tiennent.*

Tressaillir fait au futur et au conditionnel, *je tressaillirai, je tressaillirais,* et non *je tressaillerai, je tressaillerais,* comme on l'a imprimé. (Acad.)

Venir. Prés. de l'indic. *Je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent.* Futur. *Je viendrai, tu viendras,* etc. Cond. *Je viendrais, tu viendrais,* etc. Prés. du subj. *Que je vienne, que tu viennes, qu'il vienne, que nous venions, que vous veniez, qu'ils viennent.*—Il prend *être* dans ses temps composés.

Vêtir se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Ne faites donc pas cette faute si répandue de dire au présent de l'indic., *nous vêtissons, vous vêtissez,* etc.; ni au présent du subj., *que je vêtisse, que tu vêtisses,* etc.; mais dites, *nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent; je vêtais,* etc., *que je vête,* etc., temps formés du participe présent, *vêtant.*

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRESENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
TROISIÈME CONJUGAISON.				
Choir.				
Déchoir.		Déchu.	Je déchois.	Je déchus.
Echoir.	Echéant.	Echu.	Il échoit.	J'échus.
Equivaloir.				
Falloir.		Fallu.	Il faut.	Il fallut.
Mouvoir.	Mouvant.	Mû.	Je meus.	Je mus.
Pleuvoir.	Pleuvant.	Plu.	Il pleut.	Il plut.
Pourvoir.	Pourvoyant.	Pourvu.	Je pourvois.	Je pourvus.
Pouvoir.	Pouvant.	Pu.	Je puis *ou* je peux.	Je pus.
Prévaloir.	Prévalant.	Prévalu.	Je prévaux.	Je prévalus.
Ravoir.				

Temps dérivés,

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

CHOIR n'est usité qu'à l'infinitif.

DÉCHOIR. Présent de l'indic. *Je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient.* Imp. *Je déchoyais*, etc. Fut. *Je décherrai, tu décherras*, etc. Cond. *Je décherrais*, etc. Prés. du subj. *Que je déchoie, que tu déchoies*, etc. Il a tous les temps qui se forment du participe présent, quoique ce participe n'existe pas. (Les temps composés prennent *avoir* ou *être*.)

ÉCHOIR. Présent de l'indic. *Il échoit* ou *il échet, ils échoient.* Passé défini. *J'échus.* Futur. *J'écherrai*, etc. Cond. *J'écherrais*, etc. Imparf. du subj. *Que j'échusse.* (ACAD.)—L'usage autorise aussi l'imparf. de l'ind. *J'échéais* ou *j'échoyais*, et le prés. du subj. *Que j'échoie.*—Aux temps composés, il prend tantôt *être*, tantôt *avoir*. (Voy. le n° 486.)

ÉQUIVALOIR se conjugue comme *valoir*.

FALLOIR. Futur. *Il faudra.* Condit. *Il faudrait.* Il a le présent du subj., *qu'il faille*, quoiqu'il n'ait point de part. présent.

MOUVOIR. Prés. de l'ind. *Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent.* Fut. *Je mouvrai*, etc. Condit. *Je mouvrais*, etc. Prés. du subj. *Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, que nous mouvions, que vous mouviez, qu'ils meuvent.*

PLEUVOIR se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Il n'a le plus souvent que la troisième personne du singulier. Au figuré, cependant, il peut aussi avoir la troisième personne du pluriel : *les coups de fusils* PLEUVENT *dans cet endroit ; les sarcasmes* PLEUVENT *sur lui de tous côtés ; les honneurs* PLEUVENT *chez lui.* (ACAD.)

POURVOIR se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Or le futur fait *je pourvoirai*, et le cond., *je pourvoirais*.

POUVOIR. Présent de l'ind. *Je puis* ou *je peux, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent.* Futur. *Je pourrai, tu pourras*, etc. Condit. *Je pourrais, tu pourrais*, etc. Prés. du subj. *Que je puisse*, etc.

PRÉVALOIR se conjugue comme *valoir*, excepté le prés. du subj., qui fait régulièrement *que je prévale, que tu prévales*, qu'il *prévale, que nous prévalions, que vous prévaliez, qu'ils prévalent.*

RAVOIR n'est usité qu'à l'infinitif. *J'avais un logement commode, je veux essayer de le* RAVOIR. (ACAD.)

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRESENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
SUITE DE LA TROISIÈME CONJUGAISON.				
S'asseoir.	**S'asseyant.**	**Assis.**	**Je m'assieds.**	**Je m'assis.**
Savoir.	**Sachant.**	**Su.**	**Je sais.**	**Je sus.**
Valoir.	**Valant.**	**Valu.**	**Je vaux.**	**Je valus.**
Voir.	**Voyant.**	**Vu.**	**Je vois.**	**Je vis.**
Vouloir.	**Voulant.**	**Voulu.**	**Je veux.**	**Je voulus.**

Temps dérivés,

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

S'ASSEOIR. Prés. de l'indic. *Je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied, nous nous asseyons, vous vous asseyez, ils s'asseyent.* Fut. *Je m'assiérai*, ou *je m'asseyerai, tu t'asseyeras*, etc. Cond. *Je m'assiérais*, ou *je m'asseyerais*, etc. Il faut, à l'exemple de l'Acad., donner la préférence à cette première manière de conjuguer ce verbe ; mais elle autorise aussi à dire au présent de l'indic. *Je m'assois, tu t'assois, il s'assoit, nous nous assoyons, vous vous assoyez, ils s'assoyent.* A l'imparf. de l'indic. *Je m'asseyais*, etc. Au futur. *Je m'assoirai.* Au condit. *Je m'assoirais.* Au prés. du subj. *Que je m'assoie*, etc.

SAVOIR. Prés. de l'indic. *Je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent.* Imp. de l'indic. *Je savais, tu savais*, etc. Futur. *Je saurai, tu sauras*, etc. Condit. *Je saurais, tu saurais*, etc. Impératif. *Sache, sachons, sachez.*—Quelquefois on dit aussi, au présent de l'indicatif, mais avec la négative et seulement à la première personne, *je ne sache :* JE NE SACHE *personne qu'on puisse lui comparer.* (ACAD.)

VALOIR. Prés. de l'indicatif. *Je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent.* Futur. *Je vaudrai, tu vaudras*, etc. Condit. *Je vaudrais, tu vaudrais*, etc. Point d'impératif. Prés. du subj. *Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent.*

VOIR n'est irrégulier qu'au futur. *Je verrai, tu verras*, etc. ; et au condit. *Je verrais, tu verrais*, etc.

VOULOIR. Prés. de l'indic. *Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent.* Futur. *Je voudrai, tu voudras*, etc. Condit. *Je voudrais, tu voudrais*, etc. Impératif. *Veux, voulons, voulez.* Prés. du subj. *Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.*—L'impératif de ce verbe, dit l'Académie, n'est usité que dans des occasions très-rares ; c'est lorsqu'on engage quelqu'un à s'armer d'une ferme volonté. Un enfant, par exemple, prévoit-il des difficultés à l'exécution de quelque chose, son père peut lui dire : VEUX-*le bien, et tu réussiras. Sans doute, il y a des obstacles à vaincre pour arriver à ce but, mais* VOULEZ-*le sincèrement et vous y parviendrez.* Mais on dit souvent VEUILLE, VEUILLEZ, dans le sens de *aie, ou ayez la bonté, la complaisance de ; veuillez l'obliger, veuillez m'entendre.*

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
QUATRIÈME CONJUGAISON.				
Absoudre.	Absolvant.	Absous.	J'absous.	
Battre.	Battant.	Battu.	Je bats.	Je battis.
Boire.	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.
Braire.			Il brait.	
Bruire.	Bruyant.			
Circoncire.	Circoncisant.	Circoncis.	Je circoncis.	Je circoncis.
Clore.		Clos.	Je clos.	
Conclure.	Concluant.	Conclu.	Je conclus.	Je conclus.
Confire.	Confisant.	Confit.	Je confis.	Je confis.
Coudre.	Cousant.	Cousu.	Je couds.	Je cousis.
Croire.	Croyant.	Cru.	Je crois.	Je crus.
Croître.	Croissant.	Crû.	Je croîs.	Je crûs.
Dire.	Disant.	Dit.	Je dis.	Je dis.
Eclore.		Eclos.	Il éclôt.	
Ecrire.	Ecrivant.	Ecrit.	J'écris.	J'écrivis.
Exclure.	Excluant.	Exclu.	J'exclus.	J'exclus.

Temps dérivés,

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

ABSOUDRE et BATTRE se conjuguent régulièrement d'après leurs temps primitifs.

BOIRE n'est irrégulier qu'au présent de l'indicatif. *Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent.* Au prés. du subj. *Que je boive, que tu boives, qu'il boive, que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent.*

BRAIRE n'a que les personnes et les temps suivants : Prés. de l'ind. *Il brait, ils braient.* Futur. *Il braira, ils brairont.* Cond. *Il brairait, ils brairaient.* (ACAD.)

BRUIRE n'a que les personnes et les temps suivants : Présent de l'indicatif. *Il bruit.* Imparfait. *Il bruyait, ils bruyaient.*

CIRCONCIRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

CLORE n'a que les personnes et les temps suivants : Présent de l'indicatif. *Je clos, tu clos, il clôt.* Point de pluriel. Futur. *Je clorai, tu cloras.* Condit. *Je clorais, tu clorais,* etc. Plus, tous ses temps composés : *j'ai clos, j'eus clos,* etc.

CONCLURE, CONFIRE, COUDRE et CROIRE se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

CROÎTRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Remarquez qu'il prend l'accent circonflexe sur l'*i* ou sur l'*u*, quand ces lettres ne sont pas suivies de deux *s* : *je croîs, tu croîs, il croît, nous croissons, vous croissez ; je crûs, je croîtrai.* Cet accent, cependant, ne se met pas au participe féminin *crue*.

DIRE n'est irrégulier qu'à la seconde personne du pluriel du prés. de l'indicatif : *vous dites,* et à la même personne de l'impératif : *dites.* REDIRE a les mêmes irrégularités. Mais *dédire, contredire, interdire, médire, prédire,* autres composés de ce verbe, font *vous dédisez, vous contredisez, vous interdisez, vous médisez, vous prédisez.* Les autres personnes et les autres temps se conjuguent comme au verbe *dire*.

ÉCLORE n'a que les personnes et les temps suivants : Prés. de l'ind. *il éclôt, ils éclosent.* Futur. *Il éclôra, ils éclôront.* Cond. *Il éclôrait, ils éclôraient.* Prés. du subj. *Qu'il éclose, qu'ils éclosent,* quoiqu'il n'ait pas de participe présent ; plus, tous ses temps composés.

ÉCRIRE et EXCLURE se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRESENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
SUITE DE LA QUATRIÈME CONJUGAISON.				
Faire.	Faisant.	Fait.	Je fais.	Je fis.
Frire.		Frit.	Je fris.	
Joindre.	Joignant.	Joint.	Je joins.	Je joignis.
Lire.	Lisant.	Lu.	Je lis.	Je lus.
Luire.	Luisant.	Lui.	Je luis.	
Malfaire				
Maudire.	Maudissant.	Maudit.	Je maudis.	Je maudis.
Mettre.	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.
Moudre.	Moulant.	Moulu.	Je mouds.	Je moulus.
Naître.	Naissant.	Né.	Je nais.	Je naquis.
Nuire.	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuisis.
Paître.	Paissant.		Je pais.	
Répondre.	Répondant.	Répondu.	Je réponds.	Je répondis.
Résoudre.	Résolvant.	Résolu.	Je résous.	Je résolus.
Rire.	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.
Rompre.	Rompant.	Rompu.	Je romps.	Je rompis.
Prendre.	Prenant.	Pris.	Je prends.	Je pris.
Suffire.	Suffisant.	Suffi.	Je suffis.	Je suffis.
Suivre.	Suivant.	Suivi.	Je suis.	Je suivis.
Taire.	Taisant.	Tu.	Je tais.	Je tus.
Traire.	Trayant.	Trait.	Je trais.	
Vaincre.	Vainquant.	Vaincu.	Je vaincs.	Je vainquis.
Vivre.	Vivant.	Vécu.	Je vis.	Je vécus.

Temps derivés,

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

FAIRE. Prés. de l'indic. *Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font.* Futur. *Je ferai, tu feras,* etc. Condit. *Je ferais, tu ferais,* etc. Prés. du subj. *Que je fasse, que tu fasses,* etc. Les composés *contrefaire, défaire, refaire, surfaire* et *satisfaire* se conjuguent de même. *Remarque.* L'Acad. n'admet pas *nous fesons, je fesais, tu fesais,* etc., écrits par *e*; elle orthographie, *nous faisons, je faisais,* etc.

FRIRE n'a que les personnes et les temps suivants : Prés. de l'ind. *Je fris, tu fris, il frit ;* point de pluriel. Futur. *Je frirai, tu friras,* etc. Condit. *Je frirais, tu frirais,* etc. Impér. *Fris ;* point de pluriel. Plus, les temps primitifs.

JOINDRE, LIRE et LUIRE se conjuguent régulièrement suivant leurs temps composés.

LUIRE n'ayant pas de passé défini n'a point d'imparf. du subj.

MALFAIRE n'est usité qu'à l'infinitif ; *il est enclin à* MALFAIRE. (ACAD.)

MAUDIRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

METTRE et MOUDRE se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

NAÎTRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs ; mais il prend l'auxiliaire *être* dans ses temps composés.

NUIRE se conjuguent régulièrement suivant ses temps primitifs.

PAÎTRE a tous les dérivés de ses trois temps primitifs : Prés. de l'indic. *Je pais, tu pais, il paît, nous paissons,* etc. Imp. de l'indic. *Je paissais,* etc., Fut. *Je paîtrai,* etc. Cond. *Je paîtrais,* etc. Impératif. *Paissez.* Présent du subj. *Que je paisse,* etc.

RÉPONDRE, RÉSOUDRE, RIRE, ROMPRE se conjugent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

PRENDRE. Prés. de l'indic. *Je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent.* Présent du subj. *Que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne, que nous prenions, que vous preniez, qu'ils prennent.*

SUFFIRE, SUIVRE, TAIRE, TRAIRE se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

VAINCRE. Prés. de l'indic. *Je vaincs, tu vaincs, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent.* Les autres temps se conjuguent régulièrement suivant les temps primitifs. (Le singulier du présent et de l'imparfait de l'indicatif est peu usité.)

VIVRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

Remarque.—Les *composés* des verbes irréguliers qui entrent dans ces tableaux, se conjuguent comme ces derniers.—Or les composés *revoir*, *transcrire*, *remettre*, etc., se conjuguent comme *voir*, *écrire*, *mettre*.

De l'orthographe des verbes, et de la parité de leurs terminaisons à certains temps.

192.—Tous les verbes de la langue française s'orthographient de la même manière à cinq temps.

1° A l'IMPARFAIT DE L'INDICATIF, dont voici la terminaison : *ais*, *ait*, *ions*, *iez*, *aient*.

Je chantais, je finissais, je recevais, je rendais,
Tu chantais, tu finissais, tu recevais, tu rendais.

2° Au FUTUR, dont la terminaison est en *rai*, *ras*, *ra*, *rons*, *rez*, *ront*.

Je chanterai, je finirai, je recevrai, je rendrai,
Tu chanteras, tu finiras, tu recevras, tu rendras.

3° Au CONDITIONNEL PRÉSENT, dont la terminaison est *rais*, *rais*, *rait*, *rions*, *riez*, *raient*.

Je chanterais, je finirais, je recevrais, je rendrais.
Tu chanterais, tu finirais, tu recevrais, tu rendrais.

4° Au PRÉSENT DU SUBJONCTIF, dont la terminaison est en *e*, *es*, *e*, *ions*, *iez*, *ent*.

Que je chante, que je finisse, que je reçoive, que je rende.
Que tu chantes, que tu finisses, que tu reçoives, que tu rendes.

Les deux verbes auxiliaires seuls font exception : *qu'il ait ; que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient.*

5° A l'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF, qui se termine par *sse*, *sses*, *t*, *ssions*, *ssiez*, *ssent*.

Que je chantasse, que je finisse, que je reçusse, que je rendisse,
Que tu chantasses, que tu finisses, que tu reçusses, que tu rendisses, etc.

193.—Il n'existe donc que trois temps qui n'aient pas entre eux la même communauté : le *présent de l'indicatif*, le *passé défini*, et l'*impératif* ; mais ces temps sont assujettis aux règles fixes que voici :

194.—Le PRÉSENT DE L'INDICATIF se termine au singulier par *e*, *es*, *e*, 1° dans les verbes de la première conjugaison ; *je chante, tu chantes, il chante ;*

2° Dans ceux de la seconde conjugaison qui se terminent par *ueillir*, *frir*, *ouvrir*, comme *cueillir*, *souffrir*, *découvrir*, etc., qui font :

Je cueille, tu souffres, il découvre.

Le *présent de l'indicatif*, au singulier, dans les autres verbes de la seconde conjugaison, et dans tous ceux de la troisième et de la quatrième, se termine par *s*, *s*, *t*, ou *d*.

Je finis, tu reçois, il écrit, il rend.

Excepté 1° les verbes où la prononciation amène *au* ou *eu*, lesquels, au lieu d'un *s* prennent un *x* à la première et à la seconde personne, et un *t* à la troisième.

Je vaux, tu vaux, il vaut ; je veux, tu veux, il veut, etc.

2° *Vaincre* et *convaincre*, qui prennent un c à la troisième personne du singulier : *il me* CONVAINC *par ses raisons*. Encore ces deux verbes sont-ils peu usités au singulier du présent de l'indicatif.

195.— Le PASSÉ DÉFINI se termine, savoir :

A la première conjugaison, par *ai*, *as*, *a*, *âmes*, *âtes*, *èrent* (point d'exception) : *Je parlai, tu parlas, il parla, nous parlâmes, vous parlâtes, ils parlèrent.*

Et aux trois autres conjugaisons par *s*, *s*, *t*, *mes*, *tes*, *rent* (point d'exception) :

Je finis, tu reçus, il rendit ;
Nous finîmes, vous reçûtes, ils rendirent.

196.—L'IMPÉRATIF est en tout semblable au présent de l'indicatif, avec cette différence seulement que la seconde personne de l'impératif est pareille, non à la seconde, mais à la première personne du présent de l'indicatif :

Je chante, je finis, nous recevons, vous rendez,
Chante, finis, recevons, rendez.

Il n'y a que cinq verbes qui fassent exception : *avoir*, *être*, *aller*, *savoir* et *vouloir*, dont les irrégularités à l'impératif sont :

Aie, ayons, ayez ; — sois, soyons, soyez ; — va ; — sache, sachons, sachez ; — veuille, veuillez. (Voyez le double impératif de ce verbe au tableau des verbes irréguliers, page 66.)

197.—Cependant, quand la seconde personne de l'impératif finit par une voyelle et qu'elle est suivie d'un des pronoms *en*, *y*, on lui donne un *s* pour l'harmonie. Ainsi, les impératifs *va*, *apporte*, *travaille*, *cueille*, *offre*, etc., prendront un *s* dans *vas-y*, *apportes-en*, *travailles-y*, *cueilles-en*, *offres-en*, *places-y*. Quelques grammairiens ont prétendu

que cet *s* ne s'ajoute à l'impératif que quand les pronoms *en*, *y*, sont le régime de ces impératifs. L'Académie n'admet pas cette distinction, car elle dit VAS-EN *savoir des nouvelles*, quoique le pronom *en* soit le régime de *savoir*.

Mais remarquez bien que si *en* n'est pas pronom, il ne faut plus l'*s* euphonique : *apporte* EN *même temps tel objet*. (Ici *en* est préposition.)

Quant au pluriel des verbes, il se termine dans tous les temps par *ons*, *ez*, *ent*, ou *nt*.

Nous chantons, vous riez, ils parlent, ils diront.

Il n'y a d'exceptions qu'au *présent de l'indicatif* et au *passé défini* ; celles du présent de l'indicatif sont :

Vous êtes, vous dites, vous faites, et les composés de *faire*.

Quant au *passé défini*, la seconde personne du pluriel est terminée sans aucune exception par *tes*.

Vous chantâtes, vous finîtes, vous reçûtes, vous rendîtes.

198.—Les temps *composés* des verbes étant formés d'un participe passé et d'un auxiliaire, ne sauraient présenter de difficultés. Toutefois, si l'on pouvait être embarrassé sur la manière d'écrire un participe au masculin singulier, il suffirait, pour s'éclairer, de se demander comment ce participe fait au féminin : *j'ai* REÇU finit par *u*, parce que le féminin fait *reçue*, *tu as* INSTRUIT prend un *t*, parce que le féminin fait *instruite* ; *il a* PROMIS se termine par *s*, à cause du féminin *promise*.

199.—Il est encore commun à tous nos verbes de prendre l'accent circonflexe à cinq temps.

1° Au *passé défini*, mais seulement à la première et à la seconde personne du pluriel.

Nous chantâmes, nous finîmes, vous reçûtes, vous rendîtes.

2° Au *passé antérieur*, mais seulement à la première et à la seconde personne du pluriel.

Nous eûmes chanté, nous eûmes fini, vous eûtes reçu, etc.

3° Au *conditionnel passé*, mais seulement à la troisième personne du singulier.

Il eût chanté, il eût fini, il eût reçu, il eût rendu.

4° A *l'imparfait du subjonctif*, mais seulement à la troisième personne du singulier.

Qu'il chantât, qu'il finît, qu'il reçût, qu'il rendît.

5° Au *plus-que-parfait du subjonctif*, mais seulement à la troisième personne du singulier.

Qu'il eût chanté, qu'il eût fini, qu'il eût reçu, etc.

200.—*Remarque.*—Pour ne pas confondre la troisième personne du passé défini, *il chanta*, avec la même personne de l'imparfait du subjonctif, *qu'il chantât*, il faut voir si, en mettant la phrase au pluriel, on aurait nous *chantâmes*, qui révèle un passé : ou bien nous *chantassions* qui est l'imparfait du subjonctif.

Si donc j'ai à écrire *voilà les couplets qu'il* CHANTA, je trouve que ce verbe est au passé défini, parce qu'au pluriel la phrase ferait *voilà les couplets que nous* CHANTAMES. Cette autre phrase, *il aimait qu'on* CHANTAT *à sa table*, ferait au pluriel, *il aimait que nous* CHANTASSIONS : donc le verbe *chanter* est à l'imparfait du subjonctif.

C'est par le même moyen qn'on distingue la troisième personne du passé défini, *il reçut, il finit, il rendit*, etc., de la même personne de l'imparfait du subjonctif, *qu'il finît, qu'il reçût, qu'il rendît*, qui, comme on l'a dit plus haut, prend l'accent circonflexe.

Il leur REMIT *ce qu'il* REÇUT. Au pluriel, *nous* REMÎMES *ce que nous* REÇUMES. (*Remîmes* et *reçûmes* indiquent le passé défini.)

Il importait qu'il REÇUT *cette somme et qu'il la* REMÎT ; au pluriel, *il importait que nous* REÇUSSIONS *et que nous* REMISSIONS.

(*Reçussions* et *remissions* marquent l'imparfait du subjonctif.)

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

Les verbes *passifs* ne sont rien autre chose que le verbe *être*, auquel on ajoute le participe passé d'un verbe *actif*, comme *être aimé, être fini, être reçu, être rendu.*

201.—Il est à remarquer que le participe d'un verbe passif étant un véritable adjectif, se met au singulier ou au pluriel, au masculin ou au féminin, selon le genre et le nombre du sujet. C'est pour ce motif que ces verbes se conjuguent ainsi : *je suis* AIMÉ *ou* AIMÉE, *ils sont* AIMÉS *ou elles sont* AIMÉES.

INDICATIF PRÉSENT.

Je suis Tu es Il *ou* elle est	aimé *ou* aimée
Nous sommes Vous êtes Ils *ou* elles sont	aimés *ou* aimées.

IMPARFAIT.

J'étais aimé *ou* aimée, etc.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus aimé *ou* aimée, etc.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été aimé *ou* aimée, etc.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été aimé *ou* aimée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été aimé *ou* aimée, etc.

FUTUR.

Je serai aimé *ou* aimée, etc.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été aimé *ou* aimée, etc.

CONDITIONNEL PRESENT.

Je serais aimé *ou* aimée, etc.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais été aimé *ou* aimée, etc.

On dit aussi :

J'eusse été aimé *ou* aimée, etc.

IMPÉRATIF.

Sois aimé *ou* aimée, etc.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois aimé *ou* aimée, etc.

IMPARFAIT.

Que je fusse aimé *ou* aimée, etc.

PASSÉ.

Que j'aie été aimé *ou* aimée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été aimé *ou* aimée, etc.

INFINITIF PRÉSENT.

Etre aimé *ou* aimée.

PASSÉ.

Avoir été aimé *ou* aimée.

PARTICIPE PRÉSENT.

Etant aimé *ou* aimée.

PARTICIPE PASSÉ.

Aimé, aimée, ayant été aimé *ou* aimée.

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES.

Parmi les verbes *neutres*, les uns se conjuguent avec *avoir*, les autres avec *être*.

202.—Ceux qui prennent *avoir* se conjuguent comme les quatre verbes que nous avons donnés pour modèles des conjugaisons.

203.—Ceux qui prennent l'auxiliaire *être* se conjuguent à leurs temps simples comme les précédents encore ; or, toute la différence est dans les temps composés, dont le participe est, comme celui du verbe passif, un véritable adjectif. Ces temps composés se conjugueront donc ainsi : *je suis* VENU *ou* VENUE, *ils sont* VENUS *ou elles sont* VENUES, etc.

Nous conjuguerons le verbe *sortir*, pour servir de modèle.

INDICATIF PRÉSENT.

Je sors.
Tu sors.
Il sort.
Nous sortons.
Vous sortez.
Ils sortent.

IMPARFAIT.

Je sortais.
Tu sortais.
Il sortait.
Nous sortions.
Vous sortiez.
Ils sortaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je sortis.
Tu sortis.
Il sortit.
Nous sortîmes.
Vous sortîtes.
Ils sortirent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je suis Tu es Il *ou* elle est	} sorti *ou* sortie.
Nous sommes Vous êtes Il *ou* elles sont	} sortis *ou* sorties.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je fus sorti *ou* sortie, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais sorti *ou* sortie, etc.

FUTUR.

Je sortirai.
Tu sortiras.
Il sortira.
Nous sortirons.
Vous sortirez.
Ils sortiront.

FUTUR PASSÉ.

Je serai sorti *ou* sortie, etc.

CONDITIONNEL.

Je sortirais.
Tu sortirais.
Il sortirait.
Nous sortirions.
Vous sortiriez.
Ils sortiraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Je serais sorti *ou* sortie, etc.

On dit aussi :

Je fusse sorti *ou* sortie, etc.

IMPÉRATIF.

Sors.
Sortons.
Sortez.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sorte.
Que tu sortes.
Qu'il sorte.
Que nous sortions.
Que vous sortiez.
Qu'ils sortent.

IMPARFAIT.

Que je sortisse.
Que tu sortisses.
Qu'il sortit.
Que nous sortissions.
Que vous sortissiez.
Qu'ils sortissent.

PASSÉ.

Que je sois sorti *ou* sortie, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse sorti *ou* sortie, etc.

INFINITIF PRÉSENT.

Sortir.

PASSÉ.

Être sorti *ou* sortie.

PARTICIPE PRÉSENT.

Sortant.

PARTICIPE PASSÉ.

Sorti, sortie, étant sorti *ou* sortie.

CONJUGAISON DES VERBES PRONOMINAUX.

Les verbes *pronominaux* se conjuguent, dans leurs temps simples, et suivant la conjugaison à laquelle ils appartiennent, comme les quatre verbes que nous avons

donnés pour modèles, c'est-à-dire que *se repentir* se conjugue sur *finir*, *se méprendre*, sur *rendre*, etc.

204.—Quant à leurs temps composés, ils se forment sans exception avec *être*, et se conjuguent comme les temps composés de *sortir*. En voici du reste un modèle dans le verbe pronominal *s'emparer*.

INDICATIF PRÉSENT.

Je m'empare.
Tu t'empares.
Il s'empare.
Nous nous emparons.
Vous vous emparez.
Ils s'emparent.

IMPARFAIT.

Je m'emparais.
Tu t'emparais.
Il s'emparait.
Nous nous emparions.
Vous vous empariez.
Ils s'emparaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je m'emparai.
Tu t'emparas.
Il s'empara.
Nous nous emparâmes.
Vous vous emparâtes.
Ils s'emparèrent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je me suis / Tu t'es / Il *ou* elle s'est } emparé *ou* emparée.
Nous nous sommes / Vous vous êtes / Ils *ou* elles se sont } emparés *ou* emparées.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus emparé *ou* emparée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais emparé *ou* emparée, etc.

FUTUR.

Je m'emparerai.
Tu t'empareras.
Il s'emparera.
Nous nous emparerons.
Vous vous emparerez.
Ils s'empareront.

FUTUR PASSÉ.

Je me serai emparé *ou* emparée, etc.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je m'emparerais.
Tu t'emparerais.
Il s'emparerait.
Nous nous emparerions.
Vous vous empareriez.
Ils s'empareraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Je me serais emparé *ou* emparée, etc.

On dit aussi :

Je me fusse emparé *ou* emparée, etc.

IMPÉRATIF.

Empare-toi.
Emparons-nous.
Emparez-vous.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Que je m'empare.
Que tu t'empares.
Qu'il s'empare.
Que nous nous emparions.
Que vous vous empariez.
Qu'ils s'emparent.

IMPARFAIT.

Que je m'emparasse.
Que tu t'emparasses.
Qu'il s'emparât.
Que nous nous emparassions.
Que vous vous emparassiez.
Qu'ils s'emparassent.

PASSÉ.

Que je me sois emparé *ou* emparée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse emparé *ou* emparée, etc.

INFINITIF PRESENT.

S'emparer.

PASSÉ.

S'être emparé *ou* emparée.

PARTICIPE PRESENT.

S'emparant.

PARTICIPE PASSÉ.

Emparé, emparée, s'étant emparé *ou* emparée.

CONJUGAISON DES VERBES IMPERSONNELS.

Les verbes *impersonnels* aussi se conjuguent, selon la terminaison de leur infinitif, sur l'une ou l'autre des quatre conjugaisons: *neiger*, se conjugue sur *chanter ; falloir* sur *recevoir*, etc.

INDICATIF PRESENT.

Il faut.

IMPARFAIT.

Il fallait.

PASSÉ DÉFINI.

Il fallut.

PASSÉ INDÉFINI.

Il a fallu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il eût fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait fallu.

FUTUR.

Il faudra.

FUTUR PASSÉ.

Il aura fallu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Il faudrait.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Il aurait fallu.

On dit aussi :

Il eût fallu.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Qu'il faille.

IMPARFAIT.

Qu'il fallût.

PASSÉ.

Qu'il ait fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu'il eût fallu.

INFINITIF PRÉSENT.

Falloir.

PARTICIPE PASSÉ.

Fallu.

CHAPITRE VI.

DU PARTICIPE.

205.—Le *participe*, comme nous l'avons dit, est un mot qui tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif ; il tient du verbe en ce qu'il en a la signification et le régime: *des enfants* AIMANT *Dieu; des enfants*

AIMÉS *de Dieu ; ce général* AYANT VAINCU *l'ennemi*.... ; il tient de l'adjectif, en ce qu'il donne des qualités aux personnes ou aux choses, ou qu'il en marque l'état : *un voyageur* FATIGUÉ ; *une maison mal* BATIE.

206.—Le participe *présent* exprime une action qui se fait présentement, ou qui se faisait autrefois : *le soleil* ÉCHAUFFANT *la terre, la vivifie ; on voyait l'ennemi* FUYANT *devant nos soldats.* C'est parce que ce participe exprime l'action dans le moment même où elle était *présente*, qu'on l'appelle participe *présent*.

207.—Tous les participes présents se terminent par *ant*, et sont invariables, c'est-à-dire qu'ils n'ont ni pluriel ni féminin.

208.—Le participe *passé* est ainsi appelé parce qu'il exprime des actions passées : *j'ai* LU ; *j'avais* CHANTÉ ; *dès que j'eus* TERMINÉ.

Le participe passé est variable, c'est-à-dire qu'il est susceptible de prendre le genre et le nombre, comme *chanté, chantée ; fini, finie ; chantée, chantées ; finie, finies.* Mais les règles qui en déterminent l'accord avec les noms ne peuvent, à cause de leur étendue et de leurs difficultés, trouver place que dans la seconde partie de la grammaire.

209.—Cependant, nous dirons dès à présent que tout participe passé qui ne se combine avec aucun auxiliaire est un véritable adjectif, et qu'il en suit la règle. Il faut donc écrire avec accord, *un fils* CHÉRI *de sa mère ; une fille* CHÉRIE *de son père ; des couplets* CHANTÉS *avec goût ; des romances* CHANTÉES *avec accompagnement.*

CHAPITRE VII.

DE L'ADVERBE.

210.—L'*adverbe*, ainsi appelé parce qu'il se met le plus souvent près du verbe, est un mot invariable dont la fonction est de modifier soit un verbe, soit un adjectif, soit un autre adverbe. Par cette expression *modifier*, on veut dire que l'adverbe exprime quelque circonstance relative soit au verbe, soit à un adjectif, ou à un autre adverbe, comme, par exemple, la *manière* dont l'action a

été faits : *il travaille* ASSIDÛMENT *et* ATTENTIVEMENT ; dans quel temps : *il arrivera* AUJOURD'HUI *ou* DEMAIN, etc., etc. ; il modifie l'adjectif en ce qu'il élève ou atténue la qualité exprimée par cet adjectif : *il est* TRÈS-*aimable ; il est* TROP *sévère ; elle est* PEU *instruite ; Néron était* EXCESSIVEMENT *méchant ;* quelquefois aussi il modifie un autre adverbe : *il s'est exprimé* TRÈS-*convenablement ; il voyage* MOINS *fréquemment*, etc.

211.—Il est de l'essence de l'adverbe de marquer non-seulement la *manière* et le *temps*, mais encore le *lieu*, l'*ordre*, la *quantité*, la *comparaison*, l'*affirmation* et la *négation*.

1° Les adverbes de *manière* sont, *sagement*, *poliment*, *vite*, *lentement*, *prudemment*, *méchamment*, *bien*, *mal*, etc. ;

2° Les adverbes de *temps* sont, *autrefois*, *jadis*, *alors*, *aussitôt*, *bientôt*, *hier*, *aujourd'hui*, *demain*, *désormais*, *tôt*, *tard*, *matin*, *toujours*, *jamais*, etc. ;

3° Les adverbes de *lieu* sont, *où*, *ici*, *là*, *partout*, *dessous*, *dessus*, *dedans*, *dehors*, *alentour*, *ailleurs*, etc. ;

4° Les adverbes d'*ordre* sont, *d'abord*, *premièrement*, *secondement*, *puis*, *ensuite*, etc. ;

5° Les adverbes de *quantité* sont, *peu*, *trop*, *moins*, *beaucoup*, *assez*, *tant*, *autant*, *combien*, *davantage*, etc. ;

6° Les adverbes de *comparaison* sont, *mieux*, *plus*, *moins*, *de même*, *aussi*, *comme*, etc. ;

7° Les adverbes d'*affirmation* et de *négation* sont, *oui*, *ne.... pas*, *ne.... point*, *nullement*, etc.

212.—L'adverbe ne saurait avoir de régime, parce que tout adverbe est, sinon la combinaison d'un nom et d'une préposition, du moins l'équivalent, le terme correspondant, d'un nom régi par une préposition : *marcher vite*, *écrire lentement*, ont pour correspondants *marcher avec vitesse*, *écrire avec lenteur*, etc.

Il n'est pas jusqu'aux adverbes *hier*, *aujourd'hui*, *demain*, *toujours*, *jamais*, *premièrement*, *mieux*, etc., qui ne soient dans cette condition :

En effet, il y a correspondance entre

Aujourd'hui, et DANS *la journée actuelle ;*
Demain, et DANS *la journée prochaine ;*
Hier, et DANS *la journée précédente ;*

Toujours, et DURANT *un temps continuel;*
Jamais, et DANS aucun temps;
Premièrement, et EN *premier lieu*, DANS *le principe;*
Mieux, et D'UNE *façon meilleure, préférable*, etc., etc.

213.—Cependant les adverbes suivants peuvent avoir les mêmes régimes que les adjectifs dont ils sont formés:

ANTÉRIEUREMENT *à la promulgation de la loi;*
DÉPENDAMMENT: *souvent l'âme agit dépendamment des organes;*
DIFFÉREMMENT: *il agit différemment des autres;*
INDÉPENDAMMENT *de cet avantage, en voici un autre;*
INFÉRIEUREMENT, SUPÉRIEUREMENT: *ils ont écrit tous les deux sur cette matière, mais l'un bien inférieurement, bien supérieurement à l'autre;*
POSTÉRIEUREMENT *à cette époque;*
RELATIVEMENT *à cette affaire;*
PRÉFÉRABLEMENT: *il faut aimer Dieu préférablement à toutes choses.*

214.—Les adverbes de quantité aussi prennent la préposition *de* avant les noms: *beaucoup* DE *monde, peu* D'*étrangers.*

Excepté *bien*, qui demande non la préposition *de*, mais l'article composé *du, des: il y avait* BIEN DU *monde*, BIEN DES *étrangers.*

215.—*Remarque.—Davantage* ne peut jamais régir la préposition *de* ni la conjonction *que*: *il est riche, mais son frère l'est* DAVANTAGE.

216.—Il est des adjectifs qui se transforment en adverbes, et qui deviennent conséquemment invariables, c'est lorsqu'ils modifient le verbe; tels sont, *chaud, juste, bon, droit, dur, cher, égal*, etc.

Ces enfants mangent trop CHAUD;
Voilà des fleurs qui sentent BON;
Ces demoiselles chantent JUSTE;
Ils ne marchent pas DROIT *dans cette affaire;*
Cette dame entend DUR;
Il vend sa protection bien CHER;
Elle est redoutée A L'ÉGAL *du tonnerre.*

217.—Lorsqu'un adverbe est formé de plusieurs parties, comme *tour à tour, à tort et à travers, sans doute, sur-le-champ, à peu près, peu à peu*, etc., il prend le nom de *locution adverbiale.* (*Locution* signifie *façon de parler.*)

CHAPITRE VIII.

DE LA PRÉPOSITION.

218.—La *préposition* est un mot invariable qui, ainsi qu'on l'a déjà vu, sert à exprimer les divers rapports qui existent entre les mots, c'est-à-dire les circonstances de temps, de lieu, de but, de cause, de moyen, d'ordre, etc.

Quand je dis, *j'ai vécu* PRÈS *de deux ans* DANS *des pays chauds*, POUR *remettre ma santé dérangée* PAR *un travail excessif*, j'énonce quatre circonstances que je ne puis rendre qu'avec le secours de quatre propositions : 1° une circonstance de *temps* (deux ans), exprimée à l'aide de la préposition *près de ;* 2° une circonstance de *lieu* (pays chaud), exprimée à l'aide de la préposition *dans ;* 3° une circonstance de *but* (pour remettre ma santé), exprimée à l'aide de la préposition *pour ;* 4° la *cause* du dérangement (un excès de travail), exprimée à l'aide de la préposition *par*.

219.—Cet exemple montre que si la préposition n'est pas par elle-même l'expression de la circonstance de lieu, de but, de cause, etc., à son tour cette circonstance ne peut, en général, être rendue sans le secours de la préposition. Et, malgré cette dépendance réciproque, on a dit que la circonstance est le complément, le régime de la préposition, uniquement parce que celle-ci s'énonçant presque toujours la première, sa présence semble forcer, entraîner la présence de celle-là.

> Ainsi, dans ces exemples, *j'ai voyagé* AVEC *eux ;*
> *Placez ces livres* DANS *la bibliothèque ;*
> *Il fut frappé* PAR *son adversaire ;*
> *Il se trouvait* DEVANT *moi ;*
> La préposition *avec* a pour complément *eux ;*
> *Dans* a pour complément *bibliothèque ;*
> *Par* a pour complément *adversaire ;*
> Et *devant* a pour complément *moi.*

220.—Voici nos prépositions : *à, après, attendu, avant, avec, chez, contre, dans, de, depuis, derrière, dès, devant, durant, en, entre, envers, excepté, hormis, hors, malgré, moyennant, nonobstant, outre, par, parmi, pendant,*

pour, quant à, sans, sauf, selon, sous, suivant, sur, touchant, vers, vis-à-vis, voici, voilà et *vu*, dans le sens de *attendu*.

Mais nous avons un grand nombre de termes qui, à l'aide des mots *à, de,* ont le même caractère que la préposition, et qu'on nomme *locutions prépositives;* tels sont, *au-devant de, près de, au-dessus de, en dehors de, jusqu'à, eu égard à, par rapport à*, etc.

CAAPITRE IX.

DE LA CONJONCTION.

221.—La *conjonction* est un mot invariable qui sert comme de lien pour unir un mot à un autre mot: *le père* ET *le fils sont instruits*, ou attacher un membre de phrase à un autre membre.

Quand je dis, *mes dispositions étaient faites* LORSQUE *vos amis arrivèrent;* MAIS *je ne pus les accompagner*, CAR *je fus subitement pris d'un violent mal de tête*, je fais une phrase composée de quatre membres unis entre eux et formant un tout à l'aide des conjonctions *lorsque, mais, car*.

222.—Voici quelques-unes de nos conjonctions: *car, comme, et, ni, mais, or, cependant, pourtant, néanmoins, toutefois, lorsque, quoique, si, sinon, quand.* (Cette dernière est quelquefois conjonction et quelquefois adverbe. (Voir n° 630.)

223.—Lorsqu'une conjonction est formée de plusieurs mots, elle prend le nom de *locution conjonctive;* tels sont *de même que, ainsi que, parce que, attendu que, vu que, de sorte que*, etc.

CHAPITRE X.

DE L'INTERJECTION.

224.—L'*interjection* est un mot et quelquefois un cri qui nous échappe, pour ainsi dire, lorsque nous sommes subitement affectés de quelques sentiments.

Voici les interjections les plus usitées et leur emploi :

Ah! hélas! aïe! marquent la douleur : AH! *que je souffre!*—HÉLAS! *ayez pitié de moi!*

Aïe! s'emploie seul, et au sentiment d'une douleur subite.

Ah! marque aussi la joie, l'admiration : AH! *quel plaisir!*—AH! *quel beau monument!*

Ha! ho! marquent la surprise : HA! *vous voilà!*—HO! *que me dites-vous là!*

Fi! fi donc! marquent l'aversion : *Quelle conduite!* FI! FI DONC!

Paix! chut! marquent le silence.

Holà! hé! heim! servent pour appeler.

Hé bien! ou *eh bien!* marquent l'interrogation ou l'exhortation : HÉ BIEN! *qu'attendez-vous?*—EH BIEN! *travaillez donc.*

CHAPITRE XI.

DE L'ORTHOGRAPHE.

225.—*L'orthographe* est l'art et la manière d'écrire correctement les mots d'une langue; et les mots se composent de *lettres* et de *signes orthographiques.*

Les *lettres*, comme on le sait, sont les caractères qui composent l'alphabet. Les *signes orthographiques* sont les *accents*, l'*apostrophe*, le *tréma*, la *cédille*, le *trait d'union* et la *parenthèse.*

De l'orthographe des mots (1).

226.—Il existe une foule de mots qu'on appelle *primitifs*, parce qu'ils ont servi à en former d'autres,

---

(1) Nous ne suivrons pas de point en point nos devanciers sur ce terrain, tenant pour maxime qu'une série de règles que personne n'a jamais sues, et dont les bases encore n'ont rien qui parle à l'esprit, ne sont plus des règles, quand surtout elles admettent tant d'exceptions. De plus, et il faut avoir le courage de le dire, car c'est rendre un service aux maîtres, et surtout aux enfants, pour qui l'étude en est si difficile, ces règles sont défectueuses. Pour en prouver les imper-

qu'on appelle *dérivés*. Par exemple, *plomb* a formé le dérivé *plomber*, *plombier*, *plomberie*, etc.; *sens* a pour dérivés *sensation*, *sensé*, *sensément*, *sensible*, et plus d'une douzaine d'autres mots.

Des primitifs suivants	on a fait les dérivés
Tapis, *récit*,	*Tapisser*, *réciter* ;
Début, *repos*,	*Débuter*, *reposer* ;
Sabot, *sang*,	*Sabotier*, *sanglant* ;
Fin, *chemin*,	*Finir*, *cheminer* ;
Dessin, *faim*, etc.,	*Dessiner*, *famine*, etc.

Ces dérivés indiquent l'orthographe de leurs primitifs. En effet, *tapisser* apprend qu'il faut écrire *tapis* avec *s* ; *réciter*, *débuter*, annoncent un *t* dans *récit*, *début*, etc.

Ces exemples suffisent pour montrer combien il importe de recourir à la dérivation pour savoir com-

---

fections et les dangers, nous allons faire connaître les résultats de l'examen que nous fîmes, il y a quelque temps, de trois des règles établies sur ce point dans une grammaire des plus suivies.

1er EX.—AIRE termine tous les substantifs et les adjectifs qui ont cette finale, et qui sont formés d'un mot plus court.

Passons sur la naïveté de cette rédaction, car il est évident que ce qui termine une chose la finit, et faisons seulement remarquer que pour participer au bénéfice de la règle, il faut que les noms et les adjectifs en *aire* viennent d'un mot plus court.

Or, que faire de ceux-ci : *un maire, une paire, lapidaire, affaire, vicaire, salaire, une chaire* (à prêcher), *séminaire, breviaire, une aire*, (de grange), *aire* (nid d'oiseaux de proie), *précaire, oculaire, sédentaire, auxiliaire*, et plus de cinquante autres qui ne viennent point de mots plus courts ?

2e EX.—EAU termine les substantifs où la dérivation amène un *e* : *tombeau* (tombe), *morceau* (morceler), *nouveau* (nouvel).—Ainsi la finale *eau* étant le partage exclusif des noms où la dérivation amène un *e*, il suit de là que nous devons supprimer l'*e* des noms suivants, puisqu'ils n'ont point de dérivation amenant un *e* : de l'*eau, cadeau, trumeau, bureau, rideau, radeau, poteau, étourneau, moineau, passereau, lapereau, perdreau, maquereau, tréteau, sureau, bordereau, blaireau, chalumeau, roseau, corbeau, cerceau, arceau, hobereau, hameau, lambeau, tombereau, naseau, louveteau, anneau, oiseau*, et plus de cent autres.

3e EX.—OUR règne à la fin de tous les substantifs qui se prononcent ainsi : une *tour*, un *contour*. Excepté ces deux mots : *bravoure* et *bourre*. Passons encore sur cette impropriété d'expression, *our* RÈGNE *à la fin*, etc., et voyons ce que vaut la règle. Ici, comme on le voit, c'est la prononciation qui nous guide. Sera-ce une raison pour terminer par les trois lettres *our* les noms *bourg, faubourg*, le *cours, concours, ours* (animal), *discours*, le *rebours, débours, recours, secours, velours*, etc. ? Tous ces noms, cependant, se prononcent comme l'exige la règle. Qu'on ne nous reproche donc pas de n'avoir pas soumis à des règles une matière qui s'y soustrait.

ment écrire les primitifs ; plusieurs milliers de mots sont ainsi formés les uns des autres.

Il y a des exceptions ; en voici quelques-unes :

Par exemple, on écrit ainsi les primitifs suivants :	Quoiqu'ils aient pour dérivés :
Honneur,	*Honorer, honorable, honorifique ;*
Dépôt, entrepôt,	*— Déposer, entreposer ;*
Intérêt, favori,	*Intéresser, favorite ;*
Dissous, absous,	*Dissoute, absoute :*
Relais, abri,	*Relayer, abriter ;*
Donner,	*Donation, donateur, donatrice ;*
Amérique, Afrique,	*Américain, africain ;*
République,	*Républicain,* etc.

227.—*Remarque.*—Les verbes terminés par *quer*, comme *convoquer*, *fabriquer*, conservent *qu* dans tous leurs temps et à toutes les personnes ; mais dans leurs dérivés *qu* se transforme en *c* : *convocation*, *fabrication*, *communication*, *indication*. Cependant on écrit avec *qu* les dérivés suivants : *attaquable*, *critiquable*, *croquant*, *immanquable*, *marquant*, *remarquable* et *risquable*.

228.—Is. Parmi les noms en *is*, il en est qui sont formés d'un participe présent, tels sont *croquis*, *hachis*, *logis*, le *souris*, *taillis*, *vernis*, etc., formés des participes présents, *croquant*, *hachant*, *logeant*, *souriant*, *taillant*, *vernissant*. Toutefois *abatis* ne prend qu'un *t*, quoiqu'il y en ait deux dans *abattant*. Quant aux autres noms en *is*, tels que *radis*, *parvis*, *châssis*, *débris*, *devis*, etc., la grammaire est impuissante à en rendre compte.

229.—Ention, ension.—Ecrivez tous les noms dont la prononciation amène l'une ou l'autre de ces terminaisons par *en* et par *an* : *appréhension*, *dimension*, *attention*, *prétention*. Nous ne connaissons qu'une seule exception : *expansion*.

230.—Xion, ction. La prononciation de ces deux finales est la même ; mais on écrit par *xion* seulement *complexion*, *connexion*, *flexion*, *fluxion*, *génuflexion*, *inflexion* et *réflexion*.

Les autres sont en *ction* ; *action*, *direction*, *instruction*, *injonction*, *inspection*, etc.

231.—Eur. Tous les noms dont la finale se prononce *eur*, se terminent par ces trois lettres : *liqueur*, *odeur*,

etc. ; il n'y a que quatre exceptions : *heure, beurre, demeure* et *leurre* (sorte de *tromperie*).

232.—Quand, avant *p* ou avant *b*, la prononciation semble demander un *n*, il faut mettre un *m* : *combien, embarras, complaire, rompre*, etc., il n'y a d'exceptions que *bonbon, bonbonnière, embonpoint*.

De la réduplication des consonnes.

233.—*B, d* et *g* se doublent seulement, savoir :

B, dans *abbaye, abbé, rabbin, sabbat* et leurs dérivés ; dans *gibbosité, gibbeux* (*gibbeux* signifie *élevé, bossu* : les parties *gibbeuses* de la lune sont les plus éclairées) ; et dans *gobbe* (composition en forme de *bol* pour empoisonner les animaux.)

234.—D, dans *addition* et ses dérivés ; dans *adducteur, adduction, reddition* et *quiddité* (terme de philosophie).

235.—G, dans *suggérer, agglomérer, aggraver, agglutiner* et leurs dérivés ; *agréger* et ses dérivés ne s'écrivent plus guère qu'avec un seul *g*.

236.—C se double dans les mots commençant par :

Oc, excepté *oca, ocre, oculaire, oculiste.*

Af, excepté *afin, Afrique.*

Ef, excepté *éfaufiler, éfourceau.*

Dif, of, suf, sans exception.

Il, excepté *île, îlot* (petite île ; *îlote* (nom donné par les Spartiates à leurs esclaves) ; *îlotisme* (état de l'îlote).

Com (ayant la prononciation de *comme*,) excepté *coma, comédie, comète, comice, comite,* et *comité.*

Im, excepté *image, imiter* et leurs dérivés, et *iman.*

Ir, excepté *irascible, iris, ironie, iroquois.*

237.—Les consonnes ne se doublent pas,

1° Après un *e* muet : *relever, acheter, semer ;*

2° Après une voyelle portant un accent : *blâme, tête, félicité*, excepté, *châsse, châssis* et les dérivés *enchâsser, enchâssure ;*

3° Après un son nasal : *entier, quantité.* Cependant la dernière lettre du son nasal se double dans *ennoblir, ennui*, et leurs dérivés.

Des majuscules.

238.—On écrit en commençant par une majuscule,

1° Le premier mot de toute phrase, de tout vers, de tout alinéa : *La vie est courte. Le sommeil est l'image de la mort.*

Je chante ce héros qui régna sur la France,
Et par droit de conquête, et par droit de naissance.

2° Le premier mot d'une phrase qui vient après un point : *Le vice est honteux. La vertu est aimable. Soyez honnête.*

3° Après deux points, mais seulement lorsqu'on rapporte les paroles de quelqu'un : *voici les derniers mots prononcés par César : Et vous aussi, ô mon fils !*

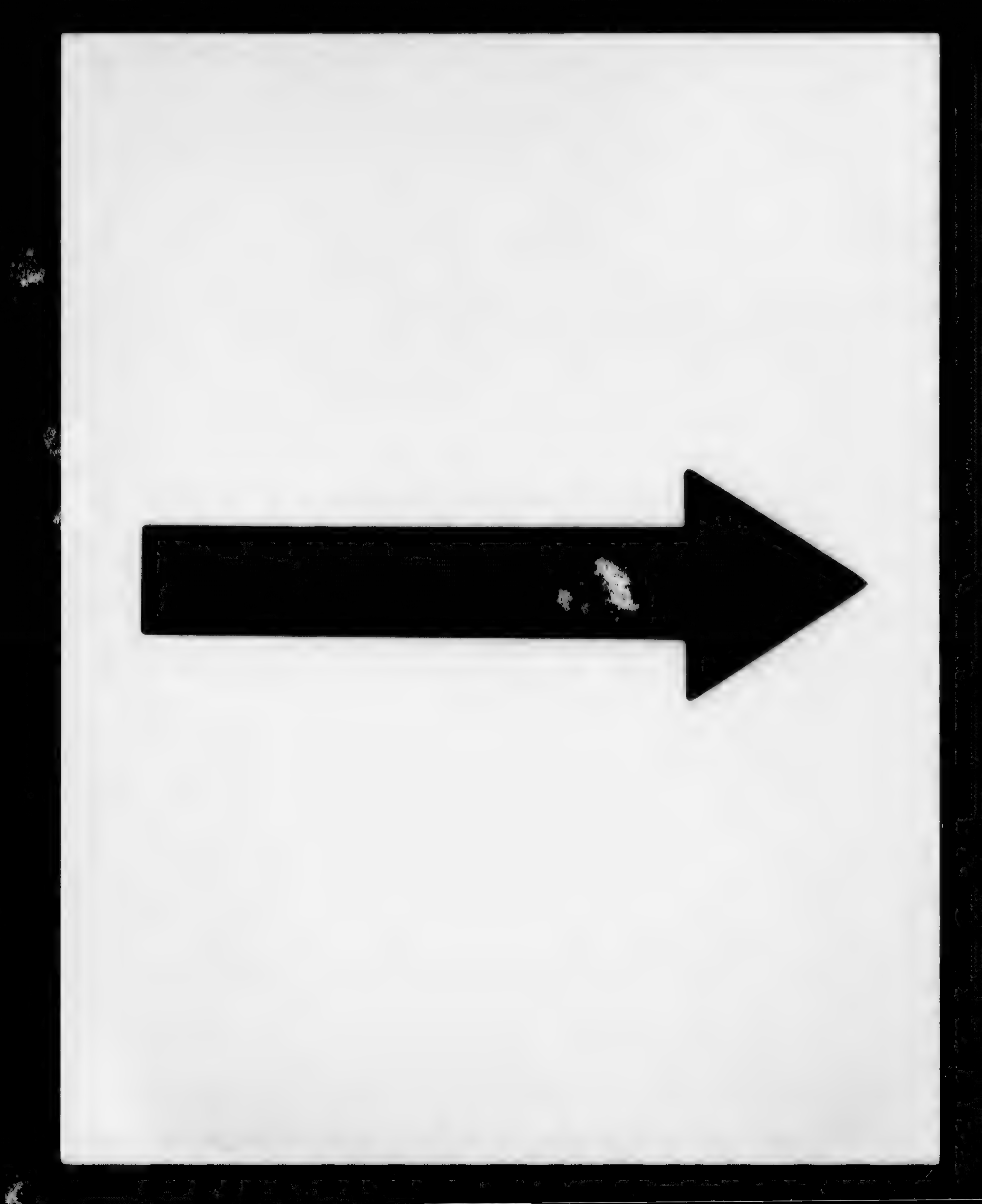
4° Après le point d'interrogation et le point d'admiration : *Que demandez-vous ? Que cette famille est à plaindre ! Comme amis, nous lui devons des consolations et des secours.*

239. — Cependant, si les phrases interrogatives étaient sous un même *régime*, ou si les phrases exclamatives formaient une série d'exclamations sur un même sujet, il ne faudrait plus de majuscules entre ces interrogations ou ces exclamations : *voulez-vous savoir quelle a été notre promenade ? quelle rencontre nous avons faite ? quelle conversation nous avons eue ? Tout étonne dans cet auteur : quelle force dans les expressions ! quelle profondeur de vues ! quelle harmonie dans le style ! quelle justesse dans les idées.*

5° Le nom de *Dieu*, et tous ceux par lesquels on le remplace, tels que le *Créateur*, l'*Etre Suprême*, le *Tout-Puissant*, le *Seigneur*, la *Providence*, etc.

Ces mots *tout-puissant*, *providence*, etc., cesseraient de prendre la majuscule dans la *providence* de Dieu, c'est-à-dire la *sagesse* de Dieu ; *Dieu est tout-puissant, Dieu est le créateur de toutes choses et le seigneur des seigneurs*, parce qu'ici ces mots désignent les attributs de Dieu, et non Dieu lui-même.

Le mot *dieu* appliqué aux dieux de la fable ou de l'idolâtrie ne prend qu'une minuscule : *Jupiter est le maître des dieux.*





6° Les noms d'hommes et les prénoms: *Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Pierre Corneille, Julie, Amélie.*

7° Les noms de pays, de peuples, de provinces, de villes, de villages, de fleuves, de montagnes, de mers: *la France, l'Angleterre, Paris, la Seine, les Alpes, un Romain, une Romaine, un Anglais, les Anglais.* (ACAD.)

Une colonie de Phocéens vint fonder Marseille.

Les Français ont pris Alger en 1830.

Les Anglais, déjà battus par Napoléon, ne doivent leur triomphe de Waterloo qu'à l'assistance des Prussiens.

240.— *Remarque.*— Mais quoiqu'on écrive *un Romain, un Français, un Italien*, etc., etc., ces mots n'ont qu'une minuscule lorsqu'ils sont employés comme adjectifs: *l'empire romain, la nation française, la langue italienne.*

8° Les noms qui représentent des êtres moraux lorsqu'ils sont animés, personnifiés par l'exaltation de la pensée, comme le font les poëtes (on appelle *être moral* celui qui ne touche point nos sens, qui n'existe que dans notre entendement), tels que *la vertu, le vice, le plaisir, la prudence, la mollesse, la tristesse, le temps*, etc.

Jadis trop caressé des mains de la Mollesse.
Le Plaisir s'endormit au sein de la Paresse,
Sur les ailes du Temps la Tristesse s'envole.

241.—*Remarque.*—L'Académie ne donne de majuscules ni aux vents, *le nord, le midi ;* ni aux mois, *janvier, février ;* ni aux jours, *lundi, mardi*, etc.

Cependant, si ces mots *nord, midi, sud, orient*, etc., exprimaient non des points cardinaux, mais certaine étendue, certains Etats, alors ils seraient noms propres: *mer du Sud, mer du Nord, Amérique du Sud* (ACAD.) ; *le Nord se ligua contre Napoléon ; l'Occident est des deux mondes le point le plus peuplé et le plus civilisé ; la barbarie s'en est retirée pour se réfugier en Orient ;* mais écrivez, *le vent souffle du nord, du midi, du sud*, etc. (1).

---

(1) 242.—C'est ici le lieu de dire qu'elle écrit les noms propres suivants en donnant une majuscule à chaque partie composante : *les Pays-Bas, le Bas-Empire, les Etats-Unis, le Palais-Royal*, etc. Les grammairiens modernes, et notamment MM. Lamarre et Girault-Duvivier nous enjoignent de les écrire en donnant une minuscule à *Bas, Unis* et *Royal*, parce que, disent-ils, les parties sont jointes par le trait d'union.

Et dans ceux-ci, *la mer Noire, la mer Rouge, la mer Baltique, la mer*

De l'emploi des accents et des signes orthographiques.

243.—On sait qu'il y a trois sortes d'accents : l'accent *aigu*, l'accent *grave*, et l'accent *circonflexe*.

L'accent *aigu* (´) se met sur tous les *é* fermés, soit qu'ils occupent le commencement, le milieu ou la fin des mots : *étendue, académie, achevé, répété*.

Remarquez, cependant, que quand les lettres *d, r, z*, sont finales et précédées d'un *e*, elles donnent à cet *e* le son de l'*é* fermé sans le secours de l'accent : *le pied, je m'assieds, dernier, frapper ; vous chantez, assez*.

Méditerranée, le pas de Calais, le pas de Suse, le pas des Thermopyles, le haut Languedoc, etc., l'Académie refuse la majuscule aux mots *mer, pas, haut*, pendant qu'à leur tour les mêmes grammairiens écrivent ainsi avec des majuscules : *Mer Noire, Mer Rouge*, etc. Cette contradiction sur ces deux points nous les a fait examiner attentivement.

Au premier abord l'Académie paraît ne pas être conséquente ; mais après quelque examen, on trouve que son opinion est basée sur la plus saine logique. En effet, dans *Pays-Bas, Bas-Empire, Etats-Unis, les Provinces-Unies, le Palais-Royal, le Pont-Neuf*, etc., ces mots *bas, unis, royal*, sortent de leur acception commune pour déterminer un certain pays, un certain palais, certains Etats ; ce sont là des termes propres qui les individualisent : donc ils doivent prendre une majuscule.

Ces mêmes mots *palais royal, états unis, pays bas*, cessent de prendre une majuscule lorsqu'ils sont pris dans une acception commune, c'est-à-dire lorsqu'ils sont appliqués à tout palais appartenant à un roi, à tout Etat uni à un autre, à toute partie de pays plus basse ou plus élevée qu'une autre.

La Bourgogne est un pays haut *et montueux.*

La Normandie un pays bas *et plat.*

Le château de Versailles est un palais royal *de la plus grande magnificence. L'Allemagne est formée de divers* états unis *dans le but de se protéger mutuellement.*

Orthographions donc ainsi avec une minuscule, *le haut Rhin*, pour dire la partie du Rhin la plus rapprochée de sa source : *la basse Normandie*, c.-à-d. la partie de la Normandie la plus rapprochée de la mer, etc. Mais si ces mots *haut, bas*, font partie du nom par lequel on désigne spécialement une certaine étendue de pays, une certaine circonscription, alors ils font partie d'un nom propre et doivent s'écrire comme tels. On orthographiera donc avec une majuscule *le département du Haut-Rhin, des Basses-Alpes, le préfet de la Haute-Saône*, etc.

Il n'en est pas de même du mot *mer* dans *mer Noire, mer Rouge, mer Blanche, mer Egée, mer Baltique, mer Méditerranée, mer d'Azof, mer Caspienne, mer Adriatique*, etc., que l'Académie écrit avec raison en mettant une minuscule au mot *mer*, attendu qu'il est pris dans son acception commune ; effectivement, il se place ainsi avant toutes les mers. Il n'y a pas plus de raison pour lui donner une majuscule, qu'on ne serait fondé à en donner aux mots *rue, quai, église, canal, route*, des exemples suivants : *rue de la Paix, rue Royale, quai Voltaire, église Saint-Roch, canal de Bourgogne, route de Lyon*, lesquels sont des noms communs par la raison qu'ils s'appliquent ainsi à toutes les rues, à tous les quais, à toutes les églises, etc.

244.—L'accent *grave* (\`) se met, 1° sur les *è* ouverts suivis d'un *s*, lorsqu'ils sont à la fin des mots : *procès, succès.*

245.—Remarquez que l'*è* ouvert suivi d'un *t* à la fin des mots ne prend jamais l'accent grave : *apprêt, protêt, intérêt, prêt—regret, objet, discret, sujet,* etc., s'écrivent les uns avec l'accent circonflexe, parce qu'ils sont longs, les autres sans accent, parce qu'ils sont brefs.

2° Sur les *è* ouverts suivis d'une syllabe muette et finale : *il règne, il sèche, je sème, brèche, père, mère,* etc.

246.—Excepté, 1° le cas où cet *è* ouvert serait suivi d'une double lettre : *nouvelle, muette, il rejette, étrenne,* ou d'un *x*, comme dans *circonflexe, complexe, perplexe,* où cette lettre fait la fonction de deux *c*, etc. ; 2° et les mots en *ége*, qui, sans exception, prennent l'accent aigu sur l'avant-dernier *e : collége, sacrilége, je protége, j'allége,* etc.

3° Sur *à, dès, où, là,* pour les distinguer, savoir :

La préposition *à*, du verbe *avoir* : *il a été à Rome ;*

Dès, préposition de l'article *des :* DÈS *ce soir, voilà* DES *livres ;—Où,* adverbe de la conjonction *ou :* où *dois-je vous attendre ?* OU *c'est un sot,* OU *il nous trompe.* (*Ou* est conjonction toutes les fois qu'on peut le remplacer par *ou bien ;*)—*Là,* adverbe, de l'article et du pronom *la : c'est* LÀ *que nous vîmes* LA *reine, c'est* LÀ *qu'on nous* LA *montra.*

4° Sur *çà, déjà, voilà, deçà, de là, çà et là, par-là, holà.*

De l'accent circonflexe.

247.—L'accent *circonflexe* (^) se met sur la plupart des voyelles longues : *plâtre, tête, abîme, côte, bûche.*

Il n'est pas possible de préciser tous les cas où s'emploie l'accent circonflexe. Cependant on le met :

1° Sur la lettre *i* des verbes terminés à l'infinitif par *aître*, mais seulement quand cette lettre est suivie d'un *t :* *il connaît, je connaîtrai,* etc.

2° Sur les adjectifs en *ême : blême, suprême, même, extrême.* Excepté les adjectifs de nombres ordinaux : *deuxième, troisième,* etc., dont l'avant-dernier *e* prend l'accent grave ; il en est de même des dérivés *deuxième-*

ment, *troisièmement*, etc. (Il n'y aurait pas grand mal à donner également l'accent circonflexe à tous les noms terminés en *ème.*)

3° Sur *mûr* et *sûr*, savoir : lorsque *mûr* est adjectif: *ce fruit est* mûr, *cette pomme est* mûre; et lorsque *sûr* signifie *certain : cette nouvelle est* sûre.—*Sur*, autre adjectif, signifiant *aigre*, ne prend pas d'accent : *ce bouillon est* sur.

4° Sur *dû*, *redû*, *mû* et *crû*, lorsqu'ils sont participes passés des verbes *devoir*, *redevoir*, *mouvoir*, et *croître*, mais seulement lorsqu'ils sont au singulier masculin.

248.—*Remarque.* — L'Académie écrit sans accent circonflexe *tu*, participe passé du verbe *taire*, sans doute, parce que ce mot est bref; et avec cet accent, et probablement parce qu'il est long, le mot *âme*, auquel plusieurs lexicographes le refusent.

L'accent circonflexe s'emploie encore dans cinq temps du verbe. (*Voyez* page 74, n° 199.)

De l'apostrophe.

249.—L'*apostrophe* (') marque la suppression d'une des voyelles *a*, *e*, *i*. C'est une figure inventée pour ôter au langage tout ce qu'aurait de dur la rencontre trop fréquente de deux voyelles ; au lieu donc de dire et d'écrire *le homme*, *le œuf*, *la armée*, *il me a écrit*, *tu te impatientes*, *si il vient*, etc., on dit et l'on écrit, *l'homme*, *l'œuf*, *l'armée*, *il m'a écrit*, *tu t'impatientes*, *s'il vient*, etc.

L'usage, mieux que les règles, apprendra l'emploi de l'apostrophe. Cependant nous parlerons des points douteux.

250.—Il y a quelques mots dont l'*e* final se remplace par l'apostrophe ; ces mots sont :

1° *Lorsque*, *puisque* et *quoique*, mais seulement avant *il*, *elle*, *on*, *ils*, *elles*, *un*, *une* ; LORSQU'*il chante*, PUISQU'*elle l'exige*, QUOIQU'*un peu fatigué*, etc.

2° *Entre*, avant tout mot avec lequel il est intimement lié, comme dans *s'entr'aider*, *entr'ouvrir*, *entr'acte*, etc. Mais n'imitez pas ceux qui écrivent *entr'eux*, *entr'elles* ; il faut *entre eux*, *entre elles*, parce qu'au lieu de

présenter la même intimité, ces mots sont distincts: *on avait ménagé un abouchement* ENTRE EUX. (ACAD.)

3° *Presque*, uniquement dans ce mot: PRESQU'*île*.

4° *Quelque*, mais uniquement devant *un*, *une*: QUELQU'*un*, QUELQU'*une*; *de plusieurs dames que nous attendons, peut-être en viendra-t-il* QUELQU'*une*. (ACAD.) Et si elle étend la règle à *une*, puisqu'elle dit *quelqu'une*, elle la restreint quant au mot *autre*, car elle dit: *adressez-vous à* QUELQUE *autre personne*, *à* QUELQUE *autre*; QUELQUE *autre vous le dira mieux que moi*.

5° *Grande*, dans *grand'mère*, *grand'tante*, *grand'chambre*, *grand'salle*, *grand'chose*, *grand'croix*, *grand'peine*, *grand'peur*, *grand'route*, *grand'pitié*, *grand'messe*, (on dit aussi *grande messe*.)

I de *si* se remplace par l'apostrophe, mais seulement avant *il*, *ils*: *s'il veut*, *s'ils veulent*.

De la cédille.

251.—La *cédille* (ç) est un petit signe qui se met sous le *c*, suivi de *a*, *o*, *u*, et seulement lorsqu'il doit avoir le son d'un *s*.

Nous écrivons donc ainsi, *façade*, *reçu*, *annonçant*, *j'aperçois*, qui se prononcent *fassade*, *ressu*, *annonsant*, *j'apersois*. C'est aussi à une raison d'harmonie que la cédille doit son existence dans notre langue.

Du tréma.

252.—Le *tréma* (¨) est un double point qui se met sur une des voyelles *e*, *i*, *u*, pour avertir qu'on doit prononcer cette voyelle séparément de ce qui précède, comme dans *naïf*, *Saül*, etc., qui forment chacun deux syllabes: *na-ïf*, *Sa-ül*, etc.; et quelquefois séparément de la voyelle qui suit, comme dans *ïambe*, *ïambique*.

253.—Ecrivez encore avec le tréma les noms *ciguë*, *besaiguë*, et les adjectifs féminins *ambiguë*, *aiguë*, *contiguë*, *exiguë*, pour empêcher qu'on n'en prononce la terminaison comme celle de *fatigue*.

On écrit avec le tréma, *païen*, *païenne*; ou, sans le tréma, *payen*, *payenne*.

254.—*Remarque.*—Quoi qu'on en ait dit, le tréma est

régulièrement placé sur *poëme* et sur *poëte ;* quant aux autres dérivés de ces mots, ils prennent, conformément à la manière dont on les prononce, l'accent aigu sur le même *e* : *poésie poétique,* etc.—(ACAD.)

Du trait d'union.

255. Le *trait d'union* sert à unir les parties d'un même mot, comme *vis-à-vis, peut-être ;* ou à marquer la liaison qui existe entre les mots, comme dans *partirez-vous ? ira-t-elle ?*

Il n'est pas possible d'établir des règles à l'aide desquelles on puisse distinguer quels sont ceux des mots formés de plusieurs parties qui prennent le trait d'union, car on écrit avec cette figure, *c'est-à-dire, par-dessus, au-devant, arc-en-ciel, sur-le-champ, contre-coup, cou-de-pied,* et sans elle, *tout à fait, corps de garde,* etc.

256.—Cependant le trait d'union se met toujours :

1° Entre les parties d'un nom propre : *Clermont-Ferrand, Châlons-sur-Sâone, Boulogne-sur-Mer, Michel-Ange;* excepté ceux qui commencent par *le* ou *la* : *le Poussin, la Fontaine, la Ferté.*

2° Entre le verbe et les pronoms, *je, moi, tu, toi, nous, vous, il, elle, ils, elles, le, la, les, lui, leur, en, y, ce, on,* mais seulement lorsque ces pronoms sont après le verbe, et qu'ils en sont le sujet ou le régime : *que dis-je ? réponds-moi, pars-tu ? approche-toi,* etc. Il ne faut donc pas de trait d'union dans *allons nous promener, venez le chercher ;* les pronoms *nous* et *le* étant les régimes des verbes suivants, *promener, chercher.*

257.—*Remarque.*—Si, après le verbe, il y a deux de ces pronoms qui en soient les régimes, il faut deux traits d'union : *rendez-le-moi, donnez-les-lui.* Il n'en faut qu'un dans *viendrez-vous nous prendre ? irons-nous vous chercher ?* parce que *nous* est le régime de *prendre* et *vous* celui de *chercher.*

3° Avant et après le *t* euphonique : *a-t-il réussi ? a-t-elle de la fortune ?*

258.—Ne confondez pas le pronom *te* (écrit *t'*) qui se rencontre à l'impératif des verbes pronominaux, comme dans *assure-t'en, occupe-t'en, approche-t'en, souviens-t'en, va-t'en,* etc., avec le *t* euphonique de *s'occupe-*

t-il? s'assure-t-elle? etc. *T*, ainsi suivi de *en*, ne peut être que pronom, et demande conséquemment l'apostrophe.

4° Avant ou après la particule *ci* et l'adverbe *là*, lorsqu'ils sont intimement liés au mot précédent ou suivant, *celui-ci, celui-là, ces jours-ci, cette année-là, ci-contre, là-dessus.*

5° Après *très:* TRÈS-*humble,* TRÈS-*obéissant,* TRÈS-*bien.*

6° Entre les parties d'un adjectif de nombre composé, quand chacune de ces parties est inférieure à cent: *dix-huit, vingt-quatre, quatre-vingt-dix-neuf, vingt-quatre millions neuf cent soixante-quinze, mille francs, l'an mil sept cent cinquante-quatre, deux cent quatre-vingt-douze*, etc. (ACAD.)

L'emploi du trait d'union cesse entre les parties d'un nombre unies par *et: vingt et un, trente et un*, etc.

259.—L'Académie n'écrit plus ainsi l'adverbe *long-temps;* non-seulement elle en fait disparaître le trait d'union, mais encore elle en a contracté (c'est-à-dire *réuni*) les deux parties, et a fait *longtemps: cela dure bien* LONGTEMPS, *trop* LONGTEMPS.

De la parenthèse.

260.—La *parenthèse* sert à renfermer quelques mots, une note, qui forme un sens distinct et séparé de la période où elle est insérée, ou qui s'y intercale pour y jeter quelque clarté.

A ce choc (et j'en frémis encore), le vaisseau s'entr'ouvrit et disparut à tout jamais. En cueillant cette rose (tant il est vrai qu'il n'en est point sans épines), je me suis blessé assez pour ne pouvoir écrire de quelques jours.

261.—*Remarque.*—A la place de la terminaison *ois* qu'elle avait maintenue dans ses éditions précédentes, l'Académie a adopté AIS dans *français, anglais, portugais, je parais*, etc., et dans les imparfaits et les conditionnels de tous les verbes : *je chantais, je chanterais, tu finissais, il recevait*, etc. C'est une concession dont il faut la louer ; de même il faut l'applaudir d'avoir conservé le *t* dans les mots terminés par *ant* ou par *ent : les enfants, les monuments.*

SECONDE PARTIE.

DE LA SYNTAXE.

CHAPITRE Ier

262.—Le mot *syntaxe* signifie *arrangement, construction.*

On appelle donc *syntaxe* cette partie de la grammaire qui traite de l'arrangement, de la construction des mots et des phrases.

263.—On nomme *phrase* un assemblage de mots construits ensemble et formant un sens, comme quand on dit : *Dieu est bienfaisant, donc il est bon.* Mais la phrase se subdivise *en propositions.*

264.—Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il s'y rencontre de verbes à un mode personnel (1). Or, la phrase suivante, *l'homme qui travaille plaît à Dieu même*, renferme deux propositions indiquées par *travaille* et *plaît.* Il faut excepter le cas où plusieurs verbes auraient le même mot pour sujet : *cet homme lit et médite.* Ici le mot *homme* étant le sujet de *lire* et de *méditer*, cette phrase ne contient qu'une proposition.

265.—Toute proposition est l'énonciation d'un jugement. Lorsque je dis, *votre frère est aimable*, je juge que la qualité d'*aimable* convient à votre *frère.*

266.—Une proposition peut être considérée, soit grammaticalement, et alors elle contient autant de parties que de mots ; soit logiquement, et dans ce cas, elle n'en renferme que trois : le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut.*

Le *sujet logique* n'est guère autre chose que le *sujet* dont nous avons parlé *page* 31 ; c'est toujours l'objet, l'idée principale (2).

---

(1) Il n'y a que *l'infinitif* qui ne soit pas un mode personnel.

(2) La seule différence qu'il y ait entre le sujet *logique* et le sujet *grammatical*, c'est que ce dernier s'exprime par un seul mot, et que le sujet logique embrasse encore les expressions qui se rattachent à ce

L'*attribut*, c'est l'adjectif même, la qualité qu'on *attribue* au sujet ; ce n'est donc que l'idée accessoire.

Le *verbe* sert à marquer l'existence de l'attribut dans le sujet, ou, en d'autres termes, à exprimer que telle qualité réside, existe dans tel objet. Dans cette proposition, *la terre est fertile.*

La *terre* est le sujet, parce que c'est le mot essentiel, l'idée principale ; *fertile* est l'attribut, parce que c'est la qualité que j'attribue à la terre ; *est* est le verbe, c'est par lui que j'exprime l'existence de la fertilité que j'aperçois, que je juge être dans la terre.

267.—Le *sujet* ne saurait être qu'un *nom* ou un *pronom*, ou un *verbe* à l'infinitif : IL *est malade, le temps* est *précieux*, VIVRE *implique la nécessité de mourir.*

268.—Le verbe est toujours le verbe *être*, soit qu'il apparaisse par lui-même, comme quand je dis *la journée* EST *belle ;* soit qu'il résulte de la décomposition de tout autre verbe, comme dans ces exemples: *je parle*, c'est-à-dire *je suis parlant ; tu chantais*, c'est-à-dire *tu étais chantant ; j'ai écrit*, c'est-à-dire *j'ai été écrivant ; j'aurais réussi*, c'est-à-dire *j'aurais été réussissant.*

269.—L'*attribut* est le plus souvent exprimé par un adjectif ou un participe présent, ou un participe passé, et quelquefois par un nom ou un pronom: *la vertu est* AIMABLE, *ces enfants* TRAVAILLENT (c'est-à-dire *sont travaillant*), *ils sont* HAÏS, *cette maison est ma* PROPRIÉTÉ, *ce chapeau est* LE SIEN.

Pour nous résumer donc, *sujet, verbe* et *attribut*, voilà les éléments constitutifs de la proposition.

270.—A ces trois parties, cependant, on en a ajouté avec raison une quatrième, qu'on a appelée *complément*, parce qu'elle sert à *compléter* le sujet ou l'attribut. Quand je dis,

La flatterie des courtisans fait souvent le malheur des rois, j'exprime une idée que les trois parties constitutives seules (*sujet, verbe* et *attribut*) ne peuvent pas rendre, car elles n'en reproduisent que ceci : *la flatterie est fai-*

---

sujet. Si je dis, *tout homme qui vit sans ordre se ruine bientôt*, le sujet grammatical est *homme* et le sujet logique *tout homme qui vit sans ordre.*

sant. J'ai donc besoin, pour *compléter* ma pensée, d'ajouter au sujet *flatterie* les mots *des courtisans;* voilà le complément du sujet; et pour compléter l'attribut *faisant,* d'y joindre *le malheur des rois*; voilà le complément de l'attribut.

Les gens oisifs sont le fléau des gens occupés.

Parties constitutives: *les gens sont le fléau.—Les gens,* sujet;—*oisifs,* complément du sujet;—*sont,* verbe;—*le fléau,* attribut;—*des gens occupés,* complément de l'attribut.

Ceux qui ont été gratifiés des dons de la nature l'outragent en ne les cultivant pas.

Parties constitutives: *ceux, sont, outrageant.—Ceux,* sujet; *qui ont été gratifiés des dons de la nature,* complément du sujet;—*sont,* verbe;—*outrageant,* attribut; mais outrageant quoi? *la nature,* exprimée par le pronom *l';* ce pronom est donc un complément de l'attribut;—*en ne les cultivant pas,* autre complément de l'attribut.

Une femme éplorée, tenant un jeune enfant dans ses bras, parla au roi en ces termes:

Parties constitutives: *une femme fut parlant.—Une femme,* sujet;—*éplorée,* complément du sujet;—*tenant un jeune enfant dans ses bras,* autre complément du sujet;—*fut,* verbe;—*parlant,* attribut;—*au roi,* complément de l'attribut;—*en ces termes,* autre complément de l'attribut.

Par ces exemples, on voit que le sujet et l'attribut peuvent avoir plusieurs compléments; et que, quelque étendue que soit une proposition, les mots qui y entrent se rapportent, soit au sujet, soit à l'attribut.

271.—*Remarque.*—Le verbe *être,* lorsqu'il est exprimé par lui-même, ne saurait avoir de complément: *je suis à Paris depuis vingt ans, il est dans l'embarras,* etc., sont des phrases où il manque un terme que le génie de notre langue permet de supprimer: *je suis à Paris depuis vingt ans,* se dit donc pour *je demeure,* c'est-à-dire *je suis demeurant à Paris; à Paris* donc est le complément de l'attribut sous-entendu *demeurant;*—*il est dans l'embarras,* pour *il se trouve,* c'est-à-dire, *il est trouvant lui: lui* et *dans l'embarras* sont donc les compléments de l'attribut *trouvant.*

272.—Désormais, et pour plus de brièveté, au lieu de dire *sujet ayant pour complément*, nous dirons par un seul mot qui a la même valeur, *sujet complexe ;* au lieu de dire *sujet n'ayant point de complément*, nous dirons *sujet incomplexe*, et nous ferons de même pour l'attribut.

Un travail assidu triomphe des obstacles.

Parties constitutives : *un travail est triomphant.*

Un travail est le sujet ; il est complexe à cause du complément *assidu ;—est* est le verbe ;—*triomphant* est l'attribut ; il est complexe, à cause du complément *des obstacles.*

Paris est beau.

Paris est le sujet ; il est incomplexe, parce qu'il n'a point de complément :—*est* est le verbe ;—*beau* est l'attribut ; il est incomplexe, parce qu'il n'a point de complément.

273.—Mais outre que les sujets et les attributs sont *complexes* ou *incomplexes*, ils sont encore *simples* ou *composés.*

274.—Le sujet sera *simple*, lorsqu'il sera exprimé par un seul nom, ou un seul pronom, ou un seul infinitif : *mon père est aimable ; vos frères viendront ; secourir les malheureux est un devoir pour les riches.*

275.—Le sujet sera *composé*, lorsqu'il sera exprimé par plusieurs noms, ou plusieurs pronoms, ou plusieurs infinitifs : *mon père et ma mère sont arrivés ; lui et moi nous partirons ; lire et méditer* (1) *sont les moyens de former son jugement.*

276.—L'attribut est *simple*, lorsqu'il est exprimé par un seul adjectif, ou un seul participe présent : *ma mère est bonne, ma sœur lit*, c'est-à-dire *est lisant.* L'attribut est *composé*, lorsqu'il est exprimé par plusieurs adjectifs ou plusieurs participes présents : *ma tante est bonne et douce, cet enfant lit et étudie attentivement*, c'est-à-dire *est lisant et étudiant.*

277.—Nous avons dit que la phrase se divise en

---

(1) Voir n° 456, les motifs qui nous déterminent à mettre *sont* et non *c'est*, quoique ce verbe n'ait d'autres sujets que les infinitifs *lire* et *méditer*.

propositions, nous ajouterons qu'il y a deux sortes de propositions ; la *principale* et l'*incidente*.

278.—La proposition *principale* est celle qui exprime la *principale* idée, celle qui est l'idée mère de la phrase, elle peut exister par elle-même, c'est-à-dire sans le secours d'aucune autre : *la terre est ronde.*

279.—La proposition *incidente*, au contraire, est toujours dépendante d'un des trois termes *sujet*, *attribut* ou *complément* de la proposition principale, auquel elle est nécessaire, tant pour en préciser que pour en compléter la signification. Dans *Dieu, qui est juste, rendra à chacun selon ses œuvres*, la principale est *Dieu rendra ; qui est juste* est une incidente complétant le sujet *Dieu.*

280.—Le plus souvent la proposition *principale* n'est que le germe d'une idée, qui ne devient complète qu'à l'aide de l'incidente.

Les astronomes nous apprennent que la lune est éloignée de quatre-vingt-dix mille lieues de la terre, que le soleil en est à trente-deux millions de lieues, et que les étoiles fixes se trouvent à des distances incalculables.

La principale, *les astronomes nous apprennent*, toute principale qu'elle est, n'exprime qu'un commencement d'idée complétée par les trois incidentes, *que la lune est éloignée de......que le soleil est à......que les étoiles fixes se trouvent à*......lesquelles sont relatives à l'attribut *apprenant*.

281.—Mais une phrase peut contenir plusieurs propositions principales : la première alors se nomme principale *absolue*, et les autres principales *relatives*. Quand je dis :

Les richesses pour lesquelles se passionnent les hommes sont fréquemment la cause de leurs chagrins ; une honnête aisance qui n'est point excitée par l'envie donne souvent plus de bonheur.

Je fais une phrase contenant quatre propositions :
1° *Les richesses sont la cause*, principale absolue ;
2° *Pour lesquelles se passionnent les hommes*, incidente complétant le sujet *richesses ;*
3° *Une honnête aisance donne souvent plus de bonheur*, principale relative : elle est principale, parce qu'elle

n'a de rapports intimes, de liaisons absolues, ni avec le sujet de la principale, qui est *richesses*, ni avec *la cause*, l'attribut de cette principale; elle est *relative*, parce qu'elle vient après la principale absolue.

4° *Qui n'est point excitée par l'envie*, incidente complétant le sujet *aisance*.

282.—Il y a aussi deux sortes de propositions incidentes, l'incidente *déterminative* et l'incidente *explicative*.

283.—L'incidente *déterminative* est celle qui sert à *déterminer*, à spécifier les objets ou les faits de manière à les faire distinguer d'autres objets de même nature.

Les animaux qui rendent le plus de services à l'homme sont souvent les plus maltraités. La principale est *les animaux sont maltraités*. Et, à ne voir que le sujet *les animaux*, il semblerait qu'il fût question de tous les animaux; mais l'incidente *qui rendent le plus de services*, restreint cette signification, en *déterminant* quels sont les animaux dont je parle, en appelant l'attention seulement sur tels et tels: c'est donc une incidente déterminative.

284.—L'incidente *explicative* est celle qui *explique*, qui revèle le plus souvent quelques qualités inhérentes à la généralité des êtres auxquels elle se rapporte, et quelquefois certaine circonstance, certain fait relatif à un ou plusieurs êtres déjà déterminés.

Les animaux, qui ne pensent point, ont pourtant un instinct plus sûr que notre raison. La principale est *les animaux ont*, et *qui ne pensent point* est une incidente *explicative*, parce qu'elle exprime une circonstance qui est commune à tous les animaux.

Mais si, tout en me servant des mêmes termes, je dis, *les hommes qui ne pensent point ont peu de rectitude dans le jugement*, cette proposition *qui ne pensent point*, n'est plus, comme dans l'exemple précédent, une incidente explicative, mais bien une incidente déterminative, parce qu'elle énonce, non une circonstance commune à tous les hommes, attendu qu'il y en a qui pensent, mais une circonstance qui s'applique seulement à ceux des hommes qui ne pensent point.

Que quelqu'un parlant du roi de France dise:

Le roi, qui s'entretint de ce fait d'armes, en parla avec admiration. La principale est *le roi parla avec admiration*, et *qui s'entretint de ce fait d'armes*, est une incidente *explicative.* Elle n'est pas déterminative, le roi étant tout déterminé puisqu'on parle du roi de France ; elle est explicative, parce qu'elle nous apprend un fait, une circonstance.

Un roi qui ne s'occupe que de ses plaisirs est indigne du trône.—La principale est *un roi est indigne du trône*, et *qui ne s'occupe que de ses plaisirs* est une incidente déterminative, parce que ce sont là les expressions mêmes qui m'aident à déterminer de quel roi je parle.

285.—Pour compléter ce que nous avons à dire de la phrase, nous ajouterons qu'elle est *pleine, elliptique, rédondante* ou *implicite.*

286.—La phrase est *pleine*, lorsqu'il n'y manque aucun des mots rigoureusement nécessaires à la représentation de l'idée qu'elle énonce : *tout dans ce monde révèle une intelligence souveraine. Les premiers pas que fait un peuple vers la barbarie sont ordinairement marqués par la décadence de sa langue.*

287.—La phrase est *elliptique*, lorsque quelques-unes de ses parties constitutives sont sous-entendues. Quand, à cette question *que fait-il ?* nous répondons *rien*, ce mot *rien* est une proposition tout entière ; il est mis pour *il ne fait rien.—Chantons* équivaut à *nous, soyons chantant.* Cette sorte de phrase se rencontre très-fréquemment dans notre langue, en voici d'autres exemples : *il réussira comme son père*, c.-à-d., *il réussira comme son père a réussi. Ainsi que la mère, la fille est bonne et charitable, comme sa mère est ou était bonne et charitable. Il est plus instruit que son ami*, c.-à-d., *il est plus instruit que son ami n'est instruit.—J'ai passé le jour et la nuit à lire cet intéressant ouvrage*, c.-à-d., *j'ai passé le jour et j'ai passé la nuit.*

288.—La proposition est *rédondante*, lorsqu'elle contient quelque mot qui n'est que la répétition surabondante de quelqu'une de ses parties constitutives. Dans

je vous dis, MOI, *que vous avez tort,* le pronom *moi* est un sujet rédondant, le verbe *dire* ayant déjà pour sujet le pronom *je*. Les pronoms *lui* et *nous* sont également des sujets rédondants dans cette phrase : *il soutient,* LUI, *qu'il en est ainsi, mais nous prétendons,* NOUS, *qu'il en est autrement.*

289.—La proposition est *implicite* toutes les fois que, sans dépendre de nulle autre, et sans les montrer en termes exprès et formels, elle renferme néanmoins les trois parties constitutives. Quand je dis, *ha ! j'aperçois ma mère,* le seul mot *ha !* fait une proposition complète équivalant à *je suis surpris*. Il n'y a guère que les interjections qui soient des phrases implicites (1).

MODÈLE D'ANALYSE LOGIQUE.

La France est puissante.

Proposition principale absolue, parce que toute phrase où il n'entre qu'une proposition ne saurait être que princ. abs. Le sujet est *la France ;* il est simple et incomplexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et incomplexe, parce qu'il n'a point de complément. *Est* est le verbe. L'attribut est *puissante ;* il est simple et incomplexe : simple, par qu'il est exprimé par un seul adjectif ; et incomplexe, parce qu'il n'a point de compl.

La charité est la vertu par excellence.

Prop. princ. abs. parce que toute phrase où il n'entre qu'une proposition ne saurait être que princ. abs. Le sujet est *la charité ;* il est simple et incomplexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et incomplexe, parce qu'il n'a point de compl. *Est* est le verbe. L'attribut est *la vertu ;* il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et complexe, parce qu'il a pour compl. *par excellence.*

Une bonne éducation est un bien solide.

Prop. princ. abs. Le sujet est *une éducation ;* il est simple et com-

---

(1) C'est à tort qu'on a rangé dans la classe de la proposition implicite d'autres propositions essentiellement elliptiques, comme celles qui résultent des adverbes *oui, non.* Quand nous disons, *étudiez-vous ? Oui ; pleut-il ? Non ;* ces mots *oui* et *non* sont des phrases elliptiques, parce qu'elles répondent, parce qu'elles correspondent à une proposition précédemment énoncée : *oui* signifie *j'étudie ; non* est mis pour *il ne pleut pas.*

Pour être conséquent, il eût fallu y joindre *demain, aujourd'hui, hier, jamais, toujours,* etc., dont on a fait des phrases elliptiques, quoiqu'il y ait une parfaite identité entre *étudiez-vous ? Oui ;* et *quand viendrez-vous ? Demain.*

plexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et comp., parce qu'il a pour compl. *bonne*. *Est* est le verbe. L'attribut est *un bien* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et compl., parce qu'il a pour compl. *solide*.

Les grands et les princes souffrent et meurent aussi.

Prop. princ. abs. Le sujet est *les grands et les princes* ; il est composé et incompl. : composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs noms ; et incompl., parce qu'il n'a point de compl. *Sont* est le verbe. L'attribut est *souffrant et mourant* ; il est composé et compl. : composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs participes présents ; et compl., parce qu'il a pour compl. *aussi*.

Médire de ses bienfaiteurs est un acte infâme.

Prop. princ. abs. Le sujet est *médire* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul infinitif ; et compl., parce qu'il a pour compl. *de ses bienfaiteurs*. *Est* est le verbe. L'attribut est *un acte* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et compl., parce qu'il a pour compl. *infâme*.

L'ignorance dégrade l'homme ; le savoir l'ennoblit.

Cette phrase, contenant deux verbes à un mode personnel, renferme conséquemment deux propositions : 1° *L'ignorance dégrade l'homme*. Prop. princ. abs. Le sujet est *l'ignorance* ; il est simple et incomplexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; incompl., parce qu'il n'a point de compl. *Est* est le verbe. L'attribut est *dégradant* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent ; et compl., parce qu'il a pour compl. *l'homme*.

2° *Le savoir l'ennoblit*. Prop. princ. relative ; elle est principale et non incidente, parce que, d'une part, elle a par elle-même un sens complet, et que, de l'autre, elle n'a de liaison intime, ni avec le sujet *ignorance*, ni avec l'attribut *dégradant* de la principale absolue : elle est relative, parce que, dans la même phrase, il existe déjà une première principale. Le sujet est simple et incompl. : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et incompl., parce qu'il n'a point de compl. *Est* est le verbe. L'attribut est *ennoblissant* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent, et comp., parce qu'il a pour compl. le pronom *l'* mis pour *l'homme*.

Les soldats et les officiers exécutèrent bravement l'ordre qui leur fut donné.

Cette phrase contient deux propositions :

1° *Les soldats et les officiers exécutèrent bravement l'ordre*. Prop. princ. abs. Le sujet est *les soldats et les officiers* ; il est composé et incompl. : composé, parce qu'il est exprimé par deux noms ; et incompl., parce qu'il n'a point de compl. Le verbe est *furent*. L'attribut est *exécutant* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est

exprimé par un seul participe présent ; et complexe, parce qu'il a pour complément *bravement* et *l'ordre*.

2° *Qui leur fut donné*. Prop. incidente déterminative : elle est incidente, parce que, 1° par elle-même, elle n'a pas un sens complet ; 2° et qu'elle a une liaison intime avec *ordre*, qui est le compl. de la princ. ; elle est déterminative et non explicative, parce qu'elle détermine, elle spécifie un certain ordre. Le sujet est *qui* (*lequel ordre*) ; il est simple et incompl. : simple, parce qu'il est exprimé par un seul pronom : et incompl., parce qu'il n'a point de compl. Le verbe est *fut*. L'attribut est *donné* ; il est simple et compl, : simple, parce qu'il est exprimé par un seul partic. passé ; et complexe, parce qu'il a pour compl. *leur*.

L'homme, qui tient tout de Dieu, qui ne respire que par lui, l'oublie souvent, et le méconnaît quelquefois. Quelle ingratitude !

Cette phrase contient quatre propositions :

1° *L'homme l'oublie souvent et le méconnaît quelquefois*. Prop. princ. abs. Le sujet est *l'homme ;* il est simple et incompl. *Est* est le verbe. L'attribut est *oubliant et méconnaissant ;* il est composé et complexe : composé parce qu'il est exprimé par deux partic. prés. ; et compl., parce qu'il a pour compl. *l', souvent, le* et *quelquefois*.

2° *Qui tient tout de Dieu*. Prop. incid. explicative ; elle est incid., parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet ; elle est expl. et non détermin., parce qu'au lieu de désigner tel ou tel homme, elle exprime une circonstance commune à l'homme en général, c'est-à-dire à tous les hommes. Le sujet est *qui ;* il est simple et incompl. *Est* est le verbe. L'attribut est *tenant;* il est simple et complexe : compl., parce qu'il a pour compl. *tout* et *de Dieu*.

3° *Qui ne respire que par lui*. Autre prop. incid. expl., elle est incid., parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet ; elle est explicative et non détermin., parce qu'au lieu de désigner tel ou tel homme, elle exprime une circonstanee commune à tous les hommes.

4° *Quelle ingratitude !* Phrase elliptique qu'il faut rendre par *combien grande est son ingratitude !* Prop. princ. relative : elle est principale, parce qu'elle a par elle-même un sens complet : elle est relative, parce que, dans la phrase, il existe une première principale. Le sujet est *ingratitude ;* il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul mot ; et complexe, parce qu'il a pour compl. *son*. *Est* est le verbe. L'attribut est *grande ;* il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul adjectif ; et complexe, parce qu'il a pour compl. *combien*.

Un homme de mérite ne salue, ne s'assied, ne crache, ni ne se mouche comme un sot.

Cette phrase contient deux propositions :

1° *Un homme de mérite ne salue, ne s'assied, ne crache, ni ne se*

mouche. Prop. princ. abs. (1). Le sujet est *un homme ;* il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et compl., parce qu'il a pour compl. *de mérite.* *Est* est le verbe. L'attribut est *saluant, asseyant, crachant, mouchant ;* il est composé et compl. : composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs partic. prés. ; et compl., parce qu'il a pour compl. *s'* et *se.*

2° *Comme un sot.* Prop. elliptique, signifiant *comme un sot salue, s'assied, crache et se mouche,* et de plus, incidente déterminative. Elle est elliptique, parce que quelques-unes de ses parties sont sous-entendues ; incidente, parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet ; déterminative, parce qu'elle détermine la manière dont un sot salue, s'assied, crache et se mouche. Le sujet est *un sot ;* il est simple et incompl. *Est* est le verbe. L'attribut est *saluant, asseyant, crachant, mouchant ;* il est composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs partic. prés. ; et compl., parce qu'il a pour compl. *s'* et *se.*

Quand viendrez-vous nous voir ?

Cette phrase contient deux propositions :

1° *Je demande* (2) Prop. princ. abs. Le sujet est *je ;* il est simple et incompl. Le verbe est *suis.* L'attribut est *demandant ;* il est simple et compl. : il est simple, parce qu'il est exprimé par un seul partic. ; et compl., parce qu'il a pour compl. *quand vous viendrez nous voir.*

2° *Quand vous viendrez nous voir.* Prop. incid. déterm. Le sujet est *vous ;* il est simple et incomplexe. Le verbe est *serez.* L'attribut est *venant ;* il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent ; et compl., parce qu'il a pour compl. *quand* et *nous voir.*

Fi ! *mon fils, vous fréquentez ce mauvais sujet !*

Cette phrase contient deux propositions :

1° Fi ! *mon fils.* Prop. implicite et redondante, et de plus princip. abs. ayant la valeur de *vous, soyez honteux, mon fils.* Elle est implicite, parce que, sans en montrer aucune, ce mot *fi !* correspond aux trois parties constitutives *vous, soyez honteux ;* elle est redondante, parce que le sujet *vous* se reproduit une seconde fois dans *mon fils ;* elle est principale, parce qu'elle énonce une idée complète ; et absolue, parce qu'elle est la première principale absolue de la phrase.

2° *Vous fréquentez ce mauvais sujet !* Prop. princ. relative ; elle est principale, parce que, par elle-même, elle exprime une idée complète ; relative, parce que, dans la phrase, il existe déjà une première principale. Le sujet est *vous ;* il est simple et incompl. : simple, parce

---

(1) Quoiqu'il y ait ici quatre verbes à un mode personnel, ces quatre verbes ne font qu'une proposition, parce qu'ils ont tous le même mot pour sujet (*un homme*).—Voir page 97, n. 264.)

(2) Toute phrase interrogative a pour principale absolue : *je demande* ou *nous demandons.*

qu'il est exprimé par un seul pronom; incompl., parce qu'il n'a pas de compl. *Est* est le verbe. L'attribut est *fréquentant;* il est simple et compl.: il est simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent; et compl., parce qu'il a pour compl. *ce mauvais sujet.*

CHAPITRE II.

DU NOM.

290.—Il y a des noms qui ont les deux genres, voici les plus usités :

291.—Aide est féminin lorsqu'il signifie secours, assistance: *vous trouverez en lui une aide prompte et assurée.* Il est du masculin lorsqu'il représente celui qui travaille sous les ordres d'un autre: *un aide de camp, un aide-chirurgien;* cependant, si la personne était une femme, il serait du féminin: *cette sage-femme est l'une des aides de cet accoucheur, son aide la mieux entendue.* (Acad.)

292.—Aigle, oiseau, est masculin: *un grand aigle.* Aigle, terme d'armoirie, est du féminin: *les aigles impériales, les aigles romaines.*

293.—Amour est masculin au singulier, et féminin au pluriel: *un vif amour, les dernières amours.* Cependant *amour* signifiant les amours que font les soulpteurs ou les peintres, est masculin au pluriel comme au singulier: *sculpter, peindre de petits amours.* (Acad.)

294.—Couleur, dans son acception la plus commune, est féminin: *des couleurs fraîches et vermeilles.* Mais *couleur* est masculin dans *le couleur de feu, le couleur de rose; un beau couleur de cerise, un couleur de chair,* etc., parce qu'il y a ellipse du mot *ton;* c'est comme si l'on disait, *un ton couleur de feu, un ton couleur de chair,* etc. C'est d'après le même principe que *feuille* est du masculin dans cette expression: *étoffe d'un beau feuille morte.* (Acad.)

295.—Couple, signifiant deux, est féminin: *une couple de serviettes.* Mais *couple* est du masculin, 1° quand il marque l'intimité: *un couple d'amis;* ou l'intelligence entre deux personnes qui agissent de concert: *un couple de fripons;* 2° quand il exprime l'union de l'homme et de la femme: *un beau couple, un vilain couple;* ou l'appareillement entre les animaux: *un couple de tourtereaux.* (Acad.)

296.—Délice et Orgue sont du masculin au singulier, et du féminin au pluriel: *c'est un délice, quel délice! L'étude fait ses plus chères délices, fait toutes ses délices; un orgue excellent, des orgues portatives.*

297.—Enfant est masculin s'il représente un garçon! *un joli enfant;* il est du féminin s'il se dit d'une fille: *quelle charmante enfant! la pauvre enfant!*

298.—Exemple est du masculin dans toutes ses acceptions: *Les bons exemples conduisent plus efficacement à la vertu que les préceptes; ce maître d'écriture fait de beaux, de jolis exemples à ses élèves.* (Acad.)

299.—Foudre, feu du ciel, est féminin: *la foudre sillonne les nues.* Cependant en poésie et dans le style soutenu, on le fait quelquefois du masculin: *être frappé du foudre, expirer sous les foudres vengeurs.*

(ACAD.) Mais *foudre* est toujours masculin, 1° dans *un foudre de guerre*. C'est-à-dire un grand général : *un foudre d'éloquence*, c'est-à-dire un grand orateur ; 2° et dans la représentation que les peintres et les sculpteurs font de la foudre, lorsqu'ils la donnent pour attribut, soit à Jupiter, soit à quelques armes, etc. : *un foudre ailé, les armes de l'empire français étaient un aigle tenant un foudre dans ses serres.*

300.—GENS veut au féminin les adjectifs ou les participes qui le précèdent, et au masculin ceux qui le suivent : *ce sont des fines gens, voilà des gens bien fins : de fort dangereuses gens : des gens fort dangereux, quelles gens !* L'adjectif *tout* fait exception : *tous les gens de bien, tous les honnêtes, tous les braves gens.* (ACAD.)

Cependant, s'il se trouvait un adjectif entre *tout* et *gens*, et que cet adjectif eût une terminaison féminine différente de sa terminaison masculine, *tout* et cet adjectif se mettraient l'un et l'autre au féminin : *toutes ces bonnes gens, toutes ces vilaines gens, toutes les vieilles gens.* Mais on dirait en mettant *tout* au masculin, *tous les habiles gens*, parce qu'au masculin et au féminin, l'adjectf *habiles* a une même terminaison. (ACAD.)

Ce n'est pas tout encore.—Le mot *gens*, suivi de la préposition *de* et d'un nom de profession ou d'état, est toujours masculin : *certains gens d'affaires* et non *certaines gens*. (ACAD.)

301.—HYMNE, chant d'église, est du féminin : *une belle hymne ;* dans ses autres acceptions, il est du masculin : *un hymne national.* (ACAD.)

302.—ORGE est du féminin : *de belle orge, de belles orges*, excepté dans ces deux expressions : *orge perlé, orge mondé.* (ACAD.)

303.—Lorsque les noms de professions d'hommes, tels que *peintre, ministre, auteur*, sont donnés à des femmes, il faut leur laisser le genre masculin : *madame de Sévigné est un auteur distingué ; madame Deshouillières est un poëte aimable.*

De certains noms considérés sous le rapport du pluriel.

304.—Quoique en général les noms propres ne s'emploient guère qu'au singulier, il est quelque cas, cependant, où ils expriment des idées de pluralité, comme quand nous disons, *les deux Rousseau, les deux Corneille*, etc.

Mais ils ne prennent la marque du pluriel que quand ils sont employés comme noms communs, c.-à-d. lorsqu'on les donne à des personnes qui ressemblent par le mérite, les vertus ou les vices, à ceux qui les ont portés. On écrira donc sans le signe du pluriel, *les deux Cicéron ne se sont pas également illustrés ; les deux Rousseau se sont rendus célèbres*, parce que ces noms Cicéron et Rousseau représentent les personnes mêmes ainsi appelées.

305.—Et on écrira avec le signe du pluriel, *les Alexandres, les Césars, les Napoléons, les Cicérons, seront*

toujours rares, c'est-à-dire des hommes semblables à Alexandre, à César, à Napoléon, à Cicéron.

306.—L'Académie écrit avec *s* au pluriel les noms suivants, que notre langue a empruntés de la langue latine: *des altos, des bravos, des duos, des trios, des factums, des folios, des factotums* (prononcez *factotome*) (ACAD.) ; *des numéros, des opéras, des pensums* (prononcez *pensome*) (ACAD.) ; *des récépissés, des reliquats, des specimens, des zéros, des impromptus* ou *impromptu, des accessits* ou *des accessit*. Nous pensons qu'on peut y ajouter des *albums*.

307.—Et sans le signe du pluriel: *des alibi, des alinéa, des duplicata, des errata, des in-folio, des in-quarto, des in-octavo, des quatuor, des post scriptum, des quiproquo, des vivat, des pater, des ave.*

308.—Les mots d'une nature invariable, tels que les *si*, les *car*, les *oui*, les *non*, etc., ainsi employés sous la forme du substantif, ne prennent pas la marque du pluriel. Il faut y joindre les noms des notes de musique qui composent la gamme : des *ut*, des *ré*, des *mi*, etc.

309. Lorsque deux noms sont unis par *de*, comme dans *gâteau d'amende, sirop de groseilles*, l'Académie met indifféremment le second au singulier ou au pluriel : *pavillon couvert d'ardoise, maison de brique* ou *de briques, compote de poires, de pommes, graine de chou, huile d'amande, pâte d'amandes*, etc.

310.—Il y a des noms qui ne s'emploient qu'au singulier, tels sont le *bonheur*, l'*activité*, le *zèle*, la *prudence*, l'*éternité*, etc.; d'autres qui ne s'emploient qu'au pluriel, comme les *ancêtres*, les *entrailles*, les *matériaux*, les *mœurs*, les *pleurs*, les *ténèbres*, etc. ; l'usage les apprendra.

Des noms collectifs.

311.—On appelle *collectifs* des noms qui, tout en étant au singulier, expriment une collection, c'est-à-dire un certain nombre de personnes ou de choses, tels sont *une multitude, une foule, une infinité, une troupe, une quantité, un grand nombre*, etc.

On en distingue de deux sortes : les collectifs *généraux* et les collectifs *partitifs*.

312.—On appelle collectifs *généraux* ceux qui expriment un certain *tout*, et collectifs *partitifs*, ceux qui n'expriment qu'une *partie*, qu'un nombre indéterminé. Quand je dis, *le nombre des personnes invitées était de vingt*, ce collectif *le nombre* est général, parce qu'il exprime la totalité des personnes invitées · *un grand nombre de personnes invitées à ce bal ne s'y présentèrent pas ;* ici ce même collectif *nombre* est partitif, parce qu'il n'exprime plus la totalité, mais seulement une partie des personnes invitées.

313.—Il importe de savoir faire cette distinction, attendu que le collectif *général* est le mot essentiel de la phrase, c'est-à-dire celui auquel se rapporte le verbe ; tandis que le collectif *partitif* n'y a qu'une faible importance, sa valeur correspondant toujours à l'un des adverbes, *peu*, *beaucoup*.

Ex.—*La foule, la multitude des curieux* FUT ÉCARTÉE *par la troupe, qui ouvrit un passage au roi.* Ici *la multitude* exprimant un certain tout, est un collectif général ; or, le verbe *fut* et le participe *écartée* se rapportent à ce collectif et non au mot *curieux*.

De même on dirait : *Une foule de curieux, particulièrement composée de femmes et d'enfants,* RESTA une *partie de la journée sur la place publique ;* ici encore il s'agit d'un tout.—Mais dites, *une foule, une multitude de femmes se* TROUVANT MÊLÉES *aux perturbateurs*, c.-à d. *beaucoup de femmes ;* or, *foule*, et *multitude* étant des collectifs partitifs, *se trouvaient* et *mêlées* s'accordent, non avec ces collectifs, mais avec le nom *femmes*, qui les suit.

313 *bis.*—D'après ces règles, on est forcé de dire et d'écrire ainsi : *Un grand nombre de personnes* FURENT VOLÉES *dans la foule.*

Au point de vue de la grammaire, le véritable sujet n'est cependant pas *les personnes*, mais *un grand nombre*. Pourquoi, néanmoins, donnons-nous pour sujet au verbe, non *le nombre*, qui est le vrai sujet grammatical, mais les *personnes*, qu'on peut appeler le sujet *rationnel* ? C'est uniquement parce qu'il y a incompatibilité entre

les faits exprimés par le verbe et le sujet *nombre*. Effectivement, dire d'un *nombre qu'il a été volé*, serait une expression aussi ridicule que grotesque, car ce serait reconnaître qu'il a des poches et du numéraire (1).

En pareil cas, on a donc rationnellement agi en décidant que, sans tenir compte des exigences grammaticales, on mettrait les verbes et les adjectifs en rapport avec les objets qui occupent la pensée. Or ici qu'il est question d'un vol fait au détriment de quelqu'un, il est évident que le mot *nombre* s'efface et que l'esprit se porte naturellement, irrésistiblement même sur les *personnes*. Et on appelle *syllepse* la figure de grammaire qui consacre ces accords (2).

---

(1) Quelques burlesques que soient ces expressions, nous les maintenons ici même, afin de frapper du ridicule qu'elles méritent, les absurdes règles qu'on a faites sur ce point.

(2) Il n'est, dans toute notre langue, point de cas où la *syllepse* ait une application plus fréquente et conséquemment plus utile qu'à propos des collectifs, et il semble qu'on se soit plu à le méconnaître, tant il est difficile d'expliquer autrement les exemples qui servent d'appui aux règles établies sur cette question, l'une des plus difficiles de la grammaire, témoin le ridicule des exemples suivants :

"Le verbe, dit une grammaire suivie, précédé d'un collectif qui a pour complément la préposition *de* et un substantif, s'accorde avec celui des deux mots (*collectif* ou *substantif*) qui frappe le plus l'attention, c'est-à-dire celui auquel on attribue principalement l'action ou l'état exprimé par le verbe."

Cette règle se réduit à ceci : *choisir entre le collectif et le nom qui le suit celui des deux qui frappe le plus l'attention, et en faire le sujet du verbe.*

Puis on nous donne les trois exemples suivants :

1er EX.—LA MOITIÉ *des passagers n'*AVAIT *pas la force de s'inquiéter du danger*.—Qu'un élève ait à écrire cette phrase sous la dictée, armé de la règle qui précède, il se dira : est-ce *la moitié*, seraient-ce *les passagers* qui n'avaient pas la force de s'inquiéter ? Quant à cet être moral *la moitié*, comme il n'existe pas, il ne peut avoir la faculté de penser, de réfléchir, de s'inquiéter : or, faisons accorder le verbe avec *les passagers*. En cela, l'enfant aura raisonné très-juste, et comme le lui prescrit le précepte, néanmoins il sera en contradiction avec l'exemple de sa grammaire.

2e EX. LA *plus grande* PARTIE *du bois qui a été coupé n'a pas été* BRÛLÉE.—L'ÉLÈVE : Est-ce la partie, est-ce le bois qui brûle ? Pour *la partie*, je ne vois pas que ce soit un combustible ; quant au *bois*,

314.—Le collectif *la plupart* et les adverbes *peu, beaucoup, assez, trop, moins*, etc., expriment un sens partitif; *la plupart de ses amis l'abandonnent, peu de soldats ont suffi pour rétablir l'ordre.*

315.—*Remarque.*—*La plupart* et *plusieurs*, mais non les adverbes *peu* et *beaucoup*, peuvent se dire absolument, c.-à-d. sans relation à aucun nom précédent: *la plupart écrivent ce mot de telle manière; la plupart pensent que le bonheur est dans la richesse; ils se trompent; il ne faut pas que plusieurs pâtissent pour un seul; plusieurs tiennent, prétendent, s'imaginent......* (ACAD.)

Les collectifs qui donnent le plus souvent lieu à des interprétations diverses, et dont l'emploi présente le plus de difficultés sont: 1° *une troupe, une nuée, le nombre, la quantité;* 2° *la moitié, le tiers, le quart, le cinquième, le dixième, le vingtième*, etc.; *une dizaine, une douzaine, une centaine.* Nous allons donner des exemples sur chacun d'eux:

Les collectifs *la troupe, une troupe; la nuée, une nuée; le nombre, un nombre; la quantité, une quantité*, employés dans leur acception *propre* ou *exactement figurée*, sont collectifs généraux, qu'ils soient du reste précédés de *le, la, les*, ou de *un, une.*

1° **UNE TROUPE.**—Au propre, on peut dire d'une *troupe* qu'elle ouvre la marche, qu'elle la ferme, qu'elle pénètre, qu'elle se porte en avant, en arrière, qu'elle court, qu'elle arrête quelqu'un, qu'elle s'arrête elle-même, etc., etc. Aussi faut-il dire, *une* TROUPE *de voltigeurs* OUVRAIT *la marche, une* TROUPE *de grenadiers la*

---

je sais très-pertinemment qu'il brûle et s'enflamme. Or, faisons accorder le participe *brûle* avec *le bois.* L'AUTEUR: Ce raisonnement est faux, voyez mon exemple.

3e EX.: LA QUANTITÉ *de fourmis était si grande, qu'elle* DÉTRUISAIT *tous les biens que l'on confiait à la terre.*—L'ÉLÈVE: Est-ce l'être *quantité* qui détruit les biens de la terre? Ne seraient-ce pas plutôt *les fourmis?* Quant à l'être *quantité*, je ne vois pas que ce soit un insecte rongeur; incontestablement cette fois ce sont *les fourmis.*—L'AUTEUR: Rien n'est plus faux, voyez mon exemple.—L'ÉLÈVE: Alors j'y renonce, et je ne saurais m'empêcher de dire que si *les exemples* me donnent tort, *la règle* me donne complétement raison.

FERMAIT ; c.-à-d. un corps, une compagnie, un détachement, ouvrait, fermait la marche.

Une TROUPE *de voleurs nous* ARRÊTA.
Une TROUPE *d'assassins* PÉNÉTRA *chez lui.*
Une TROUPE *de paysans* VINT *à nous.*

Une TROUPE *de collégiens, alors en promenade, se* PORTA *sur le théâtre de l'incendie, et y* RENDIT *de grands services.* Dans tous ces exemples, le mot *troupe* exprime une collection distincte, un corps, un *tout* réuni : or il est collectif général.

Par imitation on dira encore, *une* TROUPE *d'oies sauvages* PASSA *au-dessus de nos têtes.*

Mais il faut dire, en faisant de *troupe* un collectif *partitif,—dans les grandes villes, et lors des fêtes publiques, une* TROUPE *de voleurs se* TROUVENT MÊLÉS *dans la foule.* Ici *une* TROUPE ne signifie plus, comme dans les exemples précédents, une collection distincte, un corps réuni de voleurs formant un *tout* à part. Dans ce cas, sa valeur se réduit à *beaucoup de, nombre de ;* en effet, c'est comme s'il y avait BEAUCOUP DE *voleurs,* ou NOMBRE DE *voleurs se trouvent mêlés.*

On dirait donc encore, *une* TROUPE *de jeunes filles, toutes vêtues de blanc,* SUIVAIT *le corps de la princesse ; une* TROUPE *de pauvres, que dans les cérémonies funèbres on appelle pleureurs,* SUIVAIT *les jeunes filles ; puis, disséminés dans la foule, une* TROUPE *de gens qui* RAPPELAIENT *ses qualités, qui* PLEURAIENT *une bienfaitrice.* Dans les deux premiers cas, le mot *une troupe* exprimant un *tout* formant corps est un collectif général ; mais il n'en est pas de même du troisième cas où le mot *troupe* n'a d'autre valeur que celle de *beaucoup de.*

2° **UNE NUÉE.**—Au propre, on dit d'une *nuée* qu'elle se dirige, qu'elle passe, qu'elle s'abat, qu'elle détruit, qu'elle inonde, qu'elle obscurcit, etc., etc. : en pareil cas, c'est un collectif général, quel que soit du reste le nom qui le suit.

Après la révolution de 1830, *une* NUÉE *de solliciteurs s'*ABATTIT *sur Paris.*

Une NUÉE *de sauterelles* INFESTA, DÉSOLA *cette contrée.*

Mais si le mot *nuée* est suivi d'un fait qui ne saurait être vrai au sens propre, sa valeur se réduit à *beaucoup de :* alors il est collectif *partitif.*

Une NUÉE *de solliciteurs* DEMANDAIENT *des places au-dessus de leur capacité.* On ne saurait dire d'une *nuée qu'elle demande ;* il y a là une incompatibilité choquante entre le collectif et le verbe, et c'est le cas d'invoquer la syllepse. Aussi ces mots, *une nuée de solliciteurs demandaient*, signifient-ils *beaucoup de solliciteurs demandaient.*

3° **UN NOMBRE, UNE QUANTITÉ.**—Ce que nous venons de dire d'*une nuée* s'applique également aux collectifs *un nombre, une quantité.* Au propre, on dit d'une *quantité*, d'un *nombre*, qu'il est formé de, composé de, ajouté, retranché, multiplié, divisé, partagé, réduit, augmenté, restreint, dépassé, excédé, limité, fixé, etc. ; c'est à un terme arithmétique, et alors il est toujours collectif général, qu'il y ait du reste LE *nombre* ou UN *nombre.*

Un NOMBRE *de cinq cents soldats* FUT FORMÉ *des débris de diverses compagnies.—Un* NOMBRE *de quatre cents recrues* FUT AJOUTÉ *à ce régiment.* Ici il s'agit d'une quantité *déterminée*, d'un nombre *fixe*, d'un tout *connu ;* de plus, il y a une convenance entre le collectif et le verbe ; or, ce collectif est général.

Mais ces mots *nombre, quantité, partie,* précédés de l'un des adjectifs *grand, petit,* expriment tantôt une collection *distincte*, un tout *séparé*, et alors ils sont collectifs généraux ; et tantôt un nombre *indéterminé*, non séparé, non distinct, et alors ils sont collectifs *partitifs.* Que, par exemple, des livres, des fruits, etc., aient été divisés en deux lots, séparés en deux parties distinctes, l'une grande, l'autre petite, je dirai, *la plus grande partie, la plus grande quantité, le plus grand nombre de ces livres* EST *à vous ; le plus petit nombre, la plus petite partie de ces fruits* EST *à moi.* Ici *le plus grand nombre, le plus petit nombre,* etc., expriment chacun

un *tout* à part, une *collection distincte :* or ce sont des collectifs généraux.

L'officier qui commandait ces braves gens eut la funeste pensée de les diviser en deux parties inégales ; LE PLUS GRAND NOMBRE *d'entre eux* (c'est-à-dire le détachement le plus fort) FUT DIRIGÉ *vers la droite de l'ennemi et y* PÉRIT ; LE PLUS PETIT NOMBRE *ne* FUT *pas* ENTAMÉ.

Sur ces questions l'assemblée se divisa : un QUART *des membres* VOTA *pour le rejet de la proposition, un autre* QUART *environ s'*ABSTINT, *et* LE PLUS GRAND NOMBRE *des votants* (c'est-à-dire *le nombre le plus grand*) FUT *d'un avis contraire.* Ici encore *le plus grand nombre* exprime une collection *distincte,* un certain tout agissant de concert : or il est collectif général.

Dans tout autre cas, *le plus grand, le plus petit nombre, la plus grande, la plus petite quantité ; la plus grande, la plus petite partie,* ne sauraient être que collectifs partitifs.

LA PLUS GRANDE PARTIE, LE PLUS GRAND NOMBRE *des enfants* SONT LÉGERS *et ne* RÉPONDENT *pas aux sacrifices de leurs parents.* Ici, je ne vois plus, comme dans une assemblée délibérante, par exemple, des nombres distincts, les uns plus petits, les autres plus grands ; en pareil cas, *la plus grande partie, le plus grand nombre,* signifient *la plupart,* et ne sont que des collectifs partitifs ; effectivement, c'est comme s'il y avait, LA PLUPART *des enfants* SONT *légers, et ne répondent pas aux sacrifices.*

De même il faut dire, LE PLUS GRAND NOMBRE, LA PLUS GRANDE PARTIE *des romans* SONT *mal* ÉCRITS et IMMORAUX ; c'est-à-dire LA PLUPART *des romans sont mal écrits.*

Remarque.—Le trop grand nombre, la trop grande quantité sont toujours des collectifs généraux : LE TROP GRAND NOMBRE *d'hommes* PEUT-*il jamais nuire à un Etat ?*

4° LA MOITIÉ, LE TIERS, LE QUART, LE CINQUIÈME, LE DIXIÈME, LE VINGTIÈME, LE CENTIÈME, etc. ; *une* DIZAINE, *une* DOUZAINE, *une* CENTAINE.

Ce que nous venons de dire s'applique également aux collectifs *la moitié, le tiers, le quart,* etc. Ces mots expriment-ils précisément *la moitié, le tiers, le quart,*

alors ils sont collectifs *généraux;* mais ne sont-ils qu'un à peu près, une exagération, ce ne sont plus que des collectifs *partitifs;* et, dans ce dernier cas, ils n'ont d'autre valeur que celle de *beaucoup de.*

LA MOITIÉ des *députés* A VOTÉ *pour, et l'autre* MOITIÉ *contre le projet de loi.*—LA MOITIÉ *de ces recrues* EST DIRIGÉE *sur Paris, et l'autre sur Lyon.* Dans ces deux exemples, *la moitié* exprimant un nombre *fixe,* une *collection distincte,* est collectif *général.*

Que sur dix tonneaux de pommes j'en aie vendu cinq, je dirai, la MOITIÉ *de mes pommes* EST VENDUE. Ce terme *la moitié* n'est ni un à peu près ni une exagération, il est l'expression d'une quantité fixe, d'un tout déterminé ; et c'est essentiellement, uniquement là ce qui constitue le collectif *général.*

Mais après avoir visité mon fruitier, je dirai, LA MOITIÉ, LE TIERS, LE QUART *de mes fruits* SONT GÂTÉS, parce qu'ici il ne s'agit pas d'une *moitié fixe,* d'une *quantité réelle;* ce terme, employé avec exagération, n'a dans ma pensée, n'a en réalité d'autre valeur que celle de *beaucoup de, quantité de;* effectivement, c'est comme si j'eusse dit, *beaucoup de mes fruits, grand nombre de mes fruits* sont gâtés.

C'est d'après les mêmes considérations qu'il faut dire, UNE DOUZAINE *d'exemplaires de cette grammaire vous* COÛTERA *quinze francs.* Ici, en effet, il s'agit d'un nombre fixe, réel, d'un tout déterminé: or c'est un collectif général. UNE DOUZAINE *de livres* ÉTAIENT *épars sur son bureau,* c'est-à-dire *environ* douze livres étaient sur son bureau.

Pour le redire encore, ces mots *moitié, tiers, quart, cinquième, dixième,* etc. ; *dizaine, douzaine, vingtaine, centaine,* etc., doivent-ils exprimer précisément, réellement *une moitié, un tiers,* etc., ce sont des collectifs *généraux;* dans ce cas, ils sont le sujet du verbe ; sont-ils appelés à n'exprimer qu'un à peu près, ou employés par exagération, ce ne sont plus que des collectifs *partitifs;* dans ce second cas, c'est le nom qui suit ce collectif qui devient le sujet.

Or, selon le besoin, selon le cas, on peut dire, UNE MOITIÉ OU LA MOITIÉ *de ses soldats* SUCCOMBA, PÉRIT *dans cette journée.*—LA MOITIÉ, UNE MOITIÉ *de ses soldats* SUCCOMBÈRENT, PÉRIRENT *dans cette journée.* On dira comme dans le premier exemple, si l'on a à exprimer une moitié réelle, parce qu'alors la *moitié* est un collectif *général ;* on dira comme dans le second exemple, si le mot *moitié* n'est qu'une exagération, parce qu'alors *moitié* n'est plus qu'un collectif *partitif.* Comme on le voit, la première de ces phrases détermine, précise une moitié réelle, et dit conséquemment plus que la seconde.

LE PEU, LE RESTE sont toujours collectifs généraux parce qu'ils sont l'expression d'un tout : LE PEU *de livres que vous lui avez laissés* A SUFFI *pour son instruction.*—LE RESTE *de ces fruits se* GÂTERA *si vous n'y prenez garde.*

Outre ces règles, nous avons à faire sur les collectifs *généraux* deux remarques tout aussi importantes que ce qui précède.

1re REMARQUE.

Quoiqu'un collectif soit général, ce n'est pas une raison pour que le nom qui suit ce collectif ne puisse être qualifié par un adjectif.

Or, et contrairement à la règle d'un auteur suivi, nous dirons LE NOMBRE *des élèves* CAPABLES *de suivre avec fruit ce cours est bien limité ; cependant* LE NOMBRE *de ceux* QUI LE SUIVENT EST *considérable.*—LA TOTALITÉ *des hommes* PRÉSENTS *au corps de garde s'*ÉLÈVE *à vingt,* et non, comme nous enjoint de le dire ce grammairien, *le nombre des élèves* CAPABLE *de suivre,* et non *la totalité des hommes* PRÉSENTE *au corps de garde.* Pas plus que nous ne dirons avec le même auteur, LA TOTALITÉ *des enfants* INCAPABLE *de prévoyance ne* VOIT *que le présent,* car nous ne savons pas plus ce que c'est qu'un *nombre* CAPABLE ou *intelligent,* que nous ne savons ce que signifie *une totalité qui* VOIT.

Mais nous dirons indifféremment, *la* MULTITUDE *de barbares* ARMÉE *et* RÉSOLUE *qui, à cette époque,* DESCENDIT *du Nord,* ou *la* MULTITUDE *de barbares* ARMÉS *et* RÉSOLUS *qui* DESCENDIRENT *du Nord,* FONDIT *sur une province française et s'en* EMPARA. Comme on peut dire d'une *multitude* qu'elle est *armée, résolue,* et qu'elle *descend ;* et de *barbares* qu'ils sont *armés, résolus,* et qu'ils *descendent,* il est indifférent que l'accord de ces mots ait lieu avec le collectif ou avec le nom qui suit ce collectif.

Une TROUPE *de paysans, les uns jeunes, les autres vieux,* CONDUITE ou CONDUITS *par le maire de la commune,* VINT *à nous et nous* REMERCIA *de notre dévouement.* Comme on peut dire d'une *troupe* qu'elle est *conduite,* et d'*hommes* qu'ils sont *conduits,* il est indifférent que le rapport ait lieu avec *troupe* ou avec *paysans.* Cependant on n'aurait plus la liberté du choix si, au lieu d'un adjectif, il s'en trouvait plusieurs, et

que l'un deux, par sa signification, dût se rapporter plutôt à l'un qu'à l'autre des noms. Il faudrait dire, en donnant le même rapport à tous les adjectifs, *une* TROUPE *de paysans* CONDUITS *par le maire de la commune et* SUIVIS *de leurs femmes et de leurs enfants* VINT *à nous et nous* REMERCIA, et non *une troupe conduite et suivie de ses femmes et de ses enfants.*

2e REMARQUE.

Le collectif général *la totalité* n'est régulièrement employé qu'autant que le verbe dont il est le sujet, ou que l'adjectif qui s'y rapporte, exprime des faits ou des qualités qu'on puisse attribuer à ce collectif.

Gardez-vous donc de dire, à l'imitation d'un auteur suivi :

La TOTALITÉ *des enfants* INCAPABLE *de prévoyance ne* VOIT *que le présent,* car cela autorise les manières de parler suivantes, lesquelles tombent dans le ridicule, si toutefois elles ne vont pas jusqu'à l'absurde :

La TOTALITÉ *des hommes* EST INTÉRESSÉE *à son honneur ;*
La TOTALITÉ *des enfants* EST JOYEUSE *à l'aspect de* SA *mère ;*
La TOTALITÉ *de ces jeunes personnes* EST COQUETTE ;
La TOTALITÉ *de ces élèves* ÉCRIT, FAIT SON *devoir ;*
La TOTALITÉ *de ces enfants* EST GENTILLE, LÉGÈRE ;
La TOTALITÉ *de ces officiers* EST INSTRUITE, PLEINE *d'ardeur et* BRAVE *comme* SON *épée.*

Le NOMBRE *entier de ces jeunes filles* EST VIF, ACTIF, PARESSEUX, toutes phrases ridicules et où il existe une incompatibilité choquante entre le collectif général et le fait qui s'y rapporte. En effet, une *totalité*, sorte d'expression arithmétique, ne peut être ni *intéressée*, ni *folle*, ni *coquette*, ni *légère ;* elle ne peut ni *voir*, ni *écrire*, ni *faire son devoir*, pas plus qu'un *nombre* ne peut être *vif, actif, paresseux*, etc. (1).

Mais dites, en traduisant la *totalité* par le mot *tous :*
TOUS *les enfants* INCAPABLES *de prévoyance ne* VOIENT *que le présent :*
Les hommes ou TOUS *les hommes sont intéressés ;*
TOUS *ces jeunes gens sont fous de joie ;*
TOUTES *ces jeunes personnes sont coquettes ;*
TOUS *ces élèves écrivent, font leur devoir*, etc., etc.

Remarquez bien qu'on ne pourrait remédier au vice de ces phrases en faisant accorder le verbe avec le nom qui suit le collectif, attendu qu'un collectif, lorsqu'il est *général* et bien employé, est forcément le sujet du verbe. Vous ne direz donc pas :

LA TOTALITÉ de *ces jeunes filles* EST PARESSEUSE,
NI LA TOTALITÉ *de ces jeunes filles* SONT PARESSEUSES.

Ainsi que nous venons de le dire, vous supprimerez le collectif général, *la totalité*, et vous direz : TOUTES *ces jeunes filles sont paresseuses*, etc. (2).

---

(1) Que pensez-vous d'une *totalité* qui CEINT L'ÉPÉE ? d'une *totalité* d'enfants JOYEUSE à l'aspect de SA mère ? Et qu'est-ce qu'une *mère de totalité ?*

(2) On dit très-bien *la totalité de ses biens* VAUT *tant, sera vendue, est située, se compose de..., suffira* à payer ses dettes, *n'excède* pas la valeur

Des noms composés.

317.—On appelle *noms composés* ceux qui se forment de plusieurs parties; tels sont *corps de garde, avant-scène.*

Les parties qui entrent dans un nom composé sont de leur nature variables ou invariables; les seules parties variables sont le nom ou l'adjectif. Mais les noms et les adjectifs qui entrent dans un nom composé, ne prennent pas toujours un *s* au pluriel; il existe à ce sujet différentes règles.

318.— 1re RÈGLE.—Un nom composé de deux noms immédiatement suivis l'un de l'autre, prend la marque du pluriel aux deux parties composantes:

Un chef-lieu, des chefs-lieux; une malle-poste, des malles-postes; une rose-pompon, des roses-pompons; un chou-rave, des choux-raves, etc.

Excepté un *appui-main,* des *appuis-main* c'est-à-dire des appuis pour *la main.* – Un *hôtel-Dieu,* des *hôtels-Dieu,* c'est-à-dire des hôtels *de Dieu.*—Un *brèche-dents,* des *brèche-dents;* un *timbre-poste,* des *timbres-poste* (1).

Becfigue, qui faisait autrefois exception, s'écrit aujourd'hui en un seul mot: un *becfigue,* des *becfigues.* (ACAD.)

319.—2e RÈGLE.—Un nom composé de deux noms unis par une proposition ne prend la marque du pluriel qu'au premier des noms.

Un *ver à soie,* des *vers à soie;* un *chef-d'œuvre,* des *chefs-d'œuvre;* un *pot-de-vin,* des *pots-de-vin;* un *cul-de-sac,* des *culs-de-sac,* etc.

---

de..., *est engagée, hypothéquée,* la *totalité* de ses biens y *passera,* etc., la *totalité* de ces marchandises *est partie, est arrivée, a été vendue, a été payée, saisie,* etc., etc. Dans une foule de cas semblables, oui, *la totalité* est un collectif général auquel se rapportent le verbe et l'adjectif, parce qu'il y a *compatibilité, convenance* entre *la totalité* et les faits exprimés par ces verbes. Mais s'il y a *incompatibilité,* au lieu de parler un langage grotesquement absurde, bannissez ce collectif, et, suivant le cas, remplacez-le par son équivalent *tout* ou *tous.*

(1) Toutefois l'Académie, fidèle au principe qu'elle semble s'être fait de ne donner, sauf quelques cas très-rares, le signe du pluriel qu'au pluriel même, écrit ainsi ce mot: *un brèche-dent.* et ne s'explique pas sur le pluriel. Il serait peut-être préférable de mettre toujours un *s* à *dent,* parce que cette expression se dit d'une brèche qui ne peut être qu'entre *plusieurs dents.*

Excepté un *coq à-l'âne*, des *coq-à-l'âne ;* un *pied-à-terre*, des *pied-à-terre ;* un *pot-au-feu*, des *pot-au-feu ;* un *tête-à-tête*, des *tête-à-tête ;* un *vol-au-vent*, des *vol-au-vent.*

Remarque.—Quoique au pluriel ces mots soient invariables, les adjectifs qui pourraient s'y rapporter prendraient un *s :* de *fréquents tête-à-tête ;* d'*excellents pot-au-feu.*

320.—3e RÈGLE.—Un nom composé d'un nom et d'un adjectif prend la marque du pluriel à ses deux parties : une *claire-voie*, des *claires-voies ;* un *coffre-fort*, des *coffres-forts ;* une *belle-mère*, des *belles-mères ;* une *plate-bande*, des *plates-bandes.*

Excepté des *terre-pleins*, c'est-à-dire des lieux *pleins de terre ;*—des *chevau-légers* (autrefois compagnie de cavalerie) ;—des *blanc-seings*, c'est-à-dire des signatures en blanc (1) ;—*grand'mère, grand'tante, grand'messe ;* ce dernier fait aussi *grande messe, grandes messes.* (ACAD.)

Remarque.—Lorsque, dans un nom composé, il se trouve un mot qui ne s'emploie pas seul, comme *cervier* dans *loup-cervier ;* ce mot, le plus souvent, prend le nombre du nom auquel il est joint :

Un *loup-cervier*, des *loups-cerviers ;*
Une *épine-vinette*, des *épines-vinettes*, etc.

Excepté 1° un *havre-sac*, des *havre-sacs ;* un *pique-nique*, des *pique-niques ;* 2° et tous les noms commençant par *vice :* des *vice-présidents*, des *vice-consuls*, etc.

321.—4e RÈGLE.—Un nom composé d'un nom joint à un verbe ou à un adverbe, ou à une préposition, ne prend la marque du pluriel qu'à sa partie variable, c.-à-d. au nom. Et ici le pluriel se détermine moins par l'article que par l'idée que présente le nom par lui-même.

On écrira donc, parce qu'il y a pluralité dans l'idée :

Un *tire-bottes*, un *cure-dents*, un *essuie-mains ;* c'est-à-dire objets qui servent à tirer *les bottes*, à curer *les*

---

(1) L'Académie écrit ainsi ce mot : *un blanc-seing, des blancs-seings.*

dents, à essuyer *les mains ;* une *garde-robes*, c'est-à-dire une chambre où l'on garde *les robes*.

322.—Mais il faut écrire sans *s*, parce qu'il y a unité dans l'idée, UN OU DES *coupe-gorge*, c'est-à-dire lieux où l'on coupe *la gorge*, et non *les gorges*.—UN ou DES *crève-cœur*, c'est-à-dire douleurs qui crèvent *le cœur*, et non *les cœurs*.—UN ou DES *porte-drapeau*, c'est-à-dire ceux qui portent *le drapeau*, et non *les drapeaux*.—UN ou DES *casse-cou*, c'est-à-dire des lieux où l'on se casse *le cou*, et non *les cous*, etc.

323.—Les noms composés formés d'un nom et d'une préposition ou d'un adverbe, suivent la même règle que les précédents. On écrira donc avec le signe du pluriel :

Un *avant-coureur*, des *avant-coureurs*, c'est-à-dire un coureur ou des coureurs qui vont *en avant ;* un *sous-fermier*, des *sous-fermiers*, c'est-à-dire un fermier ou des fermiers qui sont *sous un autre* ou *sous d'autres*, etc. ;

Et, sans le signe du pluriel, un *à-compte*, des *à-compte*, c'est-à-dire une somme donnée ou des sommes données sur *un compte ;*—un *contre-poison*, des *contre-poison*, c'est-à-dire des remèdes contre *le poison*, etc. (1).

324. – 5e RÈGLE.—Un nom composé, formé de parties invariables, ne prend conséquemment la marque du pluriel à aucune de ses parties :

Des *garde-manger*, des *passe-partout ;*
Des *on dit*, des *ouï-dire*.

---

(1) Mais cette quatrième règle, nous devons le dire, n'est pas en harmonie avec le sentiment de l'Académie, qui ne donne guère l'*s* au singulier que dans le cas d'une nécessité absolue, comme dans un *porte-mouchettes*, mot composé du nom *mouchettes*, qui ne s'emploie pas au singulier ; comme encore dans *serre-papiers*, parce que pris dans le sens de notes, mémoires, le mot *papier* ne s'emploie qu'au pluriel. Elle écrit donc :

Un *couvre-pied*, des *couvre-pieds ;*
Un *cure-dent*, des *cure-dents ;*
Un *cure-oreille*, des *cure-oreilles ;*
Un *emporte-pièce*, des *emporte-pièces ;*
Un *essuie-main*, des *essuie-mains ;*
Un *garbe-meuble*, des *garde-meubles ;*
Un *tire-botte*, des *tire-bottes*, etc., etc.

Cette façon d'ortographier a le mérite de rentrer dans la règle générale, qui ne veut d'*s* qu'au pluriel, et conséquemment d'être d'une application plus facile. Il est à regretter que quelques-uns de ses propres exemples, peu nombreux, il est vrai, mais parfaitement identiques, viennent empêcher d'en faire un principe absolu.

CHAPITRE III.

DE L'ARTICLE.

325.—Outre que l'article marque le genre et le nombre des noms communs, il leur donne encore ou concourt à leur donner un sens déterminé.

326.—Seuls et sans le secours d'aucun autre mot, les articles simples *le, la, les,* déterminent le nom, 1° lorsqu'il s'agit de la généralité des personnes ou des choses exprimées par ce nom : LES *hommes sont créés à l'image de Dieu,* c'est-à-dire *tous les hommes ;* LES *Français sont vifs et gais,* c'est-à-dire les Français en général; 2° lorsqu'il est question de désigner un seul homme, une seule chose : LE *général donna* LE *signal de* L'*attaque ;* LA *mer couvre les deux tiers de* LA *terre.*

327.—Ils concourent à déterminer une certaine classe de personnes ou de choses: LES *enfants qui perdent leur temps se préparent bien des regrets.* Ici l'article *les* concourt, avec ces mots *qui perdent leur temps,* à déterminer une certaine classe d'enfants.

328.—Les articles *du, des, de, l', de la,* avant un nom commun, n'ont pas, comme on nous le dit, pour seule fonction d'exprimer un sens partitif; ils désignent la généralité des personnes et des choses toutes les fois qu'ils se trouvent entre deux noms, et qu'aucune expression ne modifie le dernier. Quand je dis, *la vie* DES *hommes est plus courte que celle* DES *cerfs et* DES *corneilles,* j'emploie trois fois l'article *des* dans un sens général, car je parle de tous les hommes, de tous les cerfs et de toutes les corneilles : l'emploi de l'article est alors de rigueur.

329.—On fait encore usage des articles *du, des,* etc., avant un nom auquel on veut donner un sens partitif: *voilà* DU *pain,* DE *l'eau,* DES *cerises,* etc., c'est-à-dire une certaine quantité de pain, d'eau, de cerises, etc.

330.—Cependant, si le nom ayant un sens partitif est précédé d'un adjectif, l'article se remplace par *de : voilà* DE *jolis enfants,* DE *beaux jardins,* DE *beau blé,* DE *belle avoine,* DE *bon vin,* D'*excellent pain,* etc.

331.—Remarquons que si l'adjectif fait partie d'un nom composé, comme dans *belle-mère, beau-père, petits-pois*, etc. ; ou si tel adjectif joint à un nom en fait pour ainsi dire un nom composé, comme dans *jeunes gens, jeunes personnes, grand homme, beau temps, beau monde, bon temps, mauvais temps*, etc., il faut maintenir l'article : *il y a* DES *beaux-pères*, DES *belles-mères, qui valent de véritables pères, de vraies mères ; voilà* DES *jeunes gens et* DES *jeunes personnes passionnés pour l'étude ; avoir* DU *beau temps*, DU *mauvais temps, fréquenter la société* DU *beau monde.*

332.—Mais l'article se supprime et se remplace par *de* toutes les fois que le nom qui suit doit être indéterminé, c'est-à-dire n'indiquer la personne ou la chose que d'une manière vague et générale ; c'est ce qui arrive,

1° Lorsque le nom est précédé d'un collectif partitif: *un concours* DE *personnes, une société* DE *petits-maîtres* ou DE *petites-maîtresses, une réunion* DE *grands hommes, un pensionnat* DE *jeunes personnes, peu* DE *beau monde, beaucoup* DE *mauvais temps*. Excepté 1° les collectifs *bien* et *la plupart : bien* DES *peines* (1), *la plupart* DES *hommes* ; 2° et le cas où le nom serait déterminé par les expressions qui le suivent: *nous ne revîmes qu'un petit nombre* DES *amis de notre enfance.—J'ai encore un peu* DU *vin que vous m'avez vendu.—Je n'aime point* DES *travaux trop faciles*, DES *occupations qui ne disent rien à l'esprit.*

C'est par la même raison qu'on dit *montre* D'*or, tabatière* D'*argent, bas* DE *soie, compote* DE *poires, maison* DE *bois*, etc. En effet, ces noms *or, argent*, etc., ne déterminent ni tout l'or, ni tout l'argent, ni certain or, ni certain argent.

333.—*Remarque.*—Ne dites pas *montre* EN *or, tabatière* EN *argent, table* EN *marbre, maison* EN *bois*, etc. ; mais *montre* D'*or, tabatière* D'*argent, table* DE *marbre, maison* DE *bois*, etc. Le sentiment de l'Académie est que deux noms, dont le dernier exprime la matière qui entre dans le premier, s'unissent par *de* et non par *en*.

2° L'article se supprime et se remplace encore par *de*, lorsque le nom est régime d'un verbe actif accompagné d'une négative, ou qu'il se place après un im-

---

(1) Cependant il faut dire, *bien* D'*autres*, et non *bien* DES *autres ;* c'est la seule exception relativement à *bien*.

personnel employé négativement. (*De*, alors, équivaut à peu près à *nul*, *aucun*) : *la musique et la peinture ne souffrent point de médiocrité ; je ne connais pas* D'*homme plus importun que lui, aussi ne lui reste-t-il plus* D'*amis ; souffrir une injure sans en témoigner de ressentiment.*

334.—Mais remarquons que si la phrase, tout en ayant un tour négatif, a un sens affirmatif, alors il faut l'article : *je n'ai pas* DE L'*argent pour le dépenser follement*, c'est-à-dire *j'ai* DE L'*argent*, non pour le dépenser ; *vous vous inquiétez, dites-vous ; mais n'avez-vous pas* DE LA *santé*, DE LA *fortune*, DES *amis ?* c'est-à-dire vous avez *de la santé*, *de la fortune*, *des amis*, ne vous inquiétez pas. (ACAD.)

Ainsi l'on dirait avec l'article, parce que le sens est affirmatif, *il ne peut parler sans faire* DES *fautes*, c'est-à-dire il fait *des fautes*, toutes les fois qu'il parle ; et avec *de*, parce que le sens reste négatif, *cet étranger parle sans faire* DE *fautes*, c'est-à-dire *il ne fait pas* DE *fautes*. (ACAD.)

335.—De là il résulte 1° que quand *ne.... que* signifie *seulement*, il doit être suivi de l'article, parce qu'alors il a un sens positif : *cette mère* N'*a* DES *yeux* QUE *pour son fils aîné*. (ACAD.) *Il* N'*a* DES *fruits, il* NE *récolte* DU *vin* QUE *pour sa maison*, c'est-à-dire cette mère a des yeux *seulement* pour son fils aîné ; il a des fruits, il récolte du vin *seulement* pour sa maison. (ACAD.)

336.—2° Que quand *ne.... que* signifie *nul autre*, il demande *de*, parce qu'alors il a un sens négatif : *il* N'*a de fruits* QUE *des poires et des pommes*, c'est-à-dire *il n'a nul autre fruit que.... il* N'*a de soutien* QUE *son fils*, c'est-à-dire *nul autre soutien*.

337.—On dira donc avec l'article, parce qu'on parle au positif, *cet enfant n'a* DU *plaisir que quand il travaille*, c'est-à-dire du plaisir *seulement* quand il travaille.

338.—Et avec *de*, parce que la phrase a un sens négatif, *il n'a* DE *plaisir qne celui qu'il trouve à l'étude*, c'est-à-dire *il n'a* NUL AUTRE *plaisir que celui....*

339.—Avec les adverbes *plus, moins, mieux*, on se sert de l'article lorsqu'il y a comparaison : *votre mère est* LA *plus aimable personne que je connaisse ; de toutes les jeunes*

personnes de la ville, ce sont vos sœurs qui sont LES PLUS *jolies.* On emploie simplement *le* lorsqu'il n'y a point de comparaison : *ne pensez pas que quelque impolitesse les fasse sortir de leur caractère ; c'est alors, au contraire, qu'ils se montrent* LE PLUS *aimables ; c'est lorsque les jeunes personnes sont mises simplement qu'elles sont* LE PLUS *jolies.*

340.—Avant *plus, moins, mieux,* l'article est invariable, lorsque ces adverbes se rapportent à un verbe ou à un autre adverbe : *c'est la personne que j'aime* LE MIEUX, *voilà les généraux qui ont combattu* LE PLUS *vaillamment.*

De la répétition de l'article.

341.—Comme les noms ne sauraient être déterminés sans le secours de l'article ou des adjectifs déterminatifs *mon, ton, ce, cet, un, deux, premier, second,* etc., l'article ou l'adjectif déterminatif doit donc se répéter :

1° Avant tout nom pris dans un sens déterminé :

Il faut dire, LE *père et* LA *mère,* SON *frère et* SA *sœur,* LE *maire et* LE *préfet,* et non LES *père et mère,* SES *frère et sœur,* LES *maire et préfet ;*

2° Avant deux adjectifs unis par *et,* lorsqu'ils ne se rapportent pas à un même nom : *les philosophes anciens et les modernes, j'occupe le premier et le second étage.* Mais le plus souvent, et c'est l'oreille qui doit en décider, il est mieux de répéter le nom. Ainsi, au lieu de dire *l'intérêt général et* LE *privé, l'histoire profane et* LA *sacrée,* LA *cote foncière,* LA *mobilière et* LA *personnelle,* dites, *l'intérêt général et l'intérêt privé ; l'histoire profane et l'histoire sacrée ; la cote foncière, la cote mobilière et la cote personnelle.* (1).

342.—Au contraire, ce serait une faute de répéter l'article ou l'adjectif déterminatif avant chacun des adjectifs qui se rapportent à un même nom : il faut

(1) C'est ainsi que la Grammaire exige qu'on s'exprime pour être correct. Mais l'usage ne tient pas toujours compte de cette règle ; et, d'une part, l'effet désagréable qui résulte pour l'oreille de la répétition de l'article avant l'adjectif; et, de l'autre, les lenteurs que cause la répétition du nom, sont probablement les motifs qui ont fait que l'Académie elle-même s'en écarte assez fréquemment pour qu'on ne puisse pas trop regarder comme une faute la suppression de l'article

donc dire *le bon et brave Henri IV, mon digne et fidèle ami*, et non *le bon et* LE *brave Henri IV, mon bon et* MON *fidèle ami*.

343.—L'emploi de l'article est facultatif avec *certain: j'ai ouï dire à* CERTAIN *homme*, ou *à* UN *certain homme; il y a* CERTAINES *choses ou* DE *certaines choses pour lesquelles on éprouve de la répugnance*. (ACAD.)

344.—La suppression de l'article est de rigueur après *comme* signifiant *en qualité de: le pape peut être considéré* COMME *chef de l'Eglise*, ou COMME *prince temporel;* COMME *ouvrage de circonstance, cette pièce a du mérite*, c'est-à-dire *en qualité de chef, en qualité d'ouvrage;* COMME *président de l'assemblée, il doit y maintenir l'ordre*, et non *comme* LE *président*, etc. (ACAD.)

De l'emploi ou de la suppression de l'article avant les noms propres.

345.—Il y a des noms propres qui demandent toujours à être précédés de l'article : *vin* DU *Rhin;* d'autres de la préposition *de: vin* DE *Bourgogne;* et d'autres encore qui ne prennent ni article, ni préposition: *quai Voltaire*.

346.—1re RÈGLE.—Il faut donner l'article,

1° A tout nom propre formé d'un nom commun: *le jardin* DES *Tuileries, le royaume* DES *Pays-Bas, l'avenue* DES *Champs-Elysées, le sommet* DU *Mont-Blanc;*

2° Aux noms de monuments: *l'élégance* DU *Panthéon, le style* DE *Notre-Dame* (le déterminatif *notre* équivaut à l'article); *le palais* DU *Louvre;*

3° Aux noms de fleuves, de rivières, de montagnes: *les vins* DU *Rhin, les bords* DE *la Loire, la chaîne* DES

---

ou la non répétition du nom; elle dit, à la préface de son Dictionnaire, page 24, *les langues grecque et latine;*

Au mot *bigarrer:* bigarrer ses ouvrages de mots *grecs et latins;*

Au mot *flux:* la fortune a *son flux et reflux;*

Au mot *agent de change:* entre les *négociants et banquiers;*

Au mot *carbone:* substances *végétales et animales;*

Au mot *banquet:* tous *les princes et princesses* du sang;

Au mot *chef: des officiers et sous-officiers;*

Au mot *royal: les enfants et petits-enfants;*

Au mot *gélatine: parties molles et solides;*

Au mot *majeure: consentement de* SES *père et mère;* etc., etc.

Alpes, et conséquemment aux noms de départements formés de noms de rivières ou de montagnes, *département* DE LA *Seine*, *département* DES *Vosges ;*

4° Aux noms propres d'hommes employés au pluriel : *l'ancienneté* DES *Bourbons*, *le règne* DES *Stuarts*, *la famille* DES *la Rochefoucault*, *quai* DES *Augustins ;*

347.—2e RÈGLE.—Au lieu de l'article, on met *de* avant le nom propre d'un seul homme, avant les noms de villes, de villages, de dieux de la fable, et avant les prénoms : *la profondeur* DE *Rousseau*, *l'esprit* DE *Voltaire*, *la conversion* DE *saint Paul*, *la ville* DE *Paris*, *le château* DE *Vincennes*, *les foudres* DE *Jupiter*, *le père* DE *Sophie*.

348.—Remarquez 1° que ceux de ces noms qui sont formés d'un nom commun appartiennent à la première règle, c'est-à-dire, qu'ils prennent l'article : *la ville* DU *Havre*, *les îles* DE LA *Trinité*.

2° Que, lorsqu'une rue, un passage, un boulevard, un carrefour, un quai, un pont, un hospice, une place publique, ou un établissement quelconque, a pour nom propre le nom d'un homme, il est mieux, pour éviter toute ambiguité de supprimer la préposition et de dire : *rue Richelieu*, *passage Choiseul*, *boulevard Saint-Antoine*, *quai Voltaire*, *église Saint-Roch*, *rue Saint-Augustin*, etc. Dans ces circonstances, l'emploi de la préposition *de* donnerait lieu à une équivoque. En effet, si je dis *le passage* DE *Choiseul*, on ignore si je parle d'un passage appartenant à Choiseul ou d'un passage appelé du nom de Choiseul : la suppression de la préposition fait disparaître ce double sens.

349.—Les noms de royaume, d'Etats, comme la *France*, l'*Angleterre*, etc., de provinces, comme la *Bourgogne*, la *Champagne*, etc., forment une catégorie à part. Placés après un autre nom, ils demandent quelquefois à être précédés de l'article, comme dans *les forces* DE LA *France*, *la dette* DE *l'Angleterre*, et quelquefois de la préposition *de*, comme dans *les vins* DE *France*, *la dentelle* D'*Angleterre*.

350.—Il faut l'article, 1° lorsqu'on parle de toute l'étendue du territoire, comme quand on dit, *les limites*, *la longueur*, *la largeur*, *la circonférence*, *la situation*, *la forme géographique de la France*, c'est-à-dire de l'étendue de terre appelée *France ;* 2° lorsque le mot *France* est mis pour la *nation française*. *Les revenus*, *les ressources*, *les colonies*, *la puissance*, *la conduite*, *l'attitude*, *la dignité*, *les armées*, *la gloire de la France*, c'est à-dire *de la nation française*.

351.—Mais avant ces mêmes noms, il faut se servir

non de l'article, mais de la préposition *de*, lorsqu'ils ne sont cités que comme lieux d'extraction : *vin* DE *France*, *dentelle* D'*Angleterre*, *toile* D'*Hollande* (1), *bœuf* DE *Normandie*, *vin* DE *Bourgogne*, *cuir* DE *Russie*.

352.—Remarquez 1° que si le lieu d'extraction est exprimé par un nom de rivière, de montagne, ou formé d'un nom commun, il rentre dans la première règle que nous avons donnée, page 127, c'est-à-dire qu'il prend l'article : *mouton* DES *Ardennes*, *vin* DU *Rhin*, *vin* DE LA *Côte-d'Or*, *vin* DU *Cher*, *charbon* DE L'*Yonne*.

2° Qu'il est quelques noms propres auxquels le caprice seul de l'usage donne toujours l'article, et qui se soustraient à toutes les règles ; tels sont, *le Pérou*, *la Guadeloupe*, *le Brésil*, *le Beaujolais*, *l'Anjou*, *le Poitou*, *la Brie*, *le Nivernais*, etc. ; *les mines* DU *Pérou*, *l'empire* DU *Brésil*, *les blés* DE LA *Brie*, etc.

CHAPITRE IV.

DE L'ADJECTIF.

De l'accord de l'adjectif.

353.—Un adjectif marquant en général une qualité, n'entre régulièrement dans une phrase qu'autant qu'il y existe un objet auquel cette qualité soit attribuée : *satisfait du succès de son fils, le père lui procure du plaisir*. (La même règle s'applique au participe présent.)

354.—Mais ce serait s'exprimer irrégulièrement que de dire, *depuis longtemps occupé de grands travaux, sa fortune s'est accrue considérablement*, parce qu'il n'existe dans la phrase aucun mot auquel se rapporte *occupé* ; il faudrait alors y faire entrer un pronom, et dire, *comme* IL *est occupé*, etc.

355.—Il faut encore que le rapport d'un adjectif ou d'un participe présent soit sans équivoque ; on ne pourrait donc dire, *connaissant sa langue, le principal chargea ce jeune homme d'une classe du collége*, parce que *connaissant sa langue*, peut s'entendre du principal et du jeune homme, il faudrait dire, *ce jeune homme connaissant sa langue*, ou *comme ce jeune homme connaissait sa langue*, le principal le chargea d'une classe.

(1) L'usage a prévalu sur la règle, qui exigerait *toile* DE *Hollande*.

356.—Un adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte : *un père instruit, une mère instruite, des enfants aimables, nous sommes faibles.*

357. – Cependant il faut mettre au singulier l'adjectif se rapportant aux pronoms *nous, vous,* lorsque ces pronoms ne représentent qu'une seule personne : *Mon fils,* VOUS *serez* RECHERCHÉ *si vous êtes* INSTRUIT ; NOUS, SOUSSIGNÉ, *maire de Lyon,* NOUS, PRÉFET *de la Seine.*

358.—Si l'adjectif se rapporte à plusieurs noms ou à plusieurs pronoms, il se met au pluriel : *le père et le fils* PRUDENTS, *la mère et la fille* VERTUEUSES.

359.—Et si les noms ou les pronoms sont de différents genres, l'adjectif se met au masculin : *le frère et la sœur sont* POLIS.

360.—*Remarque.*—Lorsque les deux noms auxquels se rapporte l'adjectif n'ont pas le même genre, il est mieux de mettre le nom masculin le dernier. Ainsi, au lieu de dire *un cabinet et une chambre petits,* on dira *une chambre et un cabinet petits.* Cependant la place du nom serait indifférente, si l'adjectif n'avait qu'une terminaison pour les deux genres : *le père et la mère* AIMABLES, ou *la mère et le père* AIMABLES.

EXCEPTIONS.

361. — 1re *exception.* — Un adjectif se rapportant à plusieurs noms ne s'accorde qu'avec le dernier.

1° Lorsque les noms sont synonymes, c'est-à-dire lorsqu'ils ont à peu près la même signification : *cet élève apporte dans ses devoirs un* ZÈLE, *une* ASSIDUITÉ *bien* ÉTONNANTE, ou une ASSIDUITÉ, un ZÈLE bien ÉTONNANT ; *nous eûmes pendant quelques jours* un SOUCI, une ANXIÉTÉ, *une* INQUIÉTUDE MORTELLE.

Dans ce cas, l'adjectif se met au singulier, parce qu'il n'y a qu'une seule idée ; c'est le désir, le besoin de mieux faire ressortir la chose dont on parle, qui fait qu'on insiste ainsi, qu'on la reproduit sous un autre mot.

En pareille circonstance, le peuple, moins habitué aux termes, répète le nom et dit, par exemple : *il y avait une* FOULE, *une* FOULE

extraordinaire, expression qui correspond à *il y avait un* MONDE, *une* FOULE *extraordinaire*.

362.—Il en serait de même de l'accord du relatif, *lequel, laquelle,* et du verbe en rapport avec plusieurs noms synonymes; on dirait, *c'est un homme d'une* VOLONTÉ, *d'une* FORCE DE CARACTÈRE À LAQUELLE *tout doit céder; il a une* ADRESSE, *une* DEXTÉRITÉ *qui le* REND *propre à tous les exercices du corps.*

363.—*Remarque.*—De ce qui précède on doit conclure qu'il ne faut pas se servir de la conjonction *et* entre des noms ni entre d'autres mots synonymes; ne dites pas, *il y a une grande force* ET *une grande énergie de caractère;* mais *une grande force, une grande énergie.*

364.—2° Lorsque les noms sont unis par la conjonction *ou: il faut une* FORCE OU *une* ADRESSE *bien* RARE *pour sortir de cette difficulté.* Ce qui motive ici le singulier, c'est que la conjonction *ou* exclut l'un des noms; en effet, la phrase ne dit pas qu'il faut *une force* ET *une adresse réunies*, mais seulement l'une ou l'autre.

365.—2e *exception.*—Les adjectifs *nu, demi, excepté, supposé, compris, passé,* placés avant les noms, sont invariables: NU-*tête*, DEMI-*heure*, EXCEPTÉ *ces dames*, SUPPOSÉ *telle circonstance, sa terre s'est vendue cent mille francs*, COMPRIS, Y COMPRIS, NON COMPRIS *sa maison de campagne*, PASSÉ *cette époque, vos réclamations ne seront pas admises.* Une raison d'harmonie seule a donné lieu à ces exceptions. Mais ces mêmes mots, placés après les noms, s'accordent avec ces noms, parce qu'alors il y a ellipse du mot *étant; la tête nue, ces dames exceptées, cette circonstance supposée*, etc., c'est-à-dire *la tête étant nue, ces dames étant exceptées.*

366.—*Remarque.*—*Demi,* après un nom, reste toujours au singulier, parce qu'il ne s'agit que de la moitié d'une seule chose: *quatre heures et* DEMIE. Cet adjectif ne se met au pluriel que quand il s'emploie comme substantif: *dans la nuit, j'ai entendu sonner deux heures et plusieurs* DEMIES.

367.—*Ci-inclus, ci-joint,* après les noms, s'accordent toujours: *les pièces ci-incluses, les billets ci-joints.* Placés avant le nom, ils ne s'accordent que quand 1° ils sont *au milieu* des phrases, et que 2° ils sont précédés d'*un article* ou d'un adjectif déterminatif: *vous trouverez ci-jointe, ci-incluse* LA *copie,* UNE *copie,* DEUX *copies,*

LEUR *copie de telle pièce.*—On dirait donc au commencement des phrases : CI-JOINT, CI-INCLUS *la copie de cet acte ;* et, au milieu des phrases : *vous trouverez* CI-JOINT, CI-INCLUS *copie,* ce mot *copie* n'étant précédé ni d'un article ni d'un adjectif déterminatif.

368.—De tous les adjectifs dont le son final fait eux, il n'y a que *bleu* et *feu,* qui ne prennent point d'*x* : *un habit bleu, une robe bleue, des yeux bleus, feu son père.*

Hébreu ne prend *x* qu'au pluriel : *il sait l'hébreu ; les Hébreux.*

369.—*Feu* ne prend pas de terminaison féminine, lorsqu'il est avant l'article ou un adjectif déterminatif: FEU *la reine,* FEU *sa mère*; mais placé après, c'est le contraire : *la* FEUE *reine, sa* FEUE *mère*; cet adjectif n'a pas de pluriel.

370.—Parmi les adjectifs composés de deux adjectifs réunis, comme *châtain clair, bai clair, rose tendre, bai brun,* il n'y a guère que ceux qui sont affectés à la représentation d'une couleur quelconque qui ne varient point, parce qu'il y a ellipse du mot *ton*: *des mousselines* ROSE TENDRE, *des cheveux* CHATAIN CLAIR ; c'est-à-dire *des mousselines* d'un TON *rose tendre,* etc. Mais lorsqu'il n'y a point d'ellipse, il faut faire accorder les deux parties de l'adjectif composé : *des sourds-muets, des sourdes-muettes, des aveugles-nés, des enfants premiers-nés, des hommes ivres-morts.*

371.—AIGRE-DOUX.— Quoi qu'en disent quelques grammairiens, cet adjectif est, comme les précédents, variable dans ses deux parties : *des fruits* AIGRES-DOUX, *des oranges* AIGRES-DOUCES, c'est-à-dire tout à la fois, *aigres et douces.* (ACAD., au mot *aigre-doux.*)

NOUVEAU-NÉ ne varie qu'à sa seconde partie, la première étant mise pour l'adverbe *nouvellement, les enfants* NOUVEAU-NÉS, *sa fille* NOUVEAU-NÉE. Et, en parlant de deux *jumelles, comment se portent vos filles* NOUVEAU-NÉES, *vos premières nées ?*

Cependant l'usage ou plutôt l'harmonie l'a emporté sur la règle quant aux mots suivants, où *nouveau,* bien que signifiant *nouvellement,* s'orthographie comme s'il était adjectif : *les nouveaux mariés, la nouvelle mariée ;* il faut fêter *les nouveaux venus, la nouvelle venue,* etc. (ACAD.)

C'est encore au mépris de la règle et au profit de l'harmonie qu'on dit *de la viande, de la volaille trop* FRAICHE TUÉE *pour être tendre; des roses* FRAICHES CUEILLIES, etc. Ici, en effet, *fraîche* signifie *nouvellement, récemment.*

MORT-NÉ. C'est encore contre le sentiment de l'Académie que quelques grammairiens font *mort-né* variable à ses deux parties ; d'accord avec l'usage, elle écrit et dit, *deux enfants* MORT-NÉS, *une tragédie* MORT-NÉE. (ACAD., au mot *naître.*)

Il y a des adjectifs qui ne conviennent qu'aux personnes, comme *intentionné, consolable;* d'autres qui ne conviennent qu'aux choses, comme *applicable, inapplicable, pardonnable;* il n'y a que la lecture et l'usage qui puissent apprendre à faire cette distinction.

372.—C'est encore la lecture et l'usage qui apprennent 1° quels sont ceux de nos adjectifs qui se placent avant les noms, comme dans ces exemples : *grand local, gros livre, beau cheval,* ou après le nom, comme dans *robe blanche, pantalon gris,* etc ;

2° Quels sont les adjectifs qui donnent au nom une signification différente, selon qu'ils le précèdent ou qu'ils le suivent.

En voici néanmoins quelques exemples :

Femme grosse, signifie femme enceinte;
Grosse femme, — qui a de l'embonpoint;
Sage-femme, — une accoucheuse;
Femme sage, — femme vertueuse.
Bonhomme (en un seul mot), signifie 1° peu avisé, 2° homme d'un âge déjà avancé : *un vieux bonhomme, le bonhomme se porte encore bien ;*
Bon homme (en deux mots), homme plein de droiture, de candeur, d'affection; dans ce sens, et surtout quand on parle, on dit plutôt *un homme bon,* pour éviter une équivoque ;
Brave homme, signifie homme probe, homme bon, obligeant;
Homme brave, — qui affronte les dangers;
Honnête homme, — qui a de la probité;
Homme honnête, — qui est poli;
Pauvre homme, — qui manque d'industrie, d'esprit, de cœur pour ses affaires;
Homme pauvre, — qui n'a point de fortune, etc., etc.

373.—Quelquefois l'adjectif se transforme en nom commun, et conséquemment il représente, soit des personnes, soit des choses; alors il est précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif: *les cris des* BLESSÉS *et des* MOURANTS; *l'opinion de ce* SAVANT *est que...., elle*

n'aime que le ROSE *et le* BLANC. De même, le nom devient adjectif, lorsque sa fonction se réduit à exprimer la qualité, l'état : *il est* AVOCAT, *elle est* PEINTRE.

374.—Quelquefois aussi les adjectifs de nombre s'emploient sous la forme du nom : *c'est aujourd'hui le* DEUX, *le* QUATRE, *le* QUINZE *du mois.* (ACAD.)

375.—Ne confondez pas les trois adjectifs *extravagant, fatigant et intrigant*, qui s'écrivent par *ga*, avec les participes présents *extravaguant, fatiguant, intriguant*, qui prennent *gua : discours extravagant, travail fatigant, homme intrigant ; on nuit au progrès en* FATIGUANT *trop l'esprit.*

376.—Il faut terminer par *ent* les neuf adjectifs suivants : *adhérent, affluent, différent, divergent, excellent, négligent, président, résident, violent*, et leurs composés, et ne pas les confondre avec les participes présents *adhérant, affluant*, etc., lesquels, ainsi que tous les participes présents, se terminent par *ant.*

CHAPITRE V.

Des adjectifs déterminatifs.

377.—De tous les adjectifs de nombre, il n'y a que *vingt, cent* et *mille* qui soient susceptibles de prendre la marque du pluriel.

Vingt et *cent* ne prennent un *s*, que lorsqu'il y a plusieurs fois vingt ou cent, et qu'ils ne sont point suivis d'un autre nombre : on écrit donc avec *s*, *quatre*-VINGTS *hommes, deux* CENTS *francs*, et sans *s*, *quatre*-VINGT-*trois hommes, deux* CENT *quatre francs.*

378.—Cependant si *vingt* et *cent* ne sont que des abréviations des nombres ordinaux *vingtième, centième*, ils ne prennent dans aucun cas le signe du pluriel, parce qu'alors il n'y a qu'une seule chose exprimée. Quand je dis, *ce passage est au chapitre quatre*-VINGT, *cette découverte se fit l'an huit* CENT, je ne parle que du seul chapitre *quatre-vingtième*, que de la seule année *huit-centième.* Ce serait différent, si je disais, *l'ouvrage*

*se divise en quatre-*VINGTS *chapitres; de telle époque à telle autre, il y a huit* CENTS *ans.*

379.—*Mille* s'orthographie des trois manières suivantes :

1° MIL, lorsqu'il est question du millésime, c'est-à-dire de la date ordinaire des années : *la révolution de* MIL *huit cent trente s'est opérée en trois jours.* Rien ne peut justifier la bizarrerie de cette orthographe.

2° MILLE, pour signifier dix fois cent : *dix* MILLE *hommes, deux* MILLE *francs ;* dans ces deux cas, écrivez toujours sans *s.*

MILLE, au singulier, MILLES, au pluriel, pour exprimer une mesure itinéraire, c'est-à-dire une longueur de chemin : ce cheval a parcouru *trente* MILLES *en deux heures.*

Remarquez que *million, billion, milliard,* sont des *noms* de nombre, et non des *adjectifs* de nombre. Ce sont des *noms,* parce qu'ils peuvent s'employer absolument, c'est-à-dire sans être suivis d'un autre nom : *il est riche à deux* MILLIONS. Il n'en est pas de même des *adjectifs* de nombre ; on ne saurait dire : *il me doit* MILLE ; *il est riche à* CENT MILLE ; c'est là ce qui les distingue.

380.—En général, il faut supprimer les adjectifs possessifs lorsque le sens fait assez connaître l'objet possesseur. Au lieu donc de dire, *j'ai mal à* MA *main droite, je me suis coupé* MES *ongles,* dites, *j'ai mal à* LA *main droite, je me suis coupé* LES *ongles.* Nous disons *en général,* parce qu'il y a des cas où l'adjectif possessif, bien que rédondant, est de rigueur, comme dans ces exemples : *tous les ans, les animaux perdent* LEUR *poil; la poule chante après avoir pondu* SON *œuf; depuis quelque temps je fais mal* MES *digestions,* etc., quoique les animaux ne perdent d'autre poil que le leur, qu'une poule ne puisse pondre l'œuf d'une autre poule, et que je ne fasse d'autres digestions que les miennes.

On trouve même dans l'Académie *n'avoir de quoi mettre sous* SA *dent ou sous* LA *dent; cet enfant fait* SES *dents; nous étions mal à* NOTRE *aise,* etc.

381.—*Notre, votre, leur,* **avant un nom, veulent ce nom au singulier ou au pluriel.**

Au singulier, 1° lorsque l'objet possédé ne peut, par sa nature, avoir de pluriel : *c'est à* LEUR *prudence, à* LEUR *sagesse que vous devez ce résultat ;* 2° lorsqu'il n'exprime distinctement qu'une seule personne ou une seule chose : *tous les hommes de cette compagnie sont dévoués à* LEUR *capitaine ; les habitants d'une commune ont pour premier magistrat* LEUR *maire.*

Au pluriel, lorsque l'objet possédé exprime une idée de pluralité : *les soldats de cette compagnie sont dévoués à* LEURS *officiers.*

382.—Toutefois, dans certains cas, et lors même qu'il y a idée de pluralité, l'Académie met indifféremment le singulier et le pluriel ; elle écrit : *les enfants doivent du respect à* LEUR *père, à* LEUR *mère, à* LEURS *parents ; des lettres à* LEUR *adresse* ou *à* LEURS *adresses ; les ouailles connaissent la voix de* LEUR *pasteur.* Elle se fonde, pour le singulier, sur ce que chaque lettre n'a qu'une adresse ; et pour le pluriel, sur la collection des adresses, etc.

383.—Il est même des cas où il faut absolument le singulier ; c'est quand l'objet possédé présente un sens au singulier, et au pluriel un autre sens. Il faudrait dire, en mettant le singulier, *à la vue de* LEUR ENFANT, *les mères oublient les douleurs de l'enfantement ; les poules chantent lorsqu'elles ont fait* LEUR ŒUF, etc., parce qu'ici l'idée est que les mères oublient leurs douleurs à la vue de l'enfant auquel elles viennent de donner le jour, et non à la vue des deux, trois ou quatre enfants qu'elles peuvent déjà avoir ; que les poules chantent, non après avoir fait tous les œufs que la nature leur a donné de pondre, mais chaque fois qu'elles font un œuf (1).

384.—*Son, sa, ses, leur, leurs,* sont toujours régu-

---

(1) Nous pourrions nous en tenir à ces exemples ; mais un grammairien suivi n'admettant que le *pluriel* pour tous les cas, en considérant encore que le *singulier est évidemment un* CONTRE-SENS, nous pensons devoir insister.

A cette question, *Que faites-vous là, messieurs ?* répondra-t-on, en croyant à ce grammairien : *Nous fumons* DES *pipes, nous fumons* NOS *pipes ?* ou bien, en croyant à l'Académie : *Nous fumons* UNE *pipe, nous fumons* NOTRE *pipe ?*

Et qui donc oserait dire autrement que l'Académie ?

Cependant nous sommes plusieurs qui fumons, et chacun de nous a une pipe ; or il y a plusieurs pipes. Voilà les conditions de la règle que nous attaquons ponctuellement remplies, voilà des unités collectives, et nous n'oserons jamais dire, *nous fumons* DES *pipes, nous fumons* NOS *pipes.* Que conclure de cette règle ?

Un lieutenant n'a qu'une épaulette, qu'il porte à gauche ; un sous-lieutenant n'a qu'une épaulette, qu'il porte à droite. Est-ce assez qu'une

lièrement employés lorsque l'objet possesseur est un nom de personne: *les hommes sensés mettent* LEUR *devoir au-dessus de* LEURS *plaisirs.*

385.—Mais lorsque l'objet possesseur est un nom de chose, l'emploi de *son, sa, ses,* ne peut avoir lieu que dans deux cas:

1° Lorsque cet objet possesseur est le sujet de la même proposition, comme dans cet exemple : *ce vin a perdu* SA *couleur,* où l'objet possesseur *vin* est le sujet.

---

règle de grammaire l'ait décrété, pour que nous soyons obligés de dire :

Les lieutenants portent LEURS *épaulettes à gauche ?*
Les sous-lieutenants portent LEURS *épaulettes à droite?*
Les lieutenants portent LES *épaulettes à gauche?*
Les sous-lieutenants portent LES *épaulettes à droite?*

Par votre éternel *pluriel,* vous ne pouvez me faire connaître le fait dans son exactitude, dans sa vérité. J'ignore si vos lieutenants et vos sous-lieutenants portent chacun une épaulette, ou s'ils en ont deux, et je désirerais le savoir. Mon incertitude ne cesserait-elle pas si vous me disiez :

Les lieutenants portent L'ÉPAULETTE *ou* LEUR ÉPAULETTE *à gauche ; les sous-lientenants* LA *portent à droite ?* N'est-ce pas là ce que l'indispensable nécessité et la logique nous commandent? Nous dirons donc encore :

Sous Napoléon, les grenadiers du centre portaient UN PANACHE A LEUR CHAPEAU. Est-ce que ces deux singuliers (*panache* et *chapeau*) ne me sont pas d'une absolue nécessité pour rendre clairement ma pensée, attendu qu'il n'y avait qu'*un panache* à chaque chapeau ?

Pour suivre la règle qui nous enjoint de mettre *toujours* le pluriel, nous serions obligés d'écrire, *les grenadiers du centre portaient des panaches à* LEURS *chapeaux.* Par là, pouvons-nous nous faire comprendre ? cela signifie-t-il qu'il n'y avait qu'un panache à chaque chapeau ? Evidemment non.

Dans certains cas même, l'application de cette règle donne à la parole, comme ci-dessous, un tour ridicule, grotesque même.

Suivons un instant nos officiers dans l'instruction qu'ils donnent à leurs recrues. Au lieu de dire, selon leur habitude :

Soldats, tenez LA *tête droite,* LE *menton rapproché* DU *col,* LE *corps d'aplomb sur les hanches, partez* DU *pied gauche,* il faudra, pour obéir à la théorie grammaticale des *unités collectives,* et parce qu'il y a plusieurs *têtes,* plusieurs *mentons,* plusieurs *cols,* plusieurs *corps,* plusieurs *pieds,* il faudra, dis-je, qu'ils s'expriment ainsi :

Soldats, tenez LES *têtes droites,* LES *mentons rapprochés* DES *cols,* LES *corps d'aplomb sur les hanches, partez* DES *pieds gauches, et baissez-en* LES *pointes ;*

Ou, s'ils parlent à la seconde personne, ils auront à dire : *pliez un peu* VOS *bras gauches, ayez* VOS *fusils au défaut* DES *épaules, faites passer rapidement* VOS *armes devant* VOS *corps, et glisser* VOS *mains sur les batteries, tenez* VOS *pouces allongés sur* LES *bois et* LES *canons à deux pouces de* VOS *nez.*

Concluons donc, qu'en nous autorisant, selon le cas, selon les exigences du fait et de la pensée, à mettre le *singulier* ou le *pluriel,* l'Académie a sagement et logiquement agi.

On dira de même, *ces roses ont conservé* LEUR *fraîcheur ; chaque chose a* SON *bon et* SON *mauvais côté*, etc. Mais on ne pourrait guère dire, *il n'y a qu'un instant que j'ai cueilli ces roses, et déjà* LEUR *fraîcheur a disparu*, parce que l'objet possesseur (*les roses*) n'est pas le sujet de la proposition où se trouve *leur ;* dans ce cas, il est mieux de donner une autre tournure à la phrase.

2° Lorsque l'objet possédé est le régime d'une préposition : *la terre, par* SON *mouvement de rotation, nous donne successivement le jour et la nuit ; la langue française a dans* SES *formes,* SES *tours,* SON *harmonie, une physionomie distincte et libre.*

386.—Il y a des adjectifs dont la signification exclut le pluriel : tels sont *nul, aucun, chaque :* NUL *homme,* AUCUN *individu,* CHAQUE *soldat.* Il en est de même des expressions *pas un, plus d'un :* PAS UN *n'en revint,* PLUS D'UN *y laissa ses guêtres.* (ACAD.)

387.—Forcément, toutefois, les adjectifs *aucun* et *nul* se mettent au pluriel, 1° lorsque les noms auxquels ils se rapportent n'ont point de singulier : *il ne nous reste* AUCUNS MATÉRIAUX ; *cette maison donne de beaux revenus sans* AUCUNS FRAIS ; *je ne connais* NULLES GENS *plus heureux que ces villageois ;* 2° lorsque, tout en ayant un singulier, le nom se prend dans une acception différente au pluriel, et qu'on a besoin de le présenter dans cette acception. Par exemple, on dirait, NULLE TROUPE *de comédiens n'eut un chef comme Molière*, parce que, dans cette acception, *troupe* se dit au singulier ; et NULLES TROUPES *ne résistaient aux grenadiers de Napoléon*, parce que, pris dans cette acception, *troupes* se dit au pluriel.

388.—MÊME est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif, 1° quand il est avant le nom : *voici les* MÊMES *hommes ;* 2° quand il est après un pronom : *ils vinrent* EUX-MÊMES.

3° Après un seul nom, a-t-on ajouté, *même* est adjectif : *le fils suit les principes* MÊMES *du père ; voici les lieux* MÊMES *où se livra la bataille.* Dans ces exemples et dans tous cas analogues, *même* est et ne peut être qu'adjectif.

Mais on a été trop loin en posant ainsi en principe *absolu* que *même* est adjectif par cela seul qu'il se trouve *après un seul nom*. Il est des cas fréquents où ce mot signifie tout à la fois *aussi*, ou *lui-même*, *elle-même*, *eux-mêmes*, *elles-mêmes*. Or, on peut le considérer soit comme *adverbe* et l'écrire invariable, soit comme adjectif et le faire varier.

J'écrirai donc indifféremment :

Les rois MÊME *ont des peines*,
ou *les rois* MÊMES *ont des peines*.

Ainsi orthographié, le premier exemple signifie, *les rois* AUSSI *ont des peines ;* et, le second, *les rois* EUX-MÊMES *ont des peines*. Dans les deux cas, on dit la chose au même degré de vérité (1).

---

(1) Si nous devions établir une différence, ce serait en faveur de *même* adverbe ; car partout où ce mot peut se remplacer par *aussi*, il nous semble plus logique de le considérer comme adverbe que comme adjectif. A ce sujet, nous ferons remarquer que cet exemple, *les rois* MÊME *ont des peines*, appartient *par le fonds de la pensée*, bien moins à la règle établie par *même* placé *après un seul nom*, qu'à la règle qui dit, sans susciter la moindre controverse, que *même*, après plusieurs noms, ayant la signification de *aussi*, est adverbe et conséquemment invariable : *ces naufragés perdirent leur argent, leurs papiers, leurs vêtements* MÊME.

Effectivement quand je dis :

Les rois MÊME *ont des peines*,

si j'en juge à l'œil, *même* vient après *un seul nom ;* mais si j'en juge par l'esprit, ce mot *même*, ce mot *aussi*, à lui seul, ne me révèle-t-il pas que cette réflexion à propos des rois, loin de se concentrer sur eux seuls, comprend implicitement certaines classes de personnes, et que j'ai là une idée qui en fait nécessairement supposer une autre préexistante, idée que l'esprit complète comme suit ou par quelque équivalent ?

Les hommes en général ont des peines,
Les rois MÊME ou *les rois* AUSSI *en ont*.

Or la syllepse m'autorisant à établir mes rapports, non avec le seul terme exprimé, *les rois*, mais avec les êtres qui sont l'objet de ma pensée, c.-à-d. avec *les hommes*, et *les rois* MÊME, il s'ensuit que *même* est adverbe par les mêmes raisons qui le font adverbe dans l'exemple précédemment cité : *ces naufragés perdirent leur argent, leurs papiers, leurs vêtements* MÊME.

Autres exemples dans le même cas :

Les plus braves MÊME *peuvent avoir des défaillances ;*

Les plus grands génies MÊME *s'égarent ;*

Dans les meilleures pièces MÊME *de Corneille, on remarque des parties faibles*.

Les meilleurs littérateurs MÊME *pèchent contre la grammaire*.

Quand encore je dis,

Ce malheureux enfant ne respecte MÊME *pas ses parents*, le mot *même*

Même est uniquement adverbe: 1° lorsqu'il est après un verbe et qu'il n'est pas précédé de l'article: *leurs occupations durent tout le jour, ils travaillent* MÊME *la nuit;* 2° lorsqu'il est après plusieurs noms, tous sujets, ou tous régimes du verbe: *les riches, les princes, les rois* MÊME *ont des peines.*—Ces naufragés ont perdu leur argent, leurs papiers précieux, leurs *vêtements* MÊME. Dans ces trois exemples, *même* est adverbe, parce qu'il signifie *aussi.*

389.—QUELQUE est assujetti à trois règles:

1° Lorsqu'il est suivi d'un verbe, il s'écrit en deux mots: et *quel* s'accorde avec le nom auquel il se rapporte: QUELS QUE *soient ses moyens,* QUELLE QUE *soit sa fortune, seul il ne peut suffire aux exigences d'une telle entreprise.*

Dans ces exemples, *quel* est adjectif, et conséquemment variable, parce qu'il a la valeur de *quelque grand.* Effectivement, quand je dis, QUELS *que soient ses moyens,*-QUELLE *que soit sa fortune,* j'exprime des idées équivalant à *quelque grands* que soient ses moyens, *quelque grande* que soit sa fortune.

2° Quand *quelque* est avant un nom, il s'écrit en un seul mot, et s'accorde avec le nom: *nous ne vîmes que* QUELQUES *personnes,* QUELQUES *avis qu'on lui donnât, il les repoussait.* Ici *quelque* est encore un adjectif qui exprime un nombre vague, une quantité indéterminée.

3° Et si *quelque* est avant un adjectif immédiatement suivi de *que,* il est invariable, parce qu'alors il correspond à la conjonction *quoique:* QUELQUE *difficiles* QUE *soient ces questions, il les résoudra;* QUELQUE *pressés,* QUELQUE *rusés* QU'*ils soient.*

Remarque.—Si l'adjectif qui suit *quelque* n'est pas immédiatement suivi de *que, quelque,* alors, est regardé

---

est adverbe, et il est inutile de le démontrer. Par quelle raison cesserait-il d'être adverbe, si je le déplace comme ci-dessous, sans rien ajouter, sans rien retrancher à la proposition, et, ce qui est beaucoup plus, en lui conservant le même sens.

Ce malheureux enfant ne respecte pas ses parents MÊME.—Nous le demandons encore, pourquoi *même* cesserait-il d'être adverbe dans ce second exemple comme il l'est dans le premier?—Pour conclure, répétons ceci: dans tout cas où *même* peut se rendre indifféremment par *aussi,* ou par *lui-même, eux-mêmes,* il est indifférent de le traiter comme *adverbe* ou comme *adjectif.*

comme adjectif: QUELQUES *grands hommes que possèdent les autres nations, la France, sur ce point, n'a rien à leur envier.*

390.—TOUT est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif et s'accorde, quand il est avant un nom, ou qu'il exprime la totalité des personnes ou des choses: TOUTE *âme est capable de quelques vertus; ils sont* TOUS *absents; ces enfants sont* TOUS *aimables*, c'est-à-dire sont aimables tous sans exception; *les filles de votre frère sont* TOUTES *instruites*, c'est-à-dire toutes sans exception.

Tout est adverbe, quand il signifie *tout à fait* ou *quoique*, alors il devrait être invariable; mais pour des raisons d'harmonie, il est assujetti aux deux règles suivantes:

1° *Tout*, adverbe, reste invariable quand il est avant un adjectif qui commence par une voyelle ou un *h* muet: *elle est* TOUT *endormie*, TOUT *heureuse; elles sont* TOUT *endormies*, TOUT *heureuses*; dans ces exemples, l'oreille étant satisfaite, le principe est maintenu.

2° *Tout*, adverbe, prend néanmoins le genre et le nombre; mais alors il faut ces deux circonstances réunies: 1° qu'il soit avant un adjectif féminin; 2° que cet adjectif commence par une consonne ou un *h* aspiré: *elles restèrent* TOUTES *saisies*, TOUTES *honteuses*. Ici il y a oubli du principe au profit de l'harmonie; l'oreille, en effet, ne supporterait guère, *elles restèrent* TOUT *saisies*, TOUT *honteuses*.

TEL, adjectif, placé avant un nom, s'accorde avec ce nom: TEL *père*, TEL *fils;* TELLE *mère*, TELLE *fille.*

Tel, avant un verbe, s'accorde avec le sujet de ce verbe: TELLE *fut sa réponse.—On tire de ce pays des productions précieuses*, TELS *sont le sucre, le café, l'indigo*, etc.

TEL QUE se rapporte non au mot qui le suit immédiatement, mais à quelque autre terme, qui d'ordinaire le précède: *certaines contrées de l'Afrique ne sont guère habitées que par des bêtes féroces* TELLES QUE *des lions, des tigres*, etc.

Remarque.—Dans le style poétique ou dans le style élevé, *tel* s'emploie quelquefois au lieu de l'un des adverbes *de même* ou *ainsi*, pour indiquer une comparaison; dans ce cas, il devrait être invariable. Cependant nos littérateurs le considèrent comme s'il était adjectif;

ils écrivent donc TELS QUE ***des rochers, se détachant tout à coup de leur base, renversant ce qui se trouve sur leur passage ;*** TELLES ***les phalanges d'Alexandre, se précipitant sur l'ennemi, culbutaient ce qui osait leur résister ;*** **c'est-à-dire** DE MÊME **ou** AINSI ***que des rochers renversent,*** DE MÊME **ou** AINSI ***les phalanges d'Alexandre culbutaient.***

2e *Remarque.—Tel que* ne saurait s'employer pour *quelque :* or ne dites pas, TEL ***savant*** QU'***il soit, il ignore encore bien des choses,*** **mais** QUELQUE ***savant qu'il soit.***

CHAPITRE VI.

DU PRONOM.

Des pronoms PERSONNELS *et de leur place dans les phrases.*

391.—Les pronoms *personnels*, employés comme sujets, se mettent en général avant les verbes : JE *parle,* TU *chântes,* IL *rit.*

Excepté, 1° lorsque le verbe est interrogatif : *viendra-t-*IL ? *partirons-*NOUS ?

2° Excepté quelques phrases exclamatives : *mange-t-*IL *pour un enfant de son âge ! Est-*IL *barbare !*

3° Quand on intercale le verbe dans une phrase pour en attribuer les paroles à telle personne : *Acceptez-vous, me* DIT-IL, *l'offre que je vous fais ? Non, lui* RÉPONDIS-JE.

4° Après quelques verbes qui se mettent au subjontif sans conjonction : PUISSÉ-JE *le revoir un jour !* FUT-IL *aux antipodes, je saurai le trouver ;* DUSSÉ-JE *périr, j'essaierai de le sauver.*

5° Après *à peine, aussi, encore, au moins, du moins, peut-être, toujours, vainement, en vain : à peine étions-*NOUS *sortis, qu'il plut ; aussi en est-*IL *mort.* Après ces mêmes mots, on peut aussi mettre le pronom avant le verbe, mais alors l'expression n'a plus la même grâce.

392.—Employés comme régimes, les pronoms personnels se placent aussi avant le verbe : *je* L'*entends, il* M'*appelle.*

Excepté, 1° lorsqu'ils sont le régime de verbes à l'impératif : *promène-*TOI, *attends-*LE.

Cependant, si l'impératif est accompagné d'une négative, le pronom se place avant le verbe : *ne* L'*attends pas, ne* VOUS *déshonorez jamais.*

393.—*Remarque.*—Lorsqu'un verbe à l'infinitif, ayant pour régime un pronom personnel, est sous la dépendance d'un verbe neutre, ce pronom se met indifféremment avant l'un ou l'autre verbe, parce qu'alors il ne saurait y avoir équivoque : *Je voudrais lui dire un mot*, ou *je lui voudrais dire un mot.* Mais quand ce premier verbe n'est pas neutre, il faut nécessairement mettre le pronom avant le verbe qui le régit : *Je désire* L'*entretenir un instant ; il demande à* S'*expliquer.*

394.—*Remarque.*—Lorsqu'un verbe à l'impératif a deux pronoms pour régimes, l'un direct, l'autre indirect, le régime direct se place le premier : *apporte*-LA-*nous*, *menez*-NOUS-*y*.

395.—Cependant, lorsque le régime direct est un des pronoms *le*, *la*, *moi*, *toi*, et le régime indirect le relatif *y*, il vaut mieux prendre un autre tour que de se servir de *m'y*, *t'y*, *l'y* ; la transposition de *y* avant ces pronoms n'est pas plus heureuse ; une langue qui fait tant de sacrifices à l'harmonie ne peut pas plus s'accommoder de *mènes-y-le*, *achettes-y-la*, *attends-y-moi*, que de *mène-l'y*, *achette-l'y*, *attends-m'y ;* il faut alors éviter l'emploi de l'impératif.

396.—Quelquefois aussi l'impératif a deux régimes indirects, savoir : un pronom personnel et le relatif *en ;* dans ce cas, *en* se place le dernier : *donnez-nous*-EN, *apportez-lui*-EN, *quelques-uns*, etc.

De la répétition des pronoms personnels.

397.—Les pronoms personnels, employés comme sujets, peuvent toujours se répéter : IL *travaille et* IL *s'instruit sans cesse.* Ils ne se suppriment guère qu'entre les propositions liées par une des conjonctions *et*, *ou*, *ni* : *je le cherche* ET *ne le trouve pas.*

398.—La répétition des pronoms personnels, employés comme régimes, est de rigueur avant les temps simples : *il ne* VOUS *loue et ne* VOUS *flatte que pour vous tromper ;* mais avant plusieurs temps composés qui se suivent, on peut ne les exprimer qu'avec le premier : *nous* L'*avons acheté et revendu le même jour.*

399.—Cependant, la répétition du pronom serait indispensable, si l'un des temps composés voulait un régime direct, et l'autre un régime indirect. On dirait, *il* NOUS *a plu et* NOUS *a enchantés*, et non *il* NOUS *a plu*

et enchantés, parce que le premier *nous* est régime indirect, et le second régime direct.

400.—SOI, pronom de la troisième personne du singulier, se dit des personnes et des choses ; mais il faut remarquer qu'on ne l'applique aux personnes qu'autant qu'elles sont exprimées par un terme vague, indéterminé, comme *on*, *chacun*, *nul*, *quiconque*, *pas un*, *personne*, etc. : *chacun travaille pour* SOI ; ou après un infinitif : PRENDRE *garde à* SOI. On peut toujours le dire des choses : *un bienfait porte sa récompense en* SOI ; *les remords que le crime traîne après* SOI ; *de* SOI *le vice est odieux*. (ACAD.)

401.—Cependant, *soi* peut être en rapport avec un nom de personne, lorsqu'il s'agit d'éviter une équivoque : *l'avare qui a un fils prodigue n'amasse ni pour* SOI *ni pour lui* ; dans ce cas, le pronom *soi* se rapporte au sujet de la phrase. *Un homme de bien ne saurait empêcher qu'on ne dise de lui ce qu'un malhonnête homme fait dire de* SOI.

402.—*Lui*, *leur*, se disent principalement des personnes : *je* LUI *parle*, *je* LEUR *écris* ; et quelquefois des animaux et des plantes : *ces chevaux sont rendus, faites-*LEUR *donner l'avoine ; ces orangers périront si on ne* LEUR *donne de l'eau*. Avec ces derniers, cependant, il est toujours mieux, quand cela est possible, de remplacer *lui*, *leur*, par un autre pronom. Ainsi, au lieu de dire, *pour qu'un arbre s'élance, il faut* LUI *couper les branches du bas*, dites, *il faut* EN *couper les branches*.

403.—*Eux*, *elle*, *elles*, précédés d'une préposition, ne se disent que des personnes : *ceci est* POUR EUX, POUR ELLES.

404.—*Le*, *la*, *les*, se rapportent ou à un nom, ou à un adjectif, ou à un verbe.

1° En rapport avec un nom, ils n'en prennent le genre et le nombre que quand ce nom est déterminé. (Un nom propre est toujours déterminé, un nom commun ne l'est que quand il est précédé de l'article ou de l'un des déterminatifs *mon*, *ton*, *ce*, *cet*, etc.)

Est-ce vous qui êtes JULIE ?—*Je* LA *suis.—Etes-vous* LA MÈRE *de cet enfant ?—Je ne* LA *suis pas.—Etes-vous* SA TANTE ?—*Je* LA *suis*.

Mais à ces questions *êtes-vous* MÈRE ? *êtes-vous* SŒURS ? il faut répondre sans faire accorder le pronom, *je* LE *suis, nous ne* LE *sommes pas,* parce que ces noms *mère, sœurs,* ne sont point déterminés.

2° En rapport avec un adjectif, ils prennent l'accord si cet adjectif fait la fonction d'un nom, c'est-à-dire s'il est précédé de l'article, ou de l'un des déterminatifs *mon, ton, ce, cet,* etc.—*Etes-vous* LA MALADE *que j'ai déjà traitée ?—Je* LA *suis.*

Et à cette question, *mesdames, êtes-vous* MALADES ? on doit répondre, sans faire accorder le pronom, *nous* LE *sommes, nous ne* LE *sommes pas,* parce que l'adjectif *malades* n'est pas déterminé.

Il en est de même quand ces pronoms se rapportent à un verbe : *nous devons défendre l'honneur et l'intérêt de nos parents, quand nous* LE *pouvons sans injustice.*

405.—C'est encore parce que le nom n'est point déterminé, c'est-à-dire parce qu'il n'est point précédé de l'article ni de l'un des déterminatifs *mon, ton, ce, cet,* etc., qu'on ne peut dire, *il leur a* FAIT GRACE, *et nous* LA *refuse ; il vous* REND *bien justice sous tel rapport, mais il ne vous* LA *rend pas sous tel autre.* Alors, *grâce* et *justice* ne sauraient avoir de rapports avec des pronoms ; ils forment avec les verbes auxquels ils sont joints un sens indivisible. On ne peut guère redresser ces phrases qu'en y ajoutant ou en changeant quelques termes. On dirait, par exemple, *il leur a donné leur grâce, et nous a refusé la nôtre,* ou *il leur a fait grâce, et il a agi différemment avec nous ; il vous rend bien justice sous tel rapport, et ne fait pas de même sous tel autre.*

406.—Le rapport d'un pronom personnel et d'un pronom en général doit être distinct, et sans équivoque. Or, on ne pourrait dire, *La Fontaine a été aussi loin qu'Esope dans tout ce qu'*IL *a fait de meilleur,* parce qu'on ne sait si le pronom *il* se rapporte à *Esope* ou à *La Fontaine.* En mettant *celui-ci* à la place de *il* on fait disparaître l'ambiguité : *La Fontaine a été aussi loin qu'Esope dans ce que* CELUI-CI *a fait de meilleur.*

Des pronoms démonstratifs.

407.—CE, au commencement d'une phrase, se répète

dans le second membre de la phrase, lorsque ce second membre commence par le verbe *être*, et qu'il est suivi d'un autre verbe. *Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'il croit.... Ce qui me fâche le plus, c'est que...* On ne pourrait dire, *ce qui* me fâche le plus est qu'il croit....

408.—Pour éviter toute équivoque, répétez encore *ce* avant le second membre de la phrase, lorsque ce membre peut se placer le premier: *une des premières qualités d'un roi,* c'*est la fermeté; la cause de ce malheur,* c'*est vous.* Ici la seconde partie de la phrase peut se placer au commencement: *la fermeté est une des premières qualités; vous êtes la cause de ce malheur.*

Or, ne dites pas avec un grammairien suivi, *ce qui mérite le plus notre admiration* EST *la vertu,* mais dites C'EST *la vertu.* La suppression de *ce* fait que la phrase signifie, *les choses qui méritent le plus notre admiration sont la vertu.* Proposition fausse. En effet, les monuments les plus remarquables qui soient sortis des mains des hommes, les chefs-d'œuvre des arts, l'ordre et la marche des astres *méritent notre admiration;* et pourtant ni l'ordre dans lequel se meuvent les corps célestes, ni le Panthéon, ni les Pyramides d'Egypte *ne sont la vertu.*

409.—Mais *ce,* joint à un pronom relatif et suivi du verbe *être* et d'un nom pluriel, doit nécessairement se répéter; il faut donc dire, *ce que vous dites là* CE SONT *des puérilités,* et non *ce que vous dites là* SONT. Partout ailleurs, c'est le goût et l'oreille qui décident de la répétition ou de la suppression de *ce.*

Le seul moyen d'obliger les gens à dire du bien de nous est d'en faire, ou c'*est d'en faire.*

410.—Les pronoms *celui, celle, ceux, celles* n'ont d'autres fonctions que de concourir, à l'aide de quelques mots, à déterminer soit les personnes, soit les choses: *les merveilles des hommes ne sauraient se comparer à* CELLES *de la nature.* Ici les mots *de la nature* concourent avec le pronom *celles,* à déterminer quelles sont les merveilles dont je parle. Mais il est contre le bon goût de les employer ainsi: *ceux vendus, celles achetées, celui livré,* dites, en vous servant d'un pronom relatif et du verbe à un temps personnel, *ceux que j'ai vendus, celles que vous avez achetées, celui qui a été livré.*

411.—*Celui-ci, celle-ci, ceci,* se disent des objets les plus rapprochés de la personne qui parle ou des derniers objets nommés; *celui-là, celle-là, cela,* des choses

les plus éloignées ou des premières nommées ; *je préfère* CELLE-CI *à* CELLE-LÀ ; *Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent :* CELUI-CI (DÉMOCRITE) *riait toujours,* CELUI-LÀ (HÉRACLITE) *pleurait sans cesse.*

Des pronoms possessifs.

412.—Un pronom *possessif* n'est régulièrement employé que quand il se rapporte à un nom précédemment énoncé dans la même phrase : *voilà votre bien, voici le* NÔTRE. N'imitez donc pas ce style trop fréquemment barbare du commerce : *j'ai reçu* LA VÔTRE, *conformez-vous à* LA NÔTRE (1).

413.—*Le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur,* ne se disent seulement que quand ils sont employés comme nom, LE TIEN *et* LE MIEN *sont la source de bien des querelles, n'ajoutons rien du* NÔTRE ; *vous serez bien reçus vous et* LES VÔTRES, *êtes-vous* DES NÔTRES ?

Des pronoms relatifs.

414.—Le pronom relatif doit toujours être du même genre, du même nombre et de la même personne que son antécédent : *c'est* MOI QUI *ai vu et* QUI *suis venu ;* TOI QUI *as vu et* QUI *es venu ;* LUI QUI *a vu et* QUI *est venu ;* NOUS QUI *avons vu et* QUI *sommes venus ; c'est* VOUS QUI *avez vu et* QUI *êtes venus,* etc. Ainsi, ce vers de Racine n'est pas correct :

Il ne voit à son sort que MOI QUI *s'intéresse.*

Le relatif *qui* étant, comme son antécédent *moi*, de la première personne, il faut *qui* M'*intéresse* (2).

415.—Lorsque l'antécédent du relatif est un adjectif précédé d'un article, c'est cet adjectif qui termine le nombre et la personne du relatif : *vous êtes* LE SEUL

---

(1) Ne dites pas non plus, *j'ai reçu votre honorée,* mais simplement *votre lettre ;* vous gagnerez en régularité plus que vous ne perdrez en courtoisie ; ou, tout au moins, dites *votre honorée lettre.*

(2) Quoi qu'en disent ceux qui pensent justifier cette manière de dire il est plus que douteux que l'illustre poëte eût dit : *il ne voit à son sort que* NOUS *qui* SOIT *disposés à* S'*intéresser,* autre manière de dire qu'autoriserait la première.—De plus, *ne.... que* signifiant ici *seulement,* il n'y a dans ce vers rien autre chose que ceci : *il voit seulement moi qui* M'*intéresse à son sort.*

QUI L'AIT *fait*, et non *qui l'ayez fait.* (ACAD.)—*Vous êtes* LE PREMIER QUI AIT OSÉ *faire une telle entreprise*, et non *qui ayez osé ; faites-vous partie des* CENT CINQUANTE QUI ONT VOTÉ *contre le projet ?* Parce que, dans ce cas, il y a ellipse de quelque nom; c'est comme s'il y avait, *vous êtes le seul homme qui* L'AIT FAIT, *le premier homme qui* AIT OSÉ, etc.

416.—Mais si l'adjectif conservait sa qualité d'adjectif, c'est-à-dire s'il n'etait point précédé de l'article, le relatif prendrait le genre, le nombre et la personne, non du sujet du verbe précédent, comme le dit un grammairien suivi, mais du nom ou du pronom auquel se rapporte cet adjectif; *cette nouvelle fut foudroyante pour nous* TROIS, QUI DEVIONS *renoncer à l'espoir de revoir notre patrie; il n'y avait que nous* DEUX QUI ÉTIONS, *que vous* TROIS QUI ÉTIEZ ; *vous êtes ici* PLUSIEURS QUI POUVEZ...

417.—De ce principe il résulte qu'il faut dire, *nous sommes* LES DEUX QUI ONT ÉCHAPPÉ *au naufrage, et nous sommes* DEUX QUI AVONS ÉCHAPPÉ *au naufrage.*

De la place des pronoms relatifs.

418.—Dans une phrase bien faite, le pronom relatif doit être immédiatement après son antecédent. Il ne serait donc pas correct de dire, *il se trouvait un homme au milieu de l'assemblée* QUI *cria d'une voix tonnante...*; il faudrait tourner la phrase de manière que le relatif suivit son antécédent, et dire, *au milieu de l'assemblée se trouvait un homme* QUI *cria......*

419.—Cependant, quoique le relatif ne suive pas immédiatement l'antécédent, on dit bien, *ce sont les quatre points de l'horizon,* AUXQUELS *on rapporte tous les autres,* parce que la conformation du pronom *auxquels* en indique clairement la relation.

420.—QUI, précédé d'une proposition, ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées: *la dame* A QUI *je parle ; bois* A QUI *je conte mes peines.*

421.—DONT marque la relation : *l'affaire* DONT *je vous ai entretenu ; la maladie* DONT *il est mort.*

422.—D'*où* marque plus spécialement le lieu : *le pays* D'*où je viens ; le péril* D'*où l'on ma sauvé.*

423.—Mais quand il s'agit de l'origine des personnes, il faut préférer *dont* à *d'où : la famille* DONT *elle sort, le héros* DONT *elle descend.* (ACAD.)

Remarques diverses sur les pronoms relatifs.

424.—QUE est presque toujours régime direct : *le livre* QUE *je lis.* Quelquefois, cependant, il contient une préposition, comme dans ces phrases : *l'hiver* QU'*il fit si froid,* c'est-à-dire *pendant lequel ; les six mois* QU'*il a voyagé* c'est-à-dire *pendant lesquels ;* QUE *sert-il,* QU'*est-il nécessaire de crier ?* c'est-à-dire *à quoi sert-il ?* etc. (ACAD.)

425.—*Y,* pronom, se supprime avant le futur *j'irai,* et le conditionnel *j'irais :* on dit donc, *je suis invité à cette soirée, mais je* N'IRAI *pas,* et non *je n'*Y IRAI *pas :* c'est une raison d'harmonie qui a donné lieu à cette suppression.

426.—*Le,* pronom, est quelquefois elliptique ; c'est lorsqu'il représente un membre de phrase, comme ici : *ces personnes sont plus instruites que vous ne* LE *pensez,* c'est-à-dire plus instruites que vous ne pensez *qu'elles sont instruites.* Quoique l'exactitude grammaticale exige que ce pronom soit exprimé, l'Académie, d'accord avec l'usage, le supprime souvent ; elle dit indifféremment, *il pense être plus habile homme qu'il* N'EST ou *qu'il* NE L'EST ; *il n'en ira pas de cela comme* VOUS PENSEZ, pour *comme* VOUS LE PENSEZ ; *il faut avoir la berlue pour juger comme* VOUS FAITES, pour *comme* VOUS LE FAITES, etc.

Des pronoms indéfinis.

427.—CHACUN demande à être suivi tantôt de *son, sa, ses,* tantôt de *leur, leurs.*

428.—*Chacun* est suivi de *son, sa, ses,* dans deux cas.

1° Lorsqu'il n'y a point de pluriel énoncé : *remettez à chacun* SA *part ;* 2° lorsqu'il est précédé d'un pluriel, et qu'il se trouve après le régime direct : *remettez ces livres, chacun à* SA *place ; ils apportèrent des offrandes, chacun selon* SES *moyens.* (ACAD.)

429.—*Chacun* prend *leur, leurs,* dans deux cas :

1° Lorsqu'il précède le régime direct : *donnez-leur à chacun* LEUR *part ; ils ont rempli chacun* LEUR *devoir.*

2° Lorsque le verbe n'a point ou ne saurait avoir de régime direct; *ces trois généraux commandaient alternativement chacun* LEUR *jour.* (ACAD. au mot *jour.*)

Ils s'en sont allés chacun de LEUR *côté.* (ACAD., au mot *chacun* (1). *Mes fils voyagent chacun* LEUR *tour pour* LEUR *santé.*

430.—L'UN ET L'AUTRE signifie une personne et une autre personne, ou un objet et un autre objet: *apportez* L'UN ET L'AUTRE, *j'ai parlé à* L'UN ET A L'AUTRE.

431.—L'UN L'AUTRE s'emploie pour exprimer la réciprocité: *ils s'aident, ils s'aiment* L'UN L'AUTRE.

Mais la réciprocité n'autorise pas à supprimer la préposition qu'exige le verbe par lequel ce pronom peut être régi. Il faut donc dire, *ils se nuisent l'un* A *l'autre, ils se succèdent l'un* A *l'autre,* etc., et non, *ils se succèdent, ils se nuisent l'un l'autre.*

432.—Lorsque les objets représentés par ces pronoms sont divisés seulement en deux parties, il faut dire, *les uns,* pour la première partie, et *les autres,* pour la seconde: LES UNS *étudiaient et* LES AUTRES *jouaient.*

433.—Pour les divisions en plus de deux parties, il faut représenter la première partie par *les uns,* et chacune des parties suivantes par *d'autres:* LES UNS *allaient directement devant eux;* D'AUTRES *à droite,* D'AUTRES *à gauche, et* D'AUTRES *encore restaient immobiles.*

434.—*Remarque.*—Lorsqu'il s'agit de plus de deux objets, il est mieux d'employer ce pronom au pluriel: *les poissons se mangent* LES UNS LES AUTRES, et non *l'un l'autre.* Cependant on trouve dans l'Académie, *on va appeler tous les soldats* L'UN APRÈS L'AUTRE (au mot *appeler*).

---

(1) Les principes de Girault-Duvivier et de M. Chapsal sont en contradiction avec ces exemples de l'Académie. L'opinion de ces grammairiens est que *chacun,* précédé d'un pluriel, prend *son, sa ses,* quand il n'y a pas de régime direct; ils disent donc, *ils ont opiné chacun à* SON *tour.*

Mais outre que l'Académie est opposé à ce principe, voyez quelle bizarrerie et aussi quelle inconséquence! Ces auteurs disent comme nous, NOUS *vivons chacun en* NOTRE *particulier,* VOUS *vivez chacun de* VOTRE *côté,* en mettant les adjectifs possessifs *notre* et *votre* en relation avec les sujets *nous, vous.* Puis désertant ce principe, ils nous enjoignent de dire, ILS *vivent chacun de* SON *côté,* ILS *parlent chacun* SON *tour,* en mettant l'adjectif possessif en relation, non avec le sujet *ils,* mais avec *chacun.* Nous ne saurions partager cet avis.

435.—ON, quoique ordinairement du masculin et du singulier, désigne dans quelques circonstances si précisément une femme, qu'alors il est féminin: ON *n'est pas toujours* JEUNE *et* BELLE; *quand* ON *est* DOUCE *et* PRÉVENANTE, *on obtient tout de son mari.*

436.—*On* peut aussi se prendre dans une idée de pluralité, mais seulement avant un nom, et à l'aide d'un article pluriel: ON *n'est pas* DES *esclaves pour essuyer de si mauvais traitements* (1) (ACAD.)

436 *bis.*—On dit quelquefois *l'on* pour *on*, et particulièrement après *et*, *si*, *ou*. Mais on a été trop loin en en faisant un principe absolu: l'Académie dit aussi souvent *si on*, *et on*, que *si l'on*, *et l'on*, etc., etc. (*Voir* la note de la page 57.)

437.—QUICONQUE signifiant *qui que ce soit qui*, n'imitez pas ceux qui disent QUICONQUE *d'entre eux* QUI *oserait*; QUICONQUE *de votre famille ou de vos amis* QUI *viendra nous voir sera bien reçu;* ces deux *qui* sont de trop, il faut *quiconque d'entre eux oserait*, *quiconque viendra.*

438.—RIEN est le plus souvent pronom indéfini: RIEN *n'est beau comme le ciel. Rien* est nom commun lorsqu'il signifie *choses de nulle importance;* alors il s'emploie au pluriel, et en prend le signe: *s'arrêter*, *s'amuser à des* RIENS, *grand diseur de* RIENS.

CHAPITRE VII.

DU VERBE.

1° *Du sujet.*

439.—Il n'y a que les verbes à un mode personnel qui puissent avoir des sujets:

Mon frère ÉCRIT, *votre ami vous* APPELLE.

L'impératif seul fait exception.

---

(1) L'Académie rejette donc ce principe d'un grammairien suivi, que quand le sens de *on* indique évidemment qu'il désigne plusieurs personnes, ce qui arrive bien souvent, l'adjectif et le participe qui s'y rapportent prennent la marque du pluriel.

Viens, courons, marchez.

440.—De ce principe il résulte qu'un sujet placé avant un temps de l'infinitif est le sujet, non de ce temps, mais de quelque autre verbe suivant.

Il faut donc dire, *Alexandre* AYANT SAISI *les meurtriers de Darius, son ennemi, les* FIT *périr*, et non IL *les fit périr*, parce que *Alexandre* étant le sujet de *fit*, il serait incorrect de reproduire ce sujet dans le pronom *il*.

Nous avons vu, *page* 32, qu'un verbe ayant plusieurs sujets se met au pluriel : *mon frère et ma sœur jouent.*

441.—Cependant, quoiqu'il ait plusieurs sujets, le verbe reste au singulier,

1° Lorsque les sujets sont synonymes : *une équité, une probité intacte* FAIT *le fonds de son caractère.—Dans tous les âges de la vie, l'amour du travail, le goût de l'étude* EST *un bien.*

442.—*Remarque.*—Répétons encore qu'entre les expressions synonymes, il ne faut pas se servir de la conjonction *et :* il serait donc incorrect de dire, *l'amour du travail* ET *le goût de l'étude est un bien.*

443.—2° Lorsque les sujets sont placés par gradation : *la détonation d'une arme à feu, le cri des animaux, l'obscurité, le silence même l'*EFFRAIE. *Ne reculez pas devant ce sacrifice, votre intérêt, votre honneur, Dieu vous le* COMMANDE.

Commande reste au singulier, parce que le dernier sujet, *Dieu*, est l'expression dominante : l'intérêt s'efface devant l'honneur, l'honneur humain devant Dieu. Dieu seul reste, et seul fait la loi au verbe. (DOMERGUE.)

444.—3° Lorsque les sujets sont résumés par une des expressions *personne, nul, rien, tout.*

Vous n'êtes point à vous, le temps, les biens, la vie,
Rien ne vous *appartient*, *tout* est à la patrie.

Ni grands, ni riches, ni petits, *nul* enfin ne *peut* se soustraire à la mort.

Dans ces sortes de phrases, il y a ellipse d'un verbe au pluriel ; c'est comme si l'on disait, ni les grands, ni les riches *ne peuvent, nul* enfin ne *peut.*

445.—4° Lorsqu'un seul des sujets unis par la conjonction *ou* doit faire l'action exprimée par le verbe, ce qui arrive toujours lorsqu'il s'agit de faits particuliers :

Votre père OU *votre oncle* SERA *maire de cette ville ;*
Mon frère OU *mon ami vous* SERVIRA *d'interprète ;*
La douceur OU *la violence en* VIENDRA *à bout ;*
Ou l'amour OU *la haine en* EST *la cause.*

446.—Dans ce cas même, cependant, si les sujets sont de différentes personnes, il faut mettre le verbe au pluriel, et à celle des personnes qui a la priorité : *mon frère* OU *moi* FERONS *la réponse à cette lettre.* (ACAD.)

447.—Mais lorsqu'il s'agit de faits généraux ou d'une sorte de maxime, *ou* à la valeur de *et ;* le verbe alors s'accorde avec tous les sujets et non avec un seul.

La peur OU *la misère* ONT FAIT *commettre bien des fautes.* (ACAD.) Ici, il ne s'agit plus d'un fait particulier auquel, dans le doute, on donne pour motif *la peur* OU BIEN *la misère ;* on pose en principe général, que *la peur* ET *la misère ont fait commettre bien des fautes.*

Le bonheur OU *la témérité* ONT PU *faire des héros.* (MASSILLON.)
La peur OU *le besoin* FONT *tous les mouvements de la souris.* (BUFFON.)
Le temps OU *la mort* SONT *nos remèdes.* (J. J. ROUSSEAU.)
Le roi boit ! est une acclamation usitée dans les repas du jour des Rois, *lorsque le roi* ou *la reine de la fève* BOIVENT. (ACAD., au mot *boire.*)
Bredouille signifie *jeton* OU *pavillon qui* SERVENT *à marquer que....* (ACAD.)

On dirait donc, *la bravoure* OU *la vanité lui* A FAIT *tenir ce langage,* parce qu'il s'agit d'un fait isolé qu'on attribue à la bravoure ou à la vanité.

La bravoure OU *la vanité* ENFANTENT *parfois des traits sublimes,* parce qu'on parle en général, parce qu'il est du propre de ces deux sentiments d'enfanter, de produire des traits sublimes.

La cupidité OU *la vengeance l'*A *porté à ce crime.* Celui qui parle ainsi tient à faire entendre qu'il attribue le crime non à la cupidité et à la vengeance réunis, mais à l'une des deux seulement.

La cupidité OU *la vengeance* PORTENT *souvent aux crimes.* Pourquoi ici le verbe au pluriel ? Parce qu'on veut dire qu'il est du propre de la cupidité et de la vengeance de porter aux crimes.

448.—1re *Remarque.*—Lorsque les sujets sont liés par *ni,* le verbe s'accorde avec tous les sujets :

NI *l'amour* NI *la haine ne nous* SUIVENT *dans le tombeau.*
NI *l'or* NI *la grandeur ne nous* RENDENT *heureux.*
NI *l'un* NI *l'autre n'*ONT *fait leur devoir* (1).

449.—Cependant, si la phrase exprime une idée telle que l'un des sujets seulement doive faire l'action exprimée par le verbe, ce verbe alors ne s'accorde qu'avec le dernier de ces sujets :

NI *l'un* NI *l'autre n'*EST *l'homme qu'il me faut.*
NI *le maire* NI *le préfet ne* PRÉSIDA *l'assemblée.*

450.—2e *Remarque.—L'un et l'autre* EST *bon ou* SONT *bons,* dit l'Académie. Ici encore nous préférons le pluriel : *l'un et l'autre vous aiment* (2).

451.—3e *Remarque.*—De deux noms unis par *comme, de même que, ainsi que, aussi bien que,* le premier seul est sujet, parce que ces conjonctions, au lieu de réunir les personnes et les choses, ne font que les comparer :

Le fils, COMME *le père,* EST *doux et affable,* c'est-à-dire est doux et affable comme son père est ou était doux et affable.

La force de l'âme, AINSI QUE *celle du corps,* EST *le fruit de la tempérance,* c'est-à-dire la force de l'âme *est* le fruit de la tempérance, AINSI QUE celle du corps *est* le fruit de la tempérance.

---

(1) L'Académie dit aussi *ni l'un ni l'autre n'*A FAIT *son devoir :* en cela elle se fonde probablement sur ce que *ni l'un ni l'autre* correspond au mot latin *neuter,* avec lequel on met le verbe au singulier. Et, sur ce point, on trouve dans nos plus grands auteurs une foule d'exemples tour à tour au pluriel et au singulier.
Racine a dit : NI *cet asile,* NI *mon courroux* N'ONT PU ;
Et ailleurs : NI *crainte* NI *respect ne m'en* PEUT *détacher.*
Boileau : NI *l'un* NI *l'autre ne* DOIT *être mis en parallèle.*
Voltaire. *La vertu* NI *le temps ne l'*ONT *point* EFFACÉE ;
Et ailleurs : NI *l'une* NI *l'autre manière n'*EST *élégante.*
La Fontaine : NI *l'or* NI *la grandeur ne nous* RENDENT *heureux ;*
Et ailleurs : NI *mon grenier* NI *mon armoire ne se* REMPLIT *à babiller.*
Après de telles autorités, le singulier ne peut certainement pas être regardé comme une faute ; mais ce qui nous fait préférer le pluriel, c'est que nous voyons dans *ni* un terme correspondant à la conjonction *et,* accompagnée d'une négative. Or, le même principe qui nous fait dire *Pierre* ET *Paul viendront,* nous fait préférer le pluriel dans *ni Pierre ni Paul ne viendront,* idée qui correspond à cette phrase irrégulière *Pierre* ET *Paul ne viendront pas.*

(2) En mettant le singulier avec *l'un et l'autre,* l'Académie se fonde vraisemblablement sur ce que ce mot vient de *uterque,* expression latine avec laquelle le verbe latin se met au singulier.

452.—4e *Remarque.*—Si le sujet d'un verbe est un collectif. (*Voyez page* 111.)

453.—5e *Remarque.*—Le verbe *être*, précédé de *ce*, ne se met à la troisième personne du pluriel que lorsqu'il est suivi d'un nom pluriel ou d'un pronom de la troisième personne du pluriel :

CE *sont ces messieurs*, C'*étaient elles* (1).

On dirait donc, contrairement à la logique, et en mettant le verbe *être* au singulier:

C'est l'avarice et l'ambition qui troublent le monde ; c'est la gloire et les plaisirs qu'il recherche, parce que le nom qui suit immédiatement le verbe *être* n'est pas au pluriel. (ACAD.)

Mais il faudrait dire : *ce sont les plaisirs et la gloire qu'il recherche*, parce qu'ici le verbe *être* est suivi d'un nom pluriel.

454.—Cependant nous ferons remarquer, 1o que le verbe *être* resterait au singulier, si le nom pluriel était le régime indirect du verbe suivant : c'*est des Arabes que nous vient cet usage ;* c'*est des principes de liberté que naissent la plupart des révolutions.* Cet usage nous vient de qui ? *des Arabes :* ce nom est donc le régime indirect de *vient ;* la plupart des révolutions naissent de quoi ? *des principes* de liberté: *principes* est donc le régime indirect de *naissent*.

455.—2o Que dans *si ce n'est* ayant la signification de *excepté*, le verbe être reste toujours au singulier: SI CE N'EST EUX, *quels hommes eussent osé faire cette entreprise ?* c'est-à-dire *excepté eux.* (ACAD.)

456.—Plusieurs infinitifs étant sujets d'un verbe ne peuvent, a-t-on dit, vouloir le pluriel: *boire, manger et dormir, c'est leur seule occupation.*

Nous ne saurions partager cet avis, nous dirons, *chasser, pêcher, faire de la musique, et monter à cheval,* CONSTITUENT, FONT, COMPOSENT *tous leurs exercices,* c'est-à-dire l'action de monter à cheval, l'action de

---

(1) L'Académie met indifféremment le singulier ou le pluriel, lorsque le verbe *être* est précédé d'une négative; elle dit donc, ce *n'était* ou ce *n'étaient* que festins ; et, pour l'harmonie, elle ne met que le singulier, lorsque la prononciation amènerait deux fois le son *ce ;* au lieu donc de dire, FUSSENT-ce *nos propres biens qu'il fallût sacrifier, nous ne reculerons point,* elle dit FÛT-ce *nos propres biens.*

pêcher, etc., *constituent*, *font*, etc. ; *manger sans discrétion et boire avec intempérance*, DÉTRUISENT *la santé* (1).

Être né grand, et vivre en chrétien, N'ONT *rien d'incompatible*. (MASSILLON.)
Instruire, persuader, émouvoir, SONT *la tâche de l'éloquence*. (MASSILLON.)
Promettre et tenir SONT *deux*. (ACAD.)

Régime des verbes.

457.—Ce serait exprimer deux fois le même rapport que de dire :

C'est À *vous* À *qui je veux parler*,
C'est POUR *vous* POUR *qui je travaille*,
C'est EN *cela* EN *quoi j'espère*,

Il faut dire : c'est à *vous que* je veux parler,
C'est *pour vous que* je travaille,
C'est *en cela que* j'espère.

Ou encore : c'est *vous à qui* je veux parler,
C'est *vous pour qui* je travaille,
C'est *cela en quoi j'espère*. (ACAD.)

Il faut préférer la première de ces façons de parler.

458.—*Remarque.*—L'adverbe, comme nous l'avons vu, page 81, renfermant en lui une préposition, on ne pourrait dire, *c'est* là où *je demeurais;* la phrase alors contiendrait le vice même que nous venons de signaler ; car *là* signifiant *dans cet endroit-là*, et *où*, *dans lequel endroit*, il s'ensuivrait qu'on aurait dit, c'est *dans cet endroit-là, dans lequel endroit* je demeurais. Il faut *c'est là que* je demeurais.

Par la même raison, dites :

C'est DE LA QUE *je tire mes marchandises*,
C'est DE LA QUE *nous vient tel objet ;*

Et non, *c'est de là d'où* je tire, *de là d'où* nous vient....

459.—Un nom ou un pronom peuvent être régis par

---

(1) Quand on nous dit, *boire, manger et dormir*, C'EST *leur seule occupation*, non-seulement on fait un exemple qui n'a nullement trait à la règle, mais encore qui tourne contre elle, qui la détruit. *C'est* s'y trouvera au singulier ou au pluriel, selon qu'on voudra mettre *occupation* à l'un ou à l'autre de ces nombres : *boire, manger et dormir*, CE SONT *leurs seules occupations*.

plusieurs verbes, si ces verbes ne veulent pas un régime différent : *je hais, je déteste, je méprise le menteur.*

Mais si, de deux verbes, l'un veut un régime direct et l'autre un régime indirect, il faut que chacun d'eux ait son régime.

Le souverain Créateur préside AU *mouvement des astres et* LE *règle*, et non *préside et règle* le mouvement des astres.

460.—Cette règle s'applique aux adjectifs et aux prépositions. On dirait bien :

C'est un bonheur d'être utile et CHER *à sa patrie ;*
Il parle tout à la fois POUR *et* CONTRE *le projet ;*

parce que les adjectifs *utile* et *cher* demandent l'un et l'autre la préposition *à*, et que *pour* et *contre* veulent être immédiatement suivis de leur régime.

Mais *il est* UTILE *et* CHÉRI *de sa famille,*
Il a parlé CONTRE *et en* FAVEUR *du projet,*

seraient des phrases incorrectes, parce que *utile* demande la préposition *à*, et *chéri* la préposition *de*. Pour les redresser, il faudrait dire :

Il est utile à sa famille et EN *est* CHÉRI,
Il a parlé CONTRE *le projet et* EN FAVEUR *du projet.*

De la place du régime à l'égard du verbe.

461.—Lorsqu'un verbe a un régime direct et un régime indirecte, le plus court se place le premier :

Donnons à l'étude les loisirs que nous laissent les affaires. En portant la guerre sous les murs de Carthage, Scipion délivra sa patrie d'une ruine probable.

462.—Si les régimes sont d'égale longueur, il vaut mieux placer le régime direct le premier :

Ne sacrifiez pas un présent certain à un avenir douteux.

463.—Cet ordre, cependant, est quelquefois interverti par la nécessité d'être clair. Au lieu donc de dire, *j'ai payé la vaisselle plate qu'on m'a faite avec l'argent*

que j'ai reçu à valoir sur ma maison, dites, en commençant la phrase par sa partie la plus longue, *j'ai payé, avec l'argent que j'ai reçu à valoir sur ma maison, la vaisselle plate qu'on m'a faite.*

464.—Quant à la place des mots en général, il faut, pour éviter les équivoques, prendre pour principe de placer les mots régis près des mots régissants.

Ainsi, pour redresser ces phrases de Wailly, *croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés par la douceur? les maîtres qui grondent ceux qui les servent avec emportement sont les plus mal servis*, il faut, dans la première, placer le nom régi *la douceur* près du régissant *ramener*, et par conséquent dire, croyez-vous *ramener par la douceur* ces esprits égarés? et, dans la seconde, rapprocher la locution adverbiale *avec emportement* du verbe *grondent*, dont elle détermine la signification: les maîtres qui *grondent avec emportement* sont les plus mal servis.

465.—En général, il est mieux, lorsqu'un adjectif ou un verbe a plusieurs régimes unis par une des conjonctions *et*, *ni*, *ou*, d'exprimer ces régimes par des mots de même espèce; ou, si ce sont des verbes, de les mettre au même temps. Au lieu donc de dire,

Il aime l'étude et à jouer; il est nécessaire de FAIRE *ce voyage et que vous* PARTIEZ *promptement*, dites, *il aime* L'ÉTUDE *et le* JEU *aussi*, ou *il aime à* JOUER *et à* ÉTUDIER; *il est nécessaire que vous* FASSIEZ *ce voyage, et que vous* PARTIEZ *promptement.*

466.—Mais on ne peut en faire un principe absolu, c'est le goût seul qui doit en décider. Nous pensons donc avec une foule de bons auteurs, avec Wailly et l'abbé d'Olivet, qu'on ne peut blâmer ces phrases:

Il emploie ses revenus AUX BESOINS *de sa maison et* A VÊTIR *les pauvres de son quartier; il faut pour la moitié de votre cavalerie* UN NOMBRE *suffisant d'autres navires, et* QUE TOUT SOIT *à portée de s'opposer aux irruptions soudaines*, etc.

Pour moi qu'en santé même un autre monde étonne,
Qui crois l'*âme* immortelle et *que c'est Dieu qui tonne.*
(BOILEAU.)

467.—Le verbe *passif* s'emploie, ou sans régime,
Nous avons été trompés ;

468.—Ou avec des régimes, à l'aide des prépositions *de* ou *par*. On met *de* lorsque le verbe exprime un sentiment, et *par* s'il exprime une action du corps ou de l'esprit, ou une action faite par les choses ;

Il EST HAÏ DE *ses voisins.*
Ce travail A ÉTÉ CONÇU PAR *une bonne tête.*
Cette jeune personne A ÉTÉ DOTÉE *par son oncle.*
Ce pont A ÉTÉ EMPORTÉ *par les eaux.*

469.—*Remarque.*—L'usage a quelquefois substitué, mais à tort, le régime indirect, *lui, leur* au régime direct *le, la, les,* dans des phrases du genre de celles-ci : *Je* LUI *ai vu faire des tours qui me le font mépriser ; je* LEUR *ai entendu dire des choses fort inconvenantes sur votre compte.*

Lui et *leur* de ces exemples sont des irrégularités. Il faut dire : *je* L'AI *vu faire des tours,* parce que le sens de la phrase est que j'ai vu *lui faisant* des tours, et non j'ai vu *faire à lui* des tours ; *je* LES *ai entendus dire des choses,* parce que le sens est j'ai entendu *eux disant* des choses fort inconvenantes.

En n'employant pour tous les cas que *lui, leur,* on donnerait fréquemment à la phrase un sens double. Que quelqu'un, par exemple, nous dise, *je* LUI *ai vu faire des offres avantageuses ; les fleurs que nous* LEUR *avons vu offrir,* nous ne saurons si la personne dont il est question a fait les offres, ou si c'est à elle qu'on les a faites, etc. Il faut donc dire, si c'est la personne qui fait des offres,

Je L'*ai vue faire des offres avantageuses ;* et si *c'est* à elle qu'on en fait, je LUI *ai vu faire des offres,* etc.

Il y a des cas, il est vrai, où il n'est pas possible de suivre cette règle ni d'éviter l'emploi de *lui, leur,* quand la logique exigerait *le, la, les ;* tel est cet exemple de l'Académie : *il s'est dit le maître de ces objets, et on* LES LUI *a laissé prendre.*

De l'emploi des auxiliaires.

470.—Le verbe AVOIR marque l'action : *j'ai frappé, j'ai couru ;* le verbe ÊTRE, l'état, la situation : *je suis blessé, il est mort.* Il s'ensuit donc,

1° Que les verbes ACTIFS, exprimant tous une action ou un sentiment, se conjuguent tous avec AVOIR : *j'ai lu, j'ai estimé ;*

2° Que les verbes PASSIFS, exprimant tous un état, une situation, se conjuguent tous avec ÊTRE : *je suis étonné, elle est chérie.*

471.—Cependant, quoiqu'il y ait action, une raison d'euphonie a fait préférer *être* à *avoir* pour tous les verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne. On dit donc, *je me* SUIS *habillé, il s'en* EST *allé, nous nous* SOMMES *promenés,* pour éviter ce qu'il y aurait de dur dans *je* M'AI *habillé, il s'en* A *allé, nous nous* AVONS *promenés.* Jusqu'ici, il n'y a aucune exception.

472.—Mais le principe est loin d'être aussi général à l'égard des verbes *neutres,* que nous diviserons en quatre catégories : 1° en verbes neutres marquant l'action, et néanmoins se conjuguant avec *être ;* 2° en verbes neutres marquant tour à tour l'action et l'état, et prenant alors tantôt *avoir*, tantôt *être ;* 3° en verbes neutres prenant indifféremment *avoir ou être ;* 4° et en verbes neutres dont la signification varie selon l'auxiliaire qui les accompagne.

1° *Des verbes neutres marquant l'action et se conjuguant néanmoins avec* ÊTRE.

473.—La plupart des verbes neutres marquant l'action prennent l'auxiliaire AVOIR : *j'ai marché, tu as couru, il a voyagé, nous avons ri,* etc.

474.—Il faut en excepter *aller, arriver, décéder, éclore, entrer, mourir, naître, venir,* et ses composés *être,* par la raison que, dans les temps composés, au lieu de marquer la transition d'un état à un autre, ces verbes expriment tout simplement une action accomplie, un fait consommé : *il* EST ALLÉ *à Rome ; je* SUIS ARRIVÉ *d'hier ; il* EST DÉCÉDÉ *à quatre-vingt-dix ans ; les petits* SONT ÉCLOS ; *il* EST MORT *d'apoplexie.*

475.—Quant aux verbes *convenir, contrevenir, subvenir,* autres composés de *venir,* voyez *pages* 163, 164.

2° *Des verbes neutres marquant tour à tour l'action et l'état, et prenant conséquemment tantôt* AVOIR *et tantôt* ÊTRE.

476.—Parmi les verbes neutres ayant cette double fonction, nous citerons ceux qui pourraient être la cause de quelque doute, en les faisant suivre d'exemples tirés de l'Académie, et en signalant encore les dissentiments qui règnent entre elle et quelques grammairiens.

477.—Ces verbes sont *cesser*, *croître*, *décroître*, *déchoir*, *dégénérer*, *descendre*, *échoir*, *empirer*, *expirer*, *partir*, *passer*, *sortir*, *tomber*, *vieillir*.

478.—Selon qu'on l'a déjà dit, plus haut, s'agit-il d'exprimer une action, la transition d'un état à un autre, il faut l'auxiliaire *avoir ;* est-il question d'exprimer simplement l'état, la situation, il faut l'auxiliaire *être ;* ce principe s'applique plus particulièrement aux verbes suivants :

479.—CESSER. *La goutte* A CESSÉ *de le tourmenter ; sa fièvre* A CESSÉ, c.-à-dire a passé d'un état d'activité à un état de repos ; *sa fièvre* EST CESSÉE, c.-à-d. n'existe plus. (ACAD.)

480.—CROITRE.—*La rivière* A CRU *d'un mètre*, c.-à-d. son niveau s'est porté d'un point à un point plus élevé ; *la rivière* EST CRUE, c.-à-d. son niveau est plus élevé. (ACAD.)

Il en est de même de *décroître*.

481.—DÉCHOIR. *Depuis lors, il* A DÉCHU *de jour en jour*, c.-à-d. il a passé d'un état à un état inférieur : il EST bien DÉCHU, c.-à-d. il se trouve dans une situation inférieure à celle du passé.

482.—DESCENDRE. *Il* A DESCENDU *promptement*, c.-à-d. il s'est porté d'un lieu plus haut dans un lieu plus bas ; *il n'est plus ici, il* EST DESCENDU, c.-à-d. il est en bas. (ACAD.)

483.—DISPARAITRE. *Il* A DISPARU, c.-à-d. il a passé d'un lieu à un autre ; *il* EST DISPARU, c.-à-d. il est absent. (ACAD.)

484.—EMPIRER. *Sa maladie* A EMPIRÉ, c.-à-d. a passé d'un état à un état pire ; *sa maladie* EST EMPIRÉE, c.-à-d. il se trouve dans une mauvaise situation. (ACAD.)

485.—EXPIRER signifiant *mourir*, prend *avoir : il* A EXPIRÉ *dans mes bras*.—*Expirer*, appliqué au temps, à une date, prend *avoir* ou *être ; son bail* A EXPIRÉ *hier*, c.-à-d. a franchi les limites qui le séparaient de sa fin ; *les délais* SONT EXPIRÉS, c.-à-d. arrivés à leur fin. (ACAD.)

486.—ÉCHOIR.—*Mon billet* A ÉCHU *hier*, c.-à-d. a passé d'un temps qui s'écoulait à une époque préfixe ; *mon billet* EST ÉCHU *d'hier*, c.-à-d. se trouve au terme fixé de son échéance.

487.—PARTIR se conjugue toujours avec *être : il* EST PARTI. Excepté lorsqu'il se dit d'une arme à feu dont le coup part : *son fusil* A PARTI *tout à coup*.

487 *bis*.—PASSER, comme ceux qui précèdent, prend *avoir* pour exprimer le transport d'un lieu à un autre : *il* A PASSÉ *par Lyon ; le boulet lui* A PASSÉ *près de la tête ; ce mot* A PASSÉ *de l'italien dans le*

français.—Ne l'attendez pas, il EST PASSÉ, c.-à-d. il est plus loin ; *il* EST PASSÉ *en Amérique*, c.-à-d. il est en Amérique.

PASSER, dans le sens de *mourir*, prend *avoir* pour marquer la transition de la vie à la mort : *il* A PASSÉ *comme une chandelle ;* et *être* pour marquer l'état : *il* EST PASSÉ, c.-à-d. *il est mort.*

PASSER signifiant *finir, cesser*, prend indifféremment *avoir* ou *être : les paniers des femmes* ONT *depuis longtemps* PASSÉ *de mode*, ou SONT PASSÉS *de mode ; la fantaisie m'en* EST PASSÉE, *la faim lui* A PASSÉ ; (ACAD.)

PASSER, en termes de palais, ne prend que l'auxiliaire *avoir : cette affaire* A PASSÉ *contre l'avis du rapporteur*, c.-à-d. *a été jugée ; la loi* A PASSÉ, c.-à-d. *a été portée, a été rendue.* (ACAD.)

488.—SORTIR peut prendre *avoir*, lorsqu'il y a eu sortie et retour : IL A SORTI *plusieurs fois avant déjeûné.* Mais, dans ce cas même, il est plus conforme à l'usage de se servir du verbe *être :* IL EST SORTI *deux fois avant déjeûné.*

SORTIR est quelquefois actif, et peut avoir un régime direct : *il est temps de* SORTIR *les orangers des serres ;* SORTEZ *ce cheval de l'écurie ; on l'a* SORTI *d'une affaire fâcheuse.* (ACAD.)

489.—TOMBER se conjugue presque toujours avec *être : il a voulu courir, et il* EST TOMBÉ ; *le tonnerre* EST TOMBÉ ; *toutes les dents lui* SONT TOMBÉES.

Mais lorsque avec *tomber* on détermine la durée de la chute, ce verbe prend *avoir :* la raison en est qu'on peint une action en train, et non une action consommée : *les poëtes disent que Vulcain* A TOMBÉ *du ciel pendant un jour entier.* (ACAD.)

Or, on peut dire : *ce ballon, après s'être élevé à perte de vue*, A TOMBÉ *pendant dix minutes sans toucher à terre, et s'est ensuite porté à une hauteur ordinaire ; la pluie* A TOMBÉ *pendant deux jours.*

490.—VIEILLIR. *Il* A VIEILLI *dans le service ; cet homme* A VIEILLI, c.-à-d. a passé d'un âge, d'un air plus jeune, à un âge, à un air plus vieux ; *je le trouve bien* VIEILLI, *il* EST *bien* VIEILLI, c.-à-d. il *est*, il *a l'air* plus vieux. (ACAD.)

3° *Des verbes neutres prenant indifféremment* AVOIR *ou* ÊTRE.

491.—L'Académie conjugue indifféremment avec *avoir* ou avec *être*, les verbes *accourir, apparaître* et *résulter*.

ACCOURIR. *Je* SUIS ACCOURU *au bruit : je* SUIS ACCOURU *pour la fête ; ses amis* ONT ACCOURU *pour le féliciter.*

492.—APPARAITRE se conjugue comme *paraître*, mais avec cette différence, dit l'Académie, que *apparaître* prend indifféremment les deux auxiliaires : *elle croyait qu'un spectre lui* ÉTAIT APPARU, ou *lui* AVAIT APPARU ; *cet homme m'*EST APPARU *au moment où je le croyais très-loin.* (ACAD.)

493.—RÉSULTER. *Qu'*A-*t-il* RÉSULTÉ *de là ?* ou *qu'en* EST-*il* RÉSULTÉ ?

4° *Des verbes neutres dont la signification varie selon l'auxiliaire qui les accompagne.*

494.—Il est des verbes neutres qui changent de si-

gnification en changeant d'auxiliaire ; tels sont *convenir*, *demeurer*, *échapper*, *rester*.

495.—CONVENIR, dans le sens de demeurer d'accord, se conjugue avec *être ; il* EST CONVENU lui-même de sa méprise ; *ils* SONT CONVENUS *de se trouver en tel lieu.*

CONVENIR, dans le sens de *plaire, agréer, être convenable,* prend *avoir : cette maison m'a* CONVENU, *et je l'ai achetée ; ce domestique ne* M'AYANT *pas* CONVENU, *je ne l'ai point arrêté ; cette place lui aurait bien* CONVENU. (ACAD.)

496.—DEMEURER ne prend l'auxiliaire *avoir* que pour signifier *habiter, tarder, employer du temps : il* A DEMEURÉ *dans cette rue ; j'*AI DEMEURÉ *à Paris, à Lyon, il* A DEMEURÉ *longtemps à ce travail ; sa plaie* A DEMEURÉ *trois mois à se fermer.*

DEMEURER, dans tous les autres cas, se conjugue avec *être : nous* SOMMES DEMEURÉS *là deux heures sur nos jambes ; deux mille hommes* SONT DEMEURÉS *sur le carreau ; les choses en* SONT DEMEURÉES *là.* (ACAD.)

497.—S'ÉCHAPPER DE, c'est *s'évader, s'esquiver ;* dans ce sens, il a une signification active : *il* S'EST ÉCHAPPÉ *des mains des ennemis, il* S'EST ÉCHAPPÉ du feu, du *naufrage, de la prison,* etc. : et, au figuré, *des pleurs* S'ÉCHAPPÈRENT *de mes yeux ; des sanglots* S'ÉCHAPPAIENT *de ma poitrine.* (ACAD.)

Partout ailleurs, il faut dire *échapper à :* ÉCHAPPER A *la fureur, à la poursuite des ennemis ;* ÉCHAPPER *à la tempête, au danger.*

Ne dites donc jamais, comme si ce verbe était actif, *j'*AI ÉCHAPPÉ *une belle occasion, une belle affaire ; j'*AI ÉCHAPPÉ *ce vase, et il s'est brisé ;* mais *une belle occasion, une belle affaire m'*A ÉCHAPPÉ, *ce vase m'*A ÉCHAPPÉ.

Quant à l'auxiliaire de ce verbe, souvent l'Académie lui donne indifféremment *avoir* ou *être ; cela m'*AVAIT ou *m'*ÉTAIT ÉCHAPPÉ *de la mémoire ; sa canne lui a* ÉCHAPPÉ ou *lui* EST ÉCHAPPÉE *des mains ; un cri lui* EST ÉCHAPPÉ, *lui* A ÉCHAPPÉ.

Mais elle fait une nécessité de le conjuguer seulement avec *être,* lorsqu'il s'applique à une chose dite ou faite par imprudence, par indiscrétion, par négligence, *à peine cette parole me* FUT-*elle* ÉCHAPPÉE, *que je sentis mon imprudence ; son secret lui* EST ÉCHAPPÉ ; *quelques fautes vous* SONT ÉCHAPPÉES *par-ci par-là.*

498.—RESTER. *Il* EST RESTÉ *seul de son parti ; on l'attendait à Paris, mais il* EST RESTÉ *à Lyon,* c.-à-d. il *est,* il *se trouve* à Lyon.

RESTER, dans le sens de *demeurer, séjourner, passer quelque temps* dans un lieu, ne se conjugue qu'avec *avoir : il* A RESTÉ *deux mois, il* A RESTÉ *deux jours à Lyon.* (ACAD.)

499.—Quant aux verbes neutres *comparaître, paraître, périr, subvenir* et *contrevenir,* l'Académie ne les conjugue qu'avec *avoir* :

500.—COMPARAITRE : *il* A COMPARU.

501.—PARAITRE : *Les ennemis* ONT PARU *sur la frontière ; la troisième livraison* A PARU et non EST PARUE comme le dit abusivement la librairie.

502.—PÉRIR : *Tous ceux qui étaient sur ce navire* ONT PÉRI.

503.—SUBVENIR : *On* A SUBVENU *à ses besoins.*

De l'emploi des temps de l'indicatif et du conditionnel.

504.—Le *présent* se met à la place du *passé* lorsqu'on veut rendre l'expression plus vive.

Quoique attaqué à l'improviste, il ne se DÉCONCERTE *point*, ACCEPTE *le combat, et* CULBUTE *son ennemi.*

Mais alors il faut que tous les verbes qui expriment l'action qu'on a en vue de peindre soient au même temps; il serait donc irrégulier de dire : il ne se *déconcerte* point, *accepte* le combat, et CULBUTE son ennemi.

L'*imparfait* ne pouvant dans aucun cas qu'exprimer un fait terminé au moment où l'on parle, il est donc irrégulier de dire, pour une vérité qui est de tous les temps :

Je vous ai prouvé que Dieu ÉTAIT *bon ;*
Je vous ai démontré que la terre ÉTAIT *ronde ;*

Car ce serait faire entendre que Dieu a été bon, et qu'il a cessé de l'être; que la terre a été ronde, et qu'elle ne l'est plus. Dans ce cas, il faut employer le présent de l'indicatif, et dire:

Je vous ai prouvé que Dieu EST *bon ;*
Je vous ai démontré que la terre EST *ronde.*

On dira donc encore, parce qu'il est question de faits qui existent au moment où l'on parle :

J'ai appris que votre frère EST *préfet ;*
On m'a dit que vous ÊTES *ici pour un mois ;*

Et non que votre frère *était* préfet, et non que vous *étiez* ici pour un mois. Mais il faut le dire, l'imparfait est plus conforme à l'usage que le présent.

Le *passé défini* et le *passé indéfini* expriment l'un et l'autre des faits accomplis, une époque écoulée, mais avec cette différence que

Le *passé défini* exige que le jour où l'on parle ne fasse point partie du temps dans lequel on circonscrit l'action :

Il VINT *ici l'an dernier ; je le* VIS *hier au soir.*

Dans ces exemples, le jour où l'on parle ne fait point partie du temps exprimé par *l'an dernier* et *hier*.

Quant au *passé indéfini*, il s'emploie pour un temps entièrement passé ou non : *je l'*AI VU *hier, je l'*AI VU *aujourd'hui.*

Le *plus-que-parfait*, comme l'imparfait, donne souvent lieu à un emploi abusif.

Le *plus-que-parfait* n'entre régulièrement dans une phrase que quand, 1° il s'y trouve une autre action relative; 2° et que l'action exprimée par le plus-que-

parfait était consommée au moment de l'action relative, comme dans

J'AVAIS FINI *quand il entra; ce soldat,* QUI AVAIT *bravement* COMBATTU, *tomba frappé d'une balle,* où les plus-que-parfaits *j'avais fini, avait combattu,* expriment des actions consommées, achevées, au moment des actions relatives *entra, tomba.*

Il y a souvent lieu d'employer le *conditionnel* sans qu'il y ait condition : *il pensait qu'on lui* FERAIT *grâce ; il s'était imaginé qu'on le* CROIRAIT *sur parole ; on supposait qu'il* REJETTERAIT *cette condition, cependant il a souscrit ; vous nous aviez fait espérer que vos filles vous* ACCOMPAGNERAIENT, etc.

Et s'il s'agit d'un fait certain, mais non encore accompli au moment où l'on parle, il faut employer le futur : *il nous a donné l'assurance qu'il* AMÈNERA *ses filles bientôt, j'ai appris que vous* VOYAGEREZ *cet été,* et non qu'il *amènerait,* que vous *voyageriez.* Mais pour peu que la certitude ne soit point absolue, employez le conditionnel : *je ne vous ai point répondu, parce que j'ai pensé que ma lettre ne vous arriverait pas.* Ici encore l'usage est plus fort que la règle : on emploie plus souvent le conditionnel que le futur.

De l'emploi des temps du subjonctif.

504 *bis.*—On ne se sert des temps du subjonctif qu'après les verbes qui marquent le *doute,* l'*incertitude ;* mais le doute et l'incertitude ne s'expriment pas toujours par des termes aussi clairs et aussi frappants que ces mots, *douter, ignorer, ne pas savoir, ne pas penser,* etc. Le doute est encore implicitement exprimé par les verbes qui marquent le *souhait,* le *désir,* la *crainte,* la *volonté,* le *commandement,* la *nécessité,* l'*utilité,* la *permission,* le *consentement,* après la plupart des verbes impersonnels et des verbes employés sous la forme interrogative, après les verbes accompagnés d'une négation, et après certaines conjonctions.

505.—Avant d'établir les règles relatives aux temps du subjonctif, rappelons que le *présent* et l'*imparfait du subjonctif,* marquent l'un et l'autre un temps *présent* ou un temps à *venir,* que le *passé* et le *plus-que-parfait* marquent l'un et l'autre un temps écoulé.

Mais quoique le *présent* et l'*imparfait* du subjonctif

exprimant un temps présent ou un temps à venir, que le *passé* et le *plus-que-parfait* marquent un temps écoulé, on ne peut indifféremment employer l'un de ces temps pour l'autre; il existe à ce sujet les cinq règles suivantes :

506.—Avant de les poser, disons toutefois qu'il est indispensable, pour en faire l'application, de remarquer, 1° à quel temps est le premier verbe, sous la dépendance duquel se trouve toujours celui qu'on se propose de mettre au subjonctif; 2° de s'assurer si celui-ci exprime une action présente, ou une action à venir, ou une action passée. En effet, après le *présent de l'indicatif* et le *futur*, le second verbe s'emploie tantôt au *présent*, tantôt à l'*imparfait*, tantôt au *passé*, tantôt au *plus-que-parfait* du subjonctif, selon le temps exprimé par ce second verbe.

507.—1re RÈGLE.—Quand le premier verbe est au *présent* de l'indicatif ou au *futur*, il faut mettre le second au *présent* du subjonctif, si *toutefois ce second verbe marque un temps présent ou un temps à venir.*

Je doute qu'il SOIT *en France.*

Je ne croirai pas qu'il VIENNE CE SOIR.

508.—2e RÈGLE.—Quand le premier verbe est au *présent* de l'indicatif ou au *futur*, il faut mettre le second à l'*imparfait* du subjonctif dans deux cas. Dans le premier cas, il faut ces deux circonstances réunies : 1° que le second verbe marque un temps présent ou un temps à venir : 2° qu'il y ait dans la phrase une expression conditionnelle, *suivie d'un imparfait ou d'un plus-que-parfait.*

Je doute qu'il RESTAT *à Paris,* SI *des affaires ne l'y* RETENAIENT.

Je ne CROIRAI PAS *que vous* FUSSIEZ *dans cet état,* SI VOUS AVIEZ SUIVI *les conseils de votre docteur.*

Dans le second cas, c'est-à-dire après le *présent de l'indicatif* ou le *futur*, on met le second verbe à l'*imparfait du subjonctif*, quand ce second verbe, quoique indiquant un temps passé, présente l'action dans le moment même où elle avait lieu.

Je ne crois pas qu'alors IL EUT *raison sur ce point.*

Je n'assurerai pas que ce prince VÉCUT *à l'époque que vous citez.*

509.—3ᵉ RÈGLE.—Quand le premier verbe est au *présent de l'indicatif* ou au *futur*, il faut mettre le second au *passé du subjonctif*, lorsque ce second verbe marque *un temps passé absolu*, c'est-à-dire sans aucune autre circonstance de temps, sans aucune condition.

Je doute qu'ils AIENT RÉUSSI.
*Je ne présume pas qu'ils l'*AIENT TROUVÉ.
Croyez-vous qu'ils AIENT REÇU *ma lettre?*

510.—4ᵉ RÈGLE.—Quand le premier verbe est au *présent de l'indicatif* ou au *futur*, le second ne se met au *plus-que-parfait* que lorsque 1° ce second verbe marque un temps passé, 2° et qu'il y a dans la phrase une expression conditionnelle.

Je ne pense point qu'ils EUSSENT OBTENU *cette faveur, si vous ne les eussiez protégés.*

Je doute que vous EUSSIEZ GAGNÉ *votre procès, si votre avocat n'avait pas fait valoir ce moyen.*

Remarque. Il est bon de dire que *si* n'est pas l'unique expression conditionnelle ; cette expression est quelquefois rendue par la préposition *sans*, suivie d'un nom ou d'un pronom, comme *sans vous, sans lui, sans cela, sans votre protection*, etc.

Je ne crois pas qu'ils EUSSENT RÉUSSI *sans vous.* Ces mots *sans vous* sont une expression conditionnelle qui équivaut ici à *si vous ne les eussiez protégés.*

Mais ces mots *sans vous, sans eux, sans cela*, etc., étant appelés à exprimer tour à tour des temps présents, ou des temps à venir, ou des temps passés, c'est par le verbe au subjonctif que cette circonstance de temps doit être rendue.

Exemple : *Je doute qu'il* RÉUSSISSE *sans vous ;* ces mots *sans vous* équivalent au présent de l'indicatif *si vous ne les protégez.*

Je doute qu'il RÉUSSIT *sans vous.* Ici, *sans vous* est mis pour l'imparfait *si vous ne les protégiez.*

Je doute qu'il EUT RÉUSSI *sans vous.* Ici, *sans vous* est mis pour le plus-que-parfait *si vous ne l'eussiez protégé.*

511.—5ᵉ RÈGLE.—Après l'*imparfait*, les *passés*, le *plus-que-parfait de l'indicatif* et les *conditionnels*, le second verbe se met à l'*imparfait* ou au *plus-que-parfait du subjonctif*. On le met à l'imparfait, s'il marque un *temps présent* ou un *temps à venir ;* on le met au plus-que-parfait, s'il marque un *temps passé*.

Il ne se doutait pas que vous DEMEURASSIEZ *ici.*
On a exigé qu'il PAYAT *d'avance.*
Nous ignorions qu'il EUT ÉTÉ BLESSÉ.

On n'avait d'abord pas cru que nous EUSSIONS *si complètement* RÉUSSI.

512.—Il y a des conjonctions qui veulent toujours les temps du subjonctif, et d'autres qui veulent tantôt le subjonctif, tantôt l'indicatif.

Voici les conjonctions qui veulent le subjonctif:

Afin que, à moins que, avant que, au cas que, en cas que, bien que, encore que, de crainte que, de peur que, jusqu'à ce que, posé que, supposé que, pour que, pourvu que, quelque...... que, quoique, sans que, soit que.

Il ne travaille jamais à moins qu'on ne l'y CONTRAIGNE (1re règle).

*Encore que vous m'*AVEZ COMPTÉ *le capital, je réclame les intérêts* (3e règle).

Bien qu'il AIT ÉPROUVÉ *des pertes, il satisfait à tous ses engagements* (3e règle).

Ils lui conseillèrent de partir, afin que sa présence CONTRIBUAT *à rétablir l'ordre* (5e règle).

Nous vous donnâmes ces informations, pour que vous vous MISSIEZ *en mesure* (5e règle).

Telle était son instruction, qu'il parlait de tout, quelle que FUT *la matière de la conversation, et quelque difficulté que* PRÉSENTAT *cette matière* (5e règle).

513.—Ne confondez pas *tout... que* avec *quel... que: tout... que* veut toujours les temps de l'indicatif, et *quel... que* toujours les temps du subjonctif.

TOUT *savant* QUE *vous* ÊTES, *il vous reste encore bien des choses à apprendre.*

Il ne persuada personne TOUT *éloquent* QU'*il* ÉTAIT, et non *tout éloquent qu'il* FUT.

De la conjonction QUE, *par rapport au subjonctif.*

514.—*Que* veut le subjonctif, lorsqu'on l'emploie pour *si, à moins que, avant que, afin que, quoique, sans que.*

Si vous veniez nous voir, et QUE *vous voulussiez passer quelque temps avec nous, nous vous ferions connaître les curiosités de ce pays,* c'est-à-dire SI *vous veniez et* SI *vous vouliez* (5e règle).

Il ne paiera pas QU'*on ne l'y contraigne,* c'est-à-dire *à moins* QU'*on ne l'y contraigne* (1re règle).

Il ne partira pas QU'*il n'en ait reçu l'ordre*, c'est-à-dire *avant* QU'*il n'en ait reçu l'ordre* (3ᵉ règle).

515.—Il est certaines phrases où les conjonctions sont sous-entendues, comme dans

VIENNE *qui voudra, je ne me dérange plus.*

DUSSIEZ *vous ne passer avec nous que quelques instants, soyez assez bon pour venir*, c'est-à-dire *bien que vous ne dussiez.*

Il vous restera fidèle, DUT-*il lui en coûter la vie.*

VEUILLE *le ciel entendre mes vœux.*

516.—Les conjonctions qui veulent tantôt le subjonctif et tantôt l'indicatif sont *sinon que, si ce n'est que, de façon que, de sorte que, de manière que;* elles veulent le subjonctif, si elles accompagnent un verbe qui marque quelque doute, quelque incertitude, quelque ordre; elles veulent l'indicatif, si ce verbe marque l'affirmation, la certitude.

Prenez-vous-y DE SORTE QUE *ces gens n'*AIENT *aucun soupçon sur votre démarche.* Il faut le subjonctif *aient*, parce que l'on n'affirme pas que ces gens *ont* ni qu'ils *auront du soupçon* (1ʳᵉ règle).

Ces gens s'y prirent DE TELLE SORTE QUE *l'on* PÉNÉTRA *leurs intentions. Pénétra* est à un temps de l'indicatif, parce qu'il y a affirmation.

Ce jeune homme obtiendra cet emploi, SI CE N'EST QU'*il y* SOIT *tout à fait étranger* (1ʳᵉ règle).

On ne lui fait aucun reproche à l'égard de ses combinaisons, SI CE N'EST QU'*il ne* SAIT *pas en tirer parti.*

Conduisez-vous DE FAÇON QUE *vous* OBTENIEZ *son estime.*

Il s'est conduit DE FAÇON QU'*il* A OBTENU *son estime.*

Emploi des temps du subjonctif par rapport aux pronoms relatifs.

517.—Après les pronoms relatifs *qui, que, dont, lequel, laquelle, où*, on se sert des temps du subjonctif en deux cas :

1° Quand ces pronoms sont précédés de *le seul*, ou de *peu* ou d'un *superlatif relatif*. On sait que le super-

latif relatif n'est rien autre chose qu'un adjectif précédé des mots *le plus, le moins.* (*Voir* page 25.)
(*Voir* page 25.)

C'est LA SEULE *personne* QUE *je voie* (1re règle).

Il y avait PEU *de gens* QUI *le connussent* (5e règle).

C'est le livre LE PLUS INTÉRESSANT *que j'ai lu* (3e règle). (1).

2° Après les pronoms relatifs, on se sert des temps du subjonctif, quand le verbe qui les suit marque quelque incertitude :

Je cherche quelqu'un QUI PUISSE ME *servir.*
Je vous enverrai un homme qui SACHE *s'expliquer.*
Il demandait une personne qui VOULUT *l'obliger.*

Dans ces phrases, on ne s'exprime ainsi par les temps du subjonctif que parce que la personne dont il est question n'étant pas connue, on ne peut affirmer d'elle qu'elle *peut servir*, qu'elle *sait s'expliquer.*

Je cherche quelqu'un qui PEUT *me servir ;*
Je vous enverrai un homme qui SAIT *s'expliquer.*

Exceptions aux règles que l'on vient de donner sur les temps du subjonctif.

518.—1re *exception.*—Après les verbes qui marquent l'interrogation, il faut, avons-nous dit, employer le subjonctif. Mais on doit en excepter le cas où l'interrogation n'est qu'un tour oratoire, ce qui arrive toujours lorsque celui qui parle, au lieu de chercher à savoir une chose qu'il ignore, la donne pour certaine.

Croiriez-vous, auriez-vous jamais cru que cet homme VENAIT *chez nous pour nous nuire ?* c'est-à-dire : *cet homme* VENAIT *chez nous pour nous nuire :* le croiriez-vous ? l'auriez-vous jamais cru ?

---

(1) Mais on ne saurait en faire un principe absolu, car l'Académie dit, avec l'indicatif au mot *fois :*

*C'est la seule fois que je l'*AI VU ou *que je l'*AIE VU.

Au mot *plus*,

LE PLUS *que je* PUIS *faire* ou *que je* PUISSE ; LE PLUS *que vous* POUVEZ *prétendre* ou *que vous* PUISSIEZ *prétendre*, etc.

Remarque.—Il y a même des cas où, après les superlatifs relatifs, il faut toujours l'indicatif ; c'est lorsqu'on détermine, lorsqu'on désigne telle personne ou telle chose : *c'est au plus grand des grenadiers qui* SONT *dans ce moment près de vous, que l'on attribue cet acte de bravoure.*

Vous voulez blesser son amour-propre, dites-vous ; mais **OUBLIEZ-VOUS** *donc que son ressentiment* **PEUT** *vous perdre ?* c'est-à-dire : *son ressentiment* **PEUT** *vous perdre, l'oubliez-vous ?*

519.—2e *exception.*—Après les verbes *impersonnels*, il faut, avons-nous dit, employer les temps du subjonctif.

Il **FAUT** *que vous* **PARTIEZ.**
Il **IMPORTAIT** *que vous* **ARRIVASSIEZ** *plus tôt.*
Il **CONVIENDRAIT** *que nous le* **VISSIONS.**
Il **EST NÉCESSAIRE** *que vous* **FASSIEZ** *ce voyage* (1).
Il **SEMBLE** *qu'il* **SORTE** *d'une boîte.* (ACAD.)

521.—Mais il est quelques verbes impersonnels après lesquels on ne doit mettre que les temps de l'indicatif; tels sont, *il résulte, il arrive, il est certain, il paraît, il s'ensuit,* et tous ceux qui marquent la certitude. Il faut encore y joindre le verbe *sembler*, lorsqu'il est impersonnel et ainsi accompagné d'un pronom personnel : *Il* **ME** *semble, il* VOUS *semblait,* etc.

Il résulte de ces explications que vous **AVEZ** *tort.*
Il arriva que nos prévisions se **TROUVÈRENT** *justes.*
Il est certain que l'ennemi **A ÉTÉ** *battu.*
Il paraît que nous nous **SOMMES** *trompés.*
Il me semblait que vous **ÉTIEZ** *assis.*

522.—Cependant si ces mêmes verbes sont accompagnés d'une négation ou de la conjonction *si*, qui leur donne alors un sens douteux, ou s'ils sont employés sous la forme interrogative, ils demandent le subjonctif.

Il ne résulte pas de là que **J'AIE** *tort.*

---

(1) 520.—*Ce*, avant le verbe *être* suivi d'un adjectif ou d'un nom et d'un *que* conjonctif, est employé pour le pronom impersonnel *il*, dans ce cas, le second verbe doit être à l'un des temps du subjonctif. Exemple : *c'est* **FACHEUX** *pour lui* **QUE** *son protecteur* **SOIT** *absent*, c'est-à-dire *il est fâcheux ;* c'est un *bien que* telle chose *soit* arrivée ; c'est dommage que vous n'*ayez* point *appris* cela plus tôt; c'est un miracle, c'est merveille *qu'il* n'*ait été* tué dans cette bataille. (ACAD.)

Or, La Fontaine n'est pas correct lorsqu'il dit : *C'est dommage, Garo, que tu n'*ES *pas entré.* Il devait dire *que tu ne* **SOIS** *pas entré.*

*Il n'arrive pas toujours qu'*ILS SOIENT *contents.*
Etait-il certain que l'ennemi EUT ÉTÉ *battu ?*
S'il vous semble QUE CELA SOIT. (ACAD.)
Vous semble-t-il que ce parti SOIT *préférable* (1).

523.—3e *exception.*—Les conditionnels des deux verbes *pouvoir*, *savoir*, sont quelquefois employés pour le présent de l'indicatif; c'est lorsqu'on peut les

---

(1) 1re REMARQUE.—En prescrivant d'employer les temps du subjonctif après les verbes qui marquent le *désir*, le *souhait*, la *crainte*, le *commandement*, la *volonté*, la *permission*, après les verbes impersonnels, *il faut, il importe, il est utile, il est urgent que, il est bon que*, etc., etc., la Grammaire ne donne en cela qu'un moyen mécanique, toujours peu sûr, et nullement le *motif*, la *raison*, et c'est ce *motif* que nous voulons expliquer encore.

Quand, par exemple, on dit :

Je souhaite, je désire,
je veux, j'exige,
je permets, je consens, } *qu'il* FASSE *ce voyage.*
croyez-vous, pensez-vous,
il faut, il importe,
il est bon, il est utile,

pourquoi le mode du subjonctif après ces verbes ? Uniquement parce qu'il y a *incertitude* quant à l'exécution du voyage. On n'affirme ni qu'*il se fait*, ni qu'*il se fera*, on manifeste seulement un sentiment sur un fait qui, malgré son utilité, pourra bien ne pas s'exécuter. Voilà donc des verbes, et, parmi eux, des impersonnels et des verbes interrogatifs qui veulent le mode du subjonctif, non parce qu'ils sont *impersonnels* ou *interrogatifs* (car la forme n'est qu'une *apparence*, une *présomption*), mais bien parce que la personne qui parle n'*est pas sûre* que le voyage se fasse.

Et si je dis :

Il est vrai, il est certain,
il est présumable, il apparaît, } *que votre ami* A *tort,*
il s'ensuit, il résulte de là,

pourquoi après ces impersonnels le mode indicatif ? Parce qu'ils expriment tous une *certitude* quant à ce fait que votre ami *a tort*.

2e REMARQUE.—Il en est de même de la forme interrogative ; elle exprime le plus souvent une *incertitude*, mais quelquefois aussi la *certitude* : *Pensez-vous, croyez-vous que ce monsieur* SOIT *riche ?* Ici je me sers du mode du subjonctif, parce qu'il s'agit d'un fait *incertain* pour moi, et sur lequel je cherche à m'éclairer.

Mais je dirai, en employant le mode indicatif : *Croyez-vous qu'un honnête homme n'*EST *pas plus estimable qu'un fripon ? Sait-il bien qu'en agissant ainsi, il* FAIT *un acte coupable ?* Pourquoi dans ces deux derniers exemples, le mode indicatif ? Parce que celui qui s'exprime ainsi, loin de chercher à savoir si un honnête homme est plus estimable

rendre l'un et l'autre par *je ne puis* ou *je ne peux :* dans ce cas, on doit les regarder comme des présents de l'indicatif, et non comme des conditionnels.

Je ne SAURAIS *croire qu'il* VEUILLE *vous tromper, ni qu'il le* PUISSE, c'est-à-dire *je ne puis croire.*

Nous ne SAURIONS *croire qu'il* AIT *si mal agi, ni qu'il en* AIT EU *l'intention*, c'est-à-dire *nous ne pouvons croire.*

---

qu'un fripon, le tient et le donne pour certain. Mais, remarquez-le bien y a-t-il *incertitude* ou *ignorance* du fait, le mode du subjonctif est de rigueur, puisque les quatre temps qui le composent sont les seuls qui puissent rendre cette situation ; il est donc irrégulier de dire :

Pensez-vous qu'il ARRIVERA *assez tôt ?*
Croyez-vous qu'il SERA *ici demain ?*

La raison en est que, ces deux questions étant faites pour s'assurer d'une chose qu'on *ignore*, on ne peut employer le futur *il arrivera, il sera*, qui la présente comme *certaine :* il y a là une incompatibilité, une contradiction même ; il faut *pensez-vous qu'il* ARRIVE *assez tôt ? croyez-vous qu'il soit ici demain ?*

3e REMARQUE.—Nous avons dit qu'après les verbes accompagnés d'une négation, il faut le mode du subjonctif. Cette règle est sûre pour la plupart des cas ; cependant elle a des exceptions assez nombreuses encore. Exemple : *Je* N'*ignore* PAS *qu'il* EST *à Paris, nous* N'*ignorions* PAS *qu'il* ÉTAIT *malade*, c'est-à-dire, je *sais* qu'il *est* à Paris, nous *savions* qu'il *était* malade. Contrairement à son emploi le plus fréquent, la négative a ici pour effet d'établir *une certitude.* Le même verbe, sans négative, veut conséquemment le subjonctif : *nous ignorions qu'il* FÛT *malade.*

Il en est de même de l'exemple suivant :

Il NE *se souvient* PAS *assez, il* NE *se rappelle* PAS *qu'il vous* DOIT *sa position.*

4e REMARQUE.—Lorsqu'on dit, *il ordonne, il veut, il exige, il consent, il permet, il défend que je* PARTE ; *je crains, j'appréhende, j'ai peur, je tremble qu'il ne* PARTE, on est forcé d'employer ainsi le mode du subjonctif, parce que la *crainte*, la *volonté*, l'*ordre* expriment l'incertitude sur le fait de *partir.* En effet, qu'un potentat même, entouré de toute sa puissance, *défende* ou *ordonne* à un homme quelconque de le regarder, si celui-ci veut qu'il en soit autrement, l'ordre sera méprisé : c'est cette incertitude de voir s'exécuter un *ordre*, se réaliser une *crainte*, etc., qui donne lieu à l'emploi du subjonctif.

Cependant, lorsqu'il s'agit de la *loi* ou d'*actes de l'autorité*, les souverains, les gouvernements, les magistrats, au lieu du subjonctif, emploient le futur. Ils disent donc :

Nous ordonnons que telle chose SERA, et non *que telle chose* SOIT.

Ici le futur seul peut répondre à la solennité du cas, et exprimer avec cette énergie, que ce qu'ordonnent la *loi* et la *justice*, qui sont comme une émanation de la divinité, SERA *inévitablement, irrésistiblement, exécuté :* c'est donc à une raison philosophique qu'on doit cette exception.

Exceptions relatives à la cinquième règle des temps du subjonctif.

524.—Quoique en général après l'*imparfait*, les *passés*, le *plus-que-parfait* et les *conditionnels*, on doive se servir de l'*imparfait* ou du *plus-que-parfait* du subjonctif, il est pourtant des cas assez fréquents encore où il faut le *présent* du subjonctif.

La règle neuve que nous allons établir sur ce point à côté d'un principe donné comme général par toutes nos grammaires est appuyée de l'autorité de l'Académie. Ces exceptions, toutefois, ne se présentent guère qu'après les conjonctions *afin que, pour que, de crainte que, de peur que, quoique, bien que, encore que.*

525.—RÈGLE.—Lorsque le premier verbe est au *passé indéfini*, et qu'il est suivi de l'une des conjonctions *afin que, pour que, de crainte que, de peur que, quoique, bien que, encore que*, le second verbe doit être au *présent* du subjonctif, s'il marque un temps à venir au moment où l'on parle.

*Vous m'*AVEZ RENDU *trop de services* POUR QUE *je* PUISSE *douter de votre amitié.—Je* SUIS VENU *vous voir* POUR QUE *nous* PARLIONS *de nos affaires.—Il m'a* NÉGLIGÉ *trop longtemps* POUR QUE *j'*ESPÈRE *rien de lui.*—QUOIQU'*il* RELÈVE *de maladie et qu'il* SOIT *encore très-faible, il* A VOULU *se mettre en route.* (ACAD. aux mots *pour que, quoique.*)

D'après ces exemples de l'Académie, d'après l'usage, d'après la nécessité, il faut dire :

Je lui AI ÉCRIT *afin qu'il soit ici demain*, c'est-à-dire, C'EST *afin qu'il soit ici demain que je lui ai écrit.*

Nous lui AVONS ADRESSÉ *ce paquet par la poste, pour qu'il le* REÇOIVE *jeudi prochain*, c'est-à-dire C'EST *pour qu'il reçoive.*

Ses amis lui ONT FAIT *connaître ses droits, de crainte qu'on ne le* TROMPE *dans l'arrangement qu'il doit faire*, c'est-à-dire C'EST *de crainte qu'on ne le trompe.*

Or, si je dis, *je lui ai écrit afin qu'il* FUT *ici à sept heures*, et *je lui ai écrit afin qu'il* SOIT *ici à sept heures*, il y a cette différence que, par l'emploi de l'imparfait *fût* du premier exemple, j'indique qu'à l'instant où je

parle les sept heures sont passées, tandis que le présent du subjonctif *soit* du second exemple exprime qu'au moment où je parle, les sept heures dont il est question sont un temps à venir (1).

Autres exemples.—J'ai rentré mes orangers ce soir, DE CRAINTE QU'*il ne* FASSE *froid cette nuit,* c'est-à-dire *parce que je* CRAINS *qu'il ne* FASSE *froid cette nuit.*

Mais il faut dire, en se servant de l'imparfait du subjonctif, parce qu'il est question d'un temps passé au moment où l'on parle ; *j'ai rentré mes orangers, il y a déjà quelque temps,* DE CRAINTE QU'*il ne* FÎT *froid,* DE PEUR QU'*il ne* GELAT, c'est-à-dire parce que *je* CRAIGNAIS *alors* QU'*il ne fît froid,* QU'*il ne gelât.*

Nous lui AVONS ÉCRIT *aujourd'hui, afin qu'il* PRENNE *une détermination prompte,* c'est-à-dire C'EST *afin qu'il prenne.*

Mais si le temps de prendre la détermination était passé, il faudrait dire : *nous lui* AVONS ÉCRIT *afin qu'*IL PRÎT *une détermination prompte, mais il n'en a rien fait.*

De même on dira :

Nous les AVONS PRÉVENUS *de votre arrivée pour qu'*ILS VIENNENT *passer la soirée de demain avec nous.*

Nous AVONS ENTREPRIS *ces travaux, bien que l'exécution en* SOIT *difficile.—Ces soldats* ONT FAIT *huit lieues*

---

(1) Ce qui détermine cette façon de parler, c'est que les conjonctions *afin que, pour que, de peur que, de crainte que,* etc., peuvent toujours être rendues par C'EST ou C'ÉTAIT *afin que,* C'EST ou C'ÉTAIT *pour que,* etc., selon la circonstance de temps exprimée par le verbe qui les suit :

1° Si le verbe qui suit l'une de ces quatre conjonctions marque un temps présent ou un temps à venir, cette conjonction signifie C'EST *afin que,* C'EST *pour que,* C'EST *de peur que,* etc.

Exemple :—Je lui remets mes lettres AFIN QUE *vous les receviez plus promptement.* Ici, le verbe *recevoir* marquant un temps à venir, *afin que* signifie C'EST *afin que.* Effectivement, cette phrase dit : C'EST *afin que vous receviez* plus promptement mes lettres, que je les lui remets.

2° Si le verbe qui suit *afin que, pour que, de peur que, de crainte que,* marque un temps passé *par rapport au moment où l'on parle,* ces conjonctions signifient C'ÉTAIT *afin que,* C'ÉTAIT *de crainte que,* etc.

EXEMPLE : *Il parlait très-haut,* AFIN QUE *tout le monde l'entendît.* Le verbe *entendre* exprimant un temps passé, *afin que* signifie ici C'ÉTAIT *afin que ;* et c'est comme s'il y avait C'ÉTAIT *afin que* TOUT LE MONDE *l'entendît* qu'il parlait très-haut.

aujourd'hui quoiqu'ils SOIENT *blessés.—Son banquier lui* A ESCOMPTÉ *ces effets, quoiqu'ils ne* SOIENT *payables que dans un an.—Je l'ai* OBLIGÉ, *bien qu'il ne le* MÉRITE *pas.—Il a* FAIT *des dépenses considérables dans son voyage, bien qu'il n'*AIT *qu'une fortune médiocre.—Encore qu'il* SOIT *mon débiteur, je lui* AI PRÊTÉ *quelque argent ce matin.*

526.—Mais, pour le dire encore une fois, si le second verbe doit exprimer une circonstance passée au moment où l'on parle, il faut se servir de l'imparfait.

Exemples.—Nous AVONS ENTREPRIS *ces travaux, bien que l'exécution en* FUT *difficile.* (L'imparfait *fût* indique que la difficulté n'existe plus.)

Son banquier lui A ESCOMPTÉ *ces effets, quoiqu'ils ne* FUSSENT *payables que dans un an.* (L'imparfait *fussent* exprime que cet an, au bout duquel les billets étaient payables, est passé, etc., etc).

527.—Il y a des verbes qui veulent tantôt à l'indicatif et tantôt au subjonctif le verbe qui les suit ; cela dépend du sens affirmatif ou du sens impératif ou douteux que leur donnent leurs diverses acceptions.

Il DIT *que vous avez tort*, c'est-à-dire *il affirme ;*
Il DIT *que vous* FASSIEZ *cela*, c'est-à-dire *il veut ;*
Je SUPPOSE *qu'il* EST *honnête*, c'est-à-dire *je pense ;*
Je suppose que ce SOIT *un fripon, que ferez-vous ?*
Quand il ENTEND *que je* VIENS, *il bondit de joie ;*
*J'*ENTENDS *qu'il* PARTE, c'est-à-dire *je veux, j'exige ;*
Il prétend qu'il A *raison*, c'est-à-dire *il pense ;*
Je PRÉTENDS *que l'affaire se* FASSE *comme je l'ai décidé*, c'est-à-dire *je veux*, etc., etc.

De l'infinitif.

528.—Un infinitif précédé d'une préposition doit se rapporter sans équivoque, soit au sujet, soit au régime direct, soit au régime indirect du verbe qui le précède, qui le régit : *Dieu nous a créés pour le servir ;* cet infinitif *servir* se rapporte à *nous*, régime direct du premier verbe. *Cet homme agit ainsi pour vous* TROMPER; l'infinitif *tromper* se rapporte à *homme*, sujet du premier verbe.

Cependant un infinitif précédé d'une préposition est

régulièrement employé, quand le verbe qui le régit ou qui s'y rapporte est impersonnel.

Exemples : Il faut trois jours pour faire ce trajet, il est trop tard pour aller si loin.

Mais on ne pourrait dire :

Ce plat est servi pour MANGER, *le règne de ce prince a été trop court pour* EXÉCUTER *ses projets*, attendu que les infinitifs *manger* et *exécuter* expriment des actions qui ne peuvent être attribuées aux sujets *plat* et *règne* des verbes qui les précèdent. Au lieu de l'infinitif, il faut alors faire usage d'un mode personnel, et dire : *Ce plat est servi pour qu'on le* MANGE ; *le règne de ce prince a été trop court pour qu'il* EXÉCUTAT.

529.—Du reste, toutes les fois que l'infinitif ne donne lieu à aucune équivoque, il est mieux de s'en servir que d'employer un mode personnel, parce qu'alors la diction se trouve plus dégagée, plus rapide. Il faut donc préférer, *il croit vous persuader, il pensait partir hier*, à ces autres tournures, *il croit qu'il vous persuade, il pensait qu'il partirait hier.*

530.—*Remarque.*—S'il devait se trouver de suite plus de deux infinitifs, il vaudrait mieux en diminuer le nombre, en en rendant un par un mode personnel. Or, au lieu de dire, *j'ai cru* DEVOIR FAIRE APPELER *le docteur*, dites *j'ai cru que* JE DEVAIS *faire appeler.*

531.—Les infinitifs ne sont précédés d'aucune préposition, après *aimer mieux, compter, croire, daigner, devoir, entendre, faire, falloir, s'imaginer, laisser, oser, pouvoir, prétendre, savoir, sentir, vouloir.*

Les verbes après lesquels les infinitifs sont précédés de la préposition *à*, et ceux après lesquels ils sont précédés de la préposition *de*, sont en très-grand nombre : la lecture et l'usage sont les seuls moyens de s'approprier cette distinction.

CHAPITRE VIII.

DU PARTICIPE PRÉSENT.

532.—Parmi les participes présents, il y en a qui ne varient jamais, c'est-à-dire qui se terminent toujours

par *ant*, tels sont *pouvant*, *sachant*, *lisant*, *travaillant*, *comprenant*, *veillant*, *visitant*, *écrivant*, et des milliers d'autres; ils sont ainsi invariables, parce qu'ils ne sauraient être que *verbes* (1).

533.—Les autres, au nombre d'environ quatre cents, sont tantôt *verbes*, et alors ils ne varient point; et tantôt *adjectifs*, et dans ce cas ils prennent le genre et le nombre du nom auquel ils se rapportent (2).

---

(1) Nous pensons qu'on nous saura gré de donner ici une certaine étendue à cette question si difficile, et jusqu'ici plutôt esquivée que traitée, du participe présent.

(2) Rigoureusement parlant, ces derniers étant les seuls qui puissent être tour à tour verbes et adjectifs, sont les seuls aussi qui dussent être qualifiés de *participes*. Mais en appelant ainsi, encore aujourd'hui, cette partie de l'infinitif de tous les verbes qui est terminée par *ant*, on ne fait que conserver une expression qui rappelle qu'autrefois ces mots furent sans exception adjectifs, et conséquemment déclinables.

En effet la langue française, pour la plupart issue de la langne latine, dut, alors qu'elle se formait, non-seulement en emprunter les termes, mais encore se modeler en certains cas sur elle; pour s'en convaincre, il suffit d'ouvrir les livres de cette époque. Mais des dix espèces de mots de notre langue, il n'en est aucune dont la filiation soit plus généralement frappante et plus palpable que celle qui existe entre le participe présent des Latins et le nôtre, aucune surtout dont les mots offrent dans leur finale une similitude plus constamment identique:

Aimant, *venant*, *dormant*, *régnant*, *promettant*;
Amans, *veniens*, *dormiens*, *régnans*, *promittens*.

Or les Latins faisant sans exception de chacun de ces mots un adjectif et un verbe tout à la fois, il serait étonnant que les mots français sortis de ces mots latins en se conservant jusqu'à la forme même, eussent été assujettis à une autre règle que la règle latine.

En se reportant même à cette époque où la langue française commence à prendre une physionomie moins exclusivement latine, voit-on que les auteurs d'alors, encore sous l'empire de la règle des Latins, la seule qui jusque-là les guidât, écrivaient tous les participes présents en les faisant varier, et alors même qu'ils avaient des régimes ou compléments.

Ainsi on lit dans Rabelais, à la date de 1536:

Le Tibre croist inopinément non seullement par esgout des eaues TUMBANTES *à la fonte des neiges, mais encore par les vens austrau, qui* SOUFFLANS *droict en sa boucque* (son embouchure) *près Hostie*, SUSPENDANS *son cours et ne luy* DONNANS *lieu de sescouler dans la mer, le font enfler et retourner en arrière.*

Tous sortirent en devant de luy IECTANS (jetant) *feu de tous coustes sus luy et sa iument* (jument) SONNANS *de leurs cymbales et* HURLANS... *De sorte que la iument* ARRIUANTE *au couvent* (arrivant au couvent) *de luy ne pourtoyt que le pied droict.* (Le même.)

Mais à la fin du dix-septième siècle, la règle générale, jusque-là

534.—Or, distinguer le cas où un participe présent reste *verbe*, et le cas où il se transforme en *adjectif*, constitue toute la théorie du participe présent.

Pour faire cette distinction, il est essentiel de se pénétrer de la différence qui existe entre la fonction du *verbe* et celle de l'*adjectif*.

535.—Le verbe exprime le plus souvent l'*action ;* et l'adjectif, la *qualité* ou l'*état*. (Par *état* on entend ici la situation où est une personne ou une chose.)

Par exemple, quand je dis, *ces enfants* nous INTÉRES-

---

assez généralement suivie, fut méconnue. Quelques littérateurs hardis et bien inspirés s'écartèrent d'un principe qui avait pu suffire au passé, mais qui ne répondait plus aux besoins du présent. Ils distinguèrent donc entre le cas où le participe reste *verbe*, et le cas où il se transforme en *adjectif:* verbe, ils l'écrivirent invariable ; adjectif, ils le firent varier. Au lieu donc d'écrire comme leurs devanciers, et comme ils l'avaient fait eux-mêmes jusque-là, *ici on voyait des chevaliers* CHEVAUCHANTS *et* BRAVANTS *les hasards des combats, là des hommes* LUTTANTS *corps à corps ou* S'ATTAQUANTS *avec la même ardeur que les bêtes sauvages* POURSUIVANTES *leur proie*, ils écrivent, comme nous le ferions aujourd'hui, tous ces participes invariables.

Outre qu'une raison d'harmonie, raison bien fondée du reste, a pu avoir sa part d'influence sur le parti que prirent ces premiers littérateurs dissidents, ils durent plus particulièrement se déterminer par le désir ou plutôt le besoin d'être clairs, par la nécessité de donner aux mots une conformation qui en exprimât sans équivoque et immédiatement la valeur et le sens.

A l'époque où le participe présent était variable dans les circonstances, il n'était pas possible d'exprimer certaines nuances fines, délicates, qui, bien que senties par les littérateurs d'alors, manquaient d'expressions qui les peignissent ; cette impossibilité a disparu par le fait seul de la variabilité ou de l'invariabilité du participe.

Quand, par exemple, Fénelon dit *la brebis* BÊLANTE, *les taureaux* MUGISSANTS, à la seule manière dont ces mots sont ortographiés, nous savons qu'il ne nous peint nullement une brebis dans le moment où elle bêle, ni les taureaux à l'instant qu'ils mugissent ; il caractérise tout simplement la brebis par la faculté qu'elle a de bêler, et les taureaux par celle qu'ils ont de mugir. S'il eût voulu nous représenter la brebis dans le moment même où elle bêle, et les taureaux à l'instant qu'ils mugissent, il eût écrit comme ici : *les brebis* BÊLANT, *les taureaux* MUGISSANT *et les chiens* ABOYANT, *il ne nous fut pas possible de nous entendre*, c'est-à-dire *nous ne pûmes nous entendre dans le temps que*, ou *parce que les brebis bêlaient, que les taureaux mugissaient, et que les chiens aboyaient :* nous le répétons encore, l'ortographe seule de ces mots *bêlant, mugissant*, nous fait pénétrer immédiatement dans la pensée de l'auteur, et c'est là un avantage que nos pères n'avaient pas.

SANT *par leur babil, nous leur fîmes quelques questions,* le mot *intéressant* est ici participe présent, est ici verbe, parce qu'il exprime une action; en effet, *intéresser par son babil,* c'est causer, c'est agir.

Ce serait bien différent si je disais :

Voilà des enfants INTÉRESSANTS. Ici le mot *intéressant* serait adjectif, parce qu'au lieu d'exprimer telle ou telle action faite par les enfants, il peindrait en eux une qualité.

536.—Il y a toujours action, et par conséquent le participe présent est toujours invariable,

1° Quand ce participe présent a un régime ou complément *direct. Ces faits* ACCABLANT *l'accusé, il ne sut que répondre.—Accablant* qui? — *L'accusé.* Voilà le régime direct de *accablant;* or, *accablant* est verbe, et conséquemment invariable.

2° Le participe présent est encore invariable, quand il exprime le *motif* ou le *moment* de l'action; dans ce cas, il peut toujours se remplacer par l'une des conjonctions *comme* ou *parce que, quand* ou *lorsque,* et un temps de l'indicatif.

Ces messieurs TREMBLANT *de froid ne pouvaient ni signer ni même tenir leur plume;* c'est-à-dire *comme* ou *parce que* ces messieurs tremblaient de froid, ils ne pouvaient ni signer ni tenir leur plume.

Les taureaux MUGISSANT *font retentir les échos d'alentour;* c'est-à-dire les taureaux, *quand* ils mugissent.

Telle est la théorie du participe présent. Comme on le voit, les principes sont fort courts, et l'étude en est bientôt faite, mais l'application en est extrêmement difficile; c'est ce qui nous a engagés à présenter les exercices suivants.

EXERCICES *sur le participe présent.*

Aujourd'hui vous voyez ces jeunes gens fiers et hautains OFFENSANT *et* BLESSANT *leurs amis mêmes; demain vous les trouverez humbles et* RAMPANTS.—*Offensant et blessant* qui ?—Leurs amis. Voilà le régime direct de *offensant* et de *blessant;* or, ici, ils sont verbes et conséquemment invariables.—*Rampant* est variable, parce que c'est un adjectif qui qualifie, qui caractérise les jeunes gens.

Ces jeunes personnes OBÉISSANT *à tout ce qu'on exige*

d'elles, se font aimer de ceux qui les connaissent, c'est-à-dire *comme* ou *parce que* ces jeunes personnes obéissent à tout. (Règle n° 536.)

On voit avec plaisir, et volontiers on recherche les personnes AIMANTES, *les gens* OBLIGEANTS. Ici *aimantes* et *obligeants* sont adjectifs, parce qu'ils expriment des qualités inhérentes aux personnes dont on parle, qu'ils en peignent le caractère.

Nous avons vu deux hommes CHASSANT *sur votre propriété, et* FUYANT *à notre approche.*—*Chassant* et *fuyant* expriment l'action : or, ils sont verbes et conséquemment invariables.

La tourterelle ROUCOULANT *inspire un sentiment de tristesse*, c'est-à-dire la tourterelle, *quand* elle roucoule, inspire, etc. (Règle n° 536.)

La tourterelle ROUCOULANTE *est l'oiseau consacré à Vénus.*—*A côté de la* BÊLANTE *brebis se voyaient les taureaux* MUGISSANTS *et la chèvre* GRIMPANTE. Ici je me sers des adjectifs *roucoulante*, *bêlante*, *mugissants* et *grimpante*, parce que mon intention est non de parler du moment où la tourterelle roucoule, où les taureaux mugissent et où la chèvre grimpe, mais seulement de la faculté qu'ont ces animaux de roucouler, de bêler, de mugir et de grimper. Ces mêmes mots seraient verbes et par conséquent invariables, s'ils exprimaient l'action, c'est-à-dire le moment même où ces animaux roucoulent, bêlent ou mugissent : *presque toujours les brebis rentrent* BÊLANT *dans la bergerie.*—*En passant près de cette prairie, nous avons entendu plusieurs taureaux* MUGISSANT, c'est-à-dire faisant l'action de mugir.

En d'autres termes, on ne peut dire, *la brebis* BÊLANTE, *les taureaux* MUGISSANTS, *les* BONDISSANTS *chevreaux*, *les renards* GLAPISSANTS, *la* RAMPANTE *couleuvre*, *les lions* RUGISSANTS, *la chèvre* GRIMPANTE, *les chameaux* RUMINANTS, etc., que quand il s'agit de brebis qui ne bêlent pas, de taureaux qui ne mugissent pas, de chevreaux qui ne bondissent point, etc. Ces adjectifs alors sont des expressions poétiques qui peignent des qualités inhérentes à ces animaux, des facultés qui leur sont propres, abstraction faite de toute idée d'action.

Mais s'agit-il d'exprimer le moment même où ces animaux mettent ces facultés en jeu, c'est-à-dire le moment même où la brebis bêle, où les taureaux mugissent, où la chèvre grimpe, alors *bêlant*, *mugissant*, *grimpant*, etc., exprimant des actions, sont verbes et conséquemment invariables.

Ces bruits ALARMANT *toute la population, ces nouvelles* DÉSESPÉRANT *tous les citoyens, il s'ensuivit un trouble qui paralysa tous les moyens de défense.*—*Alarmant* qui? La population.—*Désespérant* qui?—Les citoyens. Voilà les régimes directs de *alarmant*, de *désespérant*: or, *alarmant* et *désespérant* sont verbes et conséquemment invariables. (Règle n° 535.)

Qui donc a répandu ces bruits ALARMANTS, *ces nouvelles* DÉSESPÉRANTES?—*Alarmants* et *désespérantes* sont deux adjectifs qui qualifient l'un les bruits et l'autre les nouvelles.

Les brebis BÊLANT *attirent leurs agneaux.* C'est-à-dire les brebis, *quand* elles bêlent. (Voir règle n° 536.)

Faut-il écrire, *j'ai laissé vos enfants* BRILLANTS ou BRILLANT *de santé.*—*Ces guerriers rentrèrent dans leur patrie* BRILLANTS ou BRILLANT *de gloire?*—*Vous avez des diamants* BRILLANTS ou BRILLANT *d'un éclat vif et pur?*

Dans les deux premiers exemples, il faut *brillants*, parce que c'est comme s'il y avait *j'ai laissé vos enfants* BRILLANTS *sous le rapport de la santé*, BRILLANTS PAR *la santé.*—*Ces guerriers rentrèrent dans leur patrie* BRILLANTS PAR *la gloire.* En d'autres termes, c'est la santé qui rend les enfants brillants, et c'est la gloire qui rend tels les guerriers.

Dans le troisième exemple, *brillant* reste invariable, parce qu'il est verbe. Il est verbe et non adjectif, parce que les diamants ne sont pas *brillants* PAR un éclat vif et pur, comme les enfants le sont *par* la santé, et les guerriers *par* la gloire. Au contraire, ce sont les diamants qui donnent cet éclat, qui produisent cet effet, et c'est là le caractère du verbe.

La plupart des naufragés périrent de besoin sur cette plage déserte. Nous n'en trouvâmes plus que quelques-uns que nous emportâmes EXPIRANTS de misère, MOURANTS *de faim.* La circonstance que l'on a à rendre ici, l'état, la situation que l'on a à exprimer, exigent impérieusement *expirants, mourants*, ces adjectifs seuls pouvant nous montrer ces hommes au dernier soupir.

Ce serait différent, si l'on disait :

L'histoire nous apprend que d'innombrables peuplades MOURANT *de faim dans le pays du Nord, fondirent sur les*

contrées méridionales. Ici *mourant* est employé par exagération : il s'agit, en effet, non de gens qui en sont à leur dernier soupir, puisqu'ils se répandent violemment dans d'autres pays, mais seulement de gens pressés, agités par la faim ; en pareil cas, *mourants* dirait beaucoup trop.

BRULANT.—Faut-il, à l'exemple de Girault-Duvivier, non-seulement approuver Racine d'avoir rendu variable le participe présent *brûlant* dans les vers qui suivent, mais encore s'appuyer sur cet exemple pour établir des règles ?

> *Figure-toi Pyrrhus les yeux étincelants,*
> *Entrant à la lueur de nos palais* BRULANTS (1).

Pour nous, il est indubitable que *brûlant* est verbe et conséquemment invariable toutes les fois qu'il se dit d'une chose qui brûle, nous voulons dire *qui est en flamme ;* nous allons le prouver de deux manières.

1° C'est que dans l'application qu'en a faite Racine,

---

(1) " Ce mot *brûlant,* dit ce grammairien, qu'on peut facilement construire avec un des temps du verbe *être,* précédé du relatif *qui,* et d'ailleurs désignant l'*état,* la *qualité,* et non suivi d'un régime, est évidemment adjectif verbal."

Ce qui est beaucoup plus évident pour nous, c'est que, d'une part, le mot *brûlant* n'exprime ni la *qualité,* ni l'*état* d'un palais, alors qu'on l'emploie pour marquer le *moment même* où ce palais brûle, le moment où il est en flamme ; et que, de l'autre, ce moyen mécanique qu'on invoque, par cela seul qu'il est mécanique, ne prouve rien.

Non-seulement il ne prouve rien, mais encore il prouve contre lui-même, ainsi que l'attestent les exemples suivants : *toute la journée on voyait ces messieurs* FUMANT, BUVANT ou JOUANT, c'est-à-dire QUI ÉTAIENT *fumant, buvant* ou *jouant.—Là-bas j'aperçois des hommes* CHASSANT *et* COURANT.—*Non loin de moi se trouvaient des villageois* CAUSANT, RIANT *et* CHANTANT, c'est-à-dire QUI ÉTAIENT *causant,* QUI ÉTAIENT *riant,* QUI ÉTAIENT *chantant.—Quoique nous soyons rentrés d'assez bonne heure, nous les avons trouvés* DORMANT *et* RONFLANT, c'est-à-dire QUI ÉTAIENT *dormant,* QUI ÉTAIENT *ronflant,* etc.

Par ces exemples, on voit que *fumant, buvant, jouant, chassant, riant, chantant, dormant, ronflant,* bien qu'ils puissent se construire avec les mots *qui sont, qui étaient,* n'en restent pas moins participes présents, c'est-à-dire invariables : nous réprouverons donc le moyen donné par Girault-Duvivier.

Qu'après m'avoir dit la raison logique d'un fait, on me donne un moyen mécanique qui facilite et accélère l'application du principe, rien de mieux ; mais qu'à défaut de motifs logiques, on ne me donne qu'un procédé mécanique, je le repousse, parce qu'alors il injurie ma raison, quand encore il ne trompe pas ma croyance.

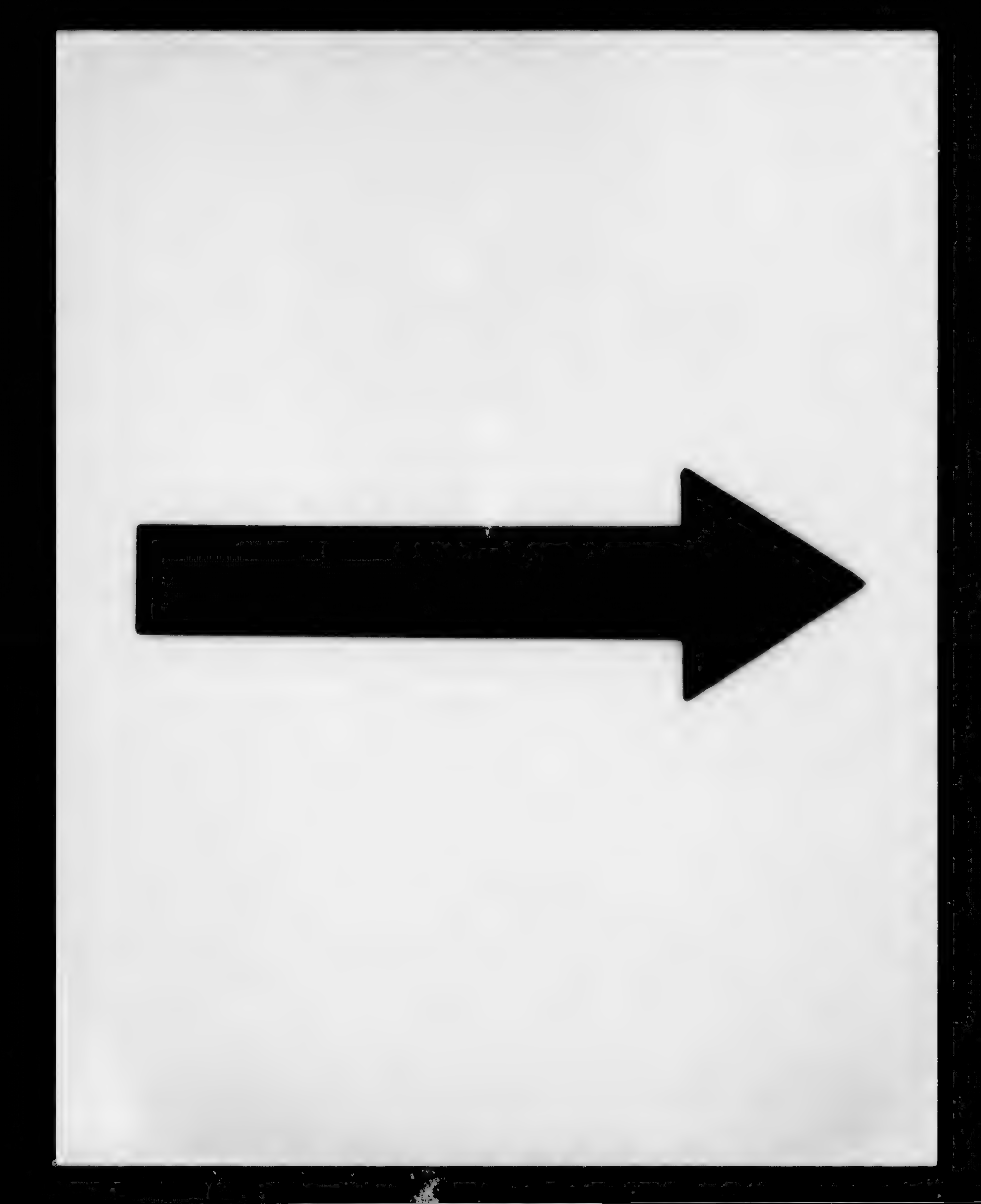
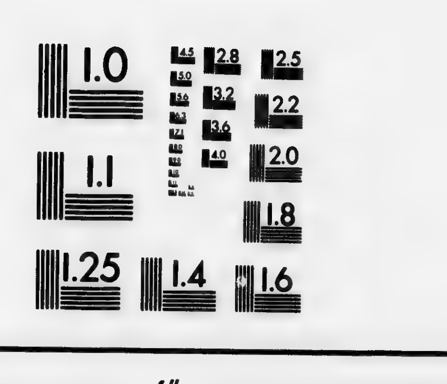


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





brûlant ne marque nullement l'*état*, la *qualité*, comme le prétend Girault-Duvivier, mais bien une *action* qui s'accomplit. En effet, quand ce poëte dit que

Pyrrhus entre A LA LUEUR *de palais* BRULANTS, il représente les palais en flamme, il parle d'une action non accomplie, mais qui s'accomplit, puisqu'il nous montre la lueur que produit cet incendie : or *brûlant* est verbe et non adjectif; et Racine, entraîné par le besoin de la rime, a péché contre la grammaire.

Je dirai de même : *Hier, lorsque je sortis de chez moi, je laissai par inadvertance deux bougies* BRULANT, et non *je laissai deux bougies* BRULANTES,—*Quoique bien éloigné du théâtre de l'incendie, j'aperçus ma maison* BRULANT et non *brûlante.*

Une seconde preuve plus saisissante encore et pour ainsi dire palpable, c'est que *brûlant* n'est adjectif que lorsque c'est à l'aide du tact, du toucher, que nous reconnaissons qu'une chose est en effet brûlante. Par exemple, après avoir mis ma main dans de l'eau plus que chaude, je dirai que je l'ai trouvée *brûlante.* Nous disons de même : *je ne puis encore manger ma soupe, tellement je la trouve* BRULANTE.—*Les murs d'une maison incendiée restent quelque temps* BRULANTS.—*Cet enfant a la fièvre, car il a les mains* BRULANTES, *la tête* BRULANTE. Dans tous ces cas, *brûlant* est adjectif, parce qu'il exprime l'*état ;* et dans tous ces cas aussi, c'est le *toucher* et non la *vue* qui nous donne la certitude que tels objets sont brûlants.

Au figuré, on dit aussi *cœur* BRULANT, *âme* BRULANTE, *style* BRULANT, pour dire *ardent, plein de feu.*

AGISSANT.—Faut-il dire, à l'imitation de La Harpe, *l'air est une force* AGISSANTE *sur les corps les plus solides,* AGISSANTE dans tous *les sens,* AGISSANTE *par sa nature* (1) ?—Par ces derniers mots, *l'air est une force* AGISSANTE *par sa nature,* La Harpe qualifie l'air et nous

---

(1) Voici ce que, dans sa dissertation sur le participe présent, La Harpe dit du mot *agissant,* car ce grand maître s'est aussi occupé de cette difficile question.—" *L'âme* AGISSANT *sur le corps, il en faut con-" clure que,* etc... *Agissant* n'exprimant qu'une action est ici participe. " *L'âme* AGISSANTE serait une faute grossière. Pourquoi ? c'est que " *agissant,* adjectif verbal ne signifie qu'une habitude : *c'est un homme*

le montre comme étant de sa nature, non une force *inerte*, mais une force *agissante ;* il caractérise l'air par une de ses propriétés distinctives : là, sans nul doute, *agissante* est adjectif. Mais quand il nous montre l'air, non pour le qualifier, non pour le caractériser par quelqu'une de ses propriétés, mais bien comme une force qui agit, comme un être qui opère, comme un agent dont l'action se fait sentir sur les corps les plus solides même, c'est là du mouvement, c'est là de l'action, c'est là le verbe. Nous dirons donc.

L'air est une force AGISSANTE *de sa nature,* AGISSANT *sur les corps les plus solides même,* AGISSANT *dans tous les sens.* Et nous traduirons ainsi cette phrase : *l'air est une force par elle-même* AGISSANTE, *une force* QUI AGIT *sur les corps les plus solides même, une force* QUI AGIT *dans tous les sens.*

Nous dirons de même : *on représente l'air comme une force* AGISSANT *sur tous les corps*, c'est-à-dire comme une force *qui exerce son action* sur les corps (1).

EXPIRANT. — A propos de ce participe présent, nous rapporterons ici trois exemples que Girault-Duvivier nous offre pour modèles, et les raisons dont il les appuie. Ces exemples sont pris dans Voltaire.

" AGISSANT, *c'est une tête toujours* AGISSANTE, pour dire, c'est un homme " qui a l'habitude d'agir, une tête qui a l'habitude de penser."

Jusqu'ici il n'y a rien à dire, et la question est fort simple. Mais La Harpe ajoute :

" On dirait très-bien : *l'air est une force* AGISSANTE *sur les corps les* " *plus solides,* AGISSANTE *dans tous les sens,* AGISSANTE *par sa nature.*"

C'est ici que nous ne partageons pas son avis. Voyez nos raisons plus haut.

(1) Faisons encore un exemple de tous points analogue à celui que nous venons d'attaquer. Demandons-nous donc si, parce qu'on dit *une chèvre grimpante*, on peut dire également GRIMPANTE *dans tous les lieux,* GRIMPANTE *sur les rochers les plus escarpés.* Par exemple, tout serait-il bon dans cette phrase, *les chèvres sont des animaux* GRIMPANTS *sur les rochers les plus escarpés,* GRIMPANTS *dans tous les lieux,* GRIMPANTS *de leur nature ?* Indubitablement non. Si *grimpant* est incontestablement adjectif dans GRIMPANTS *de leur nature,* attendu qu'il marque une qualité inhérente aux chèvres, une qualité qui leur est naturelle, il est non moins incontestable que *grimpant* est verbe dans GRIMPANT *sur les rochers,* et dans GRIMPANT *en tous lieux,* attendu qu'ici, comme dans l'exemple de La Harpe, il n'est plus question de *qualité,* de caractère distinctif, mais d'*action.*

Nos pères, nos enfants, nos filles et nos femmes,
Au pied de nos autels, EXPIRANT *dans les flammes.*

" *Expirant*, nous dit ce grammairien, est un mot en *ant* que, par l'analyse, on considère ici comme participe présent.—*Nos pères, nos femmes* EXPIRANT, cela veut dire *qui expirent*. Puis il ajoute, *expirant* emportant l'idée de la perte de l'existence, prend la nature du verbe."

Songe aux cris des vainqueurs, songe aux cris des mourants,
Dans la flamme étouffés, sous le fer EXPIRANTS.

Je vis nos ennemis vaincus et renversés,
Sous nos coups EXPIRANTS, *devant nous dispersés.*

Ici, bien qu'il s'agisse de la perte de l'existence, Girault-Duvivier, désertant son premier principe, nous en fait un second, puisqu'il nous dit : " Dans ces vers, *expirant* désignant un état, une manière d'être, une qualité, et non une action, est adjectif. "

Nous ne prendrons pas la peine de rechercher s'il est vrai que *expirant* marque ici l'*état*, la *qualité ;* nous nous contenterons de faire remarquer qu'il suivrait de là, 1° qu'en disant

EXPIRANT *dans les flammes*, le mot *expirant* serait verbe, et par conséquent *invariable ;*

2° et que si l'on disait,

EXPIRANT *sous le fer*,

EXPIRANT *sous des coups*, le mot *expirant* serait adjectif, et conséquemment variable : telle est du moins la doctrine de Girault-Duvivier.

Mais une telle conséquence blesse notre raison, et nous ne saurions voir qu'une seule et même circonstance dans ces trois exemples,

Des hommes EXPIRANT *dans les flammes*,
Des hommes EXPIRANT *sous le fer*,
Des hommes EXPIRANT *sous nos coups*.

Essayons de faire partager ce sentiment.

Établissons d'abord (et ici est plus de la moitié de la question) que *expirant*, adjectif, signifie qui est près d'expirer, qui est dans un *état* voisin de la mort, dans la situation d'un moribond.

Hier encore l'état de nos pauvres amis nous laissait quelque espoir, aujourd'hui nous les avons trouvés EXPIRANTS, c'est-à-dire rendant le dernier soupir.

Après sa chute, cette malheureuse femme fut relevée EXPIRANTE, c'est-à-dire rendant le dernier soupir.

Qu'il efface ma honte, et que mes yeux mourants
Contemplent deux ingrats à mes pieds EXPIRANTS.
(VOLTAIRE, dans *Zulime*.)

Ici *expirant* signifiant *rendant le dernier soupir*, est régulièrement employé comme adjectif.

Mais *expirant* est verbe et conséquemment invariable, toutes les fois qu'il est suivi d'une expression *énonçant l'objet qui donne la mort*, comme quand on dit,

EXPIRANT sous le *fer*,
EXPIRANT dans les *flammes*,
EXPIRANT sous nos *coups*.

En pareil cas, *expirer* est employé pour *périr*, *mourir*. En effet, *des hommes* EXPIRANT *sous le fer*, *des hommes* EXPIRANT *dans les flammes*, ne sont nullement des hommes *déjà à l'état de moribonds*, mais des hommes *pleins de vie*, périssant, mourant par le fer, par le feu. De même, *des personnes* EXPIRANT *sous nos coups*, ne sont nullement des personnes *déjà expirantes;* et encore moins des personnes *expirantes sous nos coups*, mais des gens *pleins d'ardeur* qui périssent, qui tombent sous nos coups.

Dans tout cas analogue, *expirant* n'exprime nullement un *état*, comme on nous le dit, ne représente nullement des êtres dans la *situation* de moribonds, mais une *action* qui donne violemment la mort à des gens *bien portants*. Il en est de même quand je dis,

Ces criminels qu'une sentence a frappés de la peine capitale, je les ai vus EXPIRANT *de la main du bourreau.* Dans cet exemple encore, où il existe une analogie parfaite avec ceux que nous venons d'attaquer, il ne s'agit pas d'un *état*, mais d'une *action*. Celui qui parle, ne veut ni ne peut, en s'exprimant ainsi, nous dire qu'il a vu les criminels à l'état de moribonds, rendant le dernier soupir, mais bien qu'il les a vus périr, qu'il les a vu supplicier. Encore une fois, il ne peint point un *état*, il raconte un *fait*, une *action*.

Or, si Voltaire a eu raison d'écrire,
Nos enfants EXPIRANT *dans les flammes*,

Il a péché contre la grammaire en écrivant,

Des hommes EXPIRANTS *sous le fer*.

Des ennemis EXPIRANTS *sous nos coups ;* dans ces deux derniers exemples, *expirant* est verbe et non adjectif.

RONFLANT.

Des laquais étendus, RONFLANTS *sur le plancher.*

(VOLTAIRE, *la Femme qui a raison.*)

L'Académie ne fait ce mot adjectif que lorsqu'il s'applique aux choses ; alors il signifie *sonore : instrument* RONFLANT, *voix* RONFLANTE, *style* RONFLANT, *phrase* RONFLANTE, *vers* RONFLANTS. — Au figuré, *promesses* RONFLANTES, c'est-à-dire grandes et vaines.

Ronflant, appliqué aux personnes, ne peut être que verbe : *des laquais* RONFLANT sont des laquais qui ronflent, qui font l'action de ronfler ; l'esprit se refuse à voir là un état ; aussi n'hésitons-nous pas à condamner l'emploi qu'en a fait Voltaire comme adjectif, nous doutons même que ce grand homme eût dit,

Des femmes fatiguées, RONFLANTES *sur le plancher.*

CHANCELANT *dans, sur,* ÉCUMANT *de,* FRÉMISSANT *de,* HALETANT *de,* PALPITANT *de,* TREMBLANT *de,* TRESSAILLANT *de,* VACILLANT *sur, dans.*

Faut-il écrire, *nous rencontrâmes ces enfants* TREMBLANTS *de froid* ou bien TREMBLANT *de froid ?*

Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANTES *de joie* ou bien TRESSAILLANT *de joie ?*

Nous les avons laissés PALPITANTS *de crainte et d'espérance*, ou bien PALPITANT de crainte et d'espérance, etc.?

Avant de répondre à ces questions, nous devons dire les considérations qui, sur ce point, ont servi à fixer notre opinion.

De même qu'il y a des verbes que nous conjuguons assez indifféremment avec *avoir* ou avec *être*, de même nous avons quelques participes qui, suivant nous, et selon les vues de l'esprit, peuvent assez indifféremment aussi s'écrire *variables* ou *invariables*. Cette considération, à

laquelle nous ne pensons pas qu'on se soit jamais arrêté, va beaucoup contribuer à nous faire résoudre certaines difficultés jusqu'ici d'autant plus embarrassantes que, bien qu'elles exigent un examen et même une règle à part, on n'a, pour les combattre, que les ressources impuissantes du principe général.

Parmi les verbes qui se conjuguent assez indifféremment avec *avoir* ou avec *être*, nous citerons *croître, décroître, dégénérer, expirer, vieillir, cesser, déchoir, échoir, empirer.*

Quand on dit, *la rivière* A CRU *d'un mètre,* on fait entendre que le niveau de l'eau s'est porté d'un point à un point plus élevé : il y a donc là une action qui justifie l'emploi du verbe *avoir* (1). Et si l'on dit, *la rivière* EST CRUE *d'un mètre,* on signale une augmentation de l'eau, on parle d'un fait accompli, abstraction faite de toute idée d'action.

De même on dit, *cette race* A *bien* DÉGÉNÉRÉ, pour faire entendre qu'elle a passé d'un état plus avantageux à un état moins avantageux : là aussi il y a une action qui justifie l'emploi de l'auxiliaire *avoir ;* et *cette race* EST *bien* DÉGÉNÉRÉE, pour parler d'un fait accompli, d'un état actuel, abstraction faite de toute idée d'action.

Eh bien, si à l'égard de ces verbes, on eût posé ce principe absolu qu'ils doivent se conjuguer exclusivement avec *avoir,* on en eût limité ou plutôt faussé l'emploi, puisque alors ils n'eussent exprimé qu'une idée de mouvement. En les conjuguant aussi avec *être,* on a cédé à la force de la vérité, attendu que, dans ce qu'ils expriment, l'esprit peut apercevoir, soit la transition d'un état à un autre, c'est-à-dire l'*action,* soit un fait accompli, c'est-à-dire l'*état ;* en cela on a été conséquent, on a été logique.

Pourquoi donc déserterions-nous cette voie de la vérité, cette voie de la raison à propos de certains participes présents ? Pourquoi, lorsqu'il est absolument indifférent pour le cas qu'ils peignent, de l'exprimer par du *mouvement* ou par un *état,* ne pas les écrire facultativement, c'est-à-dire ne pas laisser à l'esprit la faculté de rendre soit ce qui le frappe sous l'un, soit sous l'autre de ces deux points de vue ? Est-il bien, est-il rationnel, quand surtout il y a simultanément *action* et *état* dans le fait à exprimer, de me forcer à représenter du *mouvement* plutôt qu'une *situation,* quand il n'y a pas à invoquer pour l'un une seule raison qu'on ne puisse aussi invoquer pour l'autre ?

Nous considérerons donc indifféremment comme *verbes* ou comme *adjectifs* les participes présents *tremblant, tressaillant* et *palpitant* des exemples qui précèdent, c'est-à-dire que nous écrirons indifféremment, *nous rencontrâmes ces enfants* TREMBLANTS *de froid* ou TREMBLANT *de froid.—Nous trouvâmes ces dames* TRESSAILLANTES *de joie,* ou TRESSAILLANT *de joie.—Nous les avons laissés* PALPITANTS OU PALPITANT *de crainte et d'espérance.*

Que s'il se rencontre quelqu'un qui conteste cette doctrine, nous le prions, avant tout, de nous dire quelle différence il y a entre :

---

(1) On sait que l'auxiliaire *avoir* sert à marquer l'action, et l'auxiliaire *être,* l'état.

Des enfants qui TREMBLENT *de froid et des enfants qui sont* TREMBLANTS *de froid.*

Bien évidemment il n'y en a aucune, bien évidemment il n'existe entre ces deux manières de s'exprimer nulle autre différence que celle qu'il y a entre

La rivière A CRU *d'un mètre*, et *la rivière* EST CRUE *d'un mètre :* or il est indifférent de se servir de l'une ou de l'autre.

De même nous écrirons indifféremment,

Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANT *de joie* ou bien TRESSAILLANTES *de joie.* En mettant TRESSAILLANT *de joie*, c'est comme si nous disions *qui tressaillaient* de joie ; en mettant *tressaillantes* de joie, c'est comme s'il y avait *qui étaient tressaillantes* de joie. Or, comme ces deux expressions peignent le cas au même degré de vérité, nous nous servirons indistinctement de l'une ou de l'autre.

Et quand, dans le troisième exemple, nous écrivons,

Nous les avons laissés PALPITANTS OU PALPITANT *de crainte et d'espérance*, l'adjectif *palpitants* et le participe présent *palpitant*, peignent encore le cas à un égal degré de vérité : par l'adjectif *palpitants*, on exprime l'*état*, on dit *qu'ils étaient palpitants ;* par le participe présent *palpitant*, on exprime le *mouvement*, on dit *qu'ils palpitaient :* dans les deux cas on est dans le vrai, dans les deux cas on dit la chose.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer, il y a une analogie parfaite et même identité de circonstance entre

Cette race A *bien* DÉGÉNÉRÉ OU EST *bien* DÉGÉNÉRÉE,—*Cette femme* A *bien* VIEILLI OU EST *bien* VIEILLIE, etc.

Et entre

Nous rencontrâmes ces enfants TREMBLANT *de froid* OU TREMBLANTS *de froid ;—Nous trouvâmes ces dames* TRESSAILLANT *de joie* OU TRESSAILLANTES *de joie.*

Par identité de circonstances, nous voulons dire que, dans les uns et dans les autres de ces exemples, les circonstances sont telles que, 1° on peut y voir du *mouvement* ou un *état*, 2° que ces circonstances sont également bien rendues, soit qu'on les exprime sous le point de vue du *mouvement* ou sous le point de vue de l'*état :* d'où nous concluons que, dans tout cas analogue, il est indifférent aussi de se servir du participe présent, qui marque le *mouvement*, ou de l'adjectif qui marque la *situation*.

CHANCELANT, VACILLANT.

Nous écrirons donc encore,

Quoiqu'ils eussent pris fort peu de vin pur, ils se levèrent CHANCELANT OU CHANCELANTS.—*Nous les rencontrâmes* VACILLANT *dans leur démarche*, OU VACILLANTS *dans leur démarche*, CHANCELANT *sur leurs jambes* OU CHANCELANTS *sur leurs jambes.*

Au figuré, cependant, et tant au sens physique qu'au sens moral, *vacillant* et *chancelant* sont toujours adjectifs. *Ces dames ne sont pas encore complètement convaincues de la nécessité de prendre un parti ; nous les avons trouvées* VACILLANTES, CHANCELANTES, c'est-à-dire n'ayant d'opinion fixe ni pour ni contre ce qu'on leur propose.—*Les princes mous et incapables n'ont qu'une autorité* CHANCELANTE, *ne laissent que des trônes* VACILLANTS, CHANCELANTS.—*Ces témoins se sont montrés* VACILLANTS *dans leurs dépositions*.

BOUILLANT, ÉCUMANT.

Près d'eux étaient leurs coursiers ÉCUMANT, BOUILLANT *d'impatience*, ou ÉCUMANTS, BOUILLANTS *d'impatience*.

Au figuré, on dit poétiquement, et seulement avec l'adjectif, *la mer écumante, les vagues écumantes*, c'est-à-dire couvertes d'écume, blanches d'écume.

FRÉMISSANT.—*Nous laissâmes ces dames* FRÉMISSANT *de dépit*, ou FRÉMISSANTES *de dépit*, FRÉMISSANT *de joie*, ou FRÉMISSANTES *de joie*.

FUMANT.—*Lorsque je visitai l'Italie, le Vésuve ni l'Etna n'étaient en irruption, mais je les vis* FUMANT ou FUMANTS. *Fumant*, employé comme verbe actif est toujours invariable: *nous les avons trouvés buvant et* FUMANT.—*Je les ai vus qui étaient* FUMANT, c'est-à-dire qui fumaient.

HALETANT, PALPITANT.

Ils approchèrent de nous PALPITANT *de joie* ou PALPITANTS *de joie*, HALETANT *de colère* ou HALETANTS *de colère*.

Ce n'est pas cependant que quelques circonstances extrêmes ou du moins sortant de l'ordinaire, n'amènent des cas exceptionnels où 1° il faut *exclusivement* le participe présent, et 2° d'autres encore où, sans proscrire précisément et absolument l'adjectif, on doit donner la *préférence* au participe présent.

1° Il faut exclusivement le verbe, quand il s'agit de l'instant même où les circonstances naissent, se produisent, éclatent.

Par exemple, je suppose que, pour échapper aux fureurs d'une soldatesque effrénée, une mère se soit cachée avec ses enfants en quelque lieu, et que des hommes en armes l'ayant découverte, voulussent rendre l'impression produite par leur présence sur cette femme, ils devraient dire :

À notre vue, cette mère s'élança vers nous les yeux hagards et TREMBLANT *de frayeur ;* je me sers du participe présent *tremblant* et non de l'adjectif *tremblante*, parce que ces hommes armés étant aux yeux de la mère comme l'image de la mort, il en résulte immédiatement une surexcitation, un transport qui ne peut être rendu avec vérité que par le verbe. En disant *tremblante*, outre qu'on n'exprimerait pas l'exaltation du sentiment que l'imminence d'un tel danger fait soudainement naître, on ne rendrait pas ce mouvement qui fait passer la mère d'une situation à une autre; ce serait rester au-dessous de la vérité, et non-seulement amoindrir le fait, mais encore le mal peindre.

NOTA. *Tremblant* ne saurait être qu'adjectif dans *tête* TREMBLANTE, *voix* TREMBLANTE, parce qu'ici il exprime un état constant.

AUTRE EXEMPLE.—*Jusque-là il était resté calme ; mais à cette parole outrageante, ses yeux* BRILLANT *ou plutôt* ÉTINCELANT *annoncèrent l'agitation de son esprit.* Ici encore il faut *exclusivement* le verbe, parce qu'il ne s'agit ni d'un *état ordinaire*, ni d'un *état déjà existant*, mais de la transition d'un *état* à un *fait* qui se produit, qui éclate.

De là il résulte que, dans certaines circonstances, il est mieux de dire *une personne* ÉCUMANT *de rage*, et dans d'autres circonstances, *une personne* ÉCUMANTE *de rage.*

On dira *une personne* ÉCUMANT *de rage*, si l'on a à peindre soit le moment où la fureur naît et éclate, soit le moment où elle est le plus exaltée : et *une personne* ÉCUMANTE *de rage*, si, le moment de l'exaltation étant passé, on n'a qu'à exprimer l'état qui le suit.

À son emportement, à sa colère succéda une fureur telle, que bientôt ÉCUMANT *de rage, elle eût déchiré son propre sein, si on ne l'en eût empêchée.* Ici c'est un sentiment qui naît, qui éclate, qui cause de l'agitation, or c'est le verbe.

J'ignore ce qui avait ainsi agité cette femme ; mais quand j'entrai chez elle, je la trouvai ÉCUMANT *de rage.* Ici j'emploie de *préférence* le participe présent, parce que, sans avoir été témoin de la transition du calme à l'agitation, je tiens à faire entendre que cette agitation durait encore, qu'elle existait dans son énergie à mon entrée.

Mais je dirais en faisant *écumant* adjectif, *après avoir cruellement exercé sa vengeance, elle eût le courage de rester assise près de sa victime ; c'est ainsi qu'on la trouva encore* ÉCUMANTE *de rage.* Parce qu'ici mon intention est de peindre, non un fait à l'instant qu'il éclate, non un tranport dans sa puissance, dans son énergie, mais un sentiment affaibli, un *état* qui présage le retour au calme.

On dira donc encore, *au moment où, selon leur coutume, ces officiers entraînaient leurs soldats aux combats, ils furent atteints l'un et l'autre ; nous les vîmes* CHANCELANT *sur leurs chevaux, puis tomber et périr.* Ici je n'ai plus la liberté du choix entre le verbe et l'adjectif, parce que j'ai à rendre non un état déjà existant, mais une action que je vois naître, un fait qui se produit.

Mais je dirais, en faisant *chancelant* indifféremment verbe ou adjectif, *plusieurs soldats étourdis par des boissons spiritueuses se tenaient* CHANCELANT ou CHANCELANTS *sur leurs chevaux*. Ici j'ai la liberté du choix entre *chancelant*, verbe, et *chancelants*, adjectif, parce qu'il s'agit d'une circonstance mixte, c'est-à-dire représentant du mouvement, puisque les soldats chancelaient, et aussi un état, puisqu'une telle situation a eu de la durée.

Nous les trouvâmes TREMBLANT *de tous leurs membres*. Ces mots *de tous leurs membres* peignent un cas sinon extrême, du moins qui sort de l'ordinaire, et cela me suffit pour donner la préférence au verbe.

Dans les exemples qui précèdent, les cas sont classés, sont déterminés par les circonstances accessoires ; c'est par elles que nous distinguons s'il y a transition d'un état à un autre, c'est-à-dire *action*, ou simplement permanente dans telle situation, c'est-à-dire *état ;* aussi est-il facile d'appliquer le principe, soit que nous soyons nous-mêmes les narrateurs des faits, ou qu'ils nous soient narrés par d'autres.

Mais ce moyen d'appréciation manque quand le fait est rapporté sans circonstances accessoires ; et c'est ici surtout qu'il importe d'appliquer la règle, attendu que, pour faire comprendre sa pensée, on n'a d'autre ressource que la variabilité ou l'invariabilité du participe présent.

Que, par exemple, je dise, *en entrant chez cette femme, je l'ai trouvée* BOUILLANT *de colère*, par cela seul que je dis *bouillant*, et non *bouillante*, on doit entendre que je parle de l'instant où la colère de cette femme était à son plus haut degré d'exaltation ; et si, au contraire, je n'avais à exprimer que l'émotion vive encore qui suit cette exaltation, je dirais *bouillante* de colère.

1re *Remarque*.—Si ces mêmes participes présents, *chancelant, écumant, frémissant, haletant, palpitant, tremblant, tressaillant, vacillant*, sont employés étant précédés du verbe *être*, on ne peut plus les écrire indifféremment variables ou invariables : par cela seul qu'à tort ou à raison celui qui parle les emploie avec *être*, il les fait adjectifs : *ces hommes commencent* à *être* CHANCELANTS *sur leurs jambes, et* VACILLANTS *dans leur démarche.—Quand nous les vîmes, ils étaient* HALETANTS, PALPITANTS, TREMBLANTS, TRESSAILLANTS, FRÉMISSANTS (1).

2e *Remarque*.—En pratique, outre beaucoup de formules, de tournures qui portent le cachet d'une époque reculée, il existe bon nombre de participes présents que nous écrivons comme ils s'écrivaient lorsque la langue était à demi barbare. Ainsi les praticiens d'aujour-

---

(1) Voyez notre *Nouvelle théorie du participe présent*, d'où nous avons extrait les exercices qui précèdent et où chacun des quatre cents adjectifs verbaux de notre langue est rangé par ordre alphabétique et traité dans toute son étendue.

d'hui vont jusqu'à orthographier comme du temps que *tous* les participes présents étaient variables : *les* AYANTS *droit, les* AYANTS *cause ; les filles* USANTES *et* JOUISSANTES *de leurs droits*, etc., etc.

On ne saurait voir dans une telle orthographe que l'effet de l'empire de l'habitude et de la tradition. Effectivement, le langage des lois, des formules judiciaires, de certains actes publics, étant de son essence un langage traditionnel et sacramentel, emprunté à un temps où la langue était en travail et se transformait, il n'est pas étonnant qu'en passant jusqu'à nous il ait conservé dans ses formes les vices de son origine. Mais ce que nous voudrions, c'est que, tout en conservant ces expressions du passé, on leur fît sentir dans leur orthographe l'action commune de la règle : en écrivant *les* AYANT *droit, les* AYANT *cause, les filles* USANT *et* JOUISSANT *de leurs droits*, etc., etc., on aura satisfait à la grammaire sans rien ôter à l'expression.

CHAPITRE IX.

DU PARTICIPE PASSÉ.

537.—Commme il n'est guère possible d'établir des règles solides sur l'accord des participes passés qu'en basant ces règles sur l'espèce des verbes, nous rentrerons dans cette matière.

538.—Comme on l'a déjà vu, page 34, nous n'avons que cinq sortes de verbes, savoir : le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *pronominal* et le verbe *impersonnel.*

Du verbe ACTIF.

539.—On appelle *actif* tout verbe qui peut avoir un régime direct.

Or on reconnaît qu'un verbe est actif, quand il peut être suivi de l'un des mots *quelqu'un*, *quelque chose*. Ainsi, *aimer*, *étudier*, *chérir*, *faire*, *concevoir*, etc., sont des verbes actifs, car on peut dire *aimer quelqu'un*, *étudier quelque chose*, etc.

540.—Mais comme le verbe actif peut devenir *passif*, et que cette transformation influe sur l'accord du participe, nous ajouterons :

1° Un verbe actif conjugué avec *avoir* reste toujours actif (*pas d'exception*) ;

2° Un verbe actif conjugué avec *être* est tantôt actif et tantôt passif; il est actif si le sujet fait l'action, et passif si le sujet la supporte.

J'ai EMBRASSÉ *ma mère.*

Embrassé vient du verbe actif *embrasser quelqu'un ;* il reste actif, parce qu'il est conjugué avec *avoir* (1).

Ces dames se sont SALUÉES.

Saluées vient du verbe actif *saluer quelqu'un ;*

Il reste actif, parce que le sujet *dames* fait l'action : les dames ont salué elles.

Ces enfants se sont OCCUPÉS.

Occupés vient du verbe actif *occuper quelqu'un ;*

Il reste actif, parce que le sujet *enfants* fait l'action : les enfants ont occupé eux.

Du verbe PASSIF.

541.—On appelle *passif* un verbe qui vient d'un verbe actif conjugué avec *être* et dont le sujet ne fait pas, mais supporte l'action.

Les ennemis ont été CULBUTÉS *par nos troupes.*

Culbutés vient du verbe actif *culbuter quelqu'un.*

Ce verbe resterait actif, si le sujet *ennemis* faisait l'action ; mais par cette expression, *les ennemis ont été culbutés*, on indique clairement qu'au lieu de faire l'action, les ennemis la supportent ; le verbe est donc passif.

Cette bouteille s'est CASSÉE.

Cassée vient du verbe actif *casser quelque chose ;*

Ce verbe resterait actif, si le sujet faisait l'action. Mais la *bouteille* ne casse pas ; elle ne peut casser quelque chose, ni se casser elle-même : *s'est cassée* est donc un verbe passif.

---

(1) Nous ne saurions trop engager les maîtres à exiger que leurs élèves sachent distinguer imperturbablement chaque verbe par son espèce, attendu que l'étude des participes ne consiste guère qu'à savoir faire cette distinction.

La porte s'est OUVERTE.

Ouverte vient du verbe actif *ouvrir quelque chose ;*

Ce verbe resterait actif, si le sujet *porte* faisait l'action. Mais la porte n'a pas ouvert, n'a pu ouvrir : *s'est ouverte*, est donc un verbe passif.

Or un verbe n'est passif qu'autant,

1° *Qu'il vient d'un verbe* ACTIF ;
2° *Que ce verbe est conjugué avec* ÊTRE ;
3° *Que le sujet supporte l'action.*

Du verbe NEUTRE.

542.—Ainsi que le verbe actif, le verbe *neutre* exprime souvent une action faite par le sujet ; mais il diffère du verbe actif en ce qu'il ne saurait avoir de régime direct : *je marche, tu cours, il voyage.*

Le verbe neutre se distingue donc du verbe actif en ce qu'il ne saurait être suivi de *quelqu'un* ni de *quelque chose.* Or, *dormir, régner, plaire, convenir,* sont neutres, car on ne peut dire, *dormir quelqu'un, régner, convenir quelque chose* (1).

La plupart des verbes neutres se conjuguent avec *avoir*, les autres avec *être.*

Les verbes neutres conjugués avec *avoir* sont invariables au participe (*pas d'exception*).

543. — Les verbes neutres conjugués avec *être* sont tous variables au participe, excepté ceux dont la signification permet de les conjuguer avec *avoir.*

---

(1) Mais de crainte que cette distinction ne soit encore une difficulté, nous allons donner un moyen infaillible d'éviter toute confusion.

Lorsque, pour découvrir l'espèce d'un verbe, on essaie de le faire suivre des mots *quelqu'un* ou *quelque chose,* il faut bien se garder de le faire précéder d'aucun autre verbe que de *peut-on ?*

Ainsi, pour trouver l'espèce des verbes *périr, mourir, rendre, voyager, lire, naître, tomber, dire, croître,* etc., il faut prendre le verbe à l'infinitif et se questionner de cette manière :

PEUT-ON *périr* quelqu'un ou *périr* quelque chose ?—Non. (Le verbe est donc neutre.)—Peut-on *mourir* quelqu'un ou *mourir* quelque chose ?—Non. (Le verbe est donc neutre.)—Peut-on *rendre* quelqu'un ou *rendre* quelque chose ?—Oui. (Le verbe est donc actif.)—Peut-on *voyager* quelqu'un ou *voyager* quelque chose ?—Non. (Le verbe est donc neutre.) Etc., etc.

Arriver, *partir*, *tomber*, *naître*, *mourir*, *venir*, etc., sont variables, et font *nous sommes arrivés*, *elle est arrivée*, *ils sont partis*, *elles sont tombées*, *nous sommes nés*, *ils sont morts*, parce qu'on ne pourrait conjuguer ces verbes avec *avoir ;* car on ne dit pas, *j'ai arrivé*, *j'ai parti*, *j'ai mort*, *j'ai né*, etc.

Mais il faut écrire, sans les faire varier, les participes neutres suivants : *ils se sont* NUI, *nous nous sommes* PARLÉ, *elles se sont* SOURI, *ils se sont* SUCCÉDÉ, etc., parce que ces verbes peuvent être conjugués avec *avoir*, sans que leur signification en souffre : *ils se sont nui* peut se rendre par *ils* ONT NUI *à eux ; nous nous sommes parlé*, par *nous* AVONS PARLÉ *à nous*, etc. ; c'est par euphonie qu'ils sont ainsi conjugués avec *être*.

Des verbes PRONOMINAUX.

544.—On appelle *pronominaux*, les verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne, comme *je me console*, *tu te rappelles*, *il se flatte*. Ils se divisent en *essentiels* et en *accidentels*.

545.—Les verbes pronominaux *essentiels* sont ceux qui ne peuvent se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne ; tels sont *s'abstenir*, *s'emparer*, *se souvenir*, *se repentir*, *s'écouler*, *se réfugier*, *s'en aller*, *s'enfuir*, *s'évanouir*, *s'empresser*, *s'envoler*, *se moquer*, etc., qui font *je m'abstiens*, *je m'empare*, *je me souviens*, *je me repens*, etc., et non *j'abstiens*, *j'empare*, *je souviens*, *je repens*.

546.—Les verbes pronominaux *accidentels* sont ceux qui, tout en étant conjugués avec deux pronoms de la même personne, peuvent se conjuguer avec un seul. *Je me plains*, *tu te félicites*, *il se vante*, *nous nous engageons*, *vous vous nuisez*, *ils se parlent*, sont des verbes pronominaux accidentels, car ils peuvent se conjuguer avec un seul pronom : *je plains*, *tu plains ; je félicite*, *tu félicites ; je vante*, *tu vantes*, etc.

C'est pour l'harmonie seule que l'auxiliaire *être* se trouve substitué à l'auxiliaire *avoir ;* par là, on évite ce qu'il y aurait de blessant pour l'oreille à dire, *ces enfants se* ONT FRAPPÉS, *elle s'*A OCCUPÉE, *il s'*A APPROCHÉ, etc.

547.—*Remarque.*—Les verbes pronominaux *accidentels* ne sont rien autre chose que des verbes actifs, passifs, neutres ou impersonnels.

Or si je dis, *vous vous êtes* BLESSÉ, j'emploie un verbe pronominal *accidentel*, parce qu'il peut se conjuguer avec un seul pronom, *je blesse, tu blesses*, etc.

Et en disant, *nous nous sommes* SOUVENUS *de cela*, je me sers d'un verbe pronominal *essentiel*, parce que, pour le conjuguer, il faut indispensablement deux pronoms de la même personne. En effet, on ne dit pas avec un seul pronom, *je souviens, tu souviens*, mais *je me souviens, tu te souviens*, etc.

Dee verbes IMPERSONNELS.

548—On appelle *impersonnels* les verbes qui n'ont que la troisième personne du singulier, comme *il faut, il pleut, il y a, il neige*, etc.

Mais il est des verbes actifs, des passifs, des neutres et des pronominaux, qui deviennent impersonnels; c'est lorsque étant précédés du pronom *il*, ce pronom ne se rapporte à rien: IL *a été* ORDONNÉ *que*.... IL *est* SURVENU *des événements; depuis lors* IL *s'est* ÉCOULÉ *vingt jours*; IL *est utile que*.... IL *est vrai que*.... etc.

Le participe de tout verbe impersonnel est invariable.

On écrira donc, sans les faire varier, les participes des phrases suivantes:

IL *lui fut* PAYÉ *une somme importante.*

IL *s'est* PORTÉ *une infinité de personnes sur la place.*

IL *est* ARRIVÉ *trois dames dans cette voiture*, etc.

RÈGLE DES PARTICIPES PASSÉS.

Les participes passés ne sont assujétis qu'à deux seules règles, quelle que soit la forme sous laquelle ils soient employés.

PREMIÈRE RÈGLE.

549.—S'accorde avec le *régime direct*,

Tout participe ACTIF, quand ce régime est avant le participe: *Voilà les livres que j'ai* ACHETÉS.

SECONDE RÈGLE.

550.—S'accordent avec le *sujet*,

1° Tout participe PASSIF : *Nous avons été* FRAPPÉS ;

2° Tout participe NEUTRE conjugué avec ÊTRE, et dont la signification ne permet pas de le conjuguer avec AVOIR : *Elle est* ARRIVÉE, *ils sont* PARTIS ;

3° Tout participe PRONOMINAL ESSENTIEL : *Nous nous en sommes* REPENTIS, *elles se sont* ÉVANOUIES, etc. (1).

D'après ces règles, nous le répéterons encore, on sent qu'il est indispensable de connaître ce qui est dit du *sujet* et du *régime*, et de savoir distinguer chaque verbe par son espèce.

551.—*Remarque.*—Tout participe qui n'est accompagné d'aucun auxiliaire est un véritable adjectif, qui s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Cette dame, FRAPPÉE *de cette nouvelle, tomba* ÉVANOUIE *dans nos bras.—Sa vieillesse paraissait* FLÉTRIE *et* ABATTUE *auprès de celle de Mentor.*

551 *bis.*—Il faut en excepter *vu, lu, approuvé, collationné, certifié,* etc., qui s'emploient d'une manière invariable et absolue dans certaines formules de pratique et d'administration : VU *par la cour les pièces mentionnées ;* APPROUVÉ *l'écriture ci-dessus ;* CERTIFIÉ *la présente copie conforme à l'original,* etc. Alors ces participes sont les premiers mots de la phrase. Mais placés après le nom, ils en prennent le genre et le nombre : *les pièces* VUES *par la cour sont volumineuses ; l'écriture* APPROUVÉE *par lui équivaut à une copie de sa main.*

Exercices sur les règles des participes.

Nous avons LU *cet ouvrage avec plaisir.*

Lu est actif (*lire quelque chose*) ; conjugué avec *avoir,* il reste actif.

---

(1) La Grammaire considère avec raison comme régime *direct* le second pronom du verbe essentiellement pronominal, et, en réalité, c'est avec ce second pronom que cet accord a lieu. Mais comme, par exemple, dans ces mots *nous nous sommes aperçus qu'on vous trompait,* il est aussi difficile aux enfants de distinguer qu'aux maîtres de détacher ce régime et de l'expliquer, nous avons préféré dire que l'accord se fait avec le *sujet,* toujours facile à trouver. Cela est sans inconvénient, le sujet et le régime étant toujours de la même personne.

Il y aura accord si le régime est avant le participe. Cherchons-le en disant : *nous avons lu quoi?—cet ouvrage :* ce régime se trouvant après le participe, pas d'accord.

Nous avons REÇU *les fruits que vous nous avez* ENVOYÉS.

Reçu et *envoyé* sont actifs (*recevoir, envoyer quelque chose*), conjugués avec *avoir*, ils restent actifs : il y aura accord avec le *régime*, si toutefois ce régime est avant le participe. Cherchons-le en disant : *Nous avons reçu quoi?—ces fruits :* ce mot étant après le participe *reçu*, point d'accord. *Vous avez envoyé quoi?—les fruits :* ce mot étant avant le participe *envoyé*, accord.

Plusieurs voleurs ont été ARRÊTÉS.

Arrêtés vient du verbe actif *arrêter quelqu'un*, conjugué avec *être*, il sera actif si le sujet *voleurs* fait l'action; et passif, si ce sujet supporte l'action. Mais quand je dis *les voleurs ont été arrêtés*, je vois que les *voleurs* ne font pas mais supportent l'action : le verbe est donc passif, et s'accorde avec le sujet *voleurs*.

Les prix se sont DISTRIBUÉS*hier*.

Distribuer vient du verbe actif *distribuer quelque chose ;* conjugué avec *être*, il sera actif si le sujet fait l'action; mais je vois que les prix ne font pas l'action de distribuer : le verbe est donc passif, il s'accorde avec le sujet *prix*.

Mes tantes sont ARRIVÉES *hier au soir*.

Arrivées est neutre (on ne dit pas *arriver quelqu'un*)

Ce verbe ne pourrait se conjuguer avec *avoir*, car on ne dit pas *j'ai arrivé :* il est donc variable, et s'accorde avec le sujet *tantes*.

Ces personnes se sont PARLÉ.

Parlé est neutre (on ne dit pas *parler quelqu'un.*)

Et quoique ce verbe soit conjugué avec *être*, je trouve qu'il peut se conjuguer avec *avoir ;* car on peut dire *j'ai parlé, tu as parlé*, etc., *ces personnes ont parlé :* ce participe est donc invariable.

Ces messieurs ont toujours VÉCU *en bonne intelligence*.

Vécu est neutre (on ne dit pas *vivre quelqu'un*); conjugué avec *avoir*, il est invariable.

Vos nièces se sont EMPRESSÉES de vous écrire.

Empressées est pronominal et essentiel, car ce verbe ne peut se con-

juguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne : *je m'empresse, tu t'empresses*, et non *j'empresse, tu empresses*, accord avec le sujet *nièces*.

Ses créanciers se sont ABSTENUS *de le poursuivre.*

Abstenus est pronominal essentiel (on dit *je m'abstiens*, et non *j'abstiens*) : accord avec le sujet *créanciers*.

Il est PASSÉ, *il est* ARRIVÉ *deux courriers.*

Passé et *arrivé* sont ici impersonnels, le pronom *il*, qui les précède, ne se rapportant à rien : or ils sont invariables.

Je leur ai ÉCRIT, *et elles m'ont* RÉPONDU.

Écrit et *répondu* sont actifs (*écrire, répondre quelque chose*). Conjugués avec *avoir*, ils restent actifs. Cherchons-en les régimes en disant : *j'ai écrit quoi? elles ont répondu quoi?* Nul régime n'étant exprimé dans la phrase, point d'accord.

Les mauvais temps qu'il A FAIT.

Fait est ici impersonnel ; le pronom *il* qui le précède ne se rapportant à rien : or il est invariable.

Remarque importante.

552.—Le régime direct exprime toujours la totalité des choses ou des personnes nommées dans la phrase : *ces pêches étant mûres, nous* LES *avons cueillies*, c'est-à-dire nous avons cueilli toutes les pêches dont on parle.

Le pronom relatif *en* signifiant DE CELA, ou ne pouvant exprimer qu'une partie des personnes ou des choses auxquelles il se rapporte, ne saurait jamais être régime direct, ni, conséquemment, faire varier le participe :

Ces pêches étant mûres, nous EN *avons* CUEILLI, *nous* EN *avons* MANGÉ ; c'est-à-dire nous avons cueilli et mangé, non toutes les pêches dont on parle, mais seulement une partie : or, tout participe qui n'a d'autre rapport qu'avec le régime indirect *en* reste invariable.

Mais il ne faut pas conclure de là que la présence du relatif *en* dans une phrase suffise pour que le participe qui le suit soit toujours invariable ; car, outre

ce régime indirect *en*, il arrive quelquefois que le participe a, comme dans les phrases suivantes, un régime direct avec lequel il s'accorde.

Je LES *en ai* REMERCIÉS, *je* LES *en avais* PRIÉS, *nous* NOUS *en sommes* CHARGÉS, *il* NOUS *en a* PRÉVENUS; *ils s'en étaient d'abord* APPROCHÉS, *mais bientôt ils s'en sont* ÉLOIGNÉS.

De même on dira, *combien de livres j'ai* ACHETÉS ! *combien j'en ai* LU ! *combien de lettres il a* REÇUES ! *combien il en a* ÉCRIT *lui-même ?*

Suite des exercices sur les participes.

Ces élèves ont OBTENU *les premiers prix.*

Obtenu vient du verbe actif *obtenir quelque chose.* Conjugué avec *avoir,* il reste actif : accord avec le régime, si ce régime est avant le participe. Cherchons-le en disant : les élèves ont obtenu *quoi ?—les prix ;* ce mot *prix* étant après le participe, pas d'accord.

Elles se sont TOURMENTÉES.

Tourmentées vient du verbe actif *tourmenter quelqu'un.* Quoiqu'il soit conjugué avec *être,* il reste actif, parce que le sujet *elles* fait l'action. Elles ont tourmenté *qui ?—elles,* exprimé par *se :* accord.

Quant à ces fleurs, je les ai ARROSÉES.

Arrosées vient du verbe actif *arroser quelque chose.* Avec *avoir,* il reste actif : j'ai arrosé *quoi ?—les fleurs :* accord, parce que ce régime *fleurs* est avant le participe.

A cette nouvelle, ils restèrent ÉTONNÉS *et ne sachant plus quel parti prendre.*

Le participe *étonnés,* n'étant accompagné ni du verbe *avoir* ni du verbe *être,* fait la fonction d'adjectif : accord avec *ils.*

Les fruits se sont VENDUS *cher cette année.*

Vendus vient du verbe actif *vendre quelque chose.* Comme il est conjugué avec *être,* et que le sujet *fruits* ne fait pas l'action de vendre, il devient passif : accord avec ce sujet.

Ces jeunes gens se sont REPOUSSÉS.

Repoussés vient du verbe actif *repousser quelqu'un.* Quoiqu'il soit

conjugué avec *être*, il reste actif, parce que le sujet *jeunes gens* fait l'action de repousser : ils ont repoussé *qui ?—eux*, exprimé par *se* : accord.

Cette affaire s'est JUGÉE *hier.*

Jugée vient du verbe actif *juger quelque chose*. Mais le sujet *affaire* ne pouvant faire l'action de juger, le verbe devient passif : accord avec ce sujet.

Nous avons VOYAGÉ *en Italie.*

Voyagé est neutre (on ne dit pas *voyager quelqu'un*). Ce participe est invariable, parce qu'il est conjugué avec *avoir*.

Les deux heures que ces orateurs ont PARLÉ *ne nous ont pas* PARU *longues.*

Parlé et *paru* sont neutres (on ne dit pas *parler quelque chose*, *paraître quelqu'un*). Ils sont invariables, parce qu'ils sont conjugués avec *avoir*.

Ces fruits étant mûrs, j'en ai MANGÉ.

Mangé est *actif* (*manger quelque chose*). Conjugué avec *avoir*, il reste actif. Mais ici je ne puis dire *j'ai mangé quoi ?* pour avoir la réponse *les fruits*, parce que ce serait faire entendre que j'ai mangé tous les fruits, quand je n'en ai mangé qu'une partie. Le pronom *en* signifiant de cela, *une partie de cela*, n'est qu'un régime indirect, qui ne peut jamais faire varier le participe qui s'y rapporte.

Cette bûche s'est CONSUMÉE.

Consumée vient du verbe actif *consumer quelque chose*. Conjugué avec *être*, il sera actif si le sujet *bûche* fait l'action, et passif s'il ne la fait pas. Mais la bûche n'a pu faire l'action de consumer ; au contraire, elle l'a supportée, puisqu'elle a été consumée : le verbe est donc passif : accord avec ce sujet.

Mes oncles sont REVENUS *de leur voyage.*

Revenus est neutre (on ne dit pas *revenir quelqu'un*) ; et comme il ne pourrait se conjuguer avec *avoir*, puisqu'on ne dit pas *j'ai revenu*, il est variable, et s'accorde avec le sujet *oncles*.

Leurs services m'ont été fort utiles, je les ai REMERCIÉS.

Remerciés est actif (*remercier quelqu'un*). Conjugué avec *avoir*, il reste actif. J'ai remercié qui ?—*eux*, exprimé par *les* : accord.

Nous nous sommes REPENTIS *de cette démarche inconsidérée.*

Repentis est pronominal essentiel, parce qu'on ne peut le conjuguer

autrement qu'avec deux pronoms de la même personne : *je me repens, tu te repens*, et non *je repens, tu repens* : accord avec le sujet *nous*.

Les six ans qu'il a RÉGNÉ *sont une chaîne de malheurs.*

Régné est neutre (on ne dit pas *régner quelque chose*). Conjugué avec *avoir*, il est invariable.

Ces demoiselles sont PARTIES *ce matin.*

Parties est neutre (on ne dit pas *partir quelqu'un*.) Comme il ne pourrait se conjuguer avec *avoir*, puisqu'on ne dit pas *j'ai parti*, il y a accord avec le sujet *demoiselles*.

Ils se sont NUI *par leur empressement.*

Nui est neutre (on ne dit pas *nuire quelqu'un*). Quoiqu'il soit conjugué avec *être*, il est invariable, parce qu'il a un sens qui permet de le conjuguer avec *avoir* : on dit bien *j'ai nui, tu as nui*.

Trois ans se sont ÉCOULÉS *et notre espérance s'est* ÉVANOUIE.

Écoulés et *évanouie* sont pronominaux essentiels, parce qu'en parlant du temps, on ne dirait pas *il écoule*, mais *il s'écoule* : on ne dirait pas non plus *j'évanouis* : mais *je m'évanouis* : accord avec les sujets *ans* et *espérance*.

Ces hommes n'ont pas la qualité qu'ils se sont ARROGÉE.

Arrogée est actif (*s'arroger quelque chose*). Quoiqu'il soit conjugué avec *être*, il reste actif, parce que le sujet *hommes* fait l'action. Ils se sont arrogé quoi ? *la qualité* : accord.

Remarque.—De tous les verbes pronominaux essentiels, *s'arroger* est le seul qui puisse avoir un nom pour régime direct ; aussi le range-t-on dans la classe des verbes actifs en lui en appliquant la règle.

L'eau s'est RÉDUITE.

Réduite vient du verbe actif *réduire quelque chose*. Comme il est conjugué avec *être*, et que le sujet *eau* ne fait pas l'action de réduire, puisque, au contraire, elle est réduite, il devient passif : accord avec ce sujet.

Il est SURVENU *des événements fâcheux.*

Survenu est invariable, parce qu'ici il est impersonnel, le pronom *il* de cette phrase ne se rapportant à rien.

Quant aux fleurs de ce jardin, j'en ai CUEILLI.

Cueilli vient du verbe actif *cueillir quelque chose*. Mais ici je ne puis dire *j'ai cueilli quoi ?* pour avoir la réponse *les fleurs*, parce que ce serait faire entendre que j'ai cueilli toutes les fleurs dont il est

question, quand je n'en ai cueilli qu'une partie : le pronom *en*, signifiant *de cela, une partie de cela*, n'est qu'un régime indirect, qui ne peut jamais faire varier le participe qui s'y rapporte.

Il a été FORMÉ *des établissements pour...*

Formé est invariable, parce qu'ici il est impersonnel, le pronom *il* de cette phrase ne se rapportant à rien.

Les trois mois qu'il a VOYAGÉ *ont remis sa santé.*

Voyagé est neutre (on ne dit pas *voyager quelqu'un*). Conjugué avec *avoir*, il est invariable.

Il a été PRÉPARÉ *une pièce pour vous recevoir.*

Préparé est ici impersonnel, le pronom *il* qui le précède ne se rapportant à rien : or il est invariable.

Des participes suivis d'un verbe.

553.—Lorsqu'un participe est suivi d'un verbe, il faut avant tout s'assurer de l'espèce des deux verbes.

Si l'un est actif, l'autre neutre, le régime appartient nécessairement au verbe actif.

Les enfants que j'ai VUS *tomber.*
Vus vient du verbe actif *voir quelqu'un.*
Tomber est neutre (on ne dit pas *tomber quelqu'un*).

Le régime *que*, représentant *enfants*, appartient donc au participe *vus :* accord avec ce régime.

Vos sœurs ne sont pas dans leur chambre : je les ai ENTENDUES SORTIR.

Entendues vient du verbe actif *entendre quelqu'un.*
Sortir est neutre (on ne dit pas *sortir quelqu'un*).

Le régime *les*, représentant *sœurs*, appartient encore au participe actif *entendues* : accord avec ce régime.

554.—Mais si le participe et le verbe suivant sont l'un et l'autre *actifs*, comme dans

La lettre que j'ai ENTENDU LIRE.

Faites-vous ces deux questions, en plaçant ainsi le régime alternativement après les deux verbes :

Ai-je entendu la lettre lire ?
Ai-je entendu lire la lettre ?

Le sens est *j'ai entendu lire la lettre.* Ce régime *lettre* appartenant au verbe *lire*, le participe reste invariable. (Le régime appartient toujours à celui des deux verbes après lequel il convient de le placer.)

Les blés que j'ai VU MOISSONNER.

Vu et *moissonner* sont actifs (*voir moissonner quelque chose*). Disons donc :

Ai-je vu les blés moissonner ?
Ai-je vu moissonner les blés ?

Le sens est *j'ai vu moissonner les blés.* Ce mot *blés* se plaçant mieux après l'infinitif *moissonner*, en est le régime : or le participe est invariable.

Les enfants que j'ai VUS ÉTUDIER *sont attentifs.*

Vus et *étudier* sont actifs (*voir quelqu'un, étudier quelque chose*). Disons encore :

Ai-je vu étudier les enfants ?
Ai-je vu les enfants étudier ?

Le sens est *j'ai vu les enfants étudier :* or, le mot *enfants* se plaçant mieux après le participe *vu*, en est le régime : accord.

On ne pourrait admettre *j'ai vu étudier les enfants*, car la phrase ne dit pas qu'on étudie les enfants.

Voilà les dames que j'ai ENTENDUES CHANTER.
Entendues et *chanter* étant actifs, disons encore :
Ai-je entendu chanter les dames ?
Ai-je entendu les dames chanter ?

Le sens est *j'ai entendu les dames chanter, qui chantaient :* accord.

On ne pourrait admettre *j'ai entendu chanter les dames*, attendu qu'on ne chante pas les dames.

Voilà les livres que vous lui avez RECOMMANDÉ *d'*APPORTER.

Recommandé et *apporter* sont actifs (*recommander, apporter quelque chose.*)

Avez-vous recommandé les livres ?

Avez-vous recommandé d'apporter des livres?

Le sens est *vous avez recommandé d'apporter les livres.* Et ce mot *livres* se plaçant mieux après le verbe *apporter* qu'après le participe *recommandé*, ce participe est invariable.

Les deux ans qu'il a EMPLOYÉS *à* ÉTUDIER.

Employés et *étudier* étant actifs, dites encore:

A-t-il employé les ans à étudier?

A-t-il employé à étudier les ans?

Le sens est *il a employé les ans:* accord.

Les mathématiques que vous avez DÉSIRÉ *que j'*ÉTUDIASSE.

Désiré et *étudiasse* sont actifs (*désirer, étudier quelque chose.*) Disons toujours:

Avez-vous désiré les mathématiques?

Avez-vous désiré que j'étudiasse les mathématiques?

Le sens est *vous avez désiré que j'étudiasse les mathématiques.* Et ce mot se plaçant mieux après le verbe *étudier*, le participe est invariable.

555.—Mais le second verbe est ordinairement sous-entendu après les participes *pu, dû, voulu,* qui restent invariables. *Il a fait toutes les démarches qu'il a pu, qu'il a dû,* c'est-à-dire *qu'il a pu, qu'il a dû faire.—Il en a retiré tous les avantages qu'il en a voulu,* c'est-à-dire *qu'il a voulu en retirer.* De plus, ces participes sont invariables, parce qu'ils sont neutres et conjugués avec *avoir.*

Exemples sur le participe LAISSÉ.

555 *bis.—Je les ai* LAISSÉS *venir, je les ai* LAISSÉS *tomber, je les ai* LAISSÉS *partir.*

Laissés est actif (*laisser quelque chose.*)

Venir, tomber et *partir* étant neutres, puisqu'on ne peut dire *venir, tomber, partir quelqu'un,* le régime appartient au participe *laissé:* accord.

Sophie ayant voulu vous faire une lettre, je l'ai LAISSÉE *écrire, je l'ai* LAISSÉE *répondre seule.*

Laissée, écrire et *répondre* étant actifs, disons encore:

Ai-je laissé Sophie écrire et répondre?

Ou *ai-je laissé écrire et répondre Sophie?*

Le sens est *j'ai laissé Sophie écrire et répondre:* or,

Sophie se plaçant mieux après *laissé*, est le régime de ce participe : accord.

On ne pourrait admettre *j'ai laissé écrire et répondre Sophie*, attendu qu'on ne peut dire *écrire, répondre quelqu'un.*

Il s'est dit le maître de ces objets, et on les lui a LAISSÉ *prendre, on les lui a* LAISSÉ *enlever.*

Laissé, prendre et *enlever* étant actifs, disons encore :

A-t-on laissé les objets prendre et enlever ?

Ou *a-t-on laissé prendre et enlever les objets ?*

Le sens est *on a laissé prendre et enlever les objets.*

Or le nom *objets*, se plaçant mieux après *prendre* et *enlever*, en est le régime, et conséquemment *laissé* reste invariable.

Quelquefois chacun des deux verbes a un régime : alors il ne saurait y avoir de difficulté : *Je les ai* LAISSÉS TERMINER *leurs travaux.* C'est-à-dire j'ai laissé *eux* terminer leurs travaux : le participe *laissé* s'accorde donc avec son régime *les.*

Ce cas se présente aussi après d'autres verbes :

Je les ai VUS ÉTUDIER *leurs leçons.* C'est-à-dire j'ai vu *eux* étudier leurs *leçons.*

Nous les avons ENTENDUS POUSSER *des cris.* C'est-à-dire nous avons entendu *eux* pousser des cris.

Des participes EU *et* DONNÉ.

556.—Lorsque les participes *eu* et *donné* sont avant un verbe à l'infinitif, comme dans

Les difficultés que j'ai EUES *à* COMBATTRE,

Les livres que vous m'avez DONNÉS *à* LIRE,

On fait de préférence retomber le régime sur le participe, quoique ces phrases puissent se tourner également par

J'ai eu des difficultés à combattre,

J'ai eu à combattre des difficultés ;

Vous m'avez donné des livres à lire,

Vous m'avez donné à lire des livres.

Nous écrirons donc,

Il s'est acquitté des commissions qu'on lui a DONNÉES *à faire et des devoirs qu'il à* EUS *à remplir.*

Du participe FAIT.

557.—Le participe *fait* est actif, quand il n'est pas avant un verbe à l'infinitif; il suit alors la règle des verbes actifs : *Elle a* FAIT ses devoirs. *Les belles actions qu'il à* FAITES.

Mais placé avant un verbe à l'infinitif, le participe *fait* est toujours invariable, parce qu'il ne conserve plus sa signification active, *faire quelque chose.* Il ne présente, avec le verbe qui le suit, qu'une seule idée; tels sont *faire instruire*, *faire souffrir*, *faire marcher*, etc.

Les enfants que vous avez FAIT INSTRUIRE *se sont toujours* FAIT REMARQUER *par leur zèle.*

Voilà ce qui les a FAIT MOURIR; *cette action les a* FAIT MÉPRISER, *les a* FAIT DÉTESTER.

Du pronom L'.

558.—*L'* est pronom personnel ou pronom *elliptique.*

Il est personnel lorsqu'il représente un nom : *J'ai rencontré ma tante, et* L'*ai embrassée.* J'ai embrassé *qui?—ma tante* représentée par *l'* pronom personnel : accord.

L' est pronom elliptique, quand il représente un membre de phrase; alors, comme il signifie *cela*, il n'influe point sur le participe.

Cette demoiselle est plus instruite que je ne L'*avais pensé;* c'est-à-dire *plus instruite* que je n'avais pensé *qu'elle fût instruite*, plus instruite que je n'avais pensé *cela.*

Cette dame est plus aimable que je ne L'*avais cru d'abord, et plus obligeante que je ne l'avais présumé ;* c'est-à-dire plus aimable, plus obligeante que je n'avais cru *cela*, plus obligeante que je n'avais présumé *cela.*

L'affaire a été terminée comme vous L'*aviez prévu, comme vous* L'*aviez annoncé;* c'est-à-dire comme vous

aviez prévu, comme vous aviez annoncé *cela, qu'elle serait terminée.*

De l'adverbe PEU *avant un participe.*

559.—L'adverbe *peu* a deux significations: ou il exprime *une petite quantité* ou il signifie le *manque, l'absence de la chose;* c'est dans l'ensemble de la phrase qu'il faut chercher cette différence de signification.

Dans le premier cas, c'est-à dire si le *peu* signifie *une petite quantité*, le participe s'accorde avec le nom qui suit le *peu:*

Le PEU *de fortune que nous avons* ACQUISE *est le fruit de longs travaux.* Ici il y a de la fortune acquise, puisqu'on dit plus bas qu'elle est le fruit de longs travaux.

Dans le second cas, c'est-à-dire quand le *peu* signifie le *manque*, le participe demeure invariable.

Le PEU *de complaisance qu'il a* MONTRÉ *dans cette circonstance lui a fait tort.* Dans cet exemple, il y a *manque* de complaisance; et c'est ce *manque*, ce *défaut* de complaisance, qui lui a fait tort. (Le participe reste donc invariable.)

Remarques sur les participes de quelques verbes.

560.—Il y a des verbes dont les acceptions différentes font qu'ils se transforment en différentes espèces; tels sont *accorder, courir, jouer, manquer, mêler, passer, porter, rentrer, sortir, taire, tourner, valoir, servir*, et une foule d'autres.

561.—ACCORDER ou S'ACCORDER quelque chose est ordinairement actif; ce verbe cependant devient pronominal dans ces phrases: *Ils se* SONT ACCORDÉS *à dire que.... ils ne se* SONT *jamais* ACCORDÉS.

562.—COURIR est neutre lorsqu'il exprime une action qui ne sort pas du sujet: *nous avons* COURU *pour vous atteindre.*

Courir est actif, 1° quand il signifie *être exposé à: les risques, les dangers, les périls que vous avez* COURUS; 2° quand il est pris dans le sens de *parcourir: j'ai* COURU *la ville et la campagne; la province que ces troupes ont* COURUE. (ACAD.)

Quand *courir* se dit des personnes et des choses qu'on recherche avec empressement, il s'emploie particulièrement au passif: *ce prédicateur est* COURU; *il n'y a pas assez de cette marchandise, tant elle est* COURUE. (ACAD.)

563.—JOUER, dans *jouer* une somme, *jouer* un rôle, etc., est actif.

Jouer, dans *se jouer* des difficultés, *se jouer* de quelqu'un, est pronominal.

564.—MANQUER est actif dans ce sens : *manquer une chose, la mal faire*, ou *ne pas l'atteindre*, etc. *Manquer* est neutre dans ces phrases : *les vivres* ONT MANQUÉ ; *l'expérience lui* A MANQUÉ ; *nous* AVONS MANQUÉ *périr*, etc.

565.—MÊLER quelque chose est actif ; *se mêler* de quelque chose est pronominal.

566.—PASSER est actif, quand il signifie *employer* ou *consumer, introduire, transmettre* ou *céder, traverser*, etc. : *les heures que nous avons* PASSÉES *à étudier ; les vins qu'il a* PASSÉS *par fraude ;* les billets qu'il a PASSÉS *à mon ordre ; la rivière que nous avons* PASSÉE, etc.

Passer est neutre quand il exprime une action qui ne sort pas du sujet : *les beaux jours sont* PASSÉS ; *vos amis sont* PASSÉS, *ne les attendez pas ; la loi a* PASSÉ ; *la faim lui a* PASSÉ.

567.—PORTER *quelque chose* est actif ; *se porter bien, se porter mal*, sont pronominaux : *ils se* SONT *bien* PORTÉS, *ils se* SONT *mal* PORTÉS.

568.—RENTRER est actif, quand il signifie *mettre dans l'intérieur* d'un lieu un objet qui était hors de ce lieu : *ce laboureur a* RENTRÉ *ses grains bien secs ; ces arbustres auraient péri, si nous ne les eussions* RENTRÉS.

Rentrer est neutre, lorsque l'action ne sort pas du sujet : *nous sommes* RENTRÉS *à deux heures*.

569.—SORTIR est actif, quand il signifie *mettre hors* d'un lieu une chose qui était dans ce lieu : *il a payé au moyen de deux pièces d'or qu'il a* SORTIES *de sa bourse ; les marchandises qu'il a* SORTIES *au devant de sa boutique lui ont été volées*.

Sortir est neutre, quand il exprime une action qui ne sort point du sujet : *nous sommes* SORTIS *ce matin*.

570.—TAIRE est actif dans ce sens : *taire un secret, une démarche ;* c'est-à-dire *ne pas divulguer*. *Se taire* est pronominal : *ils se sont* TUS.

571.—TOURNER est actif dans *tourner un objet* sur un autre sens, *tourner le feuillet*, etc.

572.—SERVIR, ainsi que plusieurs autres verbes encore, est tour à tour *actif, passif, neutre, pronominal* et *impersonnel*, c'est-à-dire de toutes les espèces. *Servir* est actif dans *servir quelqu'un à table, servir un ami*, etc.—*Servir* est passif dans ces phrases : *ces mets* ONT ÉTÉ SERVIS *trop tôt ; ces pièces* ONT ÉTÉ SERVIES *par d'excellents artilleurs*.—*Servir* est neutre dans les deux exemples suivants : *ces objets m'ont* SERVI *dans mon voyage ; cette démarche* A SERVI *à nous convaincre*.—*Se servir* est pronominal dans cette phrase : *ces messieurs se* SONT SERVIS *de ce moyen pour découvrir la vérité*. Ici *se servir* demande à être conjugué avec deux pronoms de la même personne pour conserver sa signification ; on ne peut pas dire : *ces messieurs* ONT SERVI *eux de ce moyen*.—*Servir*, enfin, devient impersonnel, comme dans *il* A ÉTÉ SERVI *à sa table des mets fort recherchés*. Ce verbe est ici impersonnel, parce que le pronom *il* qui le précède ne se rapporte à rien.

Quoiqu'il fût facile de décupler le nombre de ces exemples, ceux qui précèdent suffiront pour montrer combien il importe de s'en référer qu'à la signification d'un verbe pour en déterminer l'espèce, et, conséquemment, se fixer sur la variabilité ou l'invariabilité de son participe.

573.—VALOIR est actif quand il signifie *procurer, produire : je ne saurais vous dire tous les honneurs que m'a* VALUS *sa protection*, c.-à-d. *que m'a procurés sa protection*.—*La gloire immortelle que ces exploits lui ont* VALUE, c.-à-d. *procurée*.—*Valoir* est neutre lorsqu'il exprime

le prix, la valeur des choses : *ces terres* ONT VALU *jusqu'à trois mille francs l'arpent.*

574.—COUTER. Voici ce que l'Académie dit du participe passé de ce verbe :

"Le verbe *coûter* étant neutre est invariable au participe ; cependant plusieurs personnes écrivent : *les vingt mille francs que cette maison m'a* COUTÉS ; *les efforts que ce travail m'a* COUTÉS ; *la peine qu'il m'a* COUTÉE. L'exactitude grammaticale exige : *les vingt mille francs que cette maison m'a* COUTÉ ; *les efforts, la peine que ce travail m'a* COUTÉ." Dans quelque cas que ce soit, l'Académie écrit donc *coûté* sans jamais le faire varier.

Remarque.—Cette décision de l'Académie à l'égard du participe *coûté* a donné lieu à de nombreuses récriminations qui ne sont pas sans quelque fondement. Et malgré tout le respect que nous professons pour cette illustre société, nous oserons le dire, nous ne pourrions pas regarder comme une faute la déclinabilité du participe *coûté* dans la dernière des phrases qu'elle a rapportées, c'est-à-dire que nous ne nous ferions aucun scrupule d'écrire : *les efforts que ce travail m'a* COUTÉS.

575.—Les participes *plu, déplu, complu,* sont toujours invariables : *elle s'est* PLU *à vous contredire ; ils se sont* PLU *à me persécuter.* (ACAD.)

CHAPITRE X.

DE L'ADVERBE.

575 *bis.*—ALENTOUR est un adverbe qui ne peut régir la préposition *de : toutes les dames étaient à table, et les messieurs* ALENTOUR. Or ne dites pas *alentour de* sa maison, *alentour de* son jardin, mais *autour de* sa maison, *autour de* son jardin.

576.—AUPARAVANT et DAVANTAGE sont des adverbes qui ne s'emploient qu'absolument : ils ne peuvent donc régir ni *de* ni *que.* Ne dites donc pas : *il a* DAVANTAGE DE *fortune que moi,* AUPARAVANT QU'*il parte ;* mais *il a* PLUS DE *fortune que moi ;* AVANT QU'*il parte.*

Remarque.—Si quelquefois *auparavant* et *davantage* sont suivis de l'un des mots *de* ou *que,* ce *de* ou ce *que* sont alors sous la dépendance de quelque verbe ou de quelque adjectif précédent, comme quand on dit : *Quoiqu'il fût content de son premier voyage, il l'est bien* DAVANTAGE DU *second,* c.-à-d. *il est content du second.—Je serais satisfait de le voir prospérer, mais je désire encore* DAVANTAGE QU'*il conserve les principes de vertu que je lui ai inculqués,* c.-à-d. *je* DÉSIRE QU'*il conserve.—Il veut leur intenter un procès ; mais il serait bon* AUPARAVANT QU'*il consultât un jurisconsulte.*

577. AUSSITÔT s'emploie quelquefois par ellipse pour *aussitôt que :* AUSSITÔT *votre lettre reçue, je ferai*

cette démarche, c'est-à-dire *aussitôt que j'aurai reçu votre lettre.* (ACAD.)

578.—AUSSI et SI n'accompagnent que les adjectifs et les advèrbes: *il est* AUSSI *instruit que son père; il parla* SI *éloquemment qu'il persuada tout le monde.*

AUTANT et TANT se joignent aux autres mots: *j'ai* AUTANT *de charges que vous; on l'a* TANT *trompé qu'il est devenu défiant.*

AUSSI et AUTANT expriment la comparaison: AUSSI *grand que vous;* AUTANT *de fruits que de fleurs.*

SI et TANT marquent le plus souvent l'étendue: *le vent est* SI *fort qu'il rompt les arbres; il a* TANT *couru, qu'il s'est échauffé.*

579.—SI et TANT, dit l'Académie, ont encore la valeur de *aussi, autant;* alors ils entrent dans les comparaisons, mais seulement avec la négative: *il n'est pas* SI *riche que vous; il ne se porte pas* SI *bien; il ne fait pas de* SI *beaux vers; rien ne m'a* TANT *fâché que cette nouvelle.* (ACAD. aux mots *si* et *tant.*)

580.—BEAUCOUP. Avant un adjectif au comparatif, dit l'Académie, on met indifféremment *beaucoup* ou *de beaucoup: vous êtes* BEAUCOUP *plus fort que moi*, ou DE BEAUCOUP *plus fort.* Placé après le comparatif, *beaucoup* exige la préposition *de: vous êtes plus fort* DE BEAUCOUP.

581.—COMME se dit quelquefois pour *comment, de quelle manière: vous savez* COMME *il s'est conduit envers moi; voici* COMME *l'affaire se passa.* (ACAD.)

582.—EN DÉFINITIVE. On ne trouve point dans l'Académie l'expression *en définitif*, elle n'admet que *en définitive:* EN DÉFINITIVE, *que voulez-vous? Il a gagné son procès* EN DÉFINITIVE.

583.— DESSUS, DESSOUS, sont ordinairement adverbes: *on le cherchait* DESSUS, *et il était* DESSOUS.

Mais *dessus* et *dessous* s'emploient comme prépositions dans deux cas, et peuvent conséquemment avoir des régimes; c'est 1° lorsqu'ils sont précédés d'une autre préposition, telle que *de* ou *par: ôtez cela de* DESSOUS *moi; il avait un habit* PAR-DESSOUS *sa redingote;*

2° lorsque, allant ensemble, *dessus* et *dessous* sont liés par une des conjonctions *et*, *ni*, *ou* : *j'ai cherché inutilement* DESSUS *et* DESSOUS *les meubles ; il n'est ni* DESSUS *ni* DESSOUS *la table.* (ACAD.)

584.—ENVIRON est un adverbe qui signifie *à peu près ; il est* ENVIRON *deux heures ; il me doit* ENVIRON *quatre cents francs ;* mais ne dites pas : *aux environs de deux heures, aux environs de quatre cents francs.* ENVIRONS écrit avec un *s* est un nom commun pluriel qui signifie *les lieux d'alentour : l'armée se logea aux* ENVIRONS *de la place ; il demeure aux* ENVIRONS *de la ville.*

585.—INCESSAMMENT signifie *sans délai, au plus tôt : nous partirons* INCESSAMMENT. Mais ne dites pas *très-incessamment*, cela signifierait *très sans délai, très au plus tôt.*

586.—JAMAIS exige le plus souvent la négative : *il* NE *parle* JAMAIS *inconsidérément.* Quelquefois on la supprime : *son style est toujours ingénieux,* JAMAIS *recherché.* Il s'emploie encore sans négative, quand il n'a point de sens négatif : *c'est ce qu'on peut* JAMAIS *dire de plus fort ; c'est un insolent s'il en fut* JAMAIS. (ACAD.)

587.—LONGTEMPS. Ainsi que nous en avons déjà fait la remarque, l'Académie l'écrit aujourd'hui en un seul mot.

588.—DE LOIN A LOIN, DE LOIN EN LOIN. L'Académie dit indifféremment l'un ou l'autre : *il ne vient plus me voir que de* LOIN EN LOIN, ou de LOIN A LOIN.

589.—DEMAIN AU MATIN, DEMAIN AU SOIR, OU DEMAIN MATIN, DEMAIN SOIR, HIER SOIR. L'Académie sanctionne ces deux façons de parler : *je le vis* HIER AU SOIR ou HIER SOIR ; *il arrivera* DEMAIN MATIN *ou* DEMAIN AU MATIN.

590.—MIEUX, suivi de deux infinitifs, exige *de* avant le second : *nous ne pouvions mieux faire que* DE *prendre ce parti ;* il n'y a d'exceptions que quelques phrases proverbiales, comme celle-ci : *il vaut mieux plier que* ROMPRE.

591.—PLUS, MIEUX. *Plus* sert à exprimer la qualité : *il est* PLUS *aimable que son frère ;* ou la quantité : *vous avez* PLUS *de fortune que lui.* Dans ce dernier cas, il doit

toujours être suivi de la préposition *de : il y avait* PLUS DE *cent personnes ; il est* PLUS DE *deux heures ; il a mis* PLUS D'*une heure à faire cette course ; son argent est* PLUS D'*à moitié dépensé,* et non *il a mis* PLUS QU'*une heure, son argent est* PLUS QU'*à moitié dépensé.*

MIEUX signifie *d'une façon plus accomplie, plus avantageuse ; celui-ci en fait plus, mais celui-là fait* MIEUX. Or, on ne doit pas s'en servir pour remplacer *plus de :* il est donc irrégulier de dire : *il* A MIEUX *de dix mille livres de rente,* il faut PLUS DE *dix mille livres.*

592.—*Où,* seul, s'emploie quelquefois pour *le lieu où, là que : je meurs* où *je m'attache.—C'est un homme exact à se rendre* où *son devoir l'appelle.—C'est* où *je l'attends.* (ACAD., aux mots *âme, assidu, attendre.*)

593.—PLUS TÔT, PLUTÔT. *Plus tôt,* en deux mots, a rapport au temps : *il arrivera* PLUS TÔT *que les autres.*—*Plutôt* exprime la préférence : *de ces deux objets, prenez* PLUTÔT *celui-là.*

594.—NON PLUS, AUSSI. *Non plus* répond à une phrase négative : *il ne le veut pas, ni moi* NON PLUS.—*Aussi* répond à une phrase affirmative : *il le veut bien, et moi* AUSSI.

595.—TOUT A COUP, TOUT D'UN COUP. *Tout à coup* signifie soudainement, en un moment : TOUT A COUP *la pluie tomba.*—*Tout d'un coup,* en une seule fois : *il fit sa fortune* TOUT D'UN COUP.

596.—DE SUITE, TOUT DE SUITE. *De suite* signifie l'un après l'autre, sans interruption : *Faites les marcher* DE SUITE ; *il ne saurait dire deux mots* DE SUITE.—TOUT DE SUITE signifie sur-le-champ. *Partez, venez* TOUT DE SUITE. (ACAD.)

597.—1re *Remarque.*—Il faut écrire par *amment* les adverbes *méchamment, constamment,* et tous ceux qui viennent d'adjectifs dans la finale desquels il entre un *a,* comme *méchant, constant ;* et par *emment, prudemment, éloquemment,* tous ceux où cette finale prend un *e,* comme *prudent, éloquent.*

598.—2e *Remarque.*—On écrit aujourd'hui *ingénûment, crûment, assidûment, continûment, gaîment,* etc., qu'autrefois on orthographiait ainsi : *ingénuement, crue-*

ment, *gaiement*, etc. L'Académie écrit encore ce dernier *gaiement* ou *gaîment*.

DE LA NÉGATIVE.

599.—*Non*, *ne*, *ne... pas*, *ne... point*, sont nos seules négatives.

L'emploi des négatives donne lieu aux observations suivantes.

600.—NON s'emploie le plus souvent dans un sens opposé à *oui : votre frère est-il à Paris?* NON.

601.—NE se met toujours après *à moins que*, *de peur que*, *de crainte que :* A MOINS QU'*il* NE *parte. Cachez-lui votre dessein*, DE CRAINTE QU'*il* NE *le traverse*.

602.—NE est de rigueur après les comparatifs formés à l'aide de *plus*, *moins*, *mieux ;* après *autre* et *autrement ;* après *craindre* et ses synonymes *appréhender*, *avoir peur*, *trembler ;*

Il est PLUS RICHE, MOINS RICHE *qu'on* NE *croit.*

Il a été MIEUX *reçu qu'il* NE *s'y attendait.*

Il agit AUTREMENT *qu'il* NE *parle.* (ACAD.)

Je CRAINS, *j'*APPRÉHENDE, *j'*AI PEUR, *je* TREMBLE *qu'il* NE *vienne.* (ACAD.)

603.—Cependant, si *plus*, *moins*, *mieux*, *autre*, *autrement*, *craindre* et ses synonymes, étaient accompagnés d'une négative, il n'en faudrait point avec le verbe de la proposition suivante :

Il N'*est pas moins aimable qu'il le paraît.*

Il N'*agit pas autrement qu'il parle.*

Je NE *crains pas qu'il vienne.* (ACAD.)

604.—*Remarque.*—Après ces quatre verbes *craindre*, *appréhender*, *avoir peur*, *trembler*, on supprime *pas* et *point*, lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on ne désire pas : *je crains que vous* NE *perdiez votre procès.* Au contraire, il faut *pas* ou *point* lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on désire : *je crains que ce fripon* NE *soit* PAS *puni.* Il en est de même après les locutions conjonctives *de crainte que*, *de peur que*.

605.—*Empêcher*, employé sans négative, demande à en être suivi : *la pluie* EMPÊCHE *que nous* N'*allions nous promener.*

606.—Mais après *empêcher*, *nier* et *disconvenir*, accompagnés d'une négative, l'emploi de la négative est facultatif avant le second verbe : *je* N'EMPÊCHE PAS *qu'il* NE *fasse* ou QU'IL FASSE *ce qu'il voudra*. *Je* NE *nie* PAS, *je* NE *disconviens* PAS *que cela* NE *soit*, ou *que* CELA SOIT. (ACAD.)

Avec *disconvenir* on peut aussi supprimer la négative, en faisant usage des temps de l'indicatif, et dire : *vous ne sauriez* DISCONVENIR *qu'il vous* A PARLÉ. (ACAD.)

607.—DOUTER étant précédé d'une négative, demande qu'on la répète avant le second verbe : *je ne doute pas que cela* NE SOIT.—Il en est de même après *tenir* employé impersonnellement et avec la négative : *il n'a* TENU *à rien que je* NE *lui fisse affront*.

608.—*Douter et nier*, étant sans négative, l'excluent de la proposition suivante : *je* DOUTE, *je* NIE *que cela soit*.

609.—*Remarque.—Sans* est une expression négative qui signifie *et... ne*. Or il faut dire, *j'ai agi ainsi sans* CRAINDRE *qu'on m'en fît un reproche*, et non *qu'on* NE *m'en fît*. C'est comme si l'on eût dit, *j'ai agi ainsi*, ET *je* N'*ai pas craint qu'on m'en fît un reproche*. Or ce que nous avons dit de certains verbes accompagnés d'une négative s'applique aux mêmes verbes lorsqu'ils sont précédés de *sans*.

610.—Avec *avant que*, *sans que* et le verbe *défendre*, il ne faut jamais faire usage de la négative. AVANT QU'*il parte.—Il l'a fait* SANS QUE *nous nous en soyons aperçus.—J'ai* DÉFENDU *que vous fissiez telle chose*. (ACAD.)

De la place des particules négatives PAS *et* POINT, *de leur différence et de leur emploi.*

611.—Dans les temps simples du verbe, *pas* et *point* doivent toujours suivre le verbe : *il ne souffre* POINT ; *il ne rit* PAS ; au contraire, dans les temps composés, ils se mettent entre l'auxiliaire et le participe : *il n'a* PAS *ri*. (ACAD.)

612.—*Point* nie plus fortement que *pas*. Quand on dit, *il n'a* PAS *d'esprit ce qu'il en faudrait pour sortir d'un tel embarras*, on fait entendre que, tout en ayant quelque esprit, la personne dont on parle n'en a pas assez pour telle difficulté ; mais si l'on dit, *il n*'A POINT *d'esprit*, on ne peut rien ajouter. Ainsi, *point de* forme

une négation absolue ; au lieu que *pas* laisse la liberté de restreindre. (ACAD.)

613.—De là il faut conclure que *pas* vaut mieux que *point :*

1° Avant *plus, moins, si, autant,* et d'autres termes comparatifs : *Cicéron* N'*est* PAS MOINS *véhément que Démosthène.—Démosthène* N'*est* PAS SI *abondant que Cicéron.* (ACAD.)

2° Avant les noms de nombres : *il* N'*en reste* PAS *un morceau.— Vous* N'*en trouverez* PAS *deux de votre avis.* (ACAD.)

3° Lorsqu'il s'agit de quelque chose de passager et d'accidentel : *il* NE *lit* PAS, c'est-à-dire *il ne lit pas dans ce moment.*—POINT, au contraire, exprime quelque chose de permanent et d'habituel : *il* NE *lit* POINT, c'est-à-dire *jamais.* (ACAD.)

614.—Quand *pas* et *point* entrent dans l'interrogation, c'est avec des sens différents. Si la question est accompagnée de doute, on dira : *n'avez-vous* POINT *été là ? N'est-ce* POINT *vous qui avez écrit cette lettre ?* Mais s'il n'y a pas de doute, on dira, par manière de reproche : *N'avez-vous* PAS *été là ? N'est-ce* PAS *vous qui l'avez frappé le premier ?* (ACAD.)

615.—PAS et POINT peuvent se supprimer :

1° Après *cesser, oser* et *pouvoir : il n'a* CESSÉ *de gronder. On* N'*ose l'aborder. Je* NE PUIS *le voir.*

2° Avec *autre* et *autrement* : *je n'ai d'autre but que celui de vous être utile.* C'est ainsi que le plus souvent on s'exprime ; mais on peut dire aussi : *je* N'*ai* PAS *d'autre but.* Quand *autre* est sous-entendu, *pas* et *point* doivent se supprimer : *je* N'*ai de volonté que la tienne,* c'est-à-dire *d'autre volonté.*

3° Ils se suppriment avec élégance dans ces sortes d'interrogations : *Y a-t-il un homme dont elle* NE *médise ? Avez-vous un ami qui* NE *soit des miens ?* (ACAD.)

616.—PAS et POINT doivent se supprimer :

1° Après *savoir,* pris dans le sens de *pouvoir* ou d'*être incertain : je* NE SAURAIS *vous le dire ; je* NE SAIS *où le prendre.*

617.—Mais employé dans son vrai sens, *savoir* prend *pas* et *point : je ne sais* PAS *l'anglais ; c'est ce que je* NE *savais* POINT. (ACAD.)

2° Quand la négation est suffisamment exprimée par d'autres termes, tels que *nul, personne, aucun, jamais, guère, pas un*, etc. : *c'est un homme qui* NE *cause guère, qui* NE *rit* JAMAIS. (ACAD.)

3° Après un comparatif : *il est* MOINS FRANC *qu'on* NE *croit. Il écrit* MIEUX *qu'il* NE *parle.* (ACAD.)

4° Après *que* ayant la signification de *pourquoi* ; QUE N'*êtes-vous arrivé plus tôt ?* (ACAD.)

5° Après *à moins que*, et *si*, dans le sens de *à moins que : je ne sors pas* A MOINS QU'*il* NE *fasse beau. Je ne sortirai point* SI *vous* NE *venez me prendre.*

6° Après deux négations jointes par *ni : je ne l'aime* NI *ne l'estime ;* ou après *ni* répété : NI *les biens* NI *les honneurs ne valent la santé.*

618.—Après *il y a*, suivi d'un mot qui marque un certain espace de temps, et après *depuis que*, on supprime *pas* et *point*, mais seulement quand le verbe est au passé : *depuis que* JE NE L'AI VU. *Il y a six mois que* JE NE LUI AI PARLÉ. (ACAD.)

Mais il faut *pas* ou *point* si le verbe est au présent : IL Y A *six mois que nous* NE *nous parlons point.* (ACAD.)

CHAPITRE XI.

DE LA PRÉPOSITION.

619.—*A*, placé entre deux nombres, en laisse supposer un qui est intermédiaire : *vingt* A *trente personnes ; quinze* A *vingt lieues ; mille* A *douze cents francs.* (ACAD.)

A se place encore entre deux nombres consécutifs, lorsqu'ils se rapportent à des choses qui peuvent se diviser par fractions ; *deux* A *trois livres de sucre ; cinq* A *six lieues.* Mais il faut dire, *cinq* OU *six personnes, onze* OU *douze chevaux*, parce que ni les personnes ni les chevaux ne se subdivisent. (ACAD.)

620.—AUPRÈS DE, PRÈS DE. C'est à tort qu'un grammairien suivi a prétendu que la préposition *auprès de* ne peut éveiller qu'une idée d'assiduité, de sentiment.

Auprès de et *près de*, dit l'Académie, marquent le voisinage, la proximité : *sa maison est* AUPRÈS DE *la mienne ; la rivière passe* AUPRÈS DE *cette ville ; il loge*

AUPRÈS DU *palais ; s'asseoir* PRÈS DE *quelqu'un ; être logé* PRÈS DE *l'église.*

Auprès de exprime aussi le séjour, la présence habituelle et fréquente d'une personne auprès d'une autre : *vivre* AUPRÈS DE *ses parents; ce malade a* AUPRÈS DE *lui un médecin fort habile.* (ACAD.)

621.—AVANT, DEVANT. Quoi qu'on en ait dit, ces deux prépositions s'emploient souvent l'une pour l'autre : *un mot placé* DEVANT OU AVANT *un autre.* (ACAD.)

622.—DE, dans l'énonciation des quantièmes, peut se supprimer avant les noms de mois : *le cinq* DE *février* ou *le cinq février.* (ACAD.)

Dans les phrases analogues à celle qui suit, l'Académie fait une nécessité de répéter *de* avant chaque terme comparé : *quel est le plus habile* DE *cet homme-ci ou* DE *celui-là* (1) ? (ACAD., au mot *De.*)

623.—EN, DANS. *En* marque la relation d'une chose avec le dedans, l'intérieur : *voyager* EN *Italie, dîner* EN *ville.—Dans* marque plus exactement le rapport d'une chose à ce qui la contient : *serrer quelque chose* DANS *un secrétaire ; mettre de l'eau* DANS *un verre.* (ACAD.)

624.—EN, DANS, appliqués au temps, n'ont pas la même valeur : *mon frère arrivera* DANS *trois jours ;* c'est-à-dire *après trois jours, à partir du moment où je parle mon frère arrivera.* Ici donc l'époque de l'arrivée est déterminée. *Une fois à tel endroit, on arrive* EN *cinq heures ;* ici je parle non d'une action qui aura lieu à tel moment, mais d'une action qui ordinairement demande tel temps pour son exécution. (ACAD.)

625.—ENTRE, PARMI. *Entre* s'emploie le plus souvent entre deux noms ou deux pronoms, soit qu'il y ait deux ou plus de deux objets : ENTRE *eux et nous,* ENTRE *les hommes et les animaux, il y a* ENTRE *le père, la mère et les enfants une grande différence de caractère.* (2)

---

(1) L'Académie donc ne partage pas l'opinion des grammairiens qui veulent nous faire dire, en supprimant *de : quel est le plus brave, ou Alexandre ou César ?* Elle dit : D'*Alexandre ou* DE *César.*

(2) C'est donc à tort qu'un grammairien suivi a posé ce principe que la préposition *entre* ne se dit que de deux objets, comme dans cet exemple : ENTRE *Rome et Carthage.*

Quelquefois même *entre* à la signification de *parmi : il fut trouvé* ENTRE *les morts ;* ENTRE *les merveilles de la nature, il n'en est point de plus admirable.* (ACAD.)

626.—PARMI ne se met qu'avec un pluriel indéfini où il entre plus de deux ou trois objets, ou avec un singulier collectif : PARMI *les honnêtes gens ; l'ivraie est mêlée* PARMI *le bon grain ;* PARMI *le peuple.* (ACAD.)

627.—AU FUR ET À MESURE, À FUR ET MESURE. Ces expressions deviennent tantôt locutions prépositives à l'aide de la préposition *de : il sera payé* AU FUR ET À MESURE DE *l'ouvrage ;* tantôt conjonctions à l'aide de *que : nous vous ferons passer les marchandises* AU FUR ET À MESURE QU'*elles arriveront ;* tantôt adverbes, alors elles sont employées absolument : *travaillez et vous serez payé* AU FUR ET À MESURE, ou *à fur et mesure.* (ACAD.)

628.—JUSQUE. On dit également *jusqu'aujourd'hui ou jusqu'à aujourd'hui.* Quelquefois on écrit ainsi avec *s jusques,* mais seulement avant une voyelle, et en faisant sentir la liaison : *jusques à quand* ; mais cette façon de parler semble affectée.

629.—PENDANT, DURANT. Malgré ce qu'en ont dit quelques grammairiens, l'Académie n'établit aucune différence entre *pendant* et *durant.* Elle définit ainsi chacun de ces mots : " Préposition servant à marquer la durée du temps : " DURANT *l'hiver,* PENDANT *l'hiver.*

630.—QUANT À, QUAND. *Quant à* est une préposition qui signifie *pour ce qui est de, à l'égard de* : QUANT À MOI, *j'y consens* ; QUANT À LUI, *il s'y refuse.*

QUAND est conjonction, lorsqu'il peut se remplacer par *lorsque* ou *encore que : Nous étions à table* QUAND *il vint,* c'est-à-dire *lorsqu'il vint ;* QUAND *cela serait vrai, serait-il bien coupable ?* c'est-à-dire *encore* que cela fût vrai.—*Quand* est adverbe, lorsqu'il signifie *dans quel temps ?* QUAND *viendrez-vous nous voir ?* c'est-à-dire dans *quel temps. Depuis* QUAND *est-il ici ?* c'est-à-dire depuis *quel temps.* (ACAD.)

631.—VOICI, VOILA, servent pour montrer les personnes et les choses ; mais avec cette différence que *voici* désigne celles qui sont plus proches de celui qui

parle, et *voilà* celles qui en sont plus éloignées : VOICI *mon chapeau, et* VOILA *le vôtre.*

632.—VIS-À-VIS, PRÈS, PROCHE, HORS, sont ordinairement suivis de la préposition *de*: VIS-À-VIS DE *mes fenêtres;* PRÈS, PROCHE, HORS DE *la ville*; EN FACE DU *prince.* Si *de* se supprime quelquefois, ce n'est que dans le style familier; VIS-À-VIS *l'église;* PRÈS, PROCHE, HORS *la barrière.*—EN FACE veut toujours *de, en face* DE *l'église.* (ACAD.)

Mais *vis-à-vis* ne saurait signifier *à l'égard de* : or ne dites pas: *il s'est mal conduit* VIS-A-VIS *de vous,* VIS-A-VIS *de moi;* mais *à votre égard, à mon égard;* ou *envers vous, envers moi.*

633. *Remarque.*—C'EST à VOUS à, C'EST à MOI à, signifient *c'est votre tour de, c'est mon tour de: c'est à vous à donner les cartes,* c'est-à-dire *c'est votre tour de donner.*—*C'est à vous* DE, signifie *c'est votre devoir* DE : ou *c'est à vous qu'il appartient* DE: *c'est à vous* DE *défendre l'honneur de vos parents,* c'est-à-dire, *c'est votre devoir, c'est à vous qu'il appartient de défendre.*

De la répétition des prépositions.

634.—A, DE, EN, se répètent avant chaque régime: *il aime à s'amuser et à rire; j'ai besoin* DE *vous et* DE *lui; voyager* EN *Suisse et* EN *Italie.*

Cependant l'Académie dit: *il a perdu son temps* EN *allées et venues.* Et l'usage a presque fait une nécessité de ne les exprimer qu'une fois avant plusieurs adjectifs de nombre: *il aura terminé d'ici à cinq ou six jours; on fait ce trajet* EN *sept ou huit heures; il a besoin de deux ou trois mille francs.*

Ce n'est guère que le goût qui décide de la répétition des autres prépositions.

635.—SANS se remplace quelquefois par *ni* avant le second régime; or on dit indifféremment SANS *boire et* SANS *manger;* SANS *force et* SANS *vertu,* ou SANS *boire* NI *manger;* SANS *force* NI *vertu.* (ACAD.)

Des prépositions employées absolument.

Presque toutes les prépositions peuvent s'employer absolument, c'est-à-dire sans qu'elles soient suivies de

leur régime : *il a parlé* POUR *et* CONTRE ; *c'est lui qui vint* APRÈS, *le palais était fermé,* AUTOUR *veillait une garde nombreuse ; qu'importe que cela soit* DEVANT *ou* DERRIÈRE.

Il n'est pas jusqu'à la préposition *avec* qui ne puisse, dans certains cas, être ainsi employée. AVEC, dit l'Académie, s'emploie quelquefois sans régime, mais dans le langage familier seulement : *il a été bien traité, et il a encore eu de l'argent* AVEC.

CHAPITRE XII.

DE LA CONJONCTION.

636.—AUTANT QUE, D'AUTANT QUE. *Autant que* marque la comparaison : *un prince n'est grand qu'*AUTANT QU'*il est juste*, c'est à-dire *est grand dans la même proportion qu'il est juste,* ou *selon qu'il est juste.*—D'AUTANT QUE signifie *vu que, attendu que : à votre place, je n'agirais point ainsi,* D'AUTANT QUE *rien ne vous y oblige.*

637.—ET, NI, servent également à lier les phrases ; mais avec cette différence que *et* ne se met qu'après une proposition affirmative, et *ni* après une proposition négative.

J'ai acheté cette maison ET *l'ai revendue aussitôt.*
Je lui ai écrit, ET *il ne me répond pas.*
Cet enfant est doux ET *poli.*
Il ne boit NI *ne mange depuis deux jours.*
Il n'est NI *aimable* NI *instruit.*
Il ne travaille NI *peu* NI *beaucoup.*

638.—*Remarque.*—Avec *ni* il est beaucoup mieux de supprimer *pas* ou *point* de la proposition précédente. Ainsi, au lieu de dire : *les catholiques ne mangent* PAS *gras le vendredi* NI *le samedi,* dites plutôt *ne mangent gras* NI *le vendredi* NI *le samedi.*

639.—Quoique la préposition *sans* renferme une négative, on la fait précéder de *et* quand elle se répète : *sans force* ET *sans vertu ;* quand on la supprime, on la remplace par *ni : sans force* NI *vertu.* (ACAD.)

640.—*Plus, moins, mieux,* répétés, ne doivent point être unis par *et :* PLUS *on le connaît,* PLUS *on l'estime,* et non ET *plus on l'estime.*

641.—MALGRÉ QUE ne s'emploie qu'avec le verbe *avoir*, et seulement dans ces phrases : MALGRÉ QU'*il en ait*, MALGRÉ QU'*ils en aient, nous connaissons leur secret*, c'est-à-dire *en dépit de lui, en dépit d'eux.* (ACAD.)

642.—PARCE QUE, écrit en deux mots, signifie *attendu que : je le veux* PARCE QUE *cela est juste.*—PAR CE QUE, écrit en trois mots, signifie *par la chose que*, ou *par les choses que :* PAR CE QU'*il dit, on voit qu'il a tort.*

643.—QUE. De toutes les conjonctions, *que* est la plus usitée, et celle dont l'emploi est le plus varié ; on s'en sert : 1° entre deux verbes, pour marquer que le second est régi par le premier : *il faut* QUE *je parte ; j'ignorais* QU'*il fût à Paris.* Toutefois, dans la vivacité de l'imprécation, du commandement, du blâme, le premier verbe se sous-entend ; et la phrase, tout en y gagnant de l'élégance, peint encore la pensée avec plus d'énergie :

QUE *Dieu foudroie le meurtrier de mon père !*
QU'*il parte sur-le-champ !* QU'*il sorte d'ici !*
QU'*il se soit oublié à ce point !*

2° Pour marquer l'admiration, l'ironie, l'indignation ; et alors il signifie *combien :* QUE *Dieu est puissant !* QUE *vous êtes importun !* QUE *je hais le mensonge !* Ici *que* devient adverbe.

3° Dans certaines phrases exclamatives, entre l'adjectif et le verbe *être* : *insensé* QUE *j'étais de croire à leur bonne foi ! Ne voyez-vous point, aveugle* QUE *vous êtes, le piége qui vous est tendu !*

4° Dans l'acception de *pourquoi*, au commencement de certaines phrases interrogatives : QUE *n'adressez-vous votre demande au roi ?* QUE *ne vient-il avec nous ?*

5° Combiné tantôt avec des prépositions, tantôt avec des conjonctions ou des adverbes, *que* forme certaines locutions conjonctives, qu'on appelle le plus communément *conjonctions ;* comme *afin que, avant que, après que, bien que, dès que*, etc.

Mais quelquefois il s'emploie avec ellipse des prépositions ou des adverbes avec lesquels il est combiné. Ainsi l'on dit : *approchez* QUE *je vous parle*, c'est-à-dire AFIN QUE *je vous parle ; il ne fait point de voyage* QU'*il ne lui arrive quelque accident*, c'est-à-dire SANS QU'*il lui*

arrive.—Je ne partirai point QUE *mes affaires ne soient réglées*, c'est-à dire AVANT QUE *mes affaires soient réglées*, etc.

6° *Que* sert à éviter la répétition de beaucoup de conjonctions telles que *comme, quand, si, lorsque, puisque, quoique, attendu que*, etc : *comme Dieu est bon et* QU'*il est juste, il récompensera la vertu*, c'est-à-dire *et comme il est juste.—S'il vient et* QU'*il veuille me parler*, c'est-à-dire, *et s'il veut*, etc.

7° La conjonction *que* sert encore à unir les termes d'une comparaison : *il est aussi modeste* QU'*instruit ; Voltaire parle moins au cœur* QUE *Rousseau.*

8° Et enfin *que* est rédondant (c'est-à-dire superflu) dans certaines façons de parler comme quand on dit : QUE *s'il m'allègue telle raison ;...* QUE *s'il se fâche ; c'est se faire tort* QUE *d'agir ainsi ; c'est se tromper* QUE *de croire*...... Dans ces exemples, on peut supprimer *que* et dire : *s'il se fâche ; c'est se tromper de croire*, etc. Mais alors l'expression ne semble plus avoir la même grâce.

644.—*Quoique*, écrit en un seul mot, signifie *bien que* : QUOIQU'IL *soit pauvre, il est honnête homme.—Quoi que*, écrit en deux mots, signifie *quelque chose que :* QUOI QU'*on fasse*, QUOI QU'*on lui dise, on ne gagne rien sur son caractère*, c'est-à-dire *quelque chose qu'on fasse, quelque chose qu'on dise.*

CHAPITRE XIII.

DE L'INTERJECTION.

645.—Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de l'interjection, *page* 84, sinon qu'il ne faut pas confondre *oh ! ho !* avec *ô !*

646.—OH ! et HO ! marque l'un et l'autre la surprise ; mais il est plus régulier d'écrire ainsi *ho !* Lorsqu'il demande à être prononcé avec promptitude : HO ! *prenez garde !* et *oh !* lorsque l'expression marque plus de lenteur : OH ! *combien j'aimerais à le voir !*

647.—*O* s'emploie dans des circonstances plus faciles à sentir qu'à définir, et comme dans ô TEMPS ! ô MŒURS ? *le sénat en est instruit, le consul le voit, et*

Catilina vit encore ! ô DOULEUR ! ô REGRET ! *j'ai désolé mon père !—ô* marque aussi l'apostrophe. (On appelle *apostrophe* une figure de rhétorique par laquelle on adresse la parole à des personnes ou à des choses): *que ne puis-je,* ô MA MÈRE ! *vous voir et vous serrer dans mes bras !—Ayez pitié de nous,* ô MON DIEU ! ô *lieux témoins de ce forfait, dénoncez le criminel !*

CHAPITRE XIV.

DES PARTIES DU DISCOURS.

648.—Il y a dans chaque langue une construction qui lui est commune avec toutes les autres langues, car les hommes ayant partout le même fonds d'idées et de sentiments, ont dû adopter la manière la plus prompte de manifester ce qui se passe en eux, et suivre, pour y réussir, l'impulsion même de la nature. Cette construction a été appelée construction *grammaticale* parce qu'elle est conforme aux règles de la *Grammaire générale.*

649.—Il est à remarquer, 1° qu'on y trouve énoncés tous les mots nécéssaires à la représentation de l'idée qu'ils expriment;

2° Qu'il ne s'y en rencontre aucun surabondant;

3° Que tous ces mots y ont entre eux une concordance rigoureusement exacte;

4° Et, enfin, qu'ils y sont classés dans l'ordre naturel de ces idées, dans l'ordre même des faits qu'ils peignent.

650.—Mais, pour abréger le discours, le rendre plus vif et plus concis, et lui donner encore plus d'énergie et de grâce, plus de clarté et d'harmonie, on intervertit souvent cet ordre ; alors la construction s'appelle construction *figurée,* nom qui lui vient des quatre figures qui s'y rencontrent, et qui sont l'*ellipse,* le *pléonasme,* la *syllepse* et l'*inversion.*

DE L'ELLIPSE.

651.—L'*ellipse* est une figure de construction qui nous fait supprimer un ou plusieurs mots, afin d'ajouter à la précision sans rien ôter à la clarté. Il y a donc une ellipse dans la phrase suivante:

Celui qui rend un service doit l'oublier; celui qui le reçoit, s'en souvenir; car c'est comme si l'on eût dit: *celui qui le reçoit* DOIT *s'en souvenir.*

Apprenons de nos malheurs à jouir des moindres biens; de nos fautes, à n'en plus commettre; de nos ennemis, à réformer notre conduite; et des méchants, à mieux sentir tout le prix des bons: c'est-à-dire *apprenons de nos fautes, apprenons de nos ennemis,* et *apprenons des méchants.*

652.—Mais l'ellipse est vicieuse toutes les fois que le mot ou les mots sous-entendus ne se présentent pas pour ainsi dire d'eux-mêmes à l'esprit. Ainsi Voltaire n'est pas à imiter lorsqu'il dit:

Vous régnez, Londres EST *libre, et vos lois florissantes,*
parce que le mot sous-entendu *sont* a pour correspondant le mot exprimé *est.*

L'ellipse est encore irrégulière lorsqu'il y a, comme dans l'exemple suivant, correspondance entre un verbe actif et un verbe passif, et réciproquement:

J'AIMAIS *et je me flattais de l'être;*

Il faut dire: *j'aimais et je me flattais d'être aimé.*

DU PLÉONASME.

653.—Le *pléonasme* n'est que la répétition d'un ou plusieurs mots déjà exprimés, ou d'une idée déjà énoncée. Mais cette répétition, superflue quant au fond, donne souvent à la phrase plus de grâce et plus d'énergie.

Hélas! trop jeune encor, mon *bras*, mon faible *bras*,
Ne put ni prévenir ni venger son trépas.

Louis XII, le bon roi *Louis XII*, mérita le glorieux surnom de Père du peuple.

Je l'ai *entendu* de mes propres *oreilles*.
Je *lui* racontai le fait à *lui-même*.
Les éclairs sont moins prompts; je l'ai *vu* de mes *yeux*,
Je l'ai *vu* qui frappait ce monstre audacieux.
Il ne s'occupe que de *ses propres* affaires.

654.—Mais le pléonasme est vicieux lorsqu'il n'ajoute ni grâce ni énergie; tels sont ceux qui suivent:

Dans les guerres civiles, des amis, des parents même, S'ENTR'ÉGORGENT LES UNS LES AUTRES.—*S'entr'égorger* signifiant *s'égorger l'un l'autre*, l'expression *les uns les*

autres est de trop.—*Vous* N'*avez* SEULEMENT QU'*à lui écrire, et vous serez satisfait.*—*Seulement* est un double emploi, attendu que *ne... que* signifie déjà *seulement.*

Sa lettre est REMPLIE *d'une* FOULE *de fautes.*—*Foule* est surabondant, parce que *remplie* exprime la même idée.

J'ai été FORCÉ *bien* MALGRÉ MOI *de prendre ce parti.* —Comme on ne peut être forcé que contre son gré, *malgré moi* est une superfluité.

Ils S'ENTR'AIDENT MUTUELLEMENT *S'entr'aider* exprimant une aide réciproque, *mutuellement* est une rédondance inutile.

DE LA SYLLEPSE.

655.—La *syllepse* est une figure qui permet que l'accord des mots ait lieu plutôt d'après les vues de notre esprit que d'après les règles grammaticales.

C'est cette figure qui a autorisé Voltaire à dire :

Jeune et CHARMANT OBJET, *vous n'êtes point* TOMBÉE *en de barbares mains.*—*Tombée* est au féminin, parce que l'auteur est plus occupé de Palmyre, à qui ces paroles s'adressent, que du nom *objet* par lequel il la désigne.

De même Racine a dit dans *Athalie :*

Entre le *pauvre* et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme *eux* vous fûtes pauvre, et comme *eux* orphelin.

La régularité grammaticale demande *comme lui* à la place de *comme eux ;* mais le poëte, plein de son idée, oubliant le singulier *pauvre*, et ne voyant que les pauvres en général, établit ses rapports, non avec le mot énoncé, mais avec les êtres qui occupent son esprit.

C'est encore la syllepse qui nous autorise à dire :

Un grand nombre de personnes ONT PÉRI *victimes de leur témérité,* phrase où les mots *ont péri, victimes* et *leur* sont mis en rapport, non avec *nombre*, qui est le sujet *grammatical*, mais avec le mot *personnes*, qui est le sujet *rationnel*, parce que l'esprit n'envisage que ce dernier nom.

DE L'INVERSION.

656.—On appelle *inversion* la transposition, le changement de l'ordre dans lequel les mots sont ordinairement rangés dans le discours.

Ainsi quand Voltaire a dit :

> **Déjà des assassins la nombreuse cohorte,**
> **Du salon qui l'enferme allait briser la porte.**

il a fait deux inversions. En effet, la construction grammaticale demanderait : 1° que ces mots *des assassins* fussent placés après *cohorte ;* 2° que ceux-ci *du salon qui l'enferme,* fussent après *allait briser la porte.*

Ces vers donc seraient ainsi construits :

> ***Déjà la nombreuse cohorte des assassins***
> ***Allait briser la porte du salon qui l'enferme.***

Mais alors l'expression perd son élégance.

La phrase suivante contient aussi une inversion :

Ainsi parla cet inconnu.

Car ces mots *cet inconnu,* étant le sujet du verbe, devraient, d'après l'ordre de la construction grammaticale, se trouver avant *parla ;* et cette phrase alors serait ainsi conçue : *cet inconnu parla ainsi.*

657.—Du reste, il ne faut faire usage de l'inversion qu'autant qu'elle donne à la phrase plus de clarté ou d'harmonie, ou qu'elle y apporte quelque grâce.

CHAPITRE XV.

REMARQUES SUR CERTAINS VERBES.

658.—ABIMER. Ce verbe, a-t-on dit, exprime une idée de profondeur, comme dans *abîmer sous les eaux.*

L'Académie, plus accommodante et plus large, sanctionne tous les emplois que l'usage a donné à ce mot. Elle nous autorise à dire : *les villes que Dieu* ABÎMA, c'est-à-dire *renversa ; votre ennemi est puissant et vindicatif, il vous* ABÎMERA, c'est-à-dire vous *perdra,* etc. Au figuré, mais dans le langage familier seulement, elle s'en sert même dans le sens de gâter, endommager beaucoup. Ex. : *La pluie* A ABÎMÉ *ce chapeau ; cette peinture* A ABÎMÉ *votre habit.*

659.—AGIR, EN AGIR. N'imitez pas ceux qui disent *il* EN *agit* bien, *il* EN *agit* mal avec eux. EN *bien agir*, EN *mal agir* ne sont pas français ; il faut supprimer *en* et dire : *il a bien agi, il a mal agi.*

660.—AIDER *quelqu'un* signifie lui donner du secours, le seconder, le servir : *aider quelqu'un dans ses besoins ; aider les pauvres ; aider quelqu'un de son bien, de son crédit, de sa bourse.*

AIDER A QUELQU'UN se dit le plus souvent d'une assistance vulgairement appelée *coup de main :* AIDONS-LUI *à remettre sa charge sur ses épaules ;* et par imitation, d'une opération d'esprit : AIDEZ-LUI *à deviner cette énigme.* (Acad.)

661.—AIMER demande la préposition *à*, lorsqu'il signifie *prendre plaisir à :* IL AIME A *lire,* A *chasser,* A *se promener ; cet animal* AIME A *être caressé.* On dit de même : *cette plante* AIME A *être arrosée.* Dans ces exemples, la suppression de *à* serait une faute.

AIMER MIEUX ne veut aucune préposition : J'AIME MIEUX *partir aujourd'hui que demain ;* J'AIMERAIS MIEUX *mourir que de me souiller d'une action criminelle.*

662.—ALLER se remplace quelquefois par le verbe *être* dans ses temps composés. On dit donc, *j'ai été, j'avais été, j'aurais été,* etc., pour *je suis allé, j'étais allé, je serais allé,* mais avec cette différence que, dans cette acception, le verbe *être* marque l'aller et le retour, tandis que le verbe *aller* ne marque que la première de ces actions. Or, si je dis *il a été à Rome,* je fais entendre qu'il s'est transporté dans cette ville, et qu'il en est revenu. *Il est allé à Rome* signifie que celui dont on parle n'est pas encore de retour. (Acad).

Mais cet emploi du verbe *être* pour le verbe *aller* n'a lieu que pour les temps composés. Il serait donc incorrect de dire, JE FUS *au spectacle hier ;* NOUS FUMES *le voir ;* il faut dire, *j'allai, j'ai été au spectacle ; nous allâmes* ou *nous avons été le voir.*

S'EN ALLER, sortir, partir d'un lieu, se conjugue dans ses temps composés en conservant la particule *en* avant l'auxiliaire, et non après : *Il s'en est allé ; ils s'en sont allés,* et non *il s'est en allé,* etc.

S'EN ALLER se dit aussi des choses : *ce tonneau de vin* S'EN VA ; *si vous n'y prenez garde, ce lait* S'EN IRA ; *son rhumatisme* S'EN EST ALLÉ *par les sueurs ; sa fortune* S'EN EST ALLÉE *en procès.* (Acad.)

FAIRE EN ALLER, c'est-à-dire faire que quelqu'un ou quelque chose s'en aille, peut, quoi qu'on ait dit, s'employer dans les rapports ordinaires, dans le langage familier : *la pluie* A FAIT EN ALLER *tout le monde des jardins publics, ce secret* FAIT EN ALLER *les insectes ; cette essence* FAIT EN ALLER *les taches.* (Acad.)

663.—ALLUMER DU FEU. Un excès du purisme a porté quelques grammairiens à dire que ces expressions *allumer le feu, allumer du feu,* sont incorrectes, attendu, ont-ils dit, que le feu est l'objet

embrasant, et non l'objet qu'on se propose d'embraser. Ils auraient raison, si *allumer du feu* avait l'absurde signification d'*embraser* l'élément appelé *feu*. Ici le mot *feu* est pris pour *le bois qui est dans le foyer*. On dit également *allumer sa pipe, un bougeoir, une lampe, une lanterne*, quoique ce ne soient point ces objets eux-mêmes qui s'embrasent, mais la matière qu'ils contiennent. (Acad.)

664.—ANOBLIR, ENNOBLIR. ANOBLIR, c'est donner à quelqu'un le titre et les droits de noblesse : *cette famille fût* ANOBLIE *par Henri IV*.

ENNOBLIR se dit des actions qui donnent de la dignité, de l'élévation, ou des choses qui donnent du lustre : *ces faits, ces sentiments vous* ENNOBLISSENT *à mes yeux ; les sciences, les beaux-arts* ENNOBLISSENT *une langue*. (Acad.)

665.—APPAROIR est un terme de palais qui signifie *être évident*. Il n'est guère usité qu'à l'infinitif et à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, où il fait *il appert*, au lieu que *apparaître* fait *il apparaît*. (Acad.)

666.—APPRÉCIER étant suivi de la somme de l'appréciation, prend ou ne prend pas la préposition *à : ce collier de perles a été apprécié* A *mille écus* ou *apprécié mille écus*. (Acad.)

667.—APPRENDRE se dit de celui qui étudie et de celui qui enseigne : *ce maître* APPREND *à écrire en peu de temps ; cet enfant* APPREND *tout ce qu'il veut*. (Acad.)

668.—ASSUJETTIR. L'Académie écrit ce verbe avec deux *t*, ou avec un seul : *Assujettir, assujétir*.

669.—ASSURER, signifiant affirmer, certifier une chose, prend *à* devant un nom de personne : *il* ASSURAIT A *tout le monde que la chose était vraie*, c'est-à-dire *il affirmait. Il leur* ASSURA *qu'il reviendrait dans huit jours*.

ASSURER, signifiant engager fortement quelqu'un à regarder une chose comme certaine, à y croire, veut le nom de la personne sans la préposition : ASSUREZ VOTRE FAMILLE *de ma reconnaissance, de mon respect ; vous pouvez l'*ASSURER *que je prendrai ses intérêts*.

670.—A TERRE, PAR TERRE. *A terre* se dit de ce qui, ne touchant point à terre, y tombe ou y est jeté : *votre livre est tombé* A TERRE ; *il a jeté son chapeau* A TERRE ; *un cheval jette quelquefois son cavalier* A TERRE.

PAR TERRE se dit de ce qui, touchant déjà à terre, y est renversé ; *il a jeté sa maison* PAR TERRE ; *le vent nous renversa* PAR TERRE.

Toutefois l'Académie, au mot *terre*, dit aussi : *jeter un homme* A TERRE, CONTRE TERRE, PAR TERRE ; et au mot *jeter*, *il s'est jeté* A TERRE, PAR TERRE.

671.—ATTEINDRE ne prend la préposition *à* que lorsqu'il indique des efforts à faire pour toucher à une chose qui est à quelque distance, comme, par exemple, quand on se lève sur la pointe du pied pour toucher à tel endroit : *vous ne pourrez jamais, sans chaise,* ATTEINDRE *à cette case, à ce rayon,* etc. On dit également au figuré ATTEINDRE *à la perfection, au sublime,* etc., parce que, là aussi, il y a des efforts.

ATTEINDRE, dans toutes ses autres acceptions, s'emploie sans préposition, et se dit des personnes et des choses : *Il* ATTEIGNIT *son ennemi du second coup de pistolet,* c'est-à-dre *il frappa ; votre ami a manqué d'adresse, il n'a point* ATTEINT *le but,* c'est-à-dire *il n'a pas touché, frappé le but ; la balle l'*ATTEIGNIT *au front ; il osait se flatter d'*ATTEINDRE *Racine.* (Acad.)

672.—BÉNIR fait au participe passé, *béni, bénie,* et *bénit, bénite.* On ne l'écrit avec un *t* que lorsqu'il s'agit des *choses* bénites par les prières du prêtre : de l'eau *bénite,* du pain *bénit,* des rameaux, des drapeaux *bénits.* S'il s'agissait de *personnes,* il faudrait, comme dans toutes les autres acceptions de ce verbe, écrire *béni, bénie. Cet abbé a été sacré, a été* BÉNI, *par un saint évêque : les peuples ont toujours* BÉNI *la mémoire des bons rois.* (Acad.)

673.—CHANGER POUR, CHANGER CONTRE, se disent indifféremment ; *il a changé sa vieille vaisselle* POUR *de la neuve ; il a changé ses tableaux* CONTRE *des meubles.* (Acad.)

CHANGER, signifiant *convertir,* demande la préposition *en : les alchimistes prétendaient pouvoir changer* EN *or toute sorte de métaux ;* au figuré : l'*intempérance des hommes change* EN *poison les aliments destinés à conserver leur vie.*

CHANGER, signifiant quitter une chose pour une autre, prend toujours la préposition *de :* CHANGER DE *façon d'agir ;* CHANGER DE *conduite,* DE *religion.* (Acad.)

CHANGER se dit quelquefois absolument, pour signifier *changer de linge, comme j'étais mouillé, je suis rentré chez moi pour changer.* (Acad.)

674.—COLORER, COLORIER. *Colorer* signifie donner de la couleur : *le soleil* COLORE *les fruits, les fleurs ; un teint* COLORÉ *; du vin* COLORÉ. (Acad.)

COLORIER ne se dit que de l'action d'appliquer les couleurs convenables sur une estampe, sur un dessin, sur un tableau : *ce sont des estampes, des images* COLORIÉES ; *ce peintre* COLORIE *mieux qu'il ne dessine.* (Acad.

675.—COMMENCER A, DE. *Commencer à* désigne une action qui aura du progrès, de l'amélioration, de l'accroissement : *le jour* COMMENCE A *luire ; il* COMMENCE A *pleuvoir ; cet enfant* COMMENCE A *parler,* A *écrire,* A *lire,* etc. (Acad.)

COMMENCER DE désigne une action qui aura de la durée, abstraction faite de toute idée d'amélioration : *lorsque l'orateur* COMMENÇA DE *parler, il s'éleva dans l'auditoire un murmure approbateur ; quand le tonnerre* COMMENCE DE *gronder, il faut s'attendre à un orage.*

Cependant, ajoute l'Académie, on dit quelquefois *commencer à* pour *commencer de : ils* COMMENCÈRENT A *jouer,* COMMENÇONS A *dîner.*

676.—COMPARER prend indifféremment *à* ou *avec : je n'ose me plaindre, quand je* COMPARE *mon sort* A *celui de ces infortunés ; gardez-vous de* COMPARER *Lucain* A *Virgile ; on est forcé d'être modeste, quand on se* COMPARE AVEC *lui ;* COMPARER *la copie* AVEC *l'original.*

Il s'emploie aussi sans préposition : COMPARER *Virgile et Homère.* Cependant lorsque la comparaison se fait entre des personnes ou des choses de nature ou d'espèces différentes, l'Académie, contrairement à l'opinion de M. Lavaux, ne fait usage que de la préposition *à : Homère* COMPARE *Diomède au milieu des Troyens* A *un lion au milieu d'une bergerie ; on* COMPARE *les conquérants* A *des torrents impétueux.* (Acad.)

Par analogie, on dira, COMPARER *un honnête homme* A *un fripon, le remords* A *un vers rongeur, le sommeil* A *la mort.*

677.—FAIRE COMPARAISON DE ; *il n'y a point de comparaison de,* prennent indifféremment *à* ou *avec :* IL N'Y A POINT DE COMPARAISON D'*un tel* A *tel autre,* ou D'*un tel* AVEC *un tel,* ou encore ENTRE *Pierre et Paul.* (Acad.)

678.—CONFIER, SE CONFIER, SE FIER. *Confier* demande la préposition *à :* CONFIER *des titres à quelqu'un, sa destinée* AU *hasard, un secret* AU *papier.*

SE CONFIER prend le plus souvent la préposition *en : se* CONFIER EN *Dieu,* EN *la Providence,* EN *ses amis,* EN *soi-même,* EN *ses forces.* Avant l'article une raison d'harmonie seule fait que souvent on remplace *en* par *dans :* SE CONFIER DANS *la bonté de sa cause,* mieux que EN *la bonté.* On trouve aussi *se confier* avec *à :* SE CONFIER AU *hasard.*

Avoir confiance, prendre confiance, mettre sa confiance, suivent la même règle que *se confier.*

SE FIER prend aussi indifféremment *à* ou *en :* SE FIER A *quelqu'un,* EN *quelqu'un,* SE FIER EN *ses forces,* A *la fortune,* AU *hasard.* (Acad.) —*Se fier,* signifiant *compter,* prend la préposition *sur : il* SE FIE *trop* SUR *l'avenir,* SUR *sa fortune,* c'est-à-dire *il compte trop sur.*

679.—CONFRONTER prend indifféremment l'une des prépositions *à, avec :* CONFRONTER *les témoins* A *l'accusé* ou AVEC *l'accusé, deux étoffes l'une* AVEC *l'autre, la copie* A *l'original.* (Acad.)

680.—CONNAITRE. *Connaître quelque chose,* c'est d'en avoir une connaissance, le savoir : CONNAÎTRE *une langue,* CONNAÎTRE *son métier.*

CONNAÎTRE DE *quelque chose,* c'est avoir autorité pour en juger : *ce tribunal ne* CONNAÎT *que* DES *matières civiles ; ce juge ne saurait* CONNAITRE DE *ce fait.* (Acad.)

681.—CONSISTER demande la préposition *en :* EN *quoi faites-vous* CONSISTER *la sagesse? son revenu* CONSISTE EN *rentes,* EN *blés,* etc. Mais ici encore une raison d'euphonie fait remplacer *en* par *dans* avant un article : *la perfection de l'homme* CONSISTE DANS *le bon usage de la raison,* et non EN *le bon usage.* (Acad.)

Suivi d'un verbe, *consister* prend *à : la libéralité* CONSISTE *moins* A *donner beaucoup qu'*A *donner à propos.* (Acad.)

682.—CONSOMMER, CONSUMER. *Consommer* signifie quelquefois achever : CONSOMMER *un ouvrage.* Il se dit plus particulièrement des choses qui se détruisent par l'usage, comme vin, bois et toutes sortes de provisions : CONSOMMER *des denrées, du café, des fourrages.*

CONSUMER se dit particulièrement des choses qui se réduisent à rien : *le feu* CONSUMA *cet édifice en moins de deux heures ; la rouille* CONSUME *le fer ; cette maladie le* CONSUME ; *les ennuis, les chagrins le* CONSUMENT. (Acad.)

683.—CONTRAINDRE, FORCER, OBLIGER. Après ces trois verbes, l'Académie met indifféremment *à* ou *de* : *on le* CONTRAIGNIT DE *faire* ou A *faire telle chose ; forcer quelqu'un* A *faire* OU DE *faire quelque chose ; l'équité nous* OBLIGE A *restituer ce qui ne nous appartient pas ; la nécessité de le payer m'*OBLIGE DE *vendre ma maison.* (Acad.)

684.—CROIRE A QUELQU'UN est une locution qui n'est plus guère usitée ; en parlant des personnes, on dit ordinairement *croire quelqu'un.* (Acad.)

En croire quelqu'un, en croire quelque chose, c'est s'en rapporter à quelqu'un, à quelque chose : *je n'*EN CROIRAI *là-dessus que des arbitres, que des avocats ; j'*EN CROIS *à peine mes yeux.*

Croire à quelque chose, signifie y ajouter foi, s'y fier : CROIRE A *l'astrologie,* A *la médisance ;* CROIRE AUX *rapports,* AUX *témoignages,* AUX *promesses de quelqu'un.* Dans quelques cas, *croire à quelque chose,* c'est être persuadé de l'existence, de la vérité de quelque chose : CROIRE A *Dieu ; il n'y a que les sots qui* CROIENT AUX *revenants,* AUX *esprits,* AUX *sorciers,* A *la magie.* On dit dans le même sens CROIRE EN *Dieu.*

685.—DÉCIDER *une chose,* c'est la résoudre, la terminer : DÉCIDER *une question, un point de droit ;* DÉCIDER *un différend, une querelle* par un combat.

DÉCIDER D'*une chose,* c'est en disposer : *cet événement* DÉCIDA DE *mon sort ; les juges* DÉCIDENT DE *la fortune et* DE *la vie des hommes.* (Acad.)

686.—DÉJEUNER prend la préposition *avec,* seulement avant le nom des personnes en société desquelles on déjeûne : *j'ai* DÉJEUNÉ AVEC *mon père,* AVEC *ma famille ;* il prend *de* avant les noms des aliments qui composent le repas : *nous avons* DÉJEUNÉ DE *volailles,* DE *poisson,* DE *gibier.*

Dîner, goûter, souper suivent la même règle.

Cependant, au mot *radis,* l'Académie emploie, mais probablement par inadvertance, la préposition *avec* avant un nom de chose : *déjeûner* AVEC *du beurre et des radis.*

687.—DEMANDER A, DE. *Demander à,* avant un verbe, se dit lorsque c'est la même personne qui doit faire l'action des deux verbes : *je* DEMANDE A *parler au roi :* c'est *moi* qui demande, et *moi* qui veux parler.

Demander de ne s'emploie que quand celui qui demande n'est pas la même personne qui fait l'action du second verbe : *je vous* DEMANDE DE *m'écouter,* DE *m'entendre ;* ici, c'est encore *moi* qui demande, mais c'est *vous* qui devez m'écouter, m'entendre. (Acad.)

688.—DÉPARLER, quoi qu'on en ait dit, est français, et signifie *cesser de parler.* Il ne s'emploie qu'avec la négative : *il* NE DÉPARLE POINT, *il* N'*a* POINT DÉPARLÉ. (Acad.) Gardez-vous d'imiter ceux qui disent : *il n'a* DÉCESSÉ *de parler, décesser* n'est pas français.

689.—DÉSIRER, avec un infinitif, demande la préposition *de,* seulement lorsqu'il exprime un désir dont l'accomplissement est incertain, difficile ou indépendant de la volonté : DÉSIRER DE *réussir ; il y a longtemps que je* DÉSIRAIS DE *vous rencontrer ; je* DÉSIRERAIS *bien* D'*être débarrassé de mon rhume.*

Et si, au contraire, *désirer* exprime un désir dont l'accomplissement soit certain ou facile, et plus ou moins dépendant de la volonté, il s'emploie sans préposition : *amenez-moi cet enfant, je* DÉSIRE *le voir ; je* DÉSIRE *partir ce soir.* (Acad.)

690.—SOUHAITER doit nécessairement suivre la même règle que *désirer ;* toutefois l'Académie n'en parle pas.

691.—DÉSOBÉIR est neutre : *desobéir à quelqu'un, à la loi.* Cependant il a un passif : *je ne veux pas être* DÉSOBÉI. (Acad.)

692.—DISPUTER, signifiant être en débat, en contestation, est neutre, et ne peut conséquemment avoir de régime direct. Il faut donc dire : *ces chicaneurs* ONT *longtemps* DISPUTÉ, et non *se sont disputés ; ces enfants après* AVOIR DISPUTÉ, *en sont venues aux voies de fait,* et non après *s'être disputés.*

693.—DISTINGUER DE, D'AVEC, se disent indifféremment : DISTINGUER *un chien* D'*un loup,* D'AVEC *un loup ;* DISTINGUER *la fausse monnaie* D'AVEC *la bonne.* (Acad.)

694.—DROIT, dans *marcher droit, tomber droit,* etc., est adverbe et conséquemment invariable, lorsqu'il marque une circonstance du verbe, c'est-à-dire lorsqu'il signifie en droite ligne, directement, par le plus court chemin : *Mesdemoiselles, allez* DROIT, *marchez* DROIT *devant vous, et vous arriverez à votre destination.*

Il en est de même au figuré : *avec de tels maîtres, il faut que les domestiques marchent* DROIT, c'est-à-dire *se conduisent bien.*

Mais si le mot *droit* devait marquer non une circonstance du verbe, mais une attitude du corps, une manière d'être, il serait adjectif, et s'accorderait avec le nom : *la première règle du maintien exige que les enfants particulièrement marchent* DROITS; *on ne saurait trop insister pour que les jeunes personnes surtout écrivent en se tenant* DROITES. Et, par analogie, en parlant des choses : *vous vous tacherez si vous ne tenez, si vous ne portez cette chandelle plus* DROITE, c'est-à-dire moins penchée.

695.—ÉCLAIRER *à quelqu'un* ne se dit plus ; il faut dire dans tous les sens *éclairer quelqu'un* : ÉCLAIREZ *monsieur ;* ÉCLAIREZ *la personne qui descend l'escalier ; ce jurisconsulte a* ÉCLAIRÉ *votre frère sur ses intérêts.* (Acad.)

696.—S'EFFORCER, avant un infinitif, prend indifféremment *de* ou *à :* S'EFFORCER DE *soulever un fardeau ;* S'EFFORCER A *parler.* (Acad.)

Nous ferons remarquer que *de* est plus conforme à l'usage.

697.—ÉGALER, ÉGALISER. *Égaler* se dit des personnes et des choses : ÉGALER *les parts, les portions : la mort* ÉGALE *tous les hommes, tous les rangs ; ce prince* ÉGALE *Alexandre ; la recette* ÉGALE *la dépense.*

Égaliser ne se dit que des choses : ÉGALISER *les parts, les lots.* Le plus souvent il s'emploie dans le sens de rendre uni, rendre plan : ÉGALISER *un terrain, un chemin.* (Acad.)

EMPRUNTER prend indifféremment *à* ou *de :* EMPRUNTER DE *quelqu'un* ou A *quelqu'un ;* EMPRUNTER *une pensée* A *un auteur : il a* EMPRUNTÉ *cela* D'*Homère, de Virgile ; cette langue n'a presque rien* EMPRUNTÉ AUX *autres* (1).

Cependant *emprunter,* signifiant recevoir de, tenir de, ne prend que la préposition *de : la lune* EMPRUNTE *sa lumière* DU *soleil,* c'est-à-dire *reçoit* sa lumière ; *les magistrats* EMPRUNTENT *leur autorité* DU *pouvoir qui les institue,* c'est-à-dire *tiennent leur autorité.* (Acad.)

---

(1) Cet exemple indique que l'Académie ne pense pas comme un grammairien suivi sur le régime indirect du verbe *emprunter,* auquel il ne donne que la préposition *de,* lorsqu'il s'agit d'un nom de chose.

698.—**ENFORCIR, RENFORCER**, signifie l'un et l'autre rendre plus fort; mais *enforcir* ne se dit que des choses et des animaux; *la bonne nourriture a* ENFORCI *ce cheval; ce bœuf* ENFORCIT *tous les jours;* ENFORCIR *ce mur; ce vin* S'ENFORCIT *à la gelée*. N'imitez pas ceux qui disent *renforcir*, *renforci;* ce verbe n'existe pas en français.

Renforcer a plus d'extension; il s'applique aux personnes et aux choses: RENFORCER *une armée, un mur, une garnison, cet enfant est bien* RENFORCÉ. (Acad.)

699.—**S'ENFUIR.** L'Académie, qui avait dit dans ses éditions précédentes, *il s'*EN *est enfui*, s'est corrigée en supprimant la particule *en: on l'avait mis en prison, mais il s'*EST ENFUI, et non *il* S'EN *est enfui*. *En* était en effet une rédondance inutile.

700.—**ENGAGER.** Avec ce verbe, l'Académie ne fait usage que de la préposition *à: on l'*ENGAGEAIT A *continuer; le beau temps* ENGAGEAIT A *la promenade; je m'*ENGAGE A *vous servir dans cette affaire*. (Acad.)

701.—**ESPÉRER** s'emploie le plus souvent sans préposition: *j'espère gagner mon procès;* et quelquefois avec *de* avant un infinitif, si cet infinitif le suit immédiatement: *peut-on* ESPÉRER DE *vous revoir?*

702.—*Remarque.—Espérer* ne portant à l'esprit que l'idée d'une chose future, car l'espérance n'a pour objet ni ce qui est actuel, ni ce qui est passé, ne peut être suivi d'un verbe au présent de l'indicatif ou au passé, comme dans ces phrases: *j'*ESPÈRE *que Pauline se* PORTE *bien; nous* ESPÉRONS *que vous* AVEZ FAIT *la route sans accident*. A la place *d'espérer*, il faut employer *croire*, *penser*, et dire: *je* PENSE *que Pauline se porte bien; nous* PENSONS *que vous avez fait un bon voyage*.

Il en est de même des verbes *promettre*, *compter*. Ne dites donc pas: *je vous* PROMETS *que je l'ai vu*, mais je vous *assure* que je l'ai vu: *je* COMPTE *bien que vous êtes maintenant plus laborieux*, mais je *présume*, je *pense* que vous êtes. (Cette judicieuse remarque est due à Féraud.)

703.—**ESSAYER** prend indifféremment *à* ou *de: j'ai* ESSAYÉ DE *marcher* ou A *marcher*. Mais employé sous la forme de verbe pronominal, il ne prend que la préposition *à: je me suis* ESSAYÉ A *nager, nous nous sommes* ESSAYÉS A *courir*. (Acad.)

704.—**ÉVEILLER, RÉVEILLER.** *Éveiller* et *réveiller*, quoi qu'en disent divers grammairiens, s'emploient l'un pour l'autre: *quand il est une fois endormi, on ne saurait l'*ÉVEILLER; *on m'est venu* ÉVEILLER *ce matin à cinq heures; il a défendu qu'on le* RÉVEILLAT; *il dormirait jusqu'à midi, si on ne le* RÉVEILLAIT.

Conjugués sous la forme des verbes pronominaux, ils signifient l'un et l'autre cesser de dormir: *il s'*ÉVEILLE *tous les jours à la même heure; je me suis* RÉVEILLÉ *trois ou quatre fois cette nuit*. (Acad.)

705.—**ÉVITER** signifie *fuir:* ÉVITER *quelqu'un, les périls;* ÉVITER *les travaux, les peines, les plaisirs*, etc.

Remarque,—Éviter signifiant *fuir*, le sujet de ce verbe ne saurait faire l'action que pour lui-même, sans jamais la faire retomber sur une autre personne, attendu que celui qui fuit ne peut fuir pour un autre: *ce jeune homme* ÉVITE *le jeu, les mauvaises connaissances*. Mais ce serait s'exprimer incorrectement que de dire: *je* VOUS ÉVITERAI *cette peine; je veux* VOUS ÉVITER *ce désagrément;* dans ce cas, il faut se servir du verbe *épargner*, et dire: *je* VOUS ÉPARGNERAI *cette peine, ce désagrément*.

706.—**EXCUSE.** FAIRE *ses excuses à quelqu'un*, c'est témoigner le regret de l'avoir offensé, et en quelque sorte lui *demander pardon*.

Mais ne dites pas : *je vous demande excuse*, car *demander excuse* n'est pas français.

707.—**FAILLIR** s'emploie sans préposition, ou avec l'une des prépositions *à*, *de ; j'ai* FAILLI DE *tomber*, A *tomber ; j'ai* FAILLI *mourir*. (Acad.)

708.—**FAIRE** s'emploie souvent d'une manière relative avec la plupart des autres verbes ; alors il tient la place, et prend la signification du verbe auquel il se rapporte : *cet homme n'aime pas tant le jeu qu'il* FAISAIT, c'est-à-dire tant qu'il l'aimait ; *il travaille mieux qu'il n'*A *jamais* FAIT, c'est-à-dire mieux qu'il n'a jamais travaillé ; *nous nous entretînmes de cette nouvelle, comme nous* AURIONS FAIT *de toute autre chose*, c'est-à-dire comme nous nous serions entretenus. (Acad.)

NE FAIRE QUE, suivi d'un infinitif, a deux sens différents : 1° il signifie être toujours, ou presque toujours à faire une certaine chose : *il* NE FAIT QUE *jouer, qu'étudier, que dormir, qu'aller et revenir*, etc. (Acad)

2° Il se dit encore d'une action instantanée : *je* NE FIS QUE *le toucher, et il tomba ; il* N'A FAIT QUE *paraître et disparaître : quand il vient ici, il* NE FAIT QU'*entrer et sortir ; attendez-moi, je* NE FAIS QU'*aller et revenir*. (Acad.)

NE FAIRE QUE DE indique que l'action exprimée par le verbe qui suit vient d'avoir lieu : *il* NE FAIT QUE DE *sortir*, QUE D'*arriver*, QUE DE *s'éveiller*, c'est-à-dire il y a peu de temps qu'il est sorti, qu'il est arrivé, qu'il est éveillé. (Acad.)

709.—**FAIRE EAU, FAIRE DE L'EAU.** *Faire eau*, terme de marine, se dit d'un bâtiment dans lequel l'eau de la mer pénètre : *le navire* FAISAIT EAU *de toute part*.

FAIRE DE L'EAU signifie s'approvisionner d'eau pour les besoins de l'équipage : *nous visitâmes le tombeau de Napoléon pendant qu'on* FAISAIT DE L'EAU *à Sainte-Hélène*.

710.—**IL S'EN FAUT** DE BEAUCOUP, DE PEU, se disent des quantités : IL S'EN FAUT DE BEAUCOUP *que vous m'ayez tout rendu :* IL S'EN FAUT DE PEU *que ce vase ne soit plein*.

Ailleurs, il faut dire, *il s'en faut beaucoup, il s'en faut peu :* IL S'EN FAUT BEAUCOUP *que la cadette soit aussi aimable que l'aînée :* IL S'EN FAUT PEU *que je ne vous blâme*. (Acad.)

711.—**FIXER.** C'est forcer la signification de ce mot que de l'employer pour *regarder*. Ne dites donc pas *je le* FIXAIS : *il n'a cessé de nous* FIXER ; mais *je le regardais, il n'a cessé de nous regarder*.

Dans ce sens, il ne se dit qu'autant qu'il est suivi de l'un des mots *la vue, les yeux, les regards ; fixer les yeux, la vue, les regards* sur quelqu'un, sur quelque chose. (Acad.)

Nous ferons remarquer qu'on dit plutôt *avoir les yeux, la vue, les regards fixés* sur quelqu'un, que *fixer la vue* sur quelqu'un.

712.—**FLAIRER, FLEURER** —*Flairer*, c'est sentir par l'odorat : *en* FLAIRANT *le beurre, on s'assure s'il est frais*.

FLEURER, c'est répandre, exhaler une odeur : *vous avez là un bouquet qui* FLEURE *bon*. Il se dit aussi au figuré : *sa réputation ne* FLEURE *pas comme baume*. (Acad.)

713.—**FLEURIR** a un double sens : au propre, il signifie pousser des fleurs, être en fleurs ; *les roses* FLEURISSENT *et se fanent promptement ; cette plante ne* FLEURIT *qu'en automne*. Au figuré, *fleurir* signifie *être dans un état de prospérité, de splendeur ;* ou *être en crédit, en honneur, en réputation*. Dans cette acception, la syllabe *fleu* se change en *flo*, mais seulement à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent : *Athènes* FLORISSAIT *sous Périclès ; les sciences et les beaux-*

arts FLORISSAIENT, *ont* FLEURI *sous ce prince, le commerce* FLEURIT *dans la paix.*

L'adjectif dérivé de ce verbe est *florissant ; la maison de ce négociant est dans un état* FLORISSANT. (Acad.)

714.—AVOIR FOI A, EN, DANS, se disent indistinctement ; c'est le goût qui en décide : AVOIR FOI A *quelqu'un*, A *quelque chose ;* AVOIR FOI DANS *les promesses d'une personne ; je n'*AI *pas* FOI EN *lui*. (Acad.)

715.—SE DONNER GARDE *ou* DE GARDE se disent indifféremment : DONNEZ-VOUS GARDE OU DONNEZ-VOUS DE GARDE *de toucher à cela*. (Acad.)

716.—GUET. Il faut dire : *ce chien aboie à propos ; il est de très-bon* GUET, et non *de très-bonne* GUETTE. (Acad.) (*Guette* n'est pas français.)

717.—HASARDER DE, A, se disent indifféremment : HASARDER DE *faire une chose ; je ne* HASARDERAI A *faire cette proposition*. (Acad.)

718.—HÉRITER prend ou ne prend pas la préposition *de : j'ai* HÉRITÉ D'*une somme considérable*, ou *j'ai* HÉRITÉ *une somme considérable*. (Acad.) La première de ces façons de parler est la plus usitée.

719.—IMITER L'EXEMBLE. Moins scrupuleuse que quelques grammairiens, l'Académie dit *imiter l'exemple* de quelqu'un, pour signifier prendre la conduite de quelqu'un pour modèle.

Nous rappellerons encore qu'elle dit *imiter* UN *exemple d'écriture*, et non UNE *exemple*.

720.—IMPOSER, EN IMPOSER. Employé absolument, le verbe *imposer* signifie inspirer du respect, de l'admiration, de la crainte : *sa présence m'*IMPOSE, *il* IMPOSE *par la fierté de son regard ; notre contenance* IMPOSA *aux ennemis.*

En imposer, c'est tromper, abuser, suspendre, en faire accroire : *vous voulez* EN IMPOSER *à vos juges ; vous nous* EN IMPOSEZ ; *ne le croyez pas, il* EN IMPOSE ; *il ne faut pas que ses manières doucereuses nous* EN IMPOSENT, *c'est un homme au fond très-malin*. (Acad.)

721.—INDUIRE A ERREUR, EN ERREUR. *Induire à erreur* se dit de la cause volontaire ou involontaire de l'erreur : *il fut* INDUIT A ERREUR *par une fausse citation.*

INDUIRE EN ERREUR ne se dit que pour *tromper à dessein : il voulait m'*INDUIRE EN ERREUR ; *ce fourbe vous* INDUIRA EN ERREUR. (Acad.)

722.—INFECTER, INFESTER. *Infecter* signifie gâter, corrompre, incommoder par quelque chose de puant, de contagieux, de venimeux : *ce marais* INFECTE *l'air ; il nous* INFECTE *avec son haleine* ou *de son haleine ; la peste avait* INFECTÉ *toute la ville*. Et au figuré, *il* INFECTE *le pays de sa pernicieuse doctrine ; si vous le fréquentez, il vous* INFECTERA *de ses dangereuses maximes*. (Acad.)

Infester signifie ravager, désoler, tourmenter par des irruptions : *les ennemis* INFESTAIENT *le pays par leurs courses ; sous ce prince, la France fut* INFESTÉE *par les brigands*. Il se dit par extension des animaux nuisibles ou incommodes ; *les sauterelles* INFESTENT *souvent des provinces entières en Orient ; les rats* INFESTENT *cette maison*. On dit même : *les mauvaises herbes* INFESTENT *les champs*. (Acad.)

723.—ÊTRE INQUIET DE *ou* SUR se disent indifféremment. Ainsi l'Académie ne tient point compte des différences de signification établies par Girault-Duvivier entre la *cause* et l'*objet* de l'inquiétude, nuances insaisissables du reste. Elle dit : *il est sans inquiétude* DE *l'avenir* ou SUR *l'avenir*.

724.—INSULTER *quelqu'un*, c'est le maltraiter, l'outrager de faits ou de paroles.

INSULTER A, c'est manquer à ce que l'on doit aux personnes ou aux

choses : *n'*INSULTONS *pas* AUX *malheureux ;* INSULTER A *ses juges,* A *la misère,* A *la raison,* AU *bon sens,* AU *bon goût ;* et figurément, *leur faste* INSULTE A *la détresse publique ; leur allégresse* INSULTE A *ma douleur.* (Acad.)

725.—INVECTIVER est neutre ; il ne faut donc pas dire comme s'il était actif, *il* M'A *invectivé, il* NOUS A *invectivés ;* mais *il a invectivé* CONTRE *moi,* CONTRE *nous.* (Acad.)

726.—JOINDRE A *ou* AVEC se disent indifféremment ; JOINDRE *un mot* A *un autre* ou AVEC *un autre ;* JOINDRE *la prudence* A *la valeur* ou AVEC *la valeur.* (Acad.) Toutefois *à* est plus usité que *avec.*

727.—LAISSER. *Ne pas laisser* DE ou QUE DE se disent indifféremment : *cela ne* LAISSE *pas* D'*être embarrassant,* D'*étonner,* ou QUE D'*être embarrassant, que* D'*étonner.* (Acad.)

728.—MARIER A *ou* AVEC. L'Académie n'admet pas que *marier à* ne convienne qu'au propre, comme l'ont prétendu divers grammairiens. Elle met indistinctement *à* ou *avec* au propre et au figuré : *son père l'a* MARIÉ A *la fille,* ou AVEC *la fille d'un de ses amis ; sa voix se* MARIE *bien* AVEC *son instrument,* A *cet instrument :* MARIER *la vigne* AVEC *l'ormeau,* A *l'ormeau.* (Acad.)

729.—MÊLER AVEC, A, DANS. *Mêler avec* se dit de ce que l'on confond ensemble : MÊLER *de l'eau* AVEC *du vin, des papiers utiles* AVEC *des papiers inutiles, du blé* AVEC *de l'orge, du cuivre* AVEC *de l'argent.*

MÊLER A veut dire joindre une chose avec une autre : *il* MÊLE *les affaires* AUX *plaisirs, la douceur* A *l'affabilité.*

MÊLER DANS signifie inculper, comprendre dans : MÊLER *quelqu'un* DANS *une accusation, l'y comprendre : ne me* MÊLEZ *point* DANS *vos discours,* DANS *vos caquets.* (Acad.)

730.—MONTER EN HAUT, DESCENDRE EN BAS peuvent se dire, lorsque *en haut* signifie *dans le haut,* et le plus souvent, *dans l'appartement du haut,* et, *en bas, dans l'appartement du bas.* Que quelqu'un ait dans une maison un local au quatrième étage, et un magasin au rez-de-chaussée, il emploiera bientôt, et il y est autorisé par l'usage et par les règles, ces mots plus courts et plus commodes, *en haut* pour signifier le local du quatrième, et *en bas* pour représenter le magasin du rez-de-chaussée. Il dira, par exemple, *je couche* EN HAUT, *et mes commis* EN BAS. Voilà donc les mots *haut, bas* sortis de leur signification primitive, et prenant la place de deux substantifs. Or le même principe qui lui fait dire, *je monte sur un arbre, sur un rocher, je descends dans ma cave,* l'autorise à dire aussi, *je monte* EN HAUT, c'est-à-dire à mon local du quatrième ; *je descends* EN BAS, c'est-à-dire à mon magasin du rez-de-chaussée.

Telle est aussi l'opinion de l'Académie, car elle dit *aller* EN HAUT ; *monter* EN HAUT ; *ne laissez monter personne* LA-HAUT.

Remarque.—Mais si *en haut, en bas,* cessaient de représenter un lieu *déterminé ;* si, au contraire, on les employait pour exprimer un espace *indéterminé,* comme en parlant de la fumée, de la flamme, de la poussière, d'un ballon, etc., oui, alors, *en haut, en bas,* seraient des expressions irrégulières ; et rien ne pourrait justifier ces phrases : *tour à tour le ballon montait* EN HAUT *et descendait* EN BAS ; ce serait une superfluité, un pléonasme vicieux, qu'il faudrait corriger en disant, *tour à tour le ballon montait et descendait,* parce que, pour le dire encore une fois, le ballon ne montait, ne descendait plus dans un lieu déterminé, dans un lieu communément appelé *en haut, en bas.*

731.—MOUCHER, quoi qu'on en ai dit, s'emploie quelquefois absolument, et dans le même sens que s'il était accompagné du pro-

nom *se : si cet enfant pouvait* MOUCHER, *il serait soulagé, il ne* MOUCHE *presque pas ; le tabac fait* MOUCHER. (Acad.)

732.—MOURIR. Il faut dire MOURIR *d'envie, de plaisir, d'impatience de faire une chose,* et non MOURIR *de faire une chose ;* les mots *envie, plaisir, impatience,* etc., sont d'une absolue nécessité.

733.—MOUVOIR *et* MOUVER. MOUVOIR signifie remuer, faire changer de place, faire aller d'un lieu à un autre : *il faut plusieurs hommes pour* MOUVOIR *les tonneaux de Bordeaux ; dix hommes peuvent à peine* MOUVOIR *cette pierre.*

MOUVER a une signification restreinte ; il embrasse le *contenu* et non le *contenant.* Ainsi, MOUVER *la terre d'un pot, d une caisse,* MOUVER *le vin d'un tonneau,* c'est remuer la terre d'un pot, d'une caisse, le vin d'un tonneau, sans déranger ce pot, ni la caisse, ni le tonneau.

734.—NOMMER, dans le sens de revêtir quelqu'un d'un emploi, d'une charge, veut le nom de la personne sans préposition, et *à* devant le nom de la chose : *le roi* L'A NOMMÉ A *l'ambassade de Rome.* (Acad.)

735.—OBÉIR prend la préposition *à :* OBÉIR A *Dieu,* AUX *lois,* A *sa conscience.* Il s'emploie aussi absolument : *commandez, et j'*OBÉIRAI.

Ce verbe étant neutre, on ne peut dire *obéir quelqu'un,* mais A *quelqu'un.* Cependant il s'emploie au passif : *c'est un homme qui veut* ÊTRE OBÉI. (Acad.) *Il faut, dans une classe que le maître* SOIT OBÉI.

736.—OBSERVER, dans le sens de remarquer, faire attention, exprime une action qui ne peut sortir de celui qui observe : *j'ai* OBSERVÉ *qu'il n'adressait la parole qu'à vous ;* OBSERVEZ *bien toutes ces choses, car elles sont bien intéressantes.* (Acad.)

Mais si nous voulons faire participer une autre personne à nos propres observations, appeler son attention sur un point quelconque, ce verbe seul ne suffit plus ; il faut alors qu'il soit précédé du verbe *faire : je vous* FERAI OBSERVER *que vous vous trompez.* (Acad.)

737.—OUBLIER A *lire, à chanter, à danser,* etc., est une expression qui vieillit. (Acad.) Ainsi, au lieu de dire, *il a* OUBLIÉ A *lire, j'ai* OUBLIÉ A *jouer du violon,* dites : *il ne sait plus lire, je ne sais plus jouer du violon.*

738.—S'OCCUPER A, DE. S'OCCUPER DE, dit Girault-Duvivier, s'emploie avec un substantif, et *s'occuper à* avec les verbes. Ce n'est point ainsi que l'Académie l'entend.

S'OCCUPER, dit-elle, reçoit deux significations bien différentes, selon qu'il est suivi de la préposition *de* ou de la préposition *à : s'occuper de quelque chose,* c'est y penser, en avoir la tête remplie, chercher les moyens d'y réussir : *il* S'OCCUPE DE *poésie ; il ne* S'OCCUPE *que* DE *son jardin, il* S'OCCUPE DE *ses affaires ; cette femme ne* S'OCCUPE *que* DE *son ménage,* DE *son mari,* DE *ses enfants.*

S'occuper A quelque chose, c'est y travailler : *il* S'OCCUPE A *l'étude des belles-lettres ; il* S'OCCUPE A *son jardin : tout le jour, il* S'OCCUPE A *lire.* (Acad.)

Pour le dire en d'autres termes, *s'occuper de* s'applique à une occupation qui suppose de l'ardeur, du zèle, de la constance ; et *s'occuper à,* à une occupation instantanée, à une sorte de passe-temps, à un travail auquel on attache moins d'importance. Ainsi, S'OCCUPER DE *son jardin,* c'est en faire une occupation spéciale : *c'est un homme qui* S'OCCUPE *beaucoup* DE *son jardin. S'occuper* A *son jardin,* c'est s'y trouver et n'y être point oisif ; *dans ce moment, mon mari est* OCCUPÉ A *son jardin.*

739.—PARDONNER régit les noms de personnes avec la préposition *à* : PARDONNER A *quelqu'un*, et les noms de choses sans préposition : PARDONNEZ *mes craintes, mes soupçons* ; PARDONNEZ-LUI *sa maladresse.*

Quelquefois, cependant, il régit les choses avec la préposition *à*, mais ce n'est que lorsqu'elles sont pour ainsi dire personnifiées : PARDONNEZ A *ma franchise*, A *mon amitié, les reproches que je vous fais.*

Ce verbe, quoique actif, ne s'emploie au passif que dans cette seule phrase familière : *vous êtes tout* PARDONNÉ. (Acad.)

740.—PARLER MAL, c'est s'exprimer contre les règles d'une langue : *ces enfants* PARLENT MAL.

MAL PARLER, c'est médire : *je n'aime pas à entendre* MAL PARLER *de qui que ce soit.*

Mais à tout autre temps qu'à l'infinitif, l'adverbe *mal* se place après le verbe *parler* dans ces deux acceptions, sans qu'il en résulte aucune ambiguité, attendu que, dans le sens de s'exprimer incorrectement *parler mal* s'emploie absolument ou avec un régime direct : *cet étranger* PARLE *encore fort* MAL ; *les Français, en général,* PARLENT MAL *les langues étrangères* ; et que, dans le sens de *médire*, il ne saurait se dispenser du régime indirect marqué par *de* : *celui-là est méprisable qui* PARLE MAL DE *ses bienfaiteurs.*

PARLER D'ABONDANCE, c'est parler sans préparation (Acad.) : *il faut qu'un avocat puisse* PARLER D'ABONDANCE.

PARLER AVEC ABONDANCE, c'est parler avec facilité, sans chercher ses paroles : *les femmes, en général,* PARLENT AVEC ABONDANCE.

PARLER D'ABONDANCE DE CŒUR, c'est parler avec épanchement, avec une pleine confiance : *l'amitié, les chagrins nous font souvent* PARLER D'ABONDANCE DE CŒUR. (Acad.)

741.—PARTICIPER A, c'est avoir une part à : *je veux que vous* PARTICIPIEZ A *ma fortune comme vous avez* PARTICIPÉ A *ma disgrâce ; comme moi, vous* PARTICIPEZ A *tous les avantages de la société.*

PARTICIPER DE, c'est tenir de la nature de : *le mulet* PARTICIPE DE *l'âne et du cheval ; son système* PARTICIPE DE *celui des anciens.* (Acad.)

742.—PINCER, en terme de musique, *faire vibrer* les cordes d'un instrument, est ordinairement neutre : PINCER *de la harpe, de la guitare* ; et quelquefois actif : PINCER *la guitare, la harpe.* (Acad.) Nous ferons remarquer que cette dernière façon de parler est moins en usage que la première.

743.—PLAIRE. CE QUI PLAÎT signifie ce qui est agréable : *il ne fait que* CE QUI *lui* PLAÎT, c'est-à-dire que les choses qui lui sont agréables ; *ne prenez que* CE QUI *vous* PLAIRA, c'est-à-dire que ce qui vous sera agréable, que ce qui sera de votre goût.

CE QU'IL VOUS PLAÎT, CE QU'IL LUI PLAÎT signifient *ce que vous voudrez, ce qu'il voudra* : *c'est un jeune homme qu'il ne fait que* CE QU'IL *lui* PLAÎT, c'est-à-dire *que ce qu'il lui plaît de faire, que ce qu'il veut ; je ferai tout* CE QU'IL *vous* PLAIRA, c'est-à-dire *tout ce qu'il vous plaira que je fasse, tout ce que vous voudrez.*

744.—PLANTER, au propre, c'est mettre une plante en terre, pour qu'elle y prenne racine : PLANTER *un arbre,* PLANTER *des choux.*

PLANTER, au figuré, se dit de certains objets qu'on enfonce en terre,

et dont on laisse paraître une partie en dehors : PLANTER *des bornes, une potence, un pilier, un piquet, des jalons*, etc. ; mais il faut dire *ficher, fixer, mettre des clous*. (Acad.)

745.—PLIER, PLOYER. PLIER signifie plus particulièrement mettre en un ou en plusieurs doubles, et avec un certain ordre : PLIER *du linge, des serviettes ; des habits, une lettre ;* PLIER *en quatre, en huit.* C'est à cette signification que quelques grammairiens ont limité la valeur de *plier*. Mais l'Académie va plus loin, car elle ajoute :

PLIER signifie aussi courber, fléchir : PLIER *de l'osier ;* PLIER *des branches d'arbre, des branches de vigne* pour en faire un berceau ; PLIER *les genoux ; un bâton qui* PLIE ; *la planche* PLIAIT *sous lui ; cet arbre* PLIE *sous le poids de ses fruits ; faire* PLIER *un arc ; la lame de cette épée* PLIE *jusqu'à la garde ;* etc.

PLOYER signifie, 1° fléchir, courber : PLOYER *une branche d'arbre ;* PLOYER *les genoux en marchant ;* 2° arranger une chose en la pliant, en la mettant en rouleau, en paquet, etc. : PLOYEZ *votre marchandise ;* PLOYEZ *votre serviette ;* PLOYEZ *vos habits*, etc. (Acad.)

746.—PRÉSIDER, occuper la première place dans une assemblée, s'emploie avec ou sans la préposition *à :* PRÉSIDER *une assemblée, une compagnie*, ou PRÉSIDER A *une assemblée*, A *une compagnie.* (Acad.)

747.—PRÉTENDRE *quelque chose*, c'est l'exiger comme un droit : *partout il* PRÉTEND *la première place.*

PRÉTENDRE A QUELQUE CHOSE, c'est y aspirer, travailler à l'obtenir : IL PRÉTEND A *la première place ; il est si instruit, si versé en tout, qu'il n'y a rien* A *quoi il ne puisse* PRÉTENDRE ; *il* PRÉTEND A *la main de cette jeune personne.*

748.—PUER est ordinairement neutre : *cette viande commence* A PUER ; *cette eau* PUE. Mais quelquefois il s'emploie activement : *cet homme* PUE *le vin*, PUE *l'ail ; ses habits* PUENT *la vieille graisse.* On le dit aussi d'une odeur excessive et incommode : *cela* PUE *le musc, l'ambre, la civette*, etc. (Acad.)

749.—SE RANGER DU, A. SE RANGER DU *côté de quelqu'un*, c'est embrasser son parti.

SE RANGER A *l'avis de quelqu'un*, A *son opinion*, c'est déclarer qu'on est de son avis, de son opinion : *tous les opinants se* RANGÈRENT A *son avis.* (Acad.)

750.—SE RAPPELER exclut la préposition *de :* SE RAPPELER *un fait, sa jeunesse, le temps passé*, etc. Avant un verbe, il prend cette préposition ; JE ME RAPPELLE DE *vous avoir vu.* (Acad.)

751.—REFUSER, avant un verbe, prend la préposition *de : il* REFUSE DE *lui prêter de l'argent ; il* REFUSE DE *payer*, DE *travailler*, DE *venir*, DE *partir.*

SE REFUSER prend la préposition *à ; il* SE REFUSE A *travailler, il* SE REFUSE A *se divertir.* (Acad.)

752.—RENONCER est le plus souvent neutre, et signifie quitter, abandonner : RENONCER *à une entreprise, aux plaisirs, aux dignités.*

RENONCER est quelquefois actif, et signifie renier, désavouer : *s'il agit ainsi, je le* RENONCE *pour mon parent ; il était mon ami, mais je le* RENONCE.

753.—REPARTIR, RÉPARTIR. REPARTIR, signifiant *partir de nouveau*, se conjugue comme *partir*.

REPARTIR, dans le sens de *répliquer*, se conjugue dans ses temps simples comme *partir*, et, dans ses temps composés, comme *finir* : *je* REPARS, *tu* REPARS, *il* REPART, *nous* REPARTONS ; *j'ai* REPARTI ; *j'eus* REPARTI, etc.

RÉPARTIR, signifiant *partager*, *distribuer*, se conjugue entièrement comme *finir* : *aussitôt que je reçois les fonds, je les* RÉPARTIS, *nous les* RÉPARTISSONS, etc.

754.—RÉSOUDRE, employé activement, prend la préposition *de* ayant un autre verbe : *des intrigants ont* RÉSOLU DE *le perdre ; on a* RÉSOLU D'*agir*.

Cependant, lorsqu'il est précédé de son régime direct, il prend la préposition *à* : *on ne saurait* LE RÉSOUDRE À *faire cette démarche ; je* ME RÉSOLUS À *demander ma retraite ;* À *quoi* VOUS RÉSOLVEZ *vous ?*

Remarque.—Ce verbe a deux participes : *résolu*, *résolue* et *résous*, qui n'a point de féminin. Ce dernier ne se dit que des choses qui se changent, qui se convertissent en d'autres : *le brouillard de ce matin s'est* RÉSOUS *en pluie*. (Acad.)

755.—RESSORTIR, *sortir de nouveau*, se conjugue comme *sortir* : *je* RESSORS, *tu* RESSORS, *il* RESSORT, *nous* RESSORTONS, etc.

RESSORTIR, être de la dépendance de, du ressort de quelque juridiction, se conjugue comme *finir* : *je* RESSORTIS, *tu* RESSORTIS, *il* RESSORTIT, *nous* RESSORTISSONS, etc.

756.—RÉUNIR prend la préposition *à*, lorsqu'il signifie :

1° Unir une chose à une autre : *le cou* RÉUNIT *la tête* AU *corps*. (Acad.) Or on peut dire : *cette parcelle de terre* RÉUNIT *le reste de la propriété* AU *parc*.

2° Rejoindre une chose démembrée au tout dont elle faisait partie : RÉUNIR *un fief* À *la couronne*. (Acad.) Or on peut dire : *on ne verra de sitôt la Belgique* RÉUNIE À *la Hollande, les provinces rhénanes* À *la France, le Portugal* À *l'Espagne*.

3° Joindre pour la première fois une chose à une autre : *ce roi a* RÉUNI *telle province* À *la couronne ; cette administration a été* RÉUNIE À *telle autre ; on voulait empêcher cette province de se* RÉUNIR À *tel royaume ; j'espère me* RÉUNIR À *lui pour le reste de mes jours*. (Acad.) (1).

RÉUNIR, dans le sens de *posséder*, ne demande aucune préposition : RÉUNIR *les talents et les vertus, le mérite et les grâces*.

757.—SAIGNER DU NEZ a deux acceptions distinctes : au propre, il signifie perdre du sang par le nez ; et, au figuré, manquer de résolution, de courage dans l'occasion : *il fit d'abord le fanfaron, puis il* SAIGNA DU NEZ.

SAIGNER, tirer du sang en ouvrant la veine, prend indifféremment *à* ou *de* : SAIGNER DU *bras*, DU *pied*, *à la gorge*, *à la nuque*. (Acad.)

758.—SOUPIRER prend indifféremment *après* ou *pour* : *il y a longtemps qu'il* SOUPIRE APRÈS *cette place ; il ne* SOUPIRE *que* POUR *les richesses*.

SOUPIRER, au figuré, est quelquefois actif, mais en poésie seulement : SOUPIRER *ses peines, ses douleurs, ses ennuis, ses malheurs*. (Acad.)

759.—SUCCOMBER SOUS se dit des charges, des fardeaux sous lesquels on est accablé : *ce crocheteur* SUCCOMBE SOUS *le poids de son*

---

(1) C'est donc à tort qu'un grammairien suivi refuse la préposition *à* au verbe *réunir*.

fardeau ; ce mulet SUCCOMBERA SOUS *sa charge ;* et, au figuré, *ce ministre* SUCCOMBE SOUS *le faix des affaires ; ce vieillard* SUCCOMBE SOUS *le poids des années.*

SUCCOMBER À, c'est ne pouvoir résister, c'est céder à : *il* SUCCOMBERA À *la douleur, à la tentation.* (Acad.)

760.—SUPPLÉER QUELQUE CHOSE, c'est ajouter à un objet ce qui y manque pour faire le compte. Si je paye à un marchand cinq aunes d'étoffe, et qu'il ne m'en livre que quatre, il doit *suppléer* la cinquième aune, c'est-à-dire l'*ajouter*.

SUPPLÉER À QUELQUE CHOSE, c'est réparer le manquement, le défaut, la pénurie d'une chose par une autre : *ils ont* SUPPLÉÉ AU *nombre par la valeur ; son mérite* SUPPLÉAIT AU *défaut de sa naissance.*

SUPPLÉER QUELQU'UN, c'est tenir sa place, le représenter, faire ses fonctions : *si vous ne pouvez venir, je vous* SUPPLÉERAI. (Acad.) *Suppléer à quelqu'un* ne se dit pas.

761.—TACHER, TACHETER. TACHER, c'est salir, faire une tache : *vous avez* TACHÉ *votre habit ; cette dame a* TACHÉ *sa robe ;* et, au figuré, *il ne faut qu'une mauvaise action pour* TACHER *la plus belle vie.*

TACHETER ne se dit guère que des taches qui sont sur la peau des animaux, et de celles qui composent le dessin d'une étoffe : *la girafe est un animal* TACHETÉ *de la tête aux pieds ; un chien blanc* TACHETÉ *de noir ; une étoffe d'un fonds jaune* TACHETÉ *de rouge.* (Acad.)

762.—TARDER prend indifféremment *à* ou *de ;* mais l'usage, dit l'Académie, préfère *tarder à : on a trop* TARDÉ À *envoyer ce secours.*

Cependant, employé impersonnellement, il ne prend que *de : il me* TARDE DE *vous voir ; il me* TARDE D'*achever mon ouvrage.*

763.—TENIR A QUELQU'UN, c'est lui être attaché par intérêt, par amitié, etc. TENIR À *ses anciennes connaissances, à quelqu'un par des liens de parenté.*

On dit aussi dans le même sens *tenir à quelque chose.* (Acad.)

TENIR DE QUELQU'UN c'est avoir les mêmes qualités, le même caractère que cette personne : *il fait secrètement le plus de bien qu'il peut ; en cela, il* TIENT DE *son père. Cet enfant* TIENT DE *sa mère ; comme elle, il est doux et bon.*

On dit dans le même sens, *tenir de quelque chose,* c'est-à-dire participer de quelque chose ; *cette architecture* TIENT DU *gothique ; ce style* TIENT DU *burlesque ; sa démarche* TIENT DE *la folie ; le mulet* TIENT DE *l'âne et du cheval.* (Acad.)

764.—UNIR A *ou* AVEC se disent indifféremment UNIR *un mot* à *un autre* ou AVEC *un autre.* (Acad.)

Cependant on l'emploie le plus souvent avec la préposition *à :* UNIR *l'Océan* à *la Méditerranée ;* UNISSEZ-*vous* à *nous ;* UNISSEZ *votre voix* à *la nôtre,* etc.

Remarques particulières sur diverses espèces de mots.

765.—AVOIR L'AIR. L'Académie dit en substance : Si l'adjectif qui suit *air* se rapporte à ce nom, il faut mettre cet adjectif au masculin : *elle* A L'AIR BON, *elle* A L'AIR MÉCHANT.

Mais si l'adjectif se rapporte à la personne plutôt qu'au mot *air*, cet adjectif prend le genre et le nombre de cette personne : *elle* A L'AIR CONTENTE *de ce qu'on lui dit ; elles* AVAIENT L'AIR TROUBLÉES, EMBARRASSÉES, etc.

Comme c'est précisément dans cette distinction qu'est toute la difficulté, nous ajouterons : l'adjectif ne s'accorde avec le mot *air* que quand ce nom peut être remplacé par *physionomie : ils* ONT L'AIR SPIRITUEL, *elle* A L'AIR ENJOUÉ, MALIN, c'est-à-dire ils ont la physionomie spirituelle ; elle a une physionomie enjouée, maligne, etc. Et il faudrait dire, en faisant accorder l'adjectif avec le sujet de la proposition, *elle* A L'AIR MÉCONTENTE, FACHÉE, IRRITÉE, ENCEINTE, MAL FAITE, HEUREUSE, MALHEUREUSE, parce qu'ici on parle moins de la physionomie que de la personne elle-même.

En parlant des choses, il faut dire *l'air d'être : ce melon* A L'AIR D'ÊTRE *mûr ; cette soupe* A L'AIR D'ÊTRE *bonne.*

766.—CAPABLE, SUSCEPTIBLE. C'est à tort qu'on a prétendu que, appliqué aux choses, *capable* ne se dit que quand il s'agit d'une idée de contenance, comme dans *cette salle est* CAPABLE *de contenir tant de personnes.*

Il se dit encore, 1° de ce qui est en état de faire une chose : *votre cheval n'est pas* CAPABLE *de traîner cette voiture ; cette digue n'est pas* CAPABLE *de résister à la violence des flots ; l'esprit de l'homme n'est pas* CAPABLE *de concevoir l'infini.* (Acad.)

2° CAPABLE signifie encore *qui peut produire tel ou tel effet, amener tel ou tel résultat ;* et, en ce sens, il ne se dit même que des choses : *cette maladie est* CAPABLE *de le tuer ; un pareil événement est* CAPABLE *de changer la face des affaires ; cette démarche est* CAPABLE *de vous nuire,* etc. (Acad.)

SUSCEPTIBLE signifie capable de recevoir certaines qualités, certaines modifications : *la matière est* SUSCEPTIBLE *de toutes sortes de formes ; cette terre est* SUSCEPTIBLE *d'améliorations ; un cœur est* SUSCEPTIBLE *d'amour et de haine* (Acad.)—Employé absolument, il se dit d'une personne qui est facile à blesser : *il est fort* SUSCEPTIBLE. (Acad.)

767. — CONTINU, CONTINUEL ; CONTINUMENT, CONTINUELLEMENT. *Continu* et *continûment* diffèrent de *continuel* et *continuellement*, en ce que les deux premiers se disent des choses qui ne sont ni divisées ni interrompues, depuis leur commencement jusqu'à leur fin ; et que *continuel* et *continuellement*, se disent aussi de celles qui sont interrompues, mais qui recommencent souvent et à de courts intervalles : *j'ai écrit* CONTINUMENT *de dix heures à quatre heures*, c'est-à-dire sans interruption ; *c'est un pays où il pleut* CONTINUELLEMENT, c'est-à-dire presque toujours. (Acad.)

768.—DIFFÉREND, DIFFÉRENT. Il faut écrire par *d, différend*, nom commun qui signifie *débat, contestation : il s'est élevé un* DIFFÉREND *entre eux ; il faut vider ces* DIFFÉRENDS.

Différent, adjectif qui signifie *dissemblable*, s'écrit avec *t :* DIFFÉRENTS *auteurs ont traité cette matière.* (Acad.)

769.—DIGNE, INDIGNE. *Digne* se dit du bien et du mal : *il est* DIGNE *d'estime,* DIGNE *de mépris.*

DIGNE, avec une négative, et INDIGNE ne se disent que du bien : *il est* INDIGNE *d'un tel honneur ; il* N'est PAS DIGNE *de votre amitié.* (Acad.)

770.—ÉHONTÉ, DÉHONTÉ. Quoi qu'en aient dit quelques grammairiens, ces deux mots sont l'un et l'autre français. L'Académie leur donne la même signification : *un homme* ÉHONTÉ OU DÉHONTÉ ; *une femme* ÉHONTÉE OU DÉHONTÉE.

771.—ÉMINENT, IMMINENT. *Éminent* signifie *grand : il y a un péril* ÉMINENT *à traverser la mer dans un ballon.*

IMMINENT signifie qui est près d'atteindre, près d'avoir son effet : *une personne poursuivie par des brigands est dans un péril* IMMINENT.

772.—ENNUYANT, ENNUYEUX. *Ennuyant* ne se dit pas précisément de ce qui cause de l'ennui, mais de ce qui chagrine, de ce qui importune, ou de ce qui contrarie dans le moment : *quel temps* ENNUYANT ! *cet homme, ordinairement si spirituel, si aimable, a été bien* ENNUYANT *aujourd'hui*. Cependant nous ferons remarquer que d'après l'usage on dit *ennuyeux* pour *ennuyant*, et que ce dernier n'est que rarement employé.

ENNUYEUX se dit de ce qui est propre à ennuyer, de ce qui ennuie habituellement : *un livre* ENNUYEUX, *un homme* ENNUYEUX. (Acad.)

773.—ÉRUPTION, IRRUPTION. *Éruption* se dit de ce qui sort subitement et avec effort : *l'*ÉRUPTION *du Vésuve ; l'*ÉRUPTION *de la petite vérole ; une* ÉRUPTION *lui couvre le corps*.

IRRUPTION signifie entrée soudaine des ennemis dans un pays : *les Normands ont fait de fréquentes* IRRUPTIONS *en France*. Il se dit, par extension, du débordement de la mer ou d'un fleuve sur les terres : *l'*IRRUPTION *des eaux de ce fleuve a fait de grands dégâts*.

774.—FOND, FONDS, FONTS. On écrit sans *s* au singulier *le fond*, pour exprimer la profondeur d'une chose : *le* FOND *d'un puits, le* FOND *de ma bourse*.

On écrit ainsi au singulier *le fonds*, pour exprimer, 1º le sol d'une terre, c'est-à-dire la terre considérée sous le rapport de ses qualités productives ; *un bon, un mauvais* FONDS *de terre* ; 2º une valeur quelconque : *il a dissipé le revenu et le* FONDS ; *ce marchand a vendu son* FONDS.—Il se dit aussi de l'esprit, de la capacité, du savoir, de la vertu, de la probité, etc. : *il a un grand* FONDS *d'esprit, de vertu, de probité*, etc. ; *cela vient d'un grand* FONDS *de malice*. (Acad.)

On écrit ainsi avec *ts les fonts*, bassin ou vase dans lequel on conserve l'eau dont on se sert pour baptiser : FONTS *baptismaux, tenir un enfant sur les* FONTS (on l'écrit avec un *t*, parce qu'il dérive de *fontaine*).

775.—HABILETÉ, HABILITÉ. L'*habileté* est la qualité de celui qui est habile ; c'est la capacité, l'intelligence : *cet artiste a beaucoup d'*HABILETÉ.

HABILITÉ est un terme de jurisprudence, qui ne s'emploie guère que dans cette locution : HABILITÉ *à succéder*, c'est-à-dire droits à succéder.

INHABILETÉ et INHABILITÉ présentent la même différence.

776.—LENT À, LONG À se disent indifféremment l'un pour l'autre : *cet enfant est* LENT *à manger* ou LONG *à manger*.

777.—MATINAL, MATINEUX. *Matinal* se dit de celui qui, sans en avoir l'habitude, s'est levé matin : *vous êtes bien* MATINAL *aujourd'hui*.

MATINEUX se dit de celui qui a l'habitude de se lever matin : *les belles dames ne sont guère* MATINEUSES. (Acad.)

778.—MEMBRÉ, MEMBRU.—*Membré*, qui a les membres bien faits, bien proportionnés.—MEMBRU, qui a les membres fort gros : *il est bien* MEMBRU ; *un gros* MEMBRU.

779.—OU, QUE se disent indifféremment lorsqu'ils sont, comme dans les exemples suivants, en relation avec un nom qui exprime le temps : *au moment* QUE *je le vis*, ou *au moment* où *je le vis ; à l'époque* QU'*il vint nous voir*, ou *à l'époque* où *il vint nous voir*. C'est le goût seul qui doit décider de la préférence.

780.—PASSAGER, PASSANT. *Passager* signifie qui ne s'arrête point dans un lieu ou du moins qui n'y a point de demeure fixe : *les grues et les hirondelles sont des oiseaux* PASSAGERS.

PASSANT ne se dit que d'un chemin ou d'une rue : *un chemin* PASSANT, *une rue* PASSANTE. (ACAD.)

781.—PORTANT. C'est contre le sentiment de l'Académie, contre l'usage, que quelques grammairiens ont décidé que *bien portant, mal portant*, n'ont point de féminin ; ce corps savant dit, *il est bien* PORTANT, *elle est mal* PORTANTE.

782.—PRÊT A, PRÈS DE. *Prêt à* devant un verbe, signifie disposé à, *il est* PRÊT A *partir ; c'est un homme toujours* PRÊT A *bien faire*, c'est-à-dire disposé à partir, disposé à bien faire.

PRÈS DE est une préposition qui, avant un verbe, signifie sur le point de : *il est* PRÈS DE *partir*, PRÈS DE *mourir*, c'est-à-dire sur le point de partir, sur le point de mourir. (Acad.)

783.—SERVIR A RIEN, SERVIR DE RIEN. La dernière de ces locutions exprime une inutilité absolue. On dira donc avec *à : il ne sert* A RIEN *de se fâcher ;* et, avec *de, il ne sert* DE RIEN *de se roidir contre les décrets de la Providence.*

784.—SOUTIEN, TÉMOIN, *chef, maître, modèle, guide*, etc., se mettent au pluriel lorsqu'ils se rapportent à un nom pluriel : *Dieu donne à l'homme pour* SOUTIENS *l'espérance et la résignation ; il eut pour* TÉMOINS, *pour* GUIDES, *pour* MODÈLES *son oncle et son frère.*

Mais TÉMOIN au commencement d'une phrase, et A TÉMOIN précédé du verbe *prendre*, sont toujours employés adverbialement ; il faut donc les écrire sans *s :* TÉMOIN *les blessures qu'il a reçues : je vous prends tous* A TÉMOIN.

785.—SUSCEPTIBLE (Voir le mot *capable*, page 245.)

786.—TOUT est adjectif et s'accorde toutes les fois qu'il exprime la totalité : *la maison était* TOUTE *en feu ;* c'est-à-dire toutes les parties de la maison brûlaient ; *cette maison est* TOUTE *à lui*, c'est-à-dire lui appartient en totalité. (Acad.) Il faut donc dire, en laissant le mot *tout* invariable, *elle était* TOUT *en larmes ; elle est* TOUT *à son devoir* (Acad.), parce qu'il ne s'agit plus d'actions qui se manifestent sur tous les points.

TOUT est encore invariable, 1° dans ces sortes d'expressions : *ils sont* TOUT CŒUR *dans cette maison ; les Français sont* TOUT FLAMME *pour entreprendre ;* 2° dans *tout entier : les grands hommes ne meurent pas* TOUT ENTIERS ; *j'ai attendu une heure* TOUT ENTIÈRE.

TOUT dans *tout autre* ne s'accorde avec le nom suivant que quand *tout* peut se remplacer par *quelconque : demandez-moi* TOUTE AUTRE CHOSE, *et je vous la donne*, c'est-à-dire demandez-moi une *autre chose* quelconque ; TOUTE AUTRE OCCUPATION *lui plairait*, c'est-à-dire *une autre occupation* quelconque : mais si j'ai à écrire, *c'est une* TOUT AUTRE PLACE *que la mienne*, je ne puis plus dire *c'est une* AUTRE PLACE *quelconque que la mienne.* Or *tout* est adverbe et reste invariable.

TOUT. Écrivez indifféremment à TOUT *moment, de* TOUTE *part, de* TOUTE *sorte, de* TOUT *côté*, etc., ou *à* TOUS *moments, de* TOUTES *parts, de* TOUTES *sortes, de* TOUS *côtés.* (Acad.)

787.—TOUS DEUX, TOUS LES DEUX, *tous trois, tous quatre, tous les trois, tous les quatre.* **La suppression de l'article fait que ces**

expressions marquent ordinairement simultanéité : *ils se promenaient, ils chantaient* TOUS DEUX, TOUS TROIS, TOUS QUATRE, c'est-à-dire ils se promenaient, ils chantaient ensemble et en même temps.

Tous les deux, tous les trois, tous les quatre, se disent des actions qui ne sont point simultanées : *ils sont venus nous voir* TOUS LES DEUX, TOUS LES TROIS, *à six mois d'intervalle ; ils sont morts* TOUS LES QUATRE *dans l'espace de trois ans.*

Remarque.— Cependant au-delà du nombre *quatre,* on supprime rarement l'article. On dirait donc de gens qui eussent été ensemble, *ils sont venus nous voir tous* LES *cinq, tous* LES *six,* et non *tous cinq, tous six.*

788.—VÉNÉNEUX *et* VENIMEUX signifient l'un et l'autre *qui a du venin.* Mais *venimeux* ne se dit que des animaux : *le scorpion est* VENIMEUX, *la vipère est* VENIMEUSE.

VÉNÉNEUX ne se dit que des végétaux : *plante, arbre* VÉNÉNEUX ; *la ciguë est* VÉNÉNEUSE.

CHAPITRE XVI.

DE LA PONCTUATION.

789.—La *ponctuation* sert à distinguer les phrases et les membres qui les composent, et à en rendre la lecture plus facile et le sens plus clair.

Les signes de la ponctuation sont la *virgule* (,) le *point et virgule* (;), les *deux points* (:), le *point* (.), le *point interrogatif* (?) et le *point admiratif* (!).

De la Virgule.

790.—La *virgule* se met 1° entre les *sujets* d'un même verbe :

> Tôt ou tard la *vertu*, les *grâces*, les *talents*,
> Sont vainqueurs des jaloux, et vengés des méchants.

La *richesse*, le *plaisir*, la *santé*, deviennent des maux pour celui qui en abuse.

2° Entre les attributs du même nom, ou d'un même pronom : La charité est *patiente, douce, bienfaisante.*

3° Entre les régimes de la même nature :

On voyait des campagnes fertiles, de riches prairies, des moissons abondantes, des troupeaux bondissants et des fruits de toute espèce.

Cependant lorsqu'il n'y a que deux sujets, ou deux attributs, ou deux régimes liés par une des conjonctions *et, ou, ni,* il ne faut point les séparer par une virgule, lorsqu'ils ont peu d'étendue :

La mollesse ET *l'oisiveté tuent les sentiments nobles.*
Il faut que je parte ce soir OU *demain.*
Nous ne vîmes NI *votre père* NI *votre mère.*

Mais ces mêmes mots *et*, *ni*, *ou* n'empêcheraient point l'emploi de la virgule, s'ils unissaient des parties d'une certaine étendue :

Je porte un cœur sensible, *et* suis épouse et mère.

Je ne crois pas qu'ils veuillent l'obliger, NI *même qu'ils le puissent. Il faut que vous fassiez cette démarche*, OU *vous ne réussirez pas.*

4° Entre les propositions, lorsqu'elles ont peu d'étendue :

L'air siffle, le ciel gronde, et l'onde au loin mugit.

La musique se fait entendre, les soldats reprennent leurs armes, la foule accourt, et bientôt le roi paraît.

5° On met entre deux virgules toute expression qu'on peut retrancher sans nuire au sens principal de la phrase :

Un ami, don du ciel, est le vrai bien du sage.

Ici, le sens principal est : *un ami est le vrai bien du sage ;* or *don du ciel* doit être entre deux virgules.

Le héros malheureux, sans armes, sans défense,
Voyant qu'il faut périr, et périr sans vengeance,
Voulut mourir du moins comme il avait vécu,
Avec toute sa gloire et toute sa vertu.

Le sens principal de ces quatre vers est : *le héros malheureux voulut mourir du moins comme il avait vécu.* Or chacune des autres parties a dû être entre deux virgules.

La vie, disait Socrate, ne doit être que la méditation de la mort.

Vous frémissez, madame, à cet affreux récit.

6° Avant un verbe séparé de son sujet par une proposition incidente déterminative :

Celui qui met un frein, à la fureur des flots,
Sait aussi des méchants arrêter les complots.

7° Pour remplacer un verbe sous-entendu :

On a toujours raison, le destin, toujours tort.

C'est-à-dire *le destin* A toujours tort.

Du point et virgule.

791.—On emploie le point et virgule pour séparer des propositions semblables, lorsqu'elles ont une certaine étendue :

Ces assassins sanglants vers mon lit s'avancèrent ;
Leurs parricides mains devant moi se levèrent ;
Je touchais au moment qui terminait mon sort ;
Je présentai ma tête, et j'attendis la mort.
Chéri dans son parti, dans l'autre respecté ;
Malheureux quelquefois, mais toujours redouté ;
Savant dans les combats, savant dans les retraites ;
Plus grand, plus glorieux, plus craint dans ses défaites.

C'est par la sagesse, disait un jeune roi, que je deviendrai illustre parmi les nations ; que les vieillards respecteront ma jeunesse ; que les rois voisins, quelque redoutables qu'ils soient, me craindront ; que je serai aimé dans la paix, et redouté dans la guerre.

Des deux points.

792.—On emploie les deux points. 1° avant une citation : *Voici les dernières paroles de Cézar : Et vous aussi, ô mon fils !*

Vers les ligueurs enfin le grand Henri s'avance ;
Et s'adressant aux siens, qu'enflammait sa présence :
Vous êtes nés Français, et je suis votre roi :
Voilà vos ennemis, marchez et suivez-moi.

2° Après une proposition ayant par elle-même un sens complet, mais suivie d'une autre qui l'éclaircit, qui est la conséquence ou la déduction des faits exprimés par cette première.

Les renseignements que j'ai pris confirment malheureusement les rapports qu'on vous a faits sur la moralité de cet homme : il ne faut donc pas balancer à prendre un parti. Ce dernier membre de la phrase, *il ne faut donc pas balancer à prendre un parti,* est la conséquence de la proposition précédente.

Il faut céder à l'usage et à l'autorité : ce sont deux pouvoirs que l'on ne peut récuser. Les deux points ainsi placés après cette proposition principale, *il faut céder à l'usage et à l'autorité,* semblent dire, ET VOICI POURQUOI : *ce sont deux pouvoirs que l'on ne saurait récuser.*

Son voisin, au contraire, étant tout cousu d'or,
Chantait peu, dormait moins encore :
C'était un homme de finance.

De même ici ces deux points placés après *dormait moins encore* semblent dire, ET VOICI POURQUOI : *c'était un homme de finance.*

3° Après une phrase suivie d'une autre qui s'y rattache assez pour qu'elles ne puissent être séparées par un point, et entre lesquelles l'application du point et virgule semblerait indiquer un repos trop faible:

> Rien ne pèse tant qu'un secret :
> Le porter loin est difficile aux dames.
> Son vieux père, accablé sous le fardeau des ans,
> Se livrait au sommeil entre ses deux enfants :
> Un lit seul enfermait et le fils et le père.
> Les meurtriers ardents, qu'aveuglait la colère,
> Sur eux à coups pressés enfoncent le poignard :
> Sur ce lit malheureux, la mort vole au hasard.

Du point.

793.—Le *point* s'emploie après une phrase entièrement terminée : *On dit que la terre est peuplée de neuf cent millions d'êtres humains. Ce calcul ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité. Du reste, quand, en pareil cas, on se tromperait de quelques millions, le mal ne serait pas grand.*

Du point interrogatif.

794.—Le point *interrogatif* s'emploie après une phrase interrogative: *Qu'est-ce? Rien. Mais encore? Dites-moi, que pensez-vous faire?— Ne quitterez-vous point ce séjour solitaire?*

Du point exclamatif.

795.—Le point *exclamatif* s'emploie après les exclamations:

> O nuit! nuit effroyable! ô funeste sommeil!

Hélas! il n'est plus!—Quelle horreur dans le vice! quel attrait dans la vertu!

CHAPITRE XVII.

DE LA PRONONCIATION DES LETTRES DANS CERTAINS MOTS.

796.—AE., ont la valeur d'un *a* dans *Caen* (ville).

AO, ont la valeur d'un *a* dans *paon, paone, faon, Laon* (ville).

L'*a* de AO est nul, au contraire dans *aoriste*, *août*, *aoûteron*, *Saône* (rivière), et *taon* (mouche).

AI, à la valeur d'un *e* muet dans le participe présent *faisant* et *faiseur*.

797. — B final se prononce dans les noms propres *Joab*, *Job*, *Jacob*, et dans *radoub* et *rumb*.

798. — C se prononce comme *k*, devant *a*, *o*, *u*, *l*, *n*, *r*, *t*, *cabinet*, *colonne*, *client*, *Cnéius*, *croire*, *acteur*, et comme *s* avant *e*, *i* : *ceci*.

C final se prononce encore comme *k* dans *arc*, *bloc*, *échec*, *Marc*, *sec*, *trictrac*, *sac*, *lac*, *bec*, *avec*, *syndic*, *aqueduc*, *caduc*, *turc*, *grec*, *choc*, *duc*, *tillac*, *estoc*, *Languedoc*, *Cognac*, *Isaac*.

C final ne se prononce point dans *blanc*, *broc*, *clerc*, *cotignac*, *estomac*, *franc*, *jonc*, *marc*, (poids), *tronc*, *tabac*.

C a le son de *g*, dans *second*, *secondement* *seconder*, mais ne prononcez pas *segrétaire* pour *secrétaire*, comme le recommandent quelques grammairiens.

C conserve sa véritable prononciation dans *vermicelle*, ne prononcez donc pas *vermichelle ;* mais *violoncelle* se prononce *violonchelle*.

CH se prononce *k* dans *Achab*, *Archélaüs*, *Achmet*, *anachorète*, *anachronisme*, *archange* *archonte*, *archiépiscopal*, *archiépiscopat*, *chaos*, *catéchumène*, *Chersonèse*, *Chalcédoine*, *Chaldéen* *chirographaire*, *chœur*, etc., *chiromancie*, *chronologie*, *Christ*, *chrétien*, *eucharistie*, *Nabuchodonosor*, *Melchior*, *Melchisédech*, *Michel-Ange*. — Quant au mot *Achéron*, il faut en prononcer *ché* comme la première syllabe de *chérir*.

799.—D final, et suivi d'un mot commençant par une voyelle ou un *h* muet, se prononce souvent comme *t* : *c'est un grand homme*, *j'ai froid aux pieds*, *il nous rend un grand service*.

800.—E se prononce *a* dans *indemnité*, *femme*, *hennir*, *solennel*, et leurs dérivés, et dans les adverbes terminés par *emment* : *récemment*, *prudemment*, etc.

801.—F, à la fin des mots, conserve sa prononciation, excepté dans *clef*, *chef-d'œuvre*, *cerf*, *bœuf gras*, *œuf dur*, *œuf frais*, et dans les pluriels *œufs*, *bœufs*, *nerfs*.

802.—G se prononce dur devant *a*, *o*, *u*, et devient

plus doux devant *e*, *i*; cette différence de prononciation se remarque dans le mot *gage*.

GN forme une prononciation mouillée, comme dans *digne*, *signal*, *agneau*, etc. Il faut en excepter *gnomonique*, *gnostique*, *Progné*, *agnation*, *stagnant*, *igné*, *ignition*, *inexpugnable*, *régnicole*, *cognat*, *cognation*.

G final, suivi d'un mot qui commence par une voyelle, se prononce ordinairement comme un *k*: *un sang aduste*, *un long hiver*, *suer sang et eau*.

G final est dur dans *bourg*, qu'il faut prononcer *bourk* mais *g* ne doit pas se faire sentir dans *faubourg*, *legs*, *doigt*, *vingt*, *etang*, *coing*, *hareng*, *seing*, ni dans *signet*.

803.—H est aspiré dans les mots suivants:

Ha !
***hableur (1),**
***hache,**
hachis,
haie,
hagard,
haillon,
***haine,**
haire,
halage,
***halbran,**
***hâle,**
***haleine,**
***haletant,**
hallage,
halle,
hallebarde,
hallebreda,
hallier,
haloir,
houppe,
houppelande,
***hourdage,**
houri,
hourvari,
housard,
hussard,
houspiller,
***houx,**
houssure,
halo,
halte,
hamac,
haquenée,
haquet,
harangue,
haras,
harasser,
harder,
hardes,
***hardiesse,**
harem,
***hareng,**
hargneux,
haricot,
haridelle,
harnacheur,
harnais,
haro,
harpe,
hangar,
hanneton,
hanscrit,
hanse,
hansière,
hanter,
happe,
happelourde,
happer,
hart,
harpeau,
harper,
harpie,
harpin,
harpon,
harponner,
havir,
havre,
hé !
héler,
***honnir,**
***Henri,**
héraut,
hère,
***hérisser,**
***hernie,**
***héron,**
héros (2),
herse,
hêtre,
***hausse,**
hausse-col,
***haut,**
hautbois,
hautesse,
hâve,
hobereau,
hoc,
Hoche,
***hochement,**
heurt,
***heurtoir,**
hibou,
hic,
hideux,
hiérarchie,
hie,
hisser,
hoquet,
hoqueton,
horde,
horion,
hors,
***hotte,**
Hottentot,
***houblon,**
houe,
houille,
***houle,**
houlette,
hongre,
honnir,
honte,
huche,
huée,
huguenot,
huit,
humer,
humier,
***huppe,**

---

(1) L'*h* est aspiré dans tous les dérivés des mots devant lesquels se trouve un astérisque.

(2) Quoique l'*h* soit aspiré dans *héros* il est muet dans *héroïne*, *héroïque*, *héroïquement*, *héroïsme*.

housssoir, hoyau, hameau, hampe, han, hanche, hasard, hase, *hâte, hauban, haubans, haubert, hochepot, hocher, hochet, *Hollande, holà, homard, hure, *hurlement, hutte.

804.—I ne se prononce pas dans *oignon;* mais l'Académie se tait sur les mots *moignon, poignant, poignard, poignée ;* par là elle semble, contre l'avis de quelques grammairiens, y admettre la prononciation de l'*i ;* c'est ainsi, effectivement, que prononcent la plupart des personnes.

805.—L ne se prononce pas dans *baril, chenil, coutil, fournil, fusil, gril, nombril, outil, persil, saoûl ; l* est encore nul dans *gentil* signifiant *joli*, et dans le pluriel *gentilshommes.*

L doublé et précédé de *ai, ei, oui,* se prononce mouillé, et comme dans ces mots *travailler, bailler, veiller, recueillir, fouiller, grenouilles.*—L se prononce de même, 1° dans quelques mots où il n'est précédé que d'un *i : fille, quille, briller ;* 2° dans ceux qui finissent en *œil, eil, ueil* et *ouil : travail, œil, réveil, recueil, soleil, fenouil,* etc.; 3° et dans quelques autres finissant par *il : péril, mil* (petite graine).

806.—M ne se prononce pas dans *damnés* et ses composés, ni dans *automne*, quoiqu'il sonne dans *automnal.*—M redoublé se prononce comme dans les mots composés de la préposition *en*, tels sont *emmener, emmagasiner, emmancher, emménager*, etc. Partout ailleurs *m* a sa prononciation ordinaire, comme dans *immédiatement, immense, commission*, etc.

807.—N, à la fin d'une syllabe ou d'un mot, produit un son nasal, comme dans *bon, bien, encan*, etc.; mais cette lettre se prononce quelquefois fortement, comme dans les mots *hymen, abdomen, Eden, amen, gramen*, le *Tarn*, etc.

La dernière syllabe du mot *examen*, dit l'Académie, se prononce ordinairement comme celle de *chemin ;* mais, ajoute-t-elle, quelques personnes font sentir l'*n* comme dans *amen.*

808.—O, comme nous en avons fait déjà la remarque, est nul dans *paon, paone, faon, Laon.*

OI de *roide* doit se prononcer toujours *è*, tant dans la conversation que dans le style soutenu; très-souvent même on écrit ainsi ce mot : *raide*.

809. — P est nul dans *dompter*, *prompt*, *baptême*, *sept*, et leurs dérivés, excepté *baptismal*. Il ne sonne pas non plus dans *exempt*, *exempter*, quoiqu'il se prononce dans *exemption*.

Il faut faire sentir le *p* de *symptôme* et de *symptomatique*.

810. — Q ne sonne pas dans *coq d'Inde*, quoiqu'il se prononce dans *coq*. Cette lettre se fait entendre dans *cinq* devant une voyelle ou un *h* muet, ou lorsque *cinq* termine la phrase : *cinq arbres*, *cinq hôtes*, *nous étions cinq*.

Qu se prononce comme *k*, excepté dans les mots suivants, où il a le son de *cou : quadragénaire*, *quadragésime*, *quadrangulaire*, *quadrat* (terme d'astrologie), *quadratrice*, *quadrature*, *quadrifide*, *quadrige*, *quadrilatère*, *quadrinôme*, *quadrumane*, *quadrupède*, *quadruple*, *quaker*, qu'on prononce *couacre*, *in-quarto*, *quartz*, *quaternaire*, *quatuor*, *quintuple*, *exequatur*, *aquarelle*, *aquatinta*, *aquatique*, *équateur*, *équation*, *liquation*.

QUE, QUI, se prononcent *cué*, *cui*, dans *questeur*, *équestre*, *liquéfaction*, *équiangle*, *équidistant*, *équilatéral*, *équimultiple*, *équitation*.

811. — R se fait sentir, 1° dans ces monosyllabes : *fer*, *mer*, *cher*, *or*, *mur*, *sieur*, etc. ; 2° dans la terminaison *er*, immédiatement précédée de *f*, *m*, ou *v*, *enfer*, *amer*, *hiver*. Excepté le cas où ces mots seraient des infinitifs de la première conjugaison, comme *griffer*, *ramer*, *abreuver*, qui se prononcent *griffé*, *ramé*, *abreuvé* ; 3° dans *magister*, *cancer*, *belvéder*, *frater*, *éther*, *Jupiter*, *Esther*, *le Niger*, *cuiller*, qu'on écrit aussi *cuillère* ; 4° dans les mots en *ir : plaisir*, *loisir*, *repentir*, *soupir*, etc.

812. — S se prononce dans *as*, *vis*, *blocus*, *chorus*, *aloès*, *bibus*, *choléra-morbus*, *florès*, *dervis*, *gratis*, *jadis*, *laps*, *maïs*, *mars*, *orémus*, *ours*, *relaps*, *rébus*, *Rubens*, *Reims*, *Rhodès*, *en sus*, *sinus*, *vasistas*, *pathos*, *Bacchus* ; à la fin de *palus*, dans *Palus-Méotides*, à la fin de *sens*, excepté dans *sens commun*, et dans *lis*, quoiqu'on prononce une *fleur de li*.

Elle ne sonne pas dans *du Guesclin*, *dès que*, *tandis que*, ni à la fin des mots *divers*, *avis*, *os*, *alors*, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle.

S entre deux voyelles se prononce comme *z* : *voisin*, *maison*. Il faut en excepter *désuétude*, *pusillanime*, *parasol*, *antisocial*, *antiseptique*, et quelques mots composés, où le simple commence par *s*, comme *préséance*, *pré-supposer*, *coseigneur*, etc., expressions formées de *séance*, *supposer*, *seigneur*.

S entre une voyelle et une consonne se prononce néanmoins comme *z*, dans *balsamine*, *balsamique*, *balsamite*, *transiger*, *transaction*, *transalpin*, *transit*, *transition*, *transitoire*.

813.—T final se fait toujours sentir dans *abject*, *accessit*, *brut*, *chut*, *contact*, *correct*, *dot*, *direct*, *déficit*, *fat*, *granit*, *indult*, *infect*, *lest*, *luth*, *net*, *rapt*, *strict*, *subit*, *tact*, *transit*, *vivat*, *zénith*, *vent d'est*, *d'ouest*, *toast* (qu'on prononce, et que quelques personnes écrivent *tost*).

814.—U se prononce dans *aiguille*, *aiguillon*, *aiguiser* et leurs dérivés; dans *arguer*, *inextinguible*, et dans *Guise*, nom propre.

815.—W, quoique double, se prononce comme le *v* simple, dans *Warwick*, *Westphalie*, *Wirtemberg* et comme *ou* dans *wig*, *whist*, *wiskey*, *wiski*, qui se prononcent *ouigue*, *ouist*, *ouiski*.

816.—X a tantôt le son de *cs* joints ensemble, comme dans *Xiphoïde*, *extrême;* tantôt de *gz*, comme dans *Xercès*, *exercice*, *Xavier ;* tantôt le son d'un *c* dur, comme dans *excepter ;* tantôt celui de l'*s* fort, comme dans *Auxerre*, *Bruxelles*, tantôt enfin le son d'un *z*, comme dans *deuxième*, *sixième*.

817.—Y n'a que la valeur d'un *i* dans *hymen*, *hymne*, *étymologie*, *physique*, *style*, etc. ; mais il a la valeur de deux *i* dans *citoyen*, *moyen*, *employer*, et une foule d'autres mots.

818.—Z a le son d'un *s* dans *Metz*, *Suez*, et quelques autres noms propres.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.
